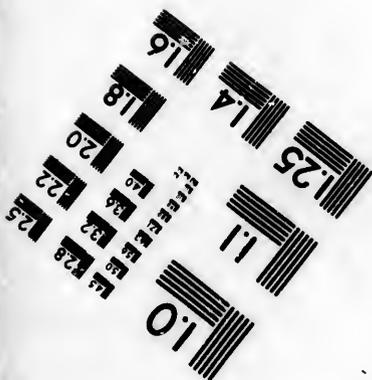
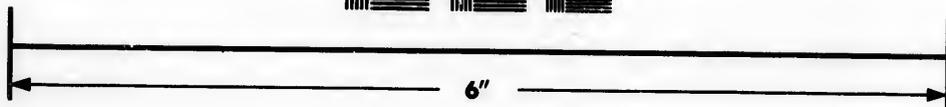
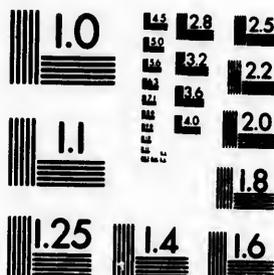


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Rlié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

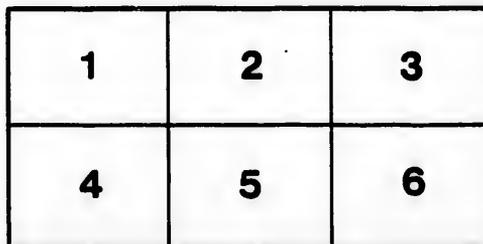
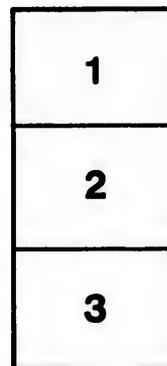
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

5-4

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.
TOME CINQUIÈME.

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE
CATHOLIQUE

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

2

237

HISTOIRE

D'E

L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Église de Noyon.

TOME CINQUIÈME.

Depuis la décadence de l'Empire d'Occident en 423, jusqu'à la conversion des Francs en 496.



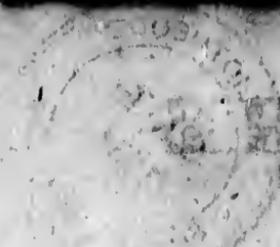
A MAESTRICHT,

De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.
M. DCC. LXXXI.



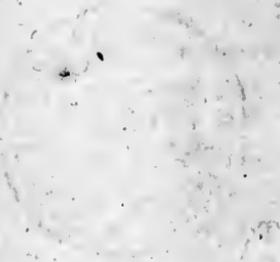
Avec Approbation.





ROYAUME DE FRANCE
LE GÉNÉRAL
DES ÉCRITURES
DU ROY

ATTESTE LA
LE GÉNÉRAL
DES ÉCRITURES
DU ROY



A MESSIEURS
LE GÉNÉRAL
DES ÉCRITURES
DU ROY

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50



SOMMAIRES
DU CINQUIÈME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE QUATORZIÈME.

Soulèvement général des Barbares
Page 2. Jean révolté & défait 4 & seq.
Affaire d'Antoine de Fuffale 6. Lettre
de S. Augustin au Pape Célestin 9.
Affaire d'Apiarius 11. Les évêques
d'Afrique écrivent au Pape 12. Suite
de la question des appels 14. Guérison
miraculeuse de Paul & de Palladie
17. Héraclius fait Coadjuteur de saint
Augustin 23. S. Augustin instruit les
moines d'Adrumet 25. Traité de la
Grace & du libre Arbitre 26. Traité
de la Correction & de la Grace 30.
Rétractations de S. Augustin 33. Hi-
laire & Prosper lui écrivent touchant
les Sémi-Pélagiens 34. Livres de la
Prédestination des Saints & du don
de la Persévérance 36. Jean Cassien
39. Ses Fondations 41. Ses Institutions
Tome V.

vj **SOMMAIRES.**

Monastiques ib. *S. Castor évêque d'Arles* 44. *Conférences de Cassien* 45. *S. Honorat fondateur du Monastère de Lérins* 46. *Il est fait évêque d'Arles* 47. *Lettre du Pape S. Célestin aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne. Pénitence des mourans* 48. *S. Hilaire d'Arles* 52. *Mission de S. Loup & de S. Germain en Angleterre* 54. *Vocation de Germain à l'Épiscopat* 56. *Commencemens de Ste. Geneviève* 59. *Pélagiens confondus en Angleterre* 64. *Seconde mission de S. Germain accompagné de saint Sévère de Trèves* 66. *Fin de saint Germain d'Auxerre* 67. *Perfide jalouse d'Aëtius* 68. *Boniface attire en Afrique les Vandales. Lettre de saint Augustin à Boniface* 69. *Victoire des Vandales* 71. *Désolation de l'Afrique* 72. *Salvien* 75. *Mœurs corrompues de l'Afrique* ib. *Hippone assiégée* 78. *S. Alexandre instituteur des Acémètes. Conversion de Rabula* 80 & seq. *Mort de saint Augustin* 86. *Son caractère* 88. *Origine des Prédestinadiens. Erreurs des Gaulois* 92. *Zèle de saint Prosper* 93. *Épître de saint Célestin aux évêques de Gaule* 95. *Principes de saint Augustin contre les Pélagiens & les Semi-Pélagiens* 98.

LIVRE QUINZIÈME.

R Apport de la doctrine de Nestorius à celle de Pélage 107 & seq. Mort de saint Paulin de Nole 109. Ses écrits 112. Caractère de Nestorius 113. Emportemens de son zèle 114. Publication du Nestorianisme 115. Réclamation d'Eusèbe de Doryllée 118. Commencemens de Proclus 119. Progrès du Nestorianisme 120. Cyrille s'élève contre Nestorius 121. Ses lettres aux Solitaires & à la Cour 123 & seq. Intrigues de Nestorius 125. Lettre de S. Cyrille au Pape 127. Nestorius démasqué à Rome 129. Ouvrage de Cassien contre le Nestorianisme 132. Rome prononce contre Nestorius 133. Réponse du Pape à Nestorius 134. Le Souverain Pontife commet ses pouvoirs à saint Cyrille 136. Concile d'Alexandrie 138. Anathèmes de saint Cyrille ib. & seq. Dispositions de Jean d'Antioche 144. Vertus de Théodoret 146. Opiniâtreté de Nestorius 148. Préventions de Théodoret & de Jean d'Antioche 149. Convocation du Concile d'Ephèse 152. Ouverture du Concile

vij **S O M M A I R E S.**

155. *Mauvaises dispositions du Comte Candidien* 156. *Condamnation de Nestorius* 162. *L'Abbé S. Dalmace* 167. *Persécution de Candidien contre les Pères du Concile* 171. *Conciliabule des Nestoriens* 173. *Arrivée des Légats* 175. *Manceuvres des Hérétiques* 183. *Fourberies du Comte Irénée* 184. *Affaires particulières du Concile* 187. *Préventions de la Cour* 190. *On instruit l'Empereur* 192. *Théodose se déclare pour le S. Concile* 197. *Maximien est élu Patriarche à la place de Nestorius*, 199. *Sixte III succède au Pape Célestin* 200. *Mouvemens de saint Cyrille pour la paix* 202. *Paul d'Emesse procure la réunion* 204. *Lettres des évêques de Cappadoce & de Cilicie au Pape* 210. *Obstination d'Alexandre & Hieraples* 211. *Fin malheureuse de Nestorius* 215. *Théodore de Tarse* 217. *Proclus Patriarche de Constantinople* 218. *Conversion de Volusien* 220. *Le corps de saint Jean Chrysostome rapporté à C. P.* 223. *Translation des quarante Couronnés* 224. *Voyage de l'Impératrice Eudoxe en Palestine* 225. *Juifs séduits* 227. *Ouvrage de Théodoret contre les Gentils* 229. *S. Pierre Chrysologue* 230. *Restes d'idolâtrie dans*

SOMMAIRES. 12

L'empire 231. Catholiques martyrisés par les Vandales 235. Persecution de Genserik 236. Martyre de Martinien & de ses Frères 239. Courage héroïque de Satur 241. Confession d'Armogasta 244. Martyre du Comte Sébastien 246. Jurisdiction des Papes en Illyrie 247. Sixte III évêque les pièges de Julien d'Eclane 249. S. Léon élevé sur la Chaire Apostolique 250.

LIVRE SEIZIÈME.

• **D** Omnus Patriarche d'Antioche 253. Ecrits de saint Cyrille contre les Anthropomorphites 256. Autres Ouvrages de ce Père 257. Election de saint Flavien pour le Siège de C. P. Thalassius mis sur le Siège de Césarée 258. Sollicitudes Pontificales de saint Léon 260. Décrétale adressée à saint Rustique de Narbonne 262. Lettre de saint Léon à Dioscore 263. Manichéens découverts à Rome 266. Lettre de saint Léon à Turibius d'Astorge 268. Entreprise de saint Hilaire d'Arles arrêtées par le Pape 270. Vertus épiscopales de saint Hilaire 274. Lettre de saint Léon aux évêques de la province

X **S O M M A I R E S.**

de Vienne 277. Commencemens d'Eutychès 280. Il est dénoncé par Eusèbe de Dorylée 281. Artifices d'Eutychès 283. Disgrâce de la Princesse Pulquérie 285. Modération de saint Flavien 287. Eutychès comparoit 288. Il est condamné 290. Son appel au Pape 293. Le Patriarche de C. P. écrit au Pape 294. Réponse de saint Pierre Chrysologue à une lettre d'Eutychès 297. Caractère de Dioscore ib. Concile convoqué à Ephèse 299. Le Pape invité au Concile 300. Epître de saint Léon à Flavien 301. Brigandage du faux Concile d'Ephèse 311. Martyre de saint Flavien 316. Le Légat Hilarus retourne à Rome ib. S. Léon prononce contre le faux Concile 317. Proscription de l'Eunuque Chrysaphe 319. Pulquérie recouvre l'autorité ib. Mort de Théodose le jeune 320. Retraite de l'Impératrice Eudoxe 321. Marcien élevé à l'Empire 323. Anatolius successeur de Flavien professe la vraie foi ib. Préparatifs du Concile de Calcédoine 325. Lettre de saint Léon aux Pères du Concile 326. Ordre de cette assemblée 329. Soulèvement des évêques contre Théodoret 332. La lettre à Flavien reçue des Pères 333. Dépo-

fu
d
L
a
T
M
ge
P
C.
35
Ca
D
Tr
év
qu
en
Ste
de
37
S.
37
pè
pur
M
lem
nit
les
pér
gra
cap

SOMMAIRES. xi

*ction de Dioscore 335 & seq. Examen
 du Dogme 337. Confession de Foi 343.
 L'Empereur paroît au Concile 346. Il
 assure l'exécution du jugement 348.
 Théodoret obligé de dire anathème à
 Nestorius 350. Affaire d'Ibas 352. Ju-
 gement interlocutoire d'Athanase de
 Perre 355. Prérrogative du Siège de
 C. P. 357. Lettre du Concile au Pape
 359. S. Léon confirme le Concile 360.
 Canons de Calcédoine 361. Fin de
 Dioscore. Protère élu en sa place.
 Troubles en Egypte 365. Théodoze fait
 évêque de Jérusalem par les Héréti-
 ques 368. Concile de Calcédoine reçu
 en Occident 369. Irruption des Huns.
 Ste. Geneviève persécutée 370. S. Loup
 de Troyes calme la fureur d'Attila
 372. Les Huns sont défaits par Aëtius.
 S. Léon va en ambassade vers Attila
 373 & seq. Anatolius rend sa foi sus-
 pecte 375. Schismatiques de Palestine
 punis 377. Mort de Pulquérie 379.
 Maxime ôte la vie & l'Empire à Va-
 lentinien 380. Aëtius assassiné 381. Pu-
 nition de Maxime. Rome pillée par
 les Vandales 382. Conversion de l'Im-
 pératrice Eudoxe 383. Charité de Deo-
 gratias évêque de Carthage envers les
 captifs 384. Mort de l'Empereur Mar-*

icien 386. Timothée-Elure usurpe le siège d'Alexandrie 388. Martyre du Patriarche Protère 389. Autres violences en Egypte ib. S. Léon s'oppose fortement à un nouvel examen de la Foi 391. S. Jacques le Syrien & S. Baradat solitaires. 393. Autorité de l'Eglise dispersée 395. Timothée-Elure chassé d'Alexandrie. Timothée-Solofaziole élu Patriarche 396. Fin de saint Léon 397. Ses œuvres ib. Décrétales remarquables 398.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

II Ilarus ordonné Pape 405. Quelques Conciles de Gaule 406. Affaires d'Espagne 408. S. Marcel abbé des Acémètes 410. Loi de l'Empereur Léon pour les asyles ib. Autres loix en faveur de la religion 412. Pierre le Foulon intrus dans le siège d'Antioche 413. Acace succède à saint Gennade de C. P. Simplicie Pape 415. Succession rapide d'Empereurs en Occident 416. Chûte de cet Empire 417. Odoacre Roi d'Italie 418. Zénon Empereur d'Orient 419. S. Séverin de Norique 420. Saint Mamert de Vienne. Institution des

X S O M M A I R E S

Rogations 424 & seq. Mamert-Claudien 426. Etat malheureux des Eglises de la Narbonnoise 427. Sidoine évêque d'Auvergne 428. Autres dignes évêques de Gaule 429. S. Remi de Reims 431. Nombreux monastères dans les Gaules 432. Les SS. Romain & Lupicin établissent l'abbaye de saint Claude 433. Basilisque usurpe l'Empire 437. Rétablissement de Timothée-Elure ib. Lettre circulaire de Basilisque 438. Rétablissement de Pierre le Foulon 439. Saint Daniel le Stylite 441. Jean ravit le siège d'Antioche à Pierre le Foulon 445. Zénon rétabli sur le trône 446. Martyre d'Etienne Patriarche d'Antioche 447. Etienne le jeune lui succède 448. Pierre-Monge succède à Timothée-Elure 449. Réunion en Palestine 450. Défection d'Acace de C. P. Election de Jean-Talaïa pour le siège d'Alexandrie 453. Rétablissement de Pierre-Monge 454. Hénotique de Zénon 455. Fourberies de Pierre-Monge 458. Mort du Pape Simplicie 459. Lettres remarquables de ce Pape ib. Le Pape Félix II agit contre Acace 462. Légats séduits à C. P. 465. Punition des Légats 467. Acace excommunié par le Pape 468. Prévarication du Légat

IÈME.

405. Quel-
Affaires
abbé des
éreur Léon
loix en fa-
le Foulon
ioche 413.
ennade de
Succession
ident 416.
loacre Roi
ur d'Orient
420. Saint
tution des

xiv S O M M A I R E S.

Tutus 469. *Excès du Patriarche Acace*
 471. *S. Eugène évêque de Carthage* 472.
Persecution d'Huneric 473. *Multitude*
d'orthodoxes faits captifs & cruellement
maltraités 475. *Evêques opprimés &*
mis à mort 481. *Bannissement de saint*
Eugène & de son clergé 483 & seq.
Constance héroïque d'ensans orthodoxes
 485. *Vigile de Tapse* 486. *Martyrs il-*
lustres 487. *Confesseurs de Typse* 491.
Martyrs de Capse 493. *Fin malheureuse*
d'Huneric. Coneile Romain pour les
affaires de l'Afrique 495. *Mort d'A-*
cece 497. *Euphémus Patriarche de*
C. P. 498. *Affaires d'Alexandrie &*
d'Antioche ib. *Anastase Empereur* ib.
 & seq. *Les SS. Sabas & Théodose* 500.
Gélase succède au Pape Félix. Théo-
doric Roi d'Italie 505. *Lettre du Pape*
Gélase aux ambassadeurs envoyés à
C. P. 506. *Le Patriarche Euphémus*
exilé. Macédonius mis en sa place
 509. *Lettre de Gélase aux évêques de*
Dardanie 510. *Son traité de l'Ana-*
thème 515. *Distinction des deux puis-*
sances 516. *Décrétale adressée aux*
évêques de Sicile, de Lucanie & du
pays des Brutiens 517. *Saeramentaire*
de Gélase 519. *Primauté de Pierre* 520.
Catalogue des livres saints 521. *Mort*

S.
che Acace
thage 472.
Multitude
ruellement
primés &
t de saint
33 & seq.
orthodoxes
lartys il-
pase 491.
alheureuse
pour les
Mort d'A-
archie de
andrie &
pereur ib.
odose 500.
ix. Théo-
e du Pape
nvoyés à
uphémius
sa place
véques de
le l'Ana-
eux puis-
esse aux
nie & du
mentaire
Pierre 520.
21. Mort

SOMMAIRES. xv

du Pape Gélase. Ses vertus 523 & seq.
S. Epiphane de Pavie 524. Le Pape
Anastase 526. Etablissement fixe de
la nation Françoisse 527. Conversion
des Bourguignons ib. & seq. Mariage
de Clovis 531. Zèle de Ste. Clotilde ib. &
seq. Bataille de Tolbiac 533. S. Vaast
& S. Remi. Baptême de Clovis 534.



A P P R O B A T I O N .

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, les cinquième & sixième Volumes de l'*Histoire de l'Eglise*, par M. l'Abbé de BERAULT. L'Auteur y suit toujours avec succès les vues qu'il s'est proposées, de faciliter la lecture de cette histoire immense. Il réunit l'érudition, l'exactitude, à l'art de présenter les évènements avec précision & intérêt. En Sorbonne, ce 25 Mai 1779.

CHEVREUIL.

HIST.

ON.

igneur le
quième &
de l'Eglise,
L'Auteur
vues qu'il
lecture de
nit l'éru-
e présenter
& intérêt.

779.

HEVREUIL.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE QUATORZIÈME.

Depuis la décadence de l'Empire d'Occident en 423, jusqu'à la fin de S. Augustin en 430.

IL est des révolutions & des affaires politiques qui ont tant de liaison avec les intérêts de l'Eglise, que nous ne pouvons nous dispenser de jeter au moins un coup-d'œil rapide sur celles qui, dans les desseins de Dieu, ont une liaison plus marquée avec les objets d'un ordre supérieur. Telle est en particulier la chute de l'idolâtre & superbe Rome. Le plus sublime des Ecrivains Evangéliques avoit tracé des images terribles de cette nouvelle Babylone, abandonnée à la fureur des Nations, pour s'être enivrée du sang

HIST.

Tome V.

A

des Saints : l'arrêt du Ciel fut exécuté , par le moyen des causes secondes ; & les premières secouffes du colosse énorme de l'Empire prirent leurs principes dans son propre sein.

Comme les rênes du gouvernement s'y étoient prodigieusement relâchées , en passant de la main du Grand Théodose entre les mains foibles de deux enfans , les ministres & les généraux remplirent l'Etat de troubles , par leur ambition , leur rivalité & leurs vengeances. La patrie faisoit des pertes continuelles dans la multitude des vaillans guerriers & des habiles capitaines immolés à la jalousie des adulateurs ; & même par la mort des ambitieux qui , pouvant servir utilement leur Prince , & s'en voulant faire les tyrans , en devenoient enfin les victimes : pertes ruineuses & toujours mal réparées ; puisqu'il s'élevoit aussi-tôt de nouveaux factieux , en qui l'intérêt particulier ne manquoit pas de prévaloir sur la chose publique , comme l'appas du souverain pouvoir sur le péril de l'usurper.

Peu contens d'épuiser les provinces , & sur-tout l'Italie qui étoit , pour ainsi dire , la partie noble du corps de l'Etat ; peu contens de causer par leur brigandage & leurs violences des émigrations

in
qu
rie
ro
les
de
av
ges
tiè
par
mit
noir
eux
non
perd
que
qui
sans
enha
& la
apan
Les
Gern
contr
Franc
les
la Gr
taux
avoir
les di

innombrables, aussi funestes à l'Occident qu'on abandonnoit, qu'onéreuses à l'Orient où l'on cherchoit un asyle; ils attiroient, à la place des Romains naturels, les ennemis jurés du nom & de la grandeur de Rome. Depuis long-temps, on avoit vu ces nations barbares & sauvages faire quelque irruption sur les frontières; soit pour subvenir à leur indigence par le pillage, soit pour étendre les limites des contrées stériles où on les tenoit resserrées. Mais quand les Romains eux-mêmes leur eurent ôté le respect du nom Romain, quand ils eurent une fois perdu cette crainte révérentielle & presque religieuse, tels alors qu'un torrent qui a rompu ses digues, & franchissant sans retour les barrières qu'on les avoit enhardis à forcer, ils portèrent le ravage & la désolation dans les plus florissans apanages & jusqu'au sein de l'Empire. Les Allemands, peuple particulier de la Germanie, éternisèrent dans toutes ses contrées leur nom & leur puissance. Les Francs & les Bourguignons inonderent les Gaules; les Pictes se jeterent dans la Grande-Bretagne; les Goths Occidentaux, les Suèves, les Vandales, après avoir fait gémir les Gaules, subjuguèrent les différentes contrées de l'Espagne; les

Hérules & les Ostrogots pénétrèrent en Italie, & se rendirent successivement les maîtres de Rome. Il n'y eut pas jusqu'aux Lombards, qui, avec d'autres hordes également obscures, ne voulussent à leur tour insulter à l'Aigle expirante des Césars.

Valentinien III, qui n'avoit que six ans quand il succéda à son oncle Honorius, n'apportoit pas les qualités propres à soutenir, en des conjonctures si difficiles, l'Empire chancelant. Il étoit fils de la Princesse Placidie sœur du dernier Empereur, & de Constance honoré de la pourpre, qu'il avoit méritée en défaisant le Tyran Constantin, & que la mort lui avoit enlevée au bout de six mois. Comme Placidie, peu avant la mort d'Honorius, avoit été obligée de se réfugier à C. P. avec son fils, à cause de ses intelligences en Occident avec les ennemis de l'Empire; le Primicier des Notaires; c'est-à-dire, le premier Secrétaire d'Etat, profita de cet éloignement pour s'arroger la souveraine puissance. Il se fit proclamer Empereur à Ravenne, où il se soutint un an & demi. Jean (c'étoit le nom de cet ambitieux Secrétaire) soutenu en Italie par Castin Maître de la Milice, voulut aussi se faire couronner en Afrique. Le Comte Boniface y com-

mandoit. Il étoit alors grand ami du saint Evêque d'Hippone ; il se signaloit par une piété digne de cette liaison ; & conséquemment par une grande fidélité à son Prince & à tous ses devoirs. Il avoit d'ailleurs en aversion l'arrogante fierté de Castin , & des sujets particuliers de mécontentement contre lui. Il se déclara courageusement pour Placidie , & fit reconnoître Valentinien. Théodose soutint le parti du jeune Empereur son cousin-germain , & envoya une armée à son secours.

L'usurpateur avoit appelé ces troupes innombrables de Barbares qui de tous côtés menaçoient l'Empire ; & il ne paroïssoit pas naturellement possible de résister à tant d'ennemis. Mais le bras du Tout-puissant protégeoit les Fidèles , qui triomphèrent par le concours d'une multitude d'incidens , trop singuliers & survenus trop à propos , pour n'être pas les effets marqués d'une Providence particulière. Jean fut défait , surpris & massacré dans Ravenne. Pour grossir son la il avoit favorisé tous les en-Valentinien Religion : mais si-tôt on du pouvoir vainqueur fut en Placidie sous son nom ; suprême , ou pl-villes tous les hérétiques on banni

& les schismatiques, & l'on confirma les privilèges de l'Eglise, spécialement celui qu'avoient les clers, de n'être pas poursuivis, sans distinction de cause, devant les tribunaux séculiers.

Aug. Ep.
209. al
261.

Quand le calme fut rétabli en Occident, on vit porter d'Afrique à Rome une cause, encore célèbre aujourd'hui par ses suites, ou par la diversité de sentimens & de réflexions, auxquels elle a donné lieu. C'est l'appel d'Antoine, Evêque de Fussale, au Saint Siège. Fussale étoit une petite ville à l'extrémité du diocèse d'Hippone, toute peuplée autrefois de schismatiques, ainsi que son territoire; mais que Saint Augustin, à force de périls, de travaux & de prières, avoit réussi à ramener au sein de l'unité. Comme elle étoit à plus de treize lieues de distance d'Hippone, [grande étendue en ces temps anciens pour un diocèse] & qu'elle avoit besoin d'une vigilance & d'une application toute particulière; il y fit ordonner, par le Patriarche de Numidie, Antoine dont nous venons de parler, & qui étoit capable de bien remplir ce service, un grand monastère. Mais les plus grands ne sont pas à l'abri des tentatives, dont

un bon cœur est la source. Antoine encore trop jeune, & passant du degré de simple Lecteur à celui d'Evêque, fit bientôt voir qu'il manquoit de cette solidité de vertu long-temps éprouvée, qui est requise pour l'épiscopat. Il se conduisit si mal, exerça une domination si insupportable, se rendit coupable de tant d'injustices, de violences, d'exactions même; qu'il fut dénoncé par son peuple aux évêques de la province; & loin d'être soutenu par S. Augustin, cet ancien patron se montra le plus zélé d'entre eux pour la réparation d'un mal que la délicatesse de sa conscience lui reprochoit. Le jeune Evêque fut déposé; mais avec ménagement, & à condition qu'on ne lui ôteroit que l'administration de son Eglise qui ne pouvoit plus le souffrir, & non le rang ni le titre d'Evêque.

Antoine se soumit, ou feignit de se soumettre. Mais ayant trouvé moyen de gagner son Primat, & d'en obtenir des lettres de recommandation pour le Pape Boniface qui vivoit encore, il appela au Saint Siège. Le Souverain Pontife le renvoya en Afrique, avec des lettres pour le faire rétablir; supposé néanmoins, (& la cause en étoit expresse) supposé qu'il eût fidèlement exposé les faits. Les choses

en étoient là , à la mort de Boniface. Célestin lui ayant succédé , S. Augustin le pria de surseoir à la poursuite de cette affaire. Pour montrer que les lettres apostoliques de Boniface avoient été surprises contre la vérité des faits , il envoya tous les actes de la procédure.

Aux preuves des moyens , il joignit une justification directe de la sentence des Africains , que le coupable représentoit comme absurde & contradictoire. J'ai dû , disoit Antoine , ou conserver mon siège , ou être absolument déposé de l'épiscopat ; & la sentence rendue contre moi se contredit elle-même : sur quoi S. Augustin fait sentir que le jugement qui punit un Evêque , peut être équitable & sage , sans aller jusqu'à la déposition. Ses paroles sont remarquables , & prouvent clairement que l'usage de recourir à Rome , n'étoit pas nouveau , pour le cas dont il s'agissoit. J'aurois à citer , dit-il , une infinité de sentences , ou rendues , ou confirmées par le Siège Apostolique : mais pour ne pas rappeler ce qui est trop éloigné de notre âge , je me bornerai aux exemples récents. Outre Priscus & Victor , Evêques dans la province Césarienne , déchus , sans perdre leurs Eglises , du droit d'obtenir la Primatie à leur tour suivant l'usage ; Lau-

rent, de la même province, se trouve précisément dans le cas d'Antoine, ayant été privé de son Siège, sans être déposé de l'épiscopat; & ces sentences, ajoutoit-il, ont été confirmées par le Siège Apostolique.

En parlant ailleurs de l'affaire de Célicien de Carthage avec les Donatistes, il dit que cet Evêque auroit pu mépriser la conspiration de cette multitude d'ennemis, étant en communion avec l'Eglise Romaine où il étoit prêt à plaider sa cause, si ses ennemis eussent tenté de le faire priver de cette communion. Mais la conduite du S. Evêque d'Hippone, dans la seule affaire d'Antoine de Fussale, prouve clairement sa déférence & son respect à l'égard du Siège Apostolique, même en cas d'appel, au moins pour la déposition des Evêques, puisqu'il suivit lui-même celui d'Antoine. Il ne combattoit point le droit d'appeler à Rome, pris en soi: mais il se plaignoit de l'étendue extraordinaire & dangereuse qu'on paroïssoit lui donner, & il s'opposoit principalement aux abus qui se commettoient quelquefois dans l'exécution.

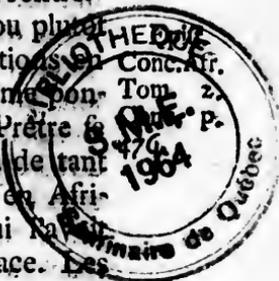
C'est ce qui paroît par sa lettre au Pape Célestin. Je vous conjure, lui dit-il, par la mémoire de S. Pierre, qui avertit

les Prélats de ne pas user d'une domination violente à l'égard de leurs frères; je vous conjure par le sang de J. C. d'empêcher qu'un Pasteur coupable & légitimement déposé, ne soit rétabli dans son siège, & sur-tout qu'il ne le soit de la manière qu'il en menace le pauvre peuple de Fuffale; c'est-à-dire, à main armée & par le bras séculier. Délivrez les infortunés Fuffaliens de la frayeur où ils gémissent; & qu'il ne soit pas dit, qu'étant rentrés dans le sein de l'unité, ils sont plus maltraités par un Evêque, Catholique comme eux, qu'ils ne l'ont été autrefois dans leur schisme, par la rigueur des loix impériales. Ayez pitié de moi-même & de ma vieillesse. Car je m'en déclare à Votre Sainteté, dans l'amertume de mon ame: je me propose de quitter l'épiscopat, & de ne plus m'occuper qu'à pleurer ma faute, si je vois périr à la fois, & les brebis, & le pasteur que mon imprudence leur a donné.

Nous n'avons pas la réponse de S. Célestin: mais on tient pour indubitable, qu'il épargna ce chagrin à celui des évêques qu'il honora le plus. C'est ce Pontife qui a donné aux écrits d'Augustin ce haut point d'autorité & de considération où ils sont dans l'Eglise. Il est sur

que cet illustre Docteur ne continua pas seulement à gouverner son Eglise d'Hippone, mais qu'il régissoit encore, sur la fin de sa vie, celle de Fussale, où par conséquent Antoine n'étoit pas rentré.

L'affaire du Prêtre Apiarius, ou plutôt à son occasion, celle des appellations en général, se renouvela sous le même Pontificat de Célestin. Ce méchant Prêtre se pourvut encore à Rome, & usa de tant d'artifices, qu'il se fit renvoyer en Afrique, avec le Légat Faustin, qui n'avoit déjà été de Zozime & de Boniface. Les Africains s'assemblerent au nombre de quinze Evêques, les Primats d'Afrique & de Numidie à leur tête; ils firent la révision de l'affaire, & confirmèrent la condamnation d'Apiarius. Faustin s'opposa seul à tous ces Prélats, avec une hauteur & une partialité révoltantes; se comportant moins en Juge, qu'en fauteur du désordre. Mais la conscience du coupable, au moment qu'on avoit moins lieu de s'y attendre, tira les juges de tout embarras, en la manière du monde la plus inespérée. Comme les Pères souhaitoient sincèrement qu'il pût se justifier, & commençoient à espérer qu'il y réussiroit, ainsi qu'ils s'en expriment dans leur lettre à Célestin; Apiarius ne pou-



vant plus résister aux remords de sa conscience, & à la crainte de la divine justice, fit la confession publique d'une multitude de crimes énormes, & se soumit au jugement qui le privoit pour toujours du ministère ecclésiastique.

Mais l'abus que le Légat avoit fait de son autorité, & le danger où il venoit d'exposer la discipline dans les Eglises d'Afrique, leur firent adresser des remontrances au Saint Siège. Elles demandèrent, entr'autres choses, & avec les plus grandes instances, que les Souverains Pontifes reçussent désormais les plaintes des particuliers avec plus de circonspection, ou qu'ils prissent moins de confiance en des mécontents suspects, & ne s'exposassent plus à infirmer des jugemens sagement portés. Voici leurs expressions : Après vous avoir rendu nos très-justes hommages, nous vous prions instamment, de ne pas écouter avec trop de facilité les Africains qui recoureront à vous, & de ne plus admettre à votre communion ceux que nous aurons excommuniés. Votre Sainteté remarquera sans peine, que telle est la définition du Concile de Nicée : que si l'on y prend cette précaution à l'égard des clercs & des laïcs, à plus forte raison le S. Con-

cile veut-il qu'elle soit observée pour les Evêques ; & qu'étant suspendus de la communion dans leur province, vous ne les y rétablissiez pas précipitamment, ou mal-à-propos.

Ainsi s'exprimoient les prélats d'Afrique, après avoir consulté les exemplaires authentiques & incontestables d'un Concile si révééré de part & d'autre. Ils ne demandoient pas la suppression des appels en général, & ils ne rejetoient pas tous les jugemens de Rome : mais ils requéroient avec force, qu'on y eut plus de ménagement pour la juridiction immédiate, & qu'on ne les étendit point aux affaires sans nombre des simples prêtres, à des cas nuisibles à la discipline & à la probité même ; tels par exemple que les appels des sentences rendues par des juges qu'auroient choisis les accusés : demande qui fait une nouvelle preuve de leur soumission, quant au fond du droit. Ce qu'ils ajoutent, que les affaires doivent se juger où elles ont commencé, à cause de la difficulté de les suivre au delà des mers ; & la répugnance qu'ils témoignent à recevoir ces exécuteurs qui ressentoient la domination séculière, confirment la même chose. Le principal différend rouloit enfin sur la manière de

procéder, & non sur l'autorité du Saint Siège qui étoit consignée dans les canons, & qu'ils ne cessèrent jamais de révéler.

Nous n'avons pas la réponse du Pape Célestin aux plaintes des Evêques d'Afrique; mais on voit par les évènements postérieurs, que les appels ne furent ni abolis, ni interrompus, même quant à la méthode d'envoyer des juges sur les lieux. On remédia à l'abus; c'est-à-dire, à la dureté tyrannique des Clercs Exécuteurs, qui autorisés par les puissances temporelles à faire exécuter les jugemens ecclésiastiques, affectoient quelquefois la hauteur d'une domination séculière. Pour ce qui est des canons cités comme de Nicée, & qui étoient de Sardique, loin de les rejeter comme apocryphes ou dépourvus d'autorité, les Africains, bientôt mieux instruits, les mirent au rang des loix canoniques; puisqu'on les trouve, sous leur véritable nom, dans la célèbre Concordance ou collection des canons de Ferrand Diacre de Carthage, qui jouissoit de la plus haute estime dans toute l'Afrique, sur la fin du même siècle. Leurs principes mêmes choquoient si peu les Africains, que le Compilateur ne craignit pas d'intituler ainsi cette partie

de son recueil : *Du Concile Provincial à recommencer par les Légats du Pape, s'il le juge à propos.*

Jamais la communion entre l'Eglise Romaine & celle d'Afrique ne fut interrompue par ces discussions. Les hérétiques qui avancement le contraire, n'allèguent que des pièces fausses & convaincues évidemment de faux par de grossiers anachronismes. Comment par exemple ces Africains, qui assez peu de temps après furent immolés à la fureur hérétique des Vandales, auroient-ils été honorés par l'Eglise Romaine comme de saints martyrs, s'ils avoient été dans le schisme ? Rien ne prouve mieux à quel point l'esprit d'erreur peut aveugler les ennemis de l'Eglise & de la Chaire Apostolique, que de les entendre triompher sur ce fait d'Apiarius, comme sur l'écueil où s'est brisée sans ressource la Primauté Romaine & le dogme de son unité. Pour sentir combien en cela ils s'écartent des règles du raisonnement & du bon sens même, il suffit d'observer qu'il n'étoit question que de la condamnation des personnes, & de toute autre matière que celle de la foi. Si le Clergé d'Afrique a statué ensuite, que quiconque s'y croit lésé, peut appeler au concile de la pro-

vin, ou même au concile universel ; outre qu'il ne s'agissoit plus de jugemens apostoliques, & moins encore de jugemens dogmatiques, on fait d'ailleurs que le nom de concile universel ou plénier, dans le style de ces Pères qui n'a pas échappé au P. Alexandre, ne signifioit que le concile national de l'Afrique.

Nous ne lisons rien dans S. Augustin, l'oracle de son siècle & particulièrement de l'Afrique, qui n'annonce la plus religieuse & la plus inaltérable harmonie entre cette partie du monde chrétien & le Siège Apostolique. Par-tout il parle de l'Eglise Romaine, avec le respect & la tendresse d'un fils pour sa mère ; & telle étoit la base des éminentes vertus dont il fournissoit des exemples dans tous les genres. Tout occupé qu'il étoit des travaux de la composition & de l'instruction publique, de toutes les œuvres qui concernoient l'édification du corps mystique de J. C. il trouvoit encore du temps pour les exercices particuliers de la charité, de la bienfaisance, de l'hospitalité, des arbitrages & de la conciliation entre les Fidèles de tout état, & les personnes même de toute religion.

La réputation de sa sainteté, autant que celle de ses lumières, avoit pénétré

dans tous les coins du monde. Deux personnes de Césarée en Cappadoce, Paul & Palladie frère & sœur, virent en songe un vieillard vénérable, & furent avertis que c'étoit l'Evêque d'Hippone en Afrique, où ils devoient chercher la guérison d'une maladie aussi affligeante que le principe en étoit singulier. Depuis quelques années, ils éprouvoient dans tous leurs membres un affreux tremblement, que les remèdes les plus dispendieux & de longs voyages n'avoient pu calmer. Partout ils étalèrent leur malheur; mais sans trouver de soulagement. Ils arrivèrent à Hippone, aux approches de Pâque, & commencèrent à fréquenter l'église où l'on avoit apporté l'année précédente les reliques si fameuses du Martyr S. Etienne. Ils s'y rendoient chaque jour, & la singularité de leur état qui fut bientôt connu de tout le monde, attiroit à leur suite une infinité de personnes.

La matinée de Pâque, le concours étant beaucoup plus grand encore qu'à l'ordinaire, Paul, après avoir prié devant les reliques, se jeta tout-à-coup par terre, & y demeura comme endormi; mais tranquille & sans trembler, quoique son tremblement ne le quittât jamais, même durant le sommeil. On ne savoit que

De Civitate Dei
L. xxii.
c. 9.

craindre ou qu'espérer de cette espèce de léthargie, quand il se releva sans aucune agitation, & guéri parfaitement. On le conduisit au lieu où le vénérable Prélat assis attendoit le moment de célébrer les saints mystères. Paul se jeta aux genoux du Saint qui le releva & l'embrassa; toute l'église retentissant de cris de joie, & des louanges du Seigneur. Quand on eut fait silence, le service divin commença; & le moment du sermon étant venu, l'éloquent Evêque prenant occasion des circonstances: Souvent, dit-il, on nous lit le récit des miracles du glorieux Martyr S. Etienne; mais la vue de ce jeune homme est la meilleure de toutes les lectures. Il ne faut point d'autre livre que son visage qui vous est parfaitement connu, depuis le temps que vous compatissez à une affliction, dont la guérison soudaine nous ravit de joie. Je vous laisse à vos réflexions & aux doux sentimens que produit dans vos âmes l'éloquence muette du Tout-puissant, qui s'explique assez par ce prodige. Vous me le pardonnerez d'autant plus aisément, que vous savez mon âge & connoissez ma foiblesse. S. Augustin avoit soixante-dix ans, & n'avoit pas mangé la veille de toute la journée, selon l'usage observé le Samedi-Saint; quoique le bap-

tême solennel & tant d'autres cérémonies rendissent l'office extraordinairement pénible.

Après le service, il emmena Paul dîner avec lui, & lui fit raconter son histoire. Je suis né, dit Paul, d'une famille nombreuse, mais encore plus malheureuse pour n'avoir pas fait assez de cas du précepte, auquel la félicité de la vie étoit attachée dans l'ancienne loi. De dix enfans que nous étions, sept garçons & trois filles, je suis le sixième, & ma sœur Palladie me suit immédiatement. Comme nous étions encore dans la maison paternelle, notre frère aîné manqua sacrilègement à notre mère, & porta l'impiété jusqu'à la frapper. Quoique nous fussions tous présens, nous le souffrîmes, sans dire un seul mot pour le désapprouver. Outrée de douleur & d'indignation, cette mère au désespoir court au temple du Seigneur, où, prosternée devant les fonts baptismaux, sur lesquels elle tenoit la main étendue: Dieu terrible, s'écria-t-elle, les cheveux épars & le sein découvert, Dieu vengeur de la nature outragée, frappe toi-même les enfans dénaturés que ce sein a conçus; & qu'errans par le monde, ils éprouvent un châtement qui porte par-tout l'épouvante & l'horreur.

A l'instant, notre aîné fut saisi d'un tremblement semblable au mien : dans le cours de l'année, tous mes frères & sœurs furent atteints du même mal, suivant l'ordre de leur naissance. Aucun n'échappa à la malédiction trop efficace d'une mère désespérée, qui ne pouvant soutenir les reproches de tout le monde, encore moins ceux de sa conscience, tourna sa vengeance contre elle-même, & se pendit de ses propres mains. Nous tous, race maudite & chargée de l'exécration publique nous abandonnâmes notre patrie, & nous nous dispersâmes de toute part, pour cacher, s'il étoit possible, notre crime & nous approcher. Le second de nos frères a recouvré la santé à Ravenne, auprès des reliques du Martyr saint Laurent. Pour moi, après avoir erré en mille endroits divers, un personnage vénérable par sa douceur grave, son air auguste, ses cheveux blancs, & tel absolument que je vous vois ici, Pontife du Seigneur, m'apparut & me dit que je serois guéri dans trois mois. Votre Sainteté apparut de même à ma sœur; & ces apparitions nous furent souvent réitérées depuis, dans les différens endroits de notre route. Nous sommes donc arrivés pleins de la confiance dont je viens de retirer le fruit.

Le Sainr Evêque fit dresser un procès-verbal de ce récit & de tout l'ordre du miracle, qu'on promit de lire au peuple deux jours après. Ainsi le mardi de Pâque, pour rendre la cérémonie plus intéressante, on fit monter sur les degrés de la chaire à prêcher, Paul parfaitement guéri, & Palladie sa sœur toujours agitée de son tremblement. L'Evêque étoit déjà dans la chaire, d'où il faisoit lire l'histoire de la guérison de Paul. La lecture finie, le frère & la sœur allèrent prier auprès des reliques; & l'Evêque prêcha, d'abord sur le respect que les enfans doivent à leurs parens, & sur la modération des parens envers leurs enfans; ensuite il s'étendit sur les miracles de S. Etienne. Tout-à-coup il s'éleva de grandes acclamations du lieu où reposoient les reliques: grâces à Dieu, louanges à J. C. s'écrioit-on avec tant de force, que le saint Orateur ne pouvoit plus se faire entendre. C'étoit Palladie qui venoit d'être guérie en la même manière que son frère, & qu'on amena aussi-tôt vers S. Augustin qui rapporte ce miracle, comme en ayant été témoin oculaire. Il cite une multitude étonnante d'autres prodiges arrivés à Hippone dans le cours de deux ans.

Cependant ses forces déclinoient avec les années ; & son zèle , quoique toujours le même , ne pouvoit plus suffire à tout. Il avoit d'ailleurs un dessein qui demandoit beaucoup de loisir & de liberté d'esprit , & conséquemment beaucoup moins d'occupations & de sollicitudes , que les fonctions de l'épiscopat , conçues à sa manière , ne lui en laissoient. Depuis plusieurs années , il se proposoit de réviser & censurer lui-même ses écrits , & de montrer ainsi à l'univers , qu'il ne faisoit point d'acception de sa propre personne ; comme il s'en exprime en écrivant au Tribun Marcellin. Mais présentant qu'il ne pourroit exécuter un projet si utile , tandis qu'il porteroit tout le faix de l'épiscopat , il vouloit se donner un coadjuteur. Tout récemment il venoit d'en voir un exemple dans l'Eglise de Milève , où on l'avoit appelé à la mort de l'Evêque Sévère de pieuse mémoire , qui pour prévenir les brigues & les troubles , avoit désigné son successeur avant de mourir. Mais Sévère avoit manqué de faire agréer son choix au peuple , dont il avoit cru l'approbation inutile , après celle du clergé : ce qui occasionna des difficultés que S. Augustin réussit à faire lever , mais qu'il voulut prévenir , pour la coadjutorerie d'Hippone.

Ayant donc rassemblé tout-à-la fois son Epist. 215
 peuple & son clergé : Nous sommes tous al. 10.
 mortels ; mes frères , leur dit-il ; mais si
 dans la jeunesse on peut mourir bientôt ,
 dans la vieillesse on ne sauroit long-
 temps vivre. L'espérance même dont se
 repaissent les différens âges de la vie ,
 toute incertaine qu'elle est , nous manque
 à l'âge où nous sommes. Que je suis dif-
 férent de ce que j'étois en arrivant dans
 cette ville , qui m'est trop chère pour
 n'en point écarter les trames & les divi-
 sions , si fréquentes à la mort des Evé-
 ques ! Afin donc que personne n'ait le
 moindre sujet de plainte , je déclare en
 présence de vous tous ma volonté qui
 est conforme (au moins me le persuadé-je) à celle de Dieu ; & je vous de-
 mande Héraclius pour mon successeur.
 Toute l'assemblée applaudit , en s'écriant :
 Dieu soit glorifié ! Vive Augustin ! Nous
 approuvons le choix de notre Pasteur &
 de notre Père. Quand on eut fait silence ,
 S. Augustin reprit la parole , & dit : Je
 ne m'étendrai pas sur les louanges d'Hé-
 raclius ; j'estime son mérite , & j'épargne
 sa modestie. Il suffit que vous le révéri-
 euz , & que nous soyons d'accord. Les
 notaires de l'Eglise , comme vous le
 voyez , prennent acte de mes proposi-

tions & de votre consentement ; parce que nous voulons donner à cette affaire toute la stabilité qu'elle peut avoir devant les hommes. Que le Tout-puissant confirme l'œuvre qu'il nous a fait commencer ! Les acclamations recommencerent plus vivement que la première fois , & l'on donna les marques les moins équivoques d'une approbation unanime. Après quoi néanmoins le S. Evêque dit qu'il ne vouloit pas qu'Héraclius fut coadjuteur d'Augustin , en la manière qu'Augustin l'avoit été de Valère.

Les anciens, poursuivit-il, savent qu'on me conféra le caractère épiscopal , du vivant de l'Evêque Valère , & que nous fûmes deux Evêques à la fois sur le même Siège : ce que ni lui ni moi ne savions pas avoir été défendu par le Concile de Nicée. Je ne veux pas qu'on reprenne dans mon fils ce qui étoit reprehensible en moi. Il se contentera du caractère sacerdotal , jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de me retirer du monde , & de le faire ordonner Evêque ; Mais vous savez le peu de loisir qui me reste , après les charges que m'ont imposées deux Conciles. Trouvez bon que je me décharge du poids de mes occupations ordinaires sur le Prêtre Héraclius qui est dans la vigueur

gueur de l'âge. Qu'on s'adresse à lui, au lieu de venir à moi. Quand il aura besoin de mes conseils, je ne les lui refuserai pas. Expliquez-vous spécialement sur cet article ; & si vous y donnez votre consentement, témoignez-le au moins par acclamation. On cria qu'on s'en rapportoit à sa sagesse & à sa bonté paternelle, & on le bénit mille fois. Pour attirer aussi les bénédictions du Ciel, on termina la cérémonie par le saint Sacrifice. Malgré toutes ces sages dispositions, le saint Docteur ne put s'occuper sans interruption de la révision de ses ouvrages ; & ses Rétractations furent encore deux ans à paroître.

Cet oracle du monde chrétien étoit obligé de répondre sans fin à toutes sortes de consultations. Deux moines Africains du monastère d'Adrumet, étant venus à Uzale, y trouverent sa lettre à Sixte, & en tirèrent une copie qu'ils réportèrent à leur monastère. A la première lecture qu'en firent leurs confrères, cinq ou six d'entr'eux, prenant mal le sens de l'Auteur, prétendirent qu'il détruisoit le libre-arbitre. Quelques autres tenterent vainement de leur faire entendre raison. Les esprits s'échauffèrent, le trouble se mit dans la Communauté ;

Ep. 214.
al 46.

deux des plus ardens résolurent d'aller trouver Augustin , pour le faire expliquer lui-même ; & l'Abbé fut contraint d'y consentir, de peur d'un plus grand trouble. Ils vinrent en effet, & parlerent avec assez de chaleur. Mais le saint Docteur ne voyant dans leur enthousiasme & leur erreur qu'une crainte excessive de l'erreur même, il eut pitié de leur simplicité & de leur foiblesse, les traita avec beaucoup de douceur & d'honnêteté, les retint long-temps auprès de lui, & leur expliqua à fond la doctrine catholique, touchant la liberté de l'homme & la grace intérieure de J. C. Il leur donna même une lettre sur les mêmes objets pour Valentin leur Abbé & tout son monastère, afin d'étouffer dans leur principe les moindres germes de l'erreur. Il connoissoit les stratagèmes du père du mensonge, & l'inclination artificieuse de ses émissaires à s'insinuer dans les communautés les plus ferventes.

Ce ne fut point encore assez pour son zèle: il composa exprès un nouvel ouvrage, intitulé *De la Grace & du Libre-Arbitre*, qu'il adressa à Valentin & à ses moines. Comme le but de cet ouvrage étoit de dissiper les préventions de ceux qui ne peuvent accorder la grace avec

la liberté, il rassembla les meilleures preuves de ces deux points de foi. D'abord, par les Saintes Ecritures qui sont pleines de préceptes & de promesses, il établit le libre-arbitre; c'est-à-dire, un pouvoir véritable, exempt non-seulement de contrainte, mais encore de nécessité, capable de se déterminer par un choix qui lui est propre; & non pas une faculté passive, uniquement propre à être entraînée par le poids d'une force étrangère. Il n'est ici question que de l'état présent de la nature: la chose est visible par tout ce que suppose l'Auteur, principalement l'ignorance & la concupiscence qui ne conviennent qu'à la nature corrompue. En un mot, les preuves du libre-arbitre sont si frappantes, poursuit le saint Docteur, qu'il est à craindre, en les voyant, qu'on ne mette sa confiance en soi-même, comme font les Pélagiens. C'est pourquoi il faut joindre à cette considération celle d'une grace purement gratuite, sans laquelle on ne peut rien faire de bon pour le salut, & qui est la source de tout notre mérite.

Il cite à ce sujet le passage où Saint Paul dit, que ce n'étoit pas lui qui faisoit le bien, mais la grace de Dieu avec lui; & il le cite selon ce qu'on lit en-

core dans la vulgate, *la grace de Dieu avec moi*, & non *la grace qui est en moi*, suivant une leçon altérée, qui n'est appuyée de presqu'aucun exemplaire, & qui étoit restée dans l'obscurité qu'elle mérite jusqu'au temps des dernières erreurs. Le Docteur de la grace prouve ensuite par le même Apôtre, que dans l'affaire du salut, tout est l'effet de cette grace, les bonnes pensées, les pieuses affections, la force pour combattre & les victoires qu'on remporte, la persévérance, la foi même qu'on ne peut mériter par les œuvres. La gloire céleste, ajoute-t-il, est elle-même une grace; parce qu'elle est la récompense des œuvres produites par la vertu de la grace. C'est en ce sens que le S. Docteur entend ce que dit l'Evangile, qu'on accorde une grace pour une grace. Il explique comment Dieu donne ce qu'il commande; c'est-à-dire, en donnant son secours à celui à qui il commande l'action. Il opère en nous, dit-il encore, afin que nous voulions: mais lorsque nous voulons, & que nous voulons de telle sorte que nous agissions, alors il coopère avec nous. Pour le mal, ce n'est pas en nous inclinant au péché qu'il agit sur nos cœurs, mais précisément en nous laissant pécher;

de manière qu'il n'endurcit l'homme, qu'en permettant qu'on le séduise ou qu'il s'endurcisse.

Les Pélagiens attribuant le nom de grace à la loi, l'exaltoient extraordinairement, & la représentoient comme un secours suffisant pour la pratique de la vertu. C'est pourquoi S. Augustin la réduisant à sa juste valeur, dit non-seulement qu'elle n'est point la grace, mais que la loi sans la grace, est la lettre qui tue. On useroit d'une étrange dialectique, en inférant de-là que le Saint Docteur donnoit l'ancienne loi pour mauvaise. Il raisonne, en ce point, touchant l'enseignement de la loi nouvelle, comme sur l'ancienne loi, ainsi qu'il le falloit pour procéder d'une manière conséquente, & anéantir la prétention des hérétiques; & c'est aux deux loix indifféremment qu'il applique le passage, *la lettre tue*. Ce qu'il dit encore de la charité & de la crainte, n'a besoin que d'être rendu fidèlement, pour faire tomber les interprétations dangereuses. Il n'y parle point seulement de la charité proprement dite; mais il comprend sous ce nom toute espèce de bonne volonté, toute affection inspirée pour notre salut, & jusqu'à du cœur pour nos vrais biens, & jusqu'à

la crainte des châtimens éternels, qui nous détourne du péché: crainte bien différente, selon le S. Docteur, de la crainte du monde, à laquelle il attribue la chute de S. Pierre; mais qui est plutôt un don de la grâce, pour repousser les attraits de la séduction & les assauts de la concupiscence.

S. Augustin fit partir son livre, avec une seconde lettre pour l'Abbé d'Adrumet; & Valentin lui renvoya ses témoignages de reconnoissance par le même Religieux qui avoit apporté en premier lieu la lettre adressée à Sixte. Le Saint apprit avec joie le rétablissement de la paix dans le monastère; mais il fut en même temps, que quelques-uns tiroient de ses bons principes des conséquences pernicieuses, tout opposées aux premières. Si la grâce est nécessaire pour observer les commandemens, disoit-on, nos supérieurs doivent se contenter de nous instruire & de prier pour nous, sans nous corriger, quand nous nous écartons du devoir. A ces nouvelles difficultés, le

II Re-
tract. c. ult.

San-
dit par un nouvel Ouvrage,
qu'il intitula *De la Correction & de la*
Grace, & qu'il adressa de nouveau à
l'Abbé & aux moines d'Adrumet.

Sans accuser personne, ne put s'em-

pêcher de ressentir de l'émotion, .. la vue de quelques ignorans, peu satisfaits des attentions & des raisonnemens qui auroient gagné les savans du premier ordre. Il ne lui échappa cependant aucune personnalité, aucune expression dure & mortifiante; mais il les accabla de raisons fortes, & il usa de termes qui rendissent toute l'énergie des pensées. Sur la fin de ce dernier ouvrage, il renvoie ses lecteurs au traité de la Grace & du Libre-arbitre, qui doit en être regardé comme la clef ou l'introduction, dans plusieurs articles.

La justice de la correction que soutient ici le Défenseur de la saine doctrine, pourroit seule établir la suffisance des graces accordées pour éviter le mal & pratiquer la vertu. On ne corrige pas, dit-il, les seuls prédestinés; & il est évident qu'on ne corrige aucune personne, pour les cas où elle a été munie de graces suivies de l'effet. On peut donc éviter le péché, sans ces sortes de graces. Il ajoute que la grace qui nous rend le bien tellement possible, que nous soyons dignes de correction en l'omettant, ne nous le rend pas pour cela nécessaire. Un des principaux avantages que S. Augustin trouve dans la correc-

tion, c'est qu'elle fait recourir à la prière, par laquelle on obtient la grace de l'action: d'où il conclut que les supérieurs ont toujours droit de reprendre ceux qui se conduisent mal, ou qui s'étant bien conduits, manquent de persévérance; puisque c'est par leur propre volonté qu'ils n'ont pas persévéré. Ils l'auroient fait, s'ils l'eussent voulu, ajoute le saint Docteur en termes exprès: marquant ainsi dans le pécheur un pouvoir véritable de vouloir ou de ne vouloir pas. Il ne s'exprime pas en d'autres termes, touchant le principe de la chute des Anges & de notre premier père dans l'état d'innocence. Ainsi le Docteur de la grace reconnoit-il dans cet état & dans celui où nous sommes, une même espèce de pouvoir, quant au fond & à l'essence; quoique notre foiblesse ait besoin de bien plus puissans secours. Un Auteur justement renommé pour son exactitude, remarque à ce sujet, que la distinction entre la grace de la nature innocente & celle de la nature corrompue, a excité de grandes disputes parmi les Théologiens: mais loin de prétendre par-là mettre de niveau les docteurs des Ecoles Catholiques avec les défenseurs des nouveautés prosrites, il s'appe au même endroit

tous les principes des dernières erreurs.

S. Augustin dit encore que Dieu nous fait peuvérer invinciblement, ou d'une manière insurmontable : expression qui, prise à la lettre, détruiroit l'activité de l'ame, & anéantiroit le libre-arbitre. Mais il s'explique lui-même en mille endroits différens; & il ne prétend exprimer ici qu'une grace qui opère infailliblement notre persévérance, & qui, par notre fidélité à y répondre, nous rend insurmontables à toutes les attaques des ennemis du salut. Quelque usage qu'on fasse de la grace, ajoute-t-il, la volonté du Seigneur n'est jamais vaincue; parce que, si les pécheurs ne font pas ce qu'il veut, il dispose, comme il le veut, de leur sort, en glorifiant sa justice sur ceux qui ont refusé de glorifier sa miséricorde.

Après ces ouvrages que le besoin présent demandoit, S. Augustin reprit avec une nouvelle ardeur celui des Rétractations, qui ne tarda plus à paroître en deux livres. Le premier contient la révision des écrits composés depuis sa conversion jusqu'à son épiscopat; & le second s'étend à tout ce qu'il écrivit depuis le commencement de son épiscopat jusqu'au temps où il fit cette revue: c'est-à-dire, qu'il suivit l'ordre des temps, en

commençant par ses trois livres contre les Académiciens, & en finissant à celui de la Correction & de la Grace. Il compte quatre-vingt-treize ouvrages différens, en deux cent trente-deux livres, dans lesquels il marque jusqu'aux expressions qui lui sembloient repréhensibles : il justifie aussi ce qu'on y avoit censuré mal-à-propos. Il restoit ses Lettres & ses Sermons; & il entreprit tout de suite la révision des Lettres, qu'il n'eut pas le temps de finir.

Ep. 225
& 226.

On ne cessoit de le consulter de toute part. Deux laïcs fort instruits & fort pieux, nommés Hilaire & Prosper, lui communiquèrent les objections que faisoient les demi-Pélagiens contre ses principes. Hilaire, différent du S. Evêque d'Arles du même nom & du même temps, étoit très-versé dans la connoissance des affaires de la Gaule, & de la Provence en particulier; & il avoit avec le grand Evêque d'Hippone des relations qui font l'éloge de sa piété & de sa capacité. Prosper, honoré comme Saint par l'Eglise, vivoit alors à Riez; & quoique simple laïc, littérateur & poète élégant, il n'en étoit pas moins habile dans les sciences ecclésiastiques, & n'avoit pas moins de zèle pour la saine doctrine.

Ils écrivirent l'un & l'autre de concert à S. Augustin, & lui proposerent les difficultés des demi-Pélagiens, pour l'engager à extirper jusqu'aux derniers restes des erreurs courantes. Ils lui apprennoient qu'à Marseille & en d'autres endroits des Gaules, plusieurs personnes, & même de grands serviteurs de Dieu attribuoient au libre-arbitre, tant la foi, que les premiers efforts de l'homme relatifs au salut; qu'ils établissoient la cause de notre prédestination sur la prévision de nos bonnes œuvres futures; que par rapport aux enfans, ils prétendoient que, si les uns parvenoient au baptême, & les autres mourroient sans l'avoir reçu, c'étoit à cause des œuvres bonnes ou mauvaises qu'ils auroient faites, s'ils avoient vécu, & que Dieu connoissoit de toute éternité par sa prescience. L'erreur fondamentale de ces Pélagiens mitigés consistoit dans la fausse persuasion, que le commencement du salut vient de l'homme; c'est-à-dire, qu'on peut par les seules forces du libre-arbitre croire & désirer les biens éternels, & que par les premiers efforts de la volonté, on obtient les grâces intérieures. La grace proposée à tout le monde [disoient-ils formellement, comme le marquent les lettres de Prosper & d'Hilaire] doit,

ainsi que la vocation gratuite, s'entendre du baptême & de l'invitation générale faite par l'Évangile.

S. Augustin répondit aux objections proposées, par deux livres intitulés aujourd'hui séparément : *De la Prédestination des Saints, & du Don de la Persévérance*; mais qui ne font qu'un seul & même ouvrage, dont tout le contenu ne portoit autrefois que le premier de ces deux titres. Le dessein de la première partie est de montrer, que non-seulement l'accroissement, mais encore le commencement de la foi est un don de Dieu; qu'ainsi la prédestination ne peut être fondée sur nos mérites, & ne vient de nous en aucune manière. Il est, dit-il, au choix de la volonté humaine, de croire ou de ne pas croire; mais c'est Dieu qui prépare la volonté. Les plus grandes grâces pourroient n'avoir pas leur effet; mais elles l'ont toujours infailliblement: sans elles, & avec des grâces communes, il est impossible de surmonter toutes les difficultés, & on ne les surmonte pas en effet; mais on peut toujours prier, & par la prière obtenir des secours plus abondans, qui animent & soutiennent notre foiblesse. Dieu tourne nos volontés comme il veut, & où il veut; parce

qu'il donne, selon qu'il lui plaît, les graces dont l'effet est infallible. Le livre de la Prédestination des Saints prouve que Dieu ne nous a pas choisis pour avoir prévu que nous serions saints, ou que nous croirions; mais afin que nous crussions & que nous fussions saints : c'est-à-dire, que les mérites naturels prévus ne sont pas la raison pour laquelle Dieu destine sa grace; mais qu'il destine sa grace, comme la cause des mérites surnaturels. Pour anéantir en même temps la prédestination des demi-Pélagiens, & celle des Pélagiens rigoureux, il fait voir que le commencement même de la foi vient de Dieu.

Dans le livre du Don de la Persévérance, le but de l'Auteur est de montrer que la persévérance dans le bien jusqu'à la fin de la vie, est un don de Dieu. Les Sémi-Pélagiens faisoient dire au Docteur de la Grace, que ceux qui n'avoient pas reçu la persévérance, ne pouvoient pas persévérer; comme si la persévérance finale fût quelque chose qu'on reçoit dès le commencement, & qui par la suite fit nécessairement persévérer. C'est pourquoi le Saint leur dit, que le don de persévérance n'a pas été reçu, jusqu'à ce qu'on ait achevé de persévérer. Il ajoute

pour la même raison, qu'on demande la persévérance qu'on n'a pas encore, & qu'on la peut mériter en suppliant; comme on peut s'en priver en s'endurcissant par le péché: c'est-à-dire, que dans l'état présent de la nature corrompue, il est impossible de persévérer sans des secours extraordinaires, sans une providence spéciale; mais qu'on peut obtenir l'un & l'autre par ses prières, comme on s'en rend indigne par sa faute. Quoique ceux qui ne persévèrent point, poursuit-il, puissent persévérer, & que ceux qui persévèrent, puissent ne persévérer pas, il y a une connexion infaillible entre la prédestination & la persévérance; parce que la prédestination n'est autre chose que la prescience & la préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels tous ceux qui sont sauvés, le sont très-sûrement. Les jugemens du Seigneur n'en sont pas moins impénétrables, en ce que de deux hommes de bien, par exemple, le Tout-puissant donne la persévérance à l'un, & ne la donne point à l'autre; de deux infidèles, il appelle l'un de telle sorte qu'il embrasse la foi, & n'appelle point l'autre, ou ne l'appelle pas de manière qu'il se rende docile. On voit que dans la supposition de S. Augustin, il y a des

infidèles qui ne sont pas appelés, au moins immédiatement à la foi; mais il n'avance rien d'où l'on puisse conclure qu'ils sont privés de toutes les autres graces.

Au reste le S. Docteur a soin de déclarer, qu'en tout ce qu'il vient de dire sur la nécessité de la grace, il s'agit principalement de l'ordre surnaturel. Il ajoute avec une modestie admirable, qu'on ne doit pas suivre toutes ses opinions indistinctement & sans examen; que ses rétractations montrant qu'il ne se croit rien moins qu'infaillible dans ses premiers écrits, il pourroit de même s'être trompé dans les derniers, sur quelques articles qui ne concernent que la manière d'expliquer le dogme dont la foi n'est pas moins assurée. Qu'il étoit donc éloigné de la manière de penser de ceux qui aiment mieux croire toute l'Eglise Enseignante dans l'erreur, que d'imaginer, non que S. Augustin se soit trompé en effet [l'Eglise ne rend pas moins de justice qu'eux à l'exactitude du Docteur de la grace] mais que d'imaginer qu'ils se trompent eux-mêmes, dans la manière dont ils l'interprètent!

Entre les Solitaires de la Gaule, prévenus contre le S. Evêque d'Hippone, l'Abbé Jean Cassien étoit le plus célèbre.

Il avoit été élevé dans un monastère de Bethléem, où il se rendit recommandable par ses talens & son attachement pour S. Jean Chrysostome qui l'ordonna diacre. Il fut député pendant l'exil de ce S. Patriarche, par le clergé de Constantinople, vers le Pape Innocent qui le fit prêtre. Il étudia & pratiqua même durant quelque temps les exercices de la vie parfaite, parmi les plus fervens solitaires de l'Égypte & de la Thébaïde. Mais il fut imbu en Orient de maximes erronées, apparemment dans le commerce qu'il eut avec quelques personnes pieuses séduites par Célestius & Pélagie. Car il faut rendre justice à la multitude des Orientaux, fort opposés, comme on l'a vu, à cette hérésie; quoi qu'en ait imaginé la prévention téméraire qui dut son origine aux sectaires des derniers siècles, & qui aboutiroit à faire passer l'Église d'Orient pour Sémi-Pélagienne. Cassien erra sans obstination, & sans cesser d'être attaché de cœur à l'enseignement de l'Église; ces restes spécieux de la plus subtile des hérésies n'étant pas encore expressément condamnés, lorsqu'il les soutint.

Soit qu'il fut Gaulois, comme les critiques modernes le pensent; soit qu'il fut de Thrace ou de Scythie; ce Ceno-

bite savant & vraiment pieux choisit sa retraite dans les Gaules, après ses voyages. Il fixa sa demeure à Marseille, où il fonda deux monastères, l'un d'hommes en l'honneur de S. Pierre & de S. Victor, & l'autre de filles en l'honneur de la Sainte Vierge. Il y établit la discipline des Cénobites de l'Orient, autant qu'elle y étoit praticable; & néanmoins avec tant de succès, qu'il eut, dit-on, sous sa conduite jusqu'à cinq mille moines. Il est honoré comme un Saint dans plusieurs Eglises de Provence, spécialement dans son monastère de S. Victor de Marseille, où sa fête se célèbre avec octave le 23 Juillet.

Il rendit à la Religion un service inestimable, en composant son ouvrage fameux des Institutions Monastiques. Il le divisa en douze livres, dont les quatre premiers contiennent les pratiques des laures de l'Égypte, de la Palestine & de la Mésopotamie: mais il accommoda sagement ces observances extraordinaires au climat & au tempérament des Occidentaux. Il se fit même une règle, de ne pas rapporter les traits de vertu qui tiennent du prodige, & qu'on ne peut qu'admirer; parce qu'il n'avoit pour but que de faire imiter ses mo-

dèles. Il veut que l'habit de ses moines soit simple, sans être mal-propre, ni singulier par la forme ou la couleur: d'où l'on présume généralement, que les vêtemens des premiers Religieux ne différoient guère de ceux du peuple. A l'exemple des Solitaires de l'Egypte & de la Thébaïde, où l'Office divin & les pieux usages étoient toujours de cette noble simplicité, conforme à la règle qu'ils tenoient d'un Ange, ceux de Marseille n'avoient en commun que l'office du soir & celui de la nuit; c'est-à-dire Vêpres & Matines, excepté le Samedi & le Dimanche, qu'ils s'assembloient à l'heure de Tierce pour la communion. A Vêpres, on chantoit douze Pseaumes, & autant à Matines, où l'on ajoutoit deux leçons, l'une de l'Ancien, & l'autre du Nouveau Testament. Les Pseaumes ne se disoient pas à deux chœurs: un seul frère chantoit, & tous les autres écoutoient en silence. Après chaque Pseaume, tous faisoient une prière; & à la fin de tout l'office, le Prêtre recueillant, dit Cassien, la prière d'un chacun, faisoit au nom de tous une oraison, que nous nommons encore collecte. Les moines de la Palestine avoient, de plus qu'en Egypte, les offices de Tierce, de

Sexte & de None. L'heure de Prime étoit particulière aux Occidentaux qui l'avoient instituée depuis peu de temps, pour faire lever les frères plus matin, & les empêcher de rester dans l'inaction jusqu'à Tierce. Du reste, après les offices, on s'exerçoit beaucoup au travail; en quoi les moines des Gaules, selon Cassien, n'égalent pas les Orientaux. C'est-là, dit-il, la cause principale de ce que les monastères n'y sont pas aussi nombreux qu'en Orient. Cassien nous apprend encore, que la coutume de lire pendant le repas étoit venue de Cappadoce, sans doute des moines de Basile.

Dans les huit derniers livres des institutions, il traite des vices capitaux, au nombre desquels il compte la tristesse: défaut en effet des plus funestes dans la carrière du salut, surtout dans la retraite & les sentiers de la perfection. A l'occasion de la paresse, on traite amplement de la nécessité du travail des mains. Le douzième livre, après s'être exprimé plusieurs fois sur la grâce d'une manière très orthodoxe, ne laisse pas de montrer des sentimens tout-à-fait Pélagiens: ce qui porte à croire que ce livre fut composé, avant que la condamnation de Pélage ait été connue de l'Auteur, dans

sa juste teneur & son entier développement. A ces taches près, les Institutions de Cassien sont un excellent ouvrage qui a contribué infiniment à faire ressentir la régularité dans les anciens monastères, & qui dans tous les âges a fourni à la vie cénobitique ses meilleures observances.

S. Castor, Evêque d'Apt, qui avoit engagé Cassien à les composer, fut si content de la piété qu'elles respirent presque par-tout, qu'il le pria de mettre encore par écrit ses pieux entretiens avec les Solitaires de l'Egypte. Ce saint Prélat natif de Nimes, venoit de fonder dans sa patrie une communauté de fervens Religieux; auxquels il savoit combien ces sortes de lectures étoient profitables. Cassien commença donc aussi-tôt ses Conférences: mais quelque diligence qu'il fit, il n'acheva les dix premières qu'après la mort du S. Evêque d'Apt; ce qui les lui fit dédier à S. Léonce, Evêque de Fréjus, frère de S. Castor, & à un Abbé Hellade, qui devint aussi Evêque. Saint Honorat, Abbé de Létins, & S. Eucher qui étoit venu se ranger sous la conduite de Cassien, après avoir renoncé à tous les avantages qu'il pouvoit attendre de son illustre naissance, & plus en-

core de son mérite, le presserent par les plus puissans motifs, de ne pas s'en tenir là. Il fit, à leur prière, sept Conférences nouvelles, qu'il leur dédia; & dans la suite, il y en ajouta encore sept. Ainsi l'ouvrage entier en comprend vingt-quatre, qui toutes unissent sagement l'agréable à l'utile; mais qui demandent quelque précaution, pour être lues sans danger.

La treizième qui traite de la protection divine, est infectée de plusieurs erreurs Sémi-Pélagiennes que S. Prosper fit remarquer & réfuta fortement, peu après leur publication. Il ne fit pas seulement sentir leur opposition à la doctrine de l'Eglise; mais il convainquit l'Auteur de contradiction avec lui-même. En effet, cette conférence pose pour principe, que les bonnes pensées viennent de Dieu qui inspire le commencement de la bonne volonté; après quoi, elle ajoute & répète en plusieurs endroits, qu'il ne faut pas toujours attribuer à la grace la bonne volonté, puisqu'elle vient quelquefois des forces de la nature. Dans la dix-septième, on trouve encore des propositions erronées, mais sur d'autres matières. L'Auteur y avance & s'efforce d'y prouver par l'Écriture, que le mensonge est permis en

certaines rencontres. Il le compare à l'ellébore, qui est salutaire quand on en use dans un grand danger, & qui est très-nuisible, si le péril n'est pas réel, ou s'il n'est que médiocre.

Serm.
S. Hilar.
ap. S.
Leon,

S. Honorat à qui une partie des Conférences fut dédiée ; gouvernoit depuis long-temps avec la plus grande édification, le monastère qu'il avoit fondé dans l'isle de Lérins, à l'extrémité de la Provence. Né dans le pays de Toul, au sein des grandeurs & de l'opulence, son père avoit établi sur lui les espérances les plus vastes & les plus flatteuses. Mais Honorat renonça à toutes les vanités du siècle ; & pour garder plus sûrement sa résolution, il quitta sa patrie même, & voyagea d'abord dans la Grèce, afin de s'instruire par l'exemple, dans les pratiques de la vie parfaite. Son frère Venant qui l'avoit suivi, étant mort à Méthone dans le Péloponèse, il s'embarqua pour l'Italie, refusa les places distinguées que plusieurs grands Evêques lui offrirent, & s'établit enfin en Provence, dans le territoire de Fréjus ; par une estime particulière qu'il conçut pour le S. Evêque Léonce.

La petite îlle, ou pour mieux dire, le rocher de Lérins lui parut très-pro-

compare à
 quand on en
 , & qui est
 st pas réel,

tie des Con-
 rnoit depuis
 e édification,
 é dans l'isle
 la Provence.
 au sein des
 on père avoit
 es plus vastes
 Honorat re-
 du siècle; &
 à résolution,
 voyagea d'a-
 de s'instruire
 atiques de la
 nant qui l'a-
 éthone dans
 na pour l'Ita-
 uées que plu-
 offrirent, &
 dans le ter-
 estime parti-
 e S. Evêque

mieux dire,
 arut très-pro-

pre à se séparer entièrement du monde.
 En vain lui représenta-t-on que ce n'é-
 toit là qu'un repaire de serpens, d'une
 espèce très-vénimeuse. Sa foi s'éleva au
 dessus de toutes craintes, & ne fut pas
 confondue. Ces horribles reptiles per-
 dirent d'abord leur venin, pour lui &
 pour ses disciples, disparurent ensuite;
 & après fort peu de temps, on vit dans
 un réduit abhorré, & jusques là réputé
 inhabitable, un des plus célèbres mona-
 stères du monde chrétien. La multitude
 & les qualités éminentes de ces grands
 serviteurs de Dieu en firent long-temps
 la ressource & l'ornement principal de
 l'Eglise de France. L'on n'a plus la règle
 de Lérins; mais on fait que les moines y
 habitoient des cellules séparées, & qu'ils
 unissoient la vie érémitique avec celle des
 cenobites.

Le caractère du St. Abbé de Lérins,
 qui lui attiroit des disciples de toutes les
 parties de l'Occident, étoit une charité
 douce & affectueuse, si prévenante, si
 affable, que S. Eucher & S. Hilaire, deux
 de ces disciples, répétoient souvent, que
 si la charité vouloit se faire peindre, elle
 emprunteroit les traits d'Honorat. Ce
 furent ces vertus qui le firent demander
 avec tant d'instance pour Evêque par la

ville d'Arles, après la mort de Patrocle; mais il ne le fut que deux ans. Il gouverna son diocèse comme une famille, ainsi qu'il avoit déjà fait son monastère: il s'appliqua sur-tout à en bannir l'esprit de parti & de division. Dans le peu de temps qu'il fut dans cette place, il distribua sans réserve d'immenses trésors amassés depuis long-temps dans son église. Il crut l'obligation d'instruire si indispensable pour un évêque, qu'il voulut s'en acquitter jusqu'au lit de la mort, & ne cessa de la remplir qu'en cessant de vivre. Il étoit encore monté en chaire le jour de l'Epiphanie, environ huit jours avant sa mort qui arriva l'an 429. On croit que c'est à son zèle pour la discipline, & à ses plaintes sur divers abus qui se glissoient dans la Gaule Narbonnoise, que nous devons la décrétale du Pape S. Célestin, adressée aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne.

Celest. Le Pape s'y élève avec force contre
 Ep. 2.^e le refus de la pénitence qui se faisoit
 Tom. 2.^e encore à quelques mourans. Voici les
 Conc. expressions mêmes de ce Saint Pontife, qu'il est bon d'opposer aux principes d'un rigorisme outré qui ne peut inspirer que le désespoir.

Nous

Nous avons appris, dit-il, qu'on refusoit la pénitence à des mourans, & qu'on ne secondoit pas les vœux des pécheurs qui, aux approches de la mort, demandent ce remède, pour le soulagement de leur ame. Oui, je m'en déclare hautement, je ne regarde qu'avec horreur une impiété assez cruelle, pour désespérer de la bonté divine; comme si elle ne pouvoit secourir celui qui recourt à elle en quelque temps que ce soit, ni souffrir l'homme en péril au poids des péchés sous lesquels il désire ne pas gémir plus long-temps. Qu'est cela, je vous prie, sinon ajouter une seconde mort à la première, & par le comble de la cruauté tuer à jamais une ame, en refusant de lui rendre la vie? N'est-il pas clair, par une pareille manière de s'exprimer, que ce saint Pontife ne regarda pas ce règlement comme une pratique arbitraire & peu importante, bien moins encore la rigueur contraire comme l'usage commun de l'Eglise; & par conséquent que c'est un abus très-blâmable, en quelque cas que l'on puisse imaginer, de laisser mourir sans les secours de l'Eglise ceux qui les demandent avec les dispositions convenables? Il est visible qu'il faut expliquer par un témoignage aussi expressif

le Patrocle;
ans. Il gou-
ne famille,
monastère:
annir l'esprit
as le peu de
place, il di-
enses trésors
ans son égli-
uire si indif-
qu'il voulut
de la mort,
qu'en cessant
nté en chaire
environ huit
riva l'an 429.
zèle pour la
tes sur divers
a Gaule Nar-
ns la décrétale
flée aux évé-
Vienne & de
force contre
qui se faisoit
ns. Voici les
Saint Pontife,
aux principes
ne peut in-
N O U S

que celui-ci, ce qu'il y a d'obscur ailleurs sur le même sujet; en observant néanmoins que les semences du Novatianisme qui se répandoient dans les Gaules, peuvent avoir contribué à la chaleur que prend ici le zèle de S. Célestin.

Il condamna aussi l'innovation que quelques prêtres étrangers introduisoient dans la manière de se vêtir parmi les ecclésiastiques des Gaules. Ces étrangers étoient apparemment des moines Orientaux ou formés en Orient, tels que Cassien, & qui conservoient dans le clergé l'habit monastique; c'est-à-dire le manteau fort court avec la ceinture. A quoi bon, dit ce Pape, un nouvel habillement dans les églises de la Gaule; & pourquoi vouloir enchérir sur tant de saints Evêques? On doit se distinguer du grand nombre par les mœurs & la capacité, non par la forme des vêtemens. Quelques Auteurs ont inféré de ce passage, que les ecclésiastiques ne portoient point encore d'habits distingués de ceux des laïcs, au moins quant à la forme; mais cette conséquence paroît mal tirée. Le sens des paroles du Saint Pontife est précisément, que les clercs doivent se distinguer des laïcs, plus par les solides qualités de l'ame que par l'apparence extérieure des vêtemens;

m
au
ni
tic
pl
de
fen
clé
un
E
niff
Ror
culé
ver
en C
Pape
envo
tion
sépar
vienn
si fa
En
des
de la
de N
blem
paroi
Cette
S.
crut

mais non que les vêtements des uns & des autres ne dussent différer en aucune manière. Il donne ensuite pour les ordinations plusieurs règles très-sages, dont la plupart sont encore en vigueur; comme de ne point consacrer d'évêques qui n'eussent passé par les degrés ordinaires de la cléricature; de ne pas ordonner un laïc, un bigame, ou l'époux d'une veuve.

Enfin la décrétale de Célestin, en fournissant un nouvel exemple du recours à Rome, déclare qu'un certain Daniel accusé par des Religieuses qu'il avoit gouvernées en Orient, & devenu Evêque en Gaule dans le temps même que le Pape écrivoit à l'Evêque d'Arles de le lui envoyer pour être jugé sur cette accusation; Célestin déclare que ce Daniel est séparé du corps épiscopal, jusqu'à ce qu'il vienne à se sifter au Tribunal Apostolique, si sa conscience lui en laisse l'assurance. En même temps il renvoie au jugement des Evêques de la province Viennoise & de la Narbonnoise, la cause de l'Evêque de Marseille qui, en accueillant favorablement le meurtrier d'un autre Evêque, paroissoit applaudir au meurtre même. Cette décrétale est du 25 Juillet 428.

S. Honorat se sentant près de sa fin, crut ne pouvoir mieux faire que de dé-

figner pour son successeur son disciple Hilaire qu'il fit venir du monastère de Lérins, sans lui en apprendre la cause. Celui-ci n'avoit qu'environ vingt-huit ans : mais il s'étoit donné à Dieu avec une grandeur de courage, qui décide ordinairement de la persévérance, ainsi que de l'éminence de la vertu. C'étoit Honorat qui, après avoir fait cette conquête à J. C., en avoit toujours pris par lui-même le plus grand soin. Le disciple étoit du même pays que le maître ; c'est-à-dire de Toul, & d'une naissance pareillement distinguée : mais il étoit encore plus entêté des vanités du monde, lorsqu'il fit connoissance avec Honorat. A forces d'exhortations & de prières, le Saint l'arracha au siècle ; & les fruits de ce premier sacrifice allèrent toujours depuis en se perfectionnant. Hilaire parut digne de l'épiscopat, par la crainte même qu'il en témoignoit.

Vit. Hilar.
c. 1 & seq.

Il n'eut pas plutôt pénétré les vues qu'on avoit sur lui, qu'il retourna promptement se cacher parmi les frères, dont il implora le secours, comme dans les périls extrêmes : mais on envoya une troupe de gens de guerre & de citoyens pour l'enlever. Il ne pouvoit encore se résoudre à donner son consentement,

qu'
fi
pro
une
de
stèr
des
fém
les
trat
ver
épi
guf
qu'
Sén
con
D'a
S.
g'u
pré
pou
fut
der
cur
les
Ma
rév
lair
en
qui

qu'il eut peut-être constamment refusé, si Dieu n'eut déclaré son choix par un prodige, en faisant paroître sur sa tête une colombe qu'on prit pour le symbole de l'Esprit-Saint. Au sortir d'un monastère qui allioit l'étude des sciences à celle des vertus, & qui formoit comme un séminaire d'Evêques pour toutes les Gaules, Hilaire plein de talens & de pénétration, prit part aux disputes qui s'éleverent, dès le commencement de son épiscopat, sur certains écrits de S. Augustin. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit donné dans les erreurs des Sémi-Pélagiens, toutefois avant que la condamnation lui en eut été connue. D'autres soutiennent, qu'en contredisant S. Augustin sur la prédestination à la gloire, & en la faisant conséquente à la prévision des mérites, il n'imaginoit point pour cela, que la prévision des œuvres futures fût pour Dieu un motif d'accorder la grace, ou qu'on pût faire en aucune manière par les forces naturelles, les premières marches vers le Seigneur. Mais ce que nulle personne instruite ne révoque en doute, c'est que Saint Hilaire étant au lit de la mort, confessa en termes formels la grace prévenante qui précède nos efforts & tous nos desirs.

Entre les Evêques qui par leur sainteté illustrerent l'Eglise de Gaule en même temps que S. Hilaire, on remarque S. Loup de Troyes son beau-frère, & S. Germain d'Auxerre, qui tous deux furent chargés, à cause de leur zèle & de leur capacité extraordinaire, d'aller combattre l'hérésie des Pélagiens, au lieu même de son origine; c'est-à-dire dans la Grande-Bretagne. Les Evêques de cette île avoient envoyé des députés à Rome & dans les Gaules, pour demander du secours contre les hérétiques leurs faux frères. A ce sujet, on tint dans les Gaules un concile nombreux. Tous les Pères fixerent unanimement leur choix sur Loup

Chron. ad an. 429. & Germain. Mais S. Prosper dit formellement que ce fut le Pape Célestin qui, à la persuasion du Diacre Pallade, envoya Germain dans la Bretagne; c'est-à-dire que le successeur de Pierre chargé de confirmer ses frères dans la foi, & de veiller au bien général de l'Eglise, tira cet homme apostolique du champ ordinaire de son zèle, afin qu'il portât du secours à un peuple qui se trouvoit dans un besoin plus pressant. Il ne s'agit ici, ni de mission pontificale, ni de celle d'un concile étranger à la Bretagne, encore moins du concours inintelligible de

l'un
exer
puis
que
de
S
& f
ratic
d'A
dan
aprè
sa p
Rom
mar
gran
rius
com
ces
édu
dan
de
por
de
zèle
de
doi
la c
tém
pai
vot

l'un & de l'autre : discussions qui ont exercé quelques critiques fort inutilement ; puisque la juridiction ordinaire des évêques Bretons qui invoquoient le secours de leurs voisins , étoit suffisante.

S. Germain , par ses talens supérieurs & sa haute sainteté , faisoit alors l'admiration , non - seulement de son Eglise d'Auxerre , mais de tout l'Occident. Né dans les Gaules d'une illustre famille , après s'être distingué dans les écoles de sa patrie , il étoit allé se perfectionner à Rome dans la jurisprudence. Il fit un mariage honorable , & parvint aux plus grandes charges sous l'empire d'Honorius qui le fit Duc d'Auxerre ; c'est-à-dire commandant des troupes qui étoient dans ces provinces. Malgré l'avantage d'une éducation fort chrétienne , il s'oublia dans la suite , au point de devenir le fléau de son saint Evêque Amateur. Il s'emporta même un jour jusqu'à le menacer de la mort , outré de dépit de ce que le zélé Prélat avoit fait abattre au milieu de la ville un arbre où Germain suspendoit les têtes des animaux qu'il tuoit à la chasse , au grand scandale du peuple témoin de ce reste des superstitions païennes. Non , je ne périrai pas de votre main , lui dit Amateur , avec une

Tom. I.
Bib. Labb.
P. 114.

tranquillité causée dès-lors par le pressentiment de ce qu'il connut peu après d'une manière plus distincte. Il eut révélation que sa fin étoit proche, & que Germain rempliroit après lui le siége épiscopal; lumière si prophétique & si assurée, que quoiqu'il tint la chose fort secrète, il alla trouver à Autun le Préfet des Gaules, & en obtint l'agrément nécessaire pour faire le Duc Germain Evêque d'Auxerre.

De retour à son Eglise, il assembla les principaux citoyens, à la tête desquels Germain se trouva; il leur déclara qu'il n'avoit plus que peu de temps à vivre, & que c'étoit leur Duc que le Ciel avoit choisi pour lui succéder en qualité d'Evêque. Au même instant, il l'investit avec son Clergé, l'exhorté à se rendre digne de sa destination, & lui coupe les cheveux. Amateur mourut très-peu de temps après, & Germain élu d'un consentement unanime, fut contraint, malgré sa résistance, d'accepter l'épiscopat. Il le conserva trente ans, durant lesquels il ne cessa d'accroître cette haute réputation de doctrine & de vertu, qui a rendu si célèbre le nom de S. Germain l'Auxerrois, sixième évêque de ce siége.

Il ne fut pas plutôt revêtu de cette

digne
mer
men
à a
revé
s'int
de t
de
pour
noit
sien
vati
rent
pau
que
sur
moi
ren
la d
rien
got
en
où
alor
tou
Pré
les,
cuel
serv
leur

dignité sainte, qu'on reconnoit visiblement la vocation divine, par le changement total de sa conduite. Ce Seigneur, si altier & si délicat peu auparavant, se revêtit aussi-tôt d'une étoffe grossière, s'interdit l'usage du vin, de la viande, de tout mets assaisonné, & même de pain de froment, se réduisant au pain d'orge pour toute nourriture. Encore ne la prenoit-il que le soir, & souvent après plusieurs jours consécutifs d'une entière privation de tout aliment. Ses biens devinrent à perpétuité ceux de l'Eglise & des pauvres. Il ne regarda plus sa femme que comme sa sœur. Quelques planches sur lesquelles il étendoit un cilice, formoient son lit, & il avoit tant d'indifférence ou de dureté pour son corps, que la diversité des saisons ne lui fit jamais rien changer à son vêtement. C'étoit le goût de la piété du temps & des Gaules en particulier, de fonder des monastères, où la ferveur en effet s'éleva peut-être plus alors qu'en aucun autre temps, dans toutes nos provinces. Les plus grands Prélats se ménageoient ainsi de pieux asyles, soit pour y conserver l'esprit de recueillement, soit pour y ranimer leur ferveur, après les distractions attachées à leurs travaux, soit pour y former leurs

dignes coopérateurs & leurs successeurs. C'est dans ces vues que dès le commencement de son épiscopat, Germain fit bâtir près d'Auxerre, au delà de la rivière d'Yone, le monastère des SS. Cosme & Damien.

Sur. ad
29. Jul.

Personne n'étoit plus digne que S. Loup d'être associé à S. Germain pour la mission des Isles Britanniques. Il avoit dans sa jeunesse épousé Piméniole, sœur de S. Hilaire d'Arles. Mais les deux époux ayant d'un consentement mutuel résolu de garder la virginité, Loup s'étoit retiré au monastère de Lérins. Quelque temps après ce premier sacrifice, il retourna dans sa patrie pour le consommer, en se dépouillant de ses biens; persuadé que le monde n'a plus guère d'attraits pour nous; quand l'anéantissement de notre fortune fait que nous n'en avons plus pour lui. Mais le Seigneur avoit encore un autre dessein que son humble serviteur. Comme il repassoit par Mâcon, & y achevoit de distribuer le prix de ses biens aux pauvres, il fut enlevé & mis sur le siège de Troyes, qui vaquoit par la mort de Saint Ours. Après deux ans seulement d'épiscopat, il fut choisi pour aller avec l'Evêque d'Auxerre combattre les hérétiques de Bretagne; distinction extrême-

ment honorable, dans un temps & en des provinces où abondoient les Prélats consommés dans les sciences, comme dans la vertu.

Une si grande renommée devoit tellement les deux Missionnaires, qu'on venoit en foule au devant d'eux par-tout où ils passioient. A Nanterre, petite bourgade près de Paris, Germain fit un discours à ce bon peuple, dont le respect religieux leur sembloit surpasser encore tout ce qu'ils avoient remarqué dans les autres lieux de leur passage. Mais ce qui frappa sur-tout le saint Evêque, ce fut une jeune fille, en qui l'on appercevoit en effet quelque chose d'angélique & de céleste. Il la fit approcher, marqua beaucoup d'amitié à cet enfant de huit à neuf ans, demanda son nom & celui de ses parens. Le père & la mère de Gèneviève (c'est ainsi qu'elle s'appeloit) se présentèrent à l'homme de Dieu qui les félicita d'avoir mis au monde & de faire croître sous leurs yeux une plante si précieuse. Il leur prédit en même temps, qu'elle feroit la gloire aussi-bien que l'exemple de sa patrie. Ensuite il demanda à la jeune personne, dont la physionomie & le maintien annonçoient une raison fort supérieure à son âge, si elle vouloit devenir

Const.
vit. 8.
Germani,
cap. 20.

l'épouse de J. C. Elle déclara que c'étoit son dessein de se consacrer à Dieu, & pria l'Evêque de lui donner sur le champ la bénédiction solennelle des vierges. Il y avoit déjà plusieurs monastères de filles dans les Gaules : mais on y voyoit encore plus de vierges vivre dans la retraite chez leurs parens, porter le voile & des vêtemens modestes, & prendre toutes les précautions convenables pour se garantir de la contagion du siècle. Afin de consacrer GENEVIÈVE avec toute la solennité qu'elle méritoit, S. Germain la conduisit à l'église, au milieu d'un grand concours de peuple. On y chanta des psaumes & d'autres prières, durant lesquelles l'Evêque tenoit la main droite sur la tête de la jeune Vierge; & après la cérémonie, il la fit manger avec lui.

Le lendemain il lui demanda, si elle avoit présente la promesse qu'elle avoit faite. Saint Père, lui répondit-elle, j'espère ne l'oublier jamais, & l'observer fidèlement avec le secours de la Grace. A ce moment, saint Germain vit à terre une médaille marquée du signe de la croix. Il la ramassa, & la donna à GENEVIÈVE, en lui disant: Recevez ce gage d'amitié de votre père spirituel; & en mémoire de moi, & de votre enga-

gement, portez-le toujours pendu à votre cou. Que ce soit là tout votre ornement, & laissez-aux filles du siècle l'éclat de l'or & des pierreries: paroles qui jointes au nom Romain de Sévère que portoit le père de Généviève, font présumer que la Sainte étoit de famille Romaine, & d'une naissance plus distinguée qu'on ne la croit communément. Le Saint recommanda très-inflamment au père & à la mère, de la regarder moins comme un bien dont ils fussent les maîtres, que comme un dépôt confié à leurs soins, & destiné à devenir un instrument de salut pour des peuples entiers. La mère, peu de jours après, eut des preuves bien sensibles de la vérité de ces prédictions. Quoiqu'elle révérait S. Germain, & qu'elle eut pris confiance en ses discours; à peine avoit-il disparu, qu'elle gêna la piété de sa fille, en voulant l'empêcher d'aller à l'église, un jour même de fête; & elle s'emporta jusqu'à lui donner un soufflet. Aussi-tôt elle perdit la vue, & elle demeura aveugle pendant deux ans. Elle eut le loisir de réfléchir sur les paroles prophétiques du S. Evêque, que les vertus de Généviève rendoient plus croyables de jour en jour. Enfin elle dit à sa fille de lui apporter

Sur. ad
3 Jan.

de l'eau d'un puits qui subsiste encore , & qui est en vénération dans tout le pays depuis cet événement. La fille obéit ; & avec la même simplicité , elle fit le signe de la croix sur l'eau , & en lava les yeux de sa mère qui le lui avoit commandé , & qui recouvra miraculeusement la vue.

Généviève n'en fut que plus humble & plus fervente. Elle allia à l'innocence une pénitence rigoureuse. Dès l'âge de quinze ans , elle ne mangea que deux fois la semaine , & sa nourriture n'étoit que du pain d'orge ou quelques légumes grossiers. Jamais elle n'usa ni de vin , ni d'autre boisson capable d'enivrer. Elle ne laissa pas d'atteindre la plus grande vieillesse , fut constamment respectée des petits & des grands , & fournit un exemple éclatant de la considération & du crédit que donnent les vertus d'un certain ordre aux personnes les moins puissantes selon le monde. Elle vint à bout de bâtir une église en l'honneur de S. Denis ; & dans un temps de famine , elle trouva moyen de procurer des vivres aux Parisiens dépourvus de toute ressource. Mais long-temps auparavant , & aussi-tôt après sa consécration , les deux missionnaires , Loup & Germain , s'embarquèrent pour la Bretagne. Ils effuye-

rent
mai.
jetan
nite
rable
Evé
vint
avec
cou
sur
pag
de
mes
naiss
con
ban
plus
Les
vais
par
dan
le
de
nain
ple
vin
dige
d'en
de
ave
ver

rent dans le trajet une violente tempête ; mais S. Germain calma les flots , en y jetant quelques gouttes d'une huile bénite , & en invoquant le nom de l'adorable Trinité. La réputation des deux Evêques avoit préparé leurs succès. On vint de toute part pour les entendre , avec un tel empressement & un tel concours , qu'ils étoient obligés de prêcher sur les places publiques & dans les campagnes. Toutefois pour perpétuer les fruits de leur zèle , & pour prendre de justes mesures contre les artifices toujours renaissans de l'hérésie , ils assemblèrent un concile à Vérulan , aujourd'hui S. Albans , ainsi appelé du nom d'un des plus illustres martyrs de l'Angleterre. Les hérétiques crurent que le plus mauvais parti pour eux seroit de ne pas comparoître. Ils vinrent bien accompagnés , dans le dessein de l'emporter , au défaut de la raison , par l'appareil du faste & de l'arrogance. Mais les saints missionnaires établirent d'une manière aussi simple que solide , les principes de la foi divine qui opère , ajoutèrent-ils , les prodiges ; & se sentant tout-à-coup inspirés d'en-haut , ils proposèrent aux Pélagiens de faire l'essai de la leur sur une jeune aveugle dont le père qui étoit Tribun venoit demander la guérison.

Const. Ils confesserent leur impuissance. Les
 cap. 22, deux saints se mirent en prière, & demeu-
 rerent immobiles durant quelque temps.
 Après quoi Germain invoquant, selon sa
 coutume, le nom de la Sainte Trinité,
 & prenant un reliquaire qu'il portoit tou-
 jours sur lui, l'appliqua, en présence de
 tout le monde, sur les yeux de la fille
 qui recouvra la vue à l'instant. De vives
 acclamations s'éleverent par toute l'as-
 semblée, en l'honneur de Germain &
 de la doctrine qu'il soutenoit. Mais ce
 qui consola le plus son zèle, c'est que
 ses contradicteurs applaudirent comme les
 autres, anathématisèrent leurs erreurs,
 & se soumirent humblement au joug de
 la foi. Les deux Evêques allèrent ren-
 dre leurs actions de grâces au Seigneur,
 sur le tombeau de S. Albans, & Ger-
 main l'ayant fait ouvrir, pour marquer
 à quel point on devoit honorer ces pré-
 cieux restes des amis de Dieu, il y dé-
 posa les reliques qu'il avoit coutume de
 porter, & prit en leur place de la terre
 du tombeau de ce martyr, encore teinte
 de son sang.

Les deux Prélats de Gaule rendirent
 un autre service aux Bretons. Ceux-ci
 étoient en guerre avec les Pictes qui ha-
 bitoient la partie septentrionale de l'île,

& q
 peig
 aussi
 barb
 main
 les m
 qui
 toier
 qu'il
 tous
 Bret
 pare
 seco
 deux
 pas
 autre
 aux
 ces r
 il pa
 rer.
 le se
 natu
 Dieu
 & c
 dans
 fidèl
 plett
 ne
 sang
 pour

& qu'on nommoit ainsi, parce qu'ils se peignoient tout le corps d'une manière aussi bizarre qu'effrayante. Ils étoient si barbares, qu'ils mangeoient la chair humaine, & se plaisoient sur-tout à dévorer les mamelles toutes fumantes des femmes qui tomboient entre leurs mains. Ils s'étoient joints aux Saxons, autres barbares qu'ils avoient appelés de Germanie; & tous ensemble s'avançoient contre les Bretons qui, incapables de résister à de pareilles forces, & dépourvus de tout secours humain, imploroient celui des deux Saints Evêques. Germain n'ignoroit pas les règles de l'art militaire qu'il avoit autrefois exercé avec gloire: il apprit aux troupes Bretonnes à faire usage de ces ressources pour leur juste défense, & il parut même à leur tête pour les rassurer. Mais comptant beaucoup plus sur le secours d'en-haut, que sur les moyens naturels, il invoqua & fit invoquer le Dieu des armées. Un esprit de terreur & de vertige se répandit tout-à-coup dans les troupes ennemies, sur qui les fidèles remportèrent une victoire complète & d'autant plus satisfaisante, qu'elle ne leur coûta pas une seule goutte de sang. Les deux saints repartirent aussi-tôt pour leurs diocèses. Mais plus indomta-

ble que les barbares, l'hérésie recommença quelques années après à troubler les Îles Britanniques; & S. Germain y fut appelé pour la seconde fois.

Alors il se fit accompagner de Saint Sévère, Evêque de Trèves, & disciple de S. Loup de Troyes. Au second voyage, passant encore par Paris, il trouva la calomnie déchainée avec la plus grande violence contre Gêneviève, malgré l'accroissement continu de sa vertu depuis sa consécration. Il lui rendit visite dans son humble retraite, la salua avec des témoignages de vénération qui étonnerent tout le monde, & convainquit le public de l'innocence, ainsi que du haut mérite de la Sainte. Cette seconde expédition de Germain en Bretagne ne fut ni moins heureuse, ni moins éclatante, & eut des succès plus durables que la première. Par les mêmes voies; c'est-à-dire par la prière, par la vertu de sa divine éloquence, par des miracles encore plus fréquens que dans sa première mission, il fit abjurer l'hérésie de toute part; & pour qu'elle ne renaquit plus de ses cendres, quand il seroit éloigné, on bannit bien loin de l'isle tous les sectaires qui ne donnerent point de preuves d'une sincère conversion. La Bre-

tagne
dit
Tou
titud
cita
Ce
moir
jeun
avoir
saint
des
de r
sa ca
l'exer
bienf
de n
Seign
donn
servit
sionn
conc
qu'à
terra
en l'
ajou
Germ
Le
agito
plus
bares

tagne ne fut pas le seul théâtre du crédit miraculeux de S. Germain auprès du Tout-puissant : il opéra depuis une multitude étonnante de prodiges, & ressuscita plusieurs morts.

Ces merveilles eurent même pour témoin la Cour de Ravenne où résidoit le jeune Empereur Valentinien, comme il avoit fait son prédécesseur honorius. Le saint Evêque y étoit venu solliciter la grace des peuples de l'Armorique, coupables de rébellion; & ce fut là qu'il termina sa carrière dans un âge avancé, & dans l'exercice héroïque de la charité & de la bienfaisance. S'il n'eut pas la consolation de mourir au milieu de son peuple, le Seigneur n'en disposa de la sorte que pour donner plus d'éclat à la gloire de son serviteur. Son corps fut reporté processionnellement, avec une pompe & un concours incroyable, de Ravenne jusqu'à son église d'Auxerre, où on l'enterra dans un oratoire qu'il avoit fondé en l'honneur de S. Maurice, & qui est aujourd'hui la célèbre abbaye de saint Germain.

Les fréquens soulèvemens des peuples agitoient l'Empire d'une manière encore plus funeste que les irruptions des barbares qui le plus souvent n'étoient mis

Ibid. c.
15. 16 &
17.

en action que par la perfidie des Romains. Dans les commencemens du regne de Valentinien III, ou plutôt de sa mère Placidie, le brave & fier Aëtius ne voyoit au dessus de lui que le Comte Boniface : c'étoit encore trop pour son ambition. Il entreprit d'inspirer la défiance de son rival à l'Impératrice, & il ne le chargea pas d'un moindre attentat que de se vouloir rendre indépendant en Afrique. Pour preuve de ce que j'avance, lui dit-il, outre ce que vous savez de son mariage avec une Princesse de la race royale des Vandales, je fais que si vous lui donnez ordre de venir en Italie, il refusera d'obéir. En même temps il feignit, en écrivant à Boniface, de prendre le plus vif intérêt à son sort, lui marqua que l'Impératrice avoit dessein de le perdre, & que si elle le mandoit, il se gardât bien de venir.

Proc.
1. Bell.
Vand.c.3.

Boniface avoit de la probité, de la religion, de la piété même ; tellement que, voulant renoncer au monde pour embrasser la vie monastique, S. Augustin & S. Alypius l'en avoient détourné, dans la persuasion qu'il contribueroit davantage au service de Dieu, en conservant ses dignités. Mais autant il est grand, en vivant au milieu du siècle, de servir aux

autr
auta
péri
se p
attra
d'ab
le v
stete
mièr
voit
perfi
de c
d'ob
il se
ouv
pes
lui,
renc
succ
ta a
Afr
à se
les
fans
prop
auff
C
cir
pele
van

autres de rempart contre sa contagion, autant cette glorieuse destinée est-elle périlleuse. Le Comte Boniface ne fut pas se préserver de ce danger. Il céda aux attraits de la sensualité, & se démentit d'abord au point de se remarier, contre le vœu qu'il avoit fait d'observer la chasteté parfaite depuis la mort de sa première femme. Comme sa vertu se trouvoit déjà si chancelante, il reçut la lettre perfide d'Aëtius, & il ne manqua point de donner dans ce nouveau piège. Loin d'obéir à l'ordre qui l'appeloit en Cour, il se mit en devoir de résister à force ouverte, attendit de pied ferme les troupes que l'Empereur fit marcher contre lui, & battit ses généraux en plusieurs rencontres. Craignant, après ces premiers succès, qu'on ne l'accablât enfin, il traita avec les Vandales, pour les attirer en Afrique. Ces barbares qui avoient peine à se faire un établissement en Espagne où les Visigots étoient beaucoup plus puissans qu'eux, écoutèrent avec joie les propositions de Boniface, & passèrent aussi-tôt le détroit.

Cependant S. Augustin ne cessoit d'écrire à l'inconstant Boniface pour le rap- Epiſt. 220. al.
 peler de ses écarts, & lui faire sentir la 70.
 vanité des biens d'ici-bas. C'est dans

des Ro-
 ns du reg-
 utôt de sa
 Aëtius ne
 le Comte
 pour son
 la défiance
 & il ne le
 tentat que
 nt en Afri-
 j'avance,
 s savez de
 esse de la
 fais que si
 ntr en Ita-
 même temps
 niface, de
 son sort,
 avoit dessein
 e mandoit,
 é, de la re-
 lement que,
 e pour em-
 Augustin &
 ourné, dans
 it davantage
 nservant ses
 grand, en
 de servir aux

l'une de ces lettres qu'on trouve le passage suivant : Priez le Seigneur qui peut vous tirer des nécessités les plus embarrassantes , afin que vous puissiez un jour ce que vous ne pouvez point à présent. Pour empêcher toute ame droite d'abuser de ces paroles , il suffit de lui rappeler à quelle occasion elles ont été proférées. Le Comte Boniface s'étant remarié après avoir fait vœu de continence , & n'étant pas maître de garder son vœu depuis son engagement avec une femme qui l'avoit cru libre en l'épousant , S. Augustin lui dit de porter son épouse à la pratique de cette éminente vertu , sans cependant l'y forcer ; de prier le Seigneur de lui en inspirer la résolution , afin qu'il puisse lui-même pratiquer alors ce qu'il a promis , & que le devoir du mariage l'empêchoit d'observer à son gré. Il n'est rien là sans doute , d'où l'on puisse conclure , qu'en des circonstances , même où les préceptes nous obligent , il nous sont absolument impossibles.

Les exhortations du S. Evêque , & plus encore peut-être la découverte que fit Boniface de la supercherie d'Aëtius , le fit repentir des coupables engagements qu'il avoit pris avec les ennemis de l'Empire.

D'un
oub
lui
vu
qu'il
été
impo
déjà
& le
plein
doit
men
la fi
en c
un t
que
mers
on n
lui
cour
que
pass
nom
avoit
de l
des
pèce
Aug
vict
qui

trouve le
 Seigneur
 essités les
 vous puis-
 ne pouvez
 cher toute
 paroles, il
 e occasion
 Le Comte
 s avoir fait
 pas maître.
 on engage-
 l'avoit cru
 stin lui dit
 que de cette
 ant l'y for-
 lui en in-
 l puisse lui-
 a promis,
 l'empêchoit
 rien là sans
 lure, qu'en
 s préceptes
 absolument
 que, & plus
 erte que fit
 étius, le fit
 emiens qu'il
 e l'Empire.

D'un autre côté, Placidie qui n'avoit pas oublié les premiers services du Comte, lui fit offrir un plein pardon, pourvu qu'il chassât d'Afrique les barbares qu'il y avoit appelés. Mais autant il avoit été facile de les faire venir, autant il étoit impossible de les renvoyer. Ils avoient déjà pris goût à leurs nouvelles demeures; & leur Roi Genséric, jeune, ardent, plein de bravoure & de pénétration, rendoit la proposition du retour extrêmement délicate, de quelque manière qu'on la fit. Boniface offrit d'abord de l'argent en compensation de ses promesses. C'est un trône, répondit fièrement Genséric, que je suis venu chercher au delà des mers; & je ne les repasserai point comme on me propose. Il refusa tout ce qu'on lui offrit; & le Comte fut obligé de recourir à la force. Elle ne réussit pas mieux que les négociations. Les Vandales étoient passés dans l'Afrique en bien plus grand nombre qu'on ne s'y étoit attendu: ils avoient amené avec eux, outre les gens de leur nation, des goths, des Alains, des barbares & des brigands de toute espèce. Tout le monde cependant, & S. Augustin le premier, fut étonné de la victoire qu'ils remportèrent sur Boniface qui avoit toujours été la terreur de ces

peuples indisciplinés, & qui peu auparavant en avoit dissipé des essaims innombrables avec une poignée de combattans.

Après cette défaite inopinée, il fut poursuivi si vivement, qu'il put à peine se jeter dans Hippone où on l'assiégea. Il trouva pourtant moyen de s'échapper de cette place qui fut emportée après quatorze mois de siège. En vain tenta-t-il encore par la suite, avec les forces réunies des empires d'Orient & d'Occident, de délivrer l'Afrique; il mourut enfin à Rome des blessures qu'il avoit reçues. Mais il remporta sur lui-même la plus glorieuse des victoires, en faisant hommage non-seulement à son souverain; mais aux qualités brillantes d'Aëtius qu'il conseilla à sa propre femme d'épouser, comme le plus grand homme de guerre de l'Empire.

Proc. bell. Aussi-tôt après leur première victoire, **vand.** les Vandales se répandirent sans obstacle par tout le pays, dans les villes comme dans les villages, tout se soumettant ou fuyant devant eux. Il n'y eut que Cirthe & Carthage avec Hippone, qui leur donnerent la peine de former des sièges. Par-tout on ne voyoit que villes ruinées, édifices en feu, citoyens errans ou égorgés sur les chemins.

On

On réduisit à la plus dure servitude ceux qui avoient occupé les premières places. Les femmes de la plus haute qualité, qui avoient eu des troupes d'esclaves à leurs ordres, se voyoient contraintes de rendre à de féroces & grossiers dominateurs les services les plus abjects & les plus pénibles. Encore celles qui gémissent sous le poids des fers, parurent-elles les plus heureuses. On en égorgea une infinité d'autres; on les éventra indignement, on arracha leurs enfans de leur sein ou des bras de leurs nourrices; on jeta ces malheureux sur la route, comme un poids inutile, & l'on empêcha les mères, soit de les emporter vivans, soit de leur donner la sépulture après la mort. Il en périt une multitude, sans avoir reçu le baptême.

Les Vandales étoient chrétiens, mais Ariens furieux & non moins animés contre les catholiques, ni d'une impiété moins féroce que quand ils étoient idolâtres. Le culte public fut absolument & long-temps interrompu; les choses saintes profanées, les temples brûlés de toute part. Pour le chant des psaumes, le saint sacrifice, les sacremens, tous les exercices de la religion, on ne trouvoit ni fidèle pour y participer, ni ministre

Viâ. Vic.
Lib. 1.

pour y présider. Après les gens de guerre & les grands propres à défendre la République, aucun Romain n'étoit plus en bute à l'animosité des ennemis, que les personnes consacrées à Dieu. D'abord il s'en étoit retiré plusieurs dans les châteaux & les forts qui se trouvoient au voisinage; mais y ayant bientôt été forcés & mis à mort, les autres s'enfonçoient dans le sein des forêts & dans les cavernes les plus sauvages, d'où la Faïm les chassoit ensuite, & les forçoit à revenir chercher leur subsistance dans une honteuse mendicité, ou plutôt une mort prompte dans le ressentiment brutal du vainqueur.

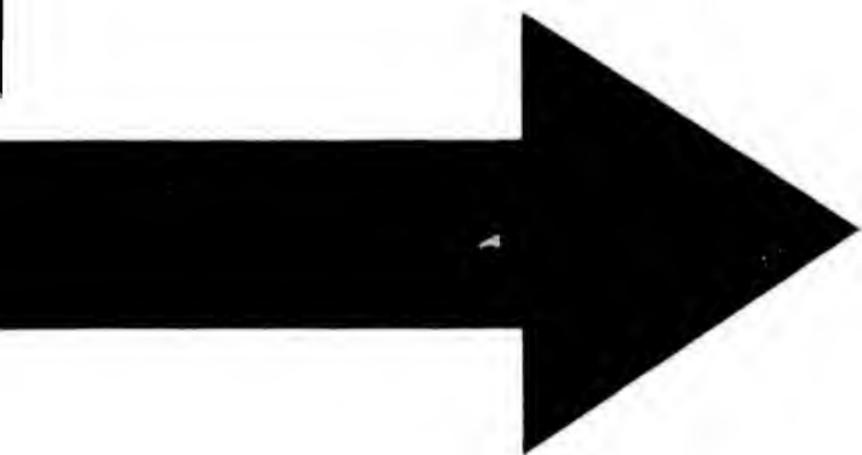
Cette image tracée par des écrivains du pays, particulièrement par Possidius, évêque de Calame; dans la vie de S. Augustin son contemporain & son ami, pourroit sembler une exagération, si l'on ne savoit à quel excès & par quels principes les Vandales étoient irrités contre les Africains. Non-seulement ils les poursuivoient comme sujets de l'Empire; mais ils avoient en exécration l'affreuse corruption de leurs mœurs. Comme ils étoient naturellement aussi chastes qu'impitoyables & cruels, ils se faisoient une gloire & un mérite de purger la terre de ces mon-

stro
avo
sou
tou
les
en
pou
séra
& r
d'al
S
la p
bord
cès d
eux.
loniu
Euch
seille
pour
entre
denc
noies
l'Em
main
prosp
foit p
sujets
natio
l'asser
foit p

stres d'impudicité. Pour y parvenir, après avoir immolé tout ce qui leur tomba sous la main, ils s'efforçoient d'affamer tout le reste, en coupant les arbres dans les campagnes, en perdant les fruits, en détruisant généralement tout ce qui pouvoit offrir quelque subsistance aux misérables ensevelis le jour dans les autres, & revenans la nuit chercher quelque sorte d'aliment près des lieux habités ou cultivés.

Salvien qui vivoit alors, décrit avec la plus énergique éloquence, & les débordemens odieux de l'Afrique, & l'ex- bern. 1. 7. & 8.
cès des calamités qu'ils entraîneroient après eux. C'est dans un ouvrage adressé à Salonius, Evêque de Vienne & fils de S. Euchère, que cet illustre citoyen de Marseille, prêtre seulement, mais nommé pour sa capacité le Maître des Evêques, entreprend par là de justifier la Providence, & de lever le scandale que donnoient aux foibles, dans la chute de l'Empire, tant les infortunes des Romains chrétiens & catholiques, que la prospérité des barbares, soit hérétiques, soit païens. En comparant les Africains, sujets de l'Empire, avec les différentes nations qui le dévastèrent, il avance que l'assemblage des vices dont un seul suffisoit pour rendre chacune de ces nations





1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5

5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0

odieuse, se trouvoit concentré dans l'Afrique où ils venoient se précipiter comme dans un égout infect, après avoir souillé dans leur cours les autres parties de l'univers. Si, dit-il, les peuples qu'on appelle barbares, & que l'on compare aux bêtes féroces, ont chacun leur vice, au moins n'ont-ils pas tous les vices ensemble. Les Goths sont traîtres, mais chastes; les Alains plus licencieux, mais éloignés de toute fourberie; les Francs légers, mais bienfaisans & sociables; les Saxons au contraire fort cruels, mais en revanche ils ont de l'impureté un éloignement qui excite notre admiration. Les Vandales, vainqueurs de l'Afrique, ne sont pas moins recommandables par l'amour de cette vertu; & s'ils sont fastueux, méprisans & superbes, ce qu'ils méprisent davantage dans leurs vaincus, ce sont les outrages faits à la pudeur par les femmes aussi-bien que par les hommes; c'est l'effronterie d'un sexe que déshonore le seul éloignement de la retraite; c'est l'infamie comme triomphante dans les assemblées publiques. Si tous ces peuples sont marqués de quelque tache, ils se distinguent aussi par quelque bonne qualité. Pour les Africains, inhumanité, perfidie, avarice & rapacité, ivrognerie, blasphème

&
ce
N
au
pa
ma
mé
lup
con
Pha
qui
&
l'ob
des
bra
C
être
moi
sur
leur
racu
de c
mar
de
repr
Que
C'est
vipe
roci
Afr

& parjure; je ne sais quelle est celle de ces taches dont ils ne sont pas souillés. Nous ne parlons pas de l'impudicité: autant ils surpassent tous les étrangers par les autres vices que nous venons de marquer, autant ils se surpassent eux-mêmes par leur fureur pour les sales voluptés. Qui a jamais regardé l'Afrique comme une terre ordinaire, destinée à l'habitation des animaux raisonnables en qui la chair doit être soumise à l'esprit; & non pas plutôt comme le repaire de l'obscénité, ou comme un immense foyer des passions d'ignominie qui l'ont embrasée de tout temps!

Cet Orateur véhément, & ici peut-être un peu déclamateur, rend néanmoins gloire au pouvoir de la religion sur les mœurs des Africains mêmes, que leur conversion à la foi & la vertu miraculeuse de la grace n'avoient pas laissé de changer dans plusieurs d'entr'eux d'une manière frappante. Mais, à l'exception de ces serviteurs sincères du vrai Dieu, reprend-il, qu'est-ce que tout le reste? Quel phénomène qu'un Africain chaste! C'est un prodige aussi étonnant, qu'une vipère sans venin, qu'un tigre sans férocité. C'est un Africain qui n'est plus Africain. On doit moins attribuer à la

févérité du Seigneur, qu'à l'énormité des crimes de l'Afrique, les excès de cruauté commis sur elle par ses barbares vainqueurs. Si les Vandales l'ont dévastée, ils l'ont purifiée. Ils ont fait ce que n'ont pu les loix Romaines. Ils ont réprimé les passions honteuses, non comme les Romains qui se rendent coupables du vol & de l'adultère, tandis qu'ils le proscrivent; mais en imposant aux esclaves la nécessité d'imiter leurs tyrans, & en immolant à leur cruauté ceux qui ne se conformoient point à leur exemple. Les Vandales réussirent en effet à supprimer en Afrique les lieux de débauche & les femmes publiques; ils les contraignirent toutes à se marier, & punirent de mort celles qui ne se contenterent pas d'un époux. Mais ce ne fut qu'après la prise de la capitale, que, las de massacrer, & craignant de ne plus regner que dans des déserts, leur farouche vertu usa enfin de ces tempéramens.

Possid. En attendant, ils poussèrent vivement
c. 29. le siège d'Hippone. Un grand nombre d'Evêques, les uns parce qu'ils n'avoient plus de troupeau, les ouailles se trouvant toutes égorgées ou misérablement dispersées, les autres pour empêcher l'extinction totale de l'épiscopat en Afrique,

plu
 pro
 ché
 opi
 ces
 fidi
 & p
 avo
 av
 & r
 les
 Aug
 mon
 retr
 néce
 les
 que
 reux
 sere
 réfig
 niqu
 ron
 voit
 la p
 au f
 robe
 tème
 Seig
 devo
 pou

plutôt que pour la conservation de leur propre personne ; tous se voyant recherchés avec une rigueur & un acharnement opiniâtre , s'étoient réfugiés dans les places que l'on croyoit les plus sûres. Possidius , ami du saint Evêque d'Hippone , & plusieurs autres prélats du voisinage , avoient choisi ce dernier asyle , assez avantageux , mais resserré de toute part , & rempli d'étrangers qui en augmentoient les besoins de jour en jour. Le généreux Augustin s'efforçoit de secourir tout le monde , & il n'y pouvoit suffire , en se retranchant à lui-même les choses les plus nécessaires. Il y suppléa par l'effusion de ses sentimens & l'onction de son éloquence , consolant au moins les malheureux dont il ne pouvoit soulager la misère. Il monroit sur son visage un air de résignation & de sérénité qui se communiquoit à la multitude dont il étoit environné nuit & jour ; tandis qu'il éprouvoit avec la plus douloureuse sensibilité la peine encore plus cruelle de l'étouffer au fond de son cœur. S'il pouvoit se dérober à tant de malheureux & gênans témoins , il fendoit en larmes devant le Seigneur , & le conjuroit d'accepter le dévouement qu'il faisoit de sa personne pour son peuple ; ou s'il ne daignoit pas

l'agées, de le retirer du monde avant la prise de la ville, & de ne pas le rendre spectateur de cette effroyable catastrophe.

Cependant les barbares désolant l'Eglise de tous côtés, le Seigneur faisoit éclater en toute manière les effets de sa grace qui, toujours admirable dans ses saints, se reproduit dans leurs œuvres sous mille formes différentes. Tandis qu'Augustin s'élevoit à la plus haute sainteté par la simplicité de la foi & des vertus com-

Jan. Boll. 15. munes en apparence, Alexandre, auteur de l'institut des Acémètes; c'est-à-dire

gens qui ne dorment point, alloit au même terme par les routes les plus extraordinaires. Ce grand Saint issu d'une race illustre, avoit d'abord occupé, à la cour de Constantinople, des postes dignes de sa naissance.

Il abandonna les grandeurs du siècle, distribua ses richesses aux pauvres, & se retira dans un monastère renommé en Syrie. Faisant toujours de nouveaux progrès dans la perfection & le mépris du monde, il s'enfonça dans le désert, d'où, après sept ans, son humilité se vit encore obligée de s'enfuir. Il avoit converti plusieurs habitans palens d'une ville voisine, avec leur gouverneur nommé Ra-

bala, que la réputation du Saint avoit attirés vers lui. Tous voulurent avoir pour Evêque celui qu'ils reconnoissoient pour apôtre: ils l'engagerent, sous quelque prétexte de zèle, à venir dans leur ville dont ils gardotent soigneusement les portes, bien résolus à ne point le laisser retourner dans sa solitude. Il arriva sans nulle défiance. Mais ayant reconnu le piège qu'il croyoit tendu à son incapacité & à sa foiblesse, il se fit descendre pendant la nuit dans une corbeille, par-dessus les murs de la ville; comme s'il eût été question de se soustraire au plus imminent péril! Marchant ensuite deux jours entiers à travers les déserts, il ne s'arrêta qu'à un endroit assez éloigné & assez sauvage, pour s'y croire à l'abri de toutes les recherches.

Cet asyle ignoré servoit aussi de retraite à une troupe nombreuse de voleurs. Il les convertit par la vertu de ses exhortations & de ses prières. Le chef de ces malfaitteurs donna l'exemple, & reçut aussi le premier la récompense de sa docilité; ayant fait une sainte mort huit jours après son baptême. Les autres transformèrent leur caverne en un monastère, & sous la conduite d'un Supérieur qu'établit Alexandre, ils firent l'édification d'une con-

trée dont leur brigandage avoit jusques là fait la terreur & la désolation.

Quant à Rabula, Gouverneur de la ville convertie, qui voulut le prendre lui-même pour évêque au défaut d'Alexandre, il renonça pareillement à toutes les distinctions de ce monde, & se fit anachorète. Mais on l'arracha depuis à sa solitude, pour l'élever sur le siège d'Édesse, métropole de la Mésopotamie. Sa femme bâtit une maison religieuse, où elle se consacra au Seigneur avec ses filles & ses domestiques.

S. Alexandre, de son côté, alla aux bords de l'Euphrate faire le premier établissement de la psalmodie perpétuelle. La communauté qu'il y institua, monta en peu de temps au nombre de quatre cens moines, Syriens, Grecs, Egyptiens & Latins. Ils se partageoient en plusieurs chœurs, & se succédoient les uns aux autres, sans qu'il y eût un moment ni le jour ni la nuit, où cette habitation céleste cessât de retentir des louanges divines. Imitant en tout la vie angélique, ils vivoient dans un aussi grand détachement, que s'ils n'eussent point eu de corps. Chacun d'eux n'usoit jamais que d'une seule tunique, & n'avoit de nourriture que pour la journée. Le soir, on donnoit

aux pauvres tout ce qui restoit, sans rien garder pour le lendemain. Mais afin de rendre son établissement encore plus utile à la religion, Alexandre fit joindre à la prière la vie active de l'apostolat, & forma soixante-dix de ses disciples à prêcher la foi aux Gentils.

Tant de bonnes œuvres n'empêchèrent pas qu'ils ne fussent persécutés. Leurs courses évangéliques & leur prière continuele les faisoient confondre avec les Massaliens, qu'on appeloit aussi Enchirites, du mot grec qui signifie Puans : hérétiques, ou pour parler plus proprement, fanatiques enthousiastes, sortis de la Mésopotamie, aussi bien qu'Alexandre, & qui, prenant à la lettre le précepte de la prière continuele, réduisoient toute la religion à la prière, ôtoient toute vertu au Baptême & aux autres Sacrements : d'ailleurs gens oisifs & vagabonds qui couroient le monde, & débitoient leurs rêveries comme autant de révélations & d'articles de foi, les sens à-peu-près qu'ils admissent.

Comme ces sectaires étoient extrêmement dissimulés, se parjurant sans façon, & quand il importoit à leur tranquillité, anathématisant, sans les abandonner, toutes leurs erreurs; on étoit en grande

dé fiance à leur égard. Ainsi Alexandre que l'on confondit avec eux, eut infiniment à souffrir: Etant venu à Antioche, où il n'avoit point paru depuis vingt ans, le Patriarche Théodose envoya un ecclésiastique nommé Malc, pour le chasser; & celui-ci lui donna publiquement un soufflet. Alexandre, sans s'émouvoir, dit en faisant allusion au valet mentionné dans l'Évangile, & qui souffleta le Sauveur: Or le nom du serviteur étoit Malc. Le peuple qui rendoit à Alexandre plus de justice que le clergé, prit sa défense; & Malc fut contraint de se retirer avec honte.

Alexandre quitta cependant Antioche, se déguisa même en mendiant pour aller en liberté; & passant par un monastère nommé Crithen, il fut étonné d'y trouver la psalmodie perpétuelle. Mais il reconnut que cette maison avoit été fondée par un de ses élèves. Enfin il se rendit à Constantinople avec ses disciples, & il y commença un nouvel établissement de son institut, où l'on compta dans peu trois cens moines. Ils étoient distribués en chœurs de cinquante, qui se succédoient sans interruption les uns aux autres. Là ils furent encore persécutés & soupçonnés, comme en Asie, de Massa-

lian
l'on
rejo
sa li
ble
étab
tes.
l'an
C
cette
nut
gner
faite
nier
male
d'Hi
mori
relev
autar
que
tenc
nible
tre
gagn
cheu
ses
parv
exer
vert
spiro

lianisme. On emprisonna le maître, & l'on dispersa les disciples qui toutefois le rejoignirent, le jour même qu'il recouvra sa liberté. Alors ils allèrent tous ensemble vers l'embouchure du Pont-Euxin établir un nouveau monastère d'Acémètes, où Saint Alexandre mourut vers l'an 430.

Ce fut dans les commencemens de cette même année que S. Augustin Possid. c. 29. connut d'une manière certaine, que le Seigneur avoit exaucé la prière qu'il lui avoit faite, de ne pas le rendre témoin du dernier malheur de son peuple. Etant tombé malade dans le troisième mois du siège d'Hippone, il se prépara aussi-tôt à la mort, comme un homme assuré qu'il ne releveroit pas de sa maladie. Il marqua autant de crainte des jugemens de Dieu, que s'il n'eut encore fait aucune pénitence. Les services innombrables & pénibles rendus à l'Église, tant d'écrits contre les hérétiques, tant de schismatiques gagnés par ses conférences, tant de pécheurs convertis & de saints formés par ses soins, tant de clercs & de vierges parvenus à la perfection, tant de rigueurs exercées contre lui-même, enfin tant de vertus aussi pures qu'éclatantes, lui inspiroient moins d'assurance, que les pé-

chés de sa vie passée ne lui causoient de regret & de confusion.

Si les âmes les plus innocentes (disoit-il souvent aux amis qui l'entouroient) ne doivent point sortir de ce monde sans faire pénitence, quelle doit être la disposition de celles qui ont commencé si tard à connoître & à servir le Seigneur? Toujours conforme à ses maximes & à sa méthode, les œuvres de satisfaction le plus de son goût étoient les moins remarquables, les moins susceptibles d'ostentation; telles que la souffrance de ses maux, les remèdes même acceptés avec résignation & avec foi, comme des peines du péché. Il fit tracer sur quelques cartons les psaumes de la pénitence, qui sont en petit nombre, dit l'Auteur de sa Vie; apparemment les mêmes que nous nommons encore de la sorte. Il les suspendit sous ses yeux, afin d'entretenir jusqu'au dernier soupir toute la vivacité de sa componction. Pour n'être pas distrait de ces pieuses pensées durant les dix derniers jours de sa vie, il pria qu'on n'entrât dans sa chambre qu'avec le médecin, ou quand on lui apporteroit à manger. Sa maladie ne laissa pas d'être fort longue: elle commença sur la fin du Carême, & il ne mourut que le 28

d'Août, jour auquel l'Église célèbre encore la fête. C'étoit la 430^{me} année de l'ère chrétienne, de son âge la soixante-seizième, & la quarantième depuis son entrée dans le clergé. On observe comme une chose remarquable dans un saint même, que depuis le premier moment qu'il se donna au Seigneur jusqu'à sa mort, non-seulement il ne regarda jamais en arrière, mais qu'il avança toujours avec un redoublement de ferveur dans la carrière de la perfection, sans jamais se détourner de son but, sans donner dans aucun de ces écarts même passagers, qu'on trouve jusques dans la vie d'un très-grand nombre de saints.

Il ne fit point de testament, parce qu'il n'avoit rien à léguer: mais il avoit formé, & il recommanda avant d'expirer, une belle bibliothèque qu'il laissa à son Église: souci digne du premier des SS. Docteurs, & que la Providence parut justifier: l'incendie qui, après la prise d'Hippone, réduisit presque tout en cendres, respecta néanmoins cette riche collection, où sans doute il n'y avoit rien de plus précieux que les œuvres d'Augustin même. En l'enterrant, on offrit le saint Sacrifice de l'Autel, dit en termes exprès l'Évêque Possidius qui étoit

présent, & qui nous a transmis ce témoignage si formel & si précis, en faveur du nom & de la réalité du Sacrifice de la Messe. Cet historien ajoute qu'avant la mort d'Augustin, Dieu fit connoître sa sainteté, par la guérison miraculeuse d'un malade qui vint la lui demander dans son lit. Le saint lui dit d'abord avec des sentimens d'humilité d'autant plus sincères, qu'ils sembloient plus naturels, que s'il avoit quelque pouvoir sur les maladies, il s'en serviroit pour lui-même. Mais le malade suppliant ayant répliqué, qu'on lui avoit commandé en songe d'aller trouver l'Evêque Augustin, avec assu-

présent, & qui nous a transmis ce témoignage si formel & si précis, en faveur du nom & de la réalité du Sacrifice de la Messe. Cet historien ajoute qu'avant la mort d'Augustin, Dieu fit connoître sa sainteté, par la guérison miraculeuse d'un malade qui vint la lui demander dans son lit. Le saint lui dit d'abord avec des sentimens d'humilité d'autant plus sincères, qu'ils sembloient plus naturels, que s'il avoit quelque pouvoir sur les maladies, il s'en serviroit pour lui-même. Mais le malade suppliant ayant répliqué, qu'on lui avoit commandé en songe d'aller trouver l'Évêque Augustin, avec assurance de guérison, le saint Pasteur faisant écarter la modestie à la charité, imposa les mains à l'infirme, & le guérit sur le champ. Il avoit opéré plusieurs autres merveilles, sur-tout pour la délivrance des énergumènes, pendant le cours de son épiscopat. Mais ce n'est point par la multitude des miracles que se distingua ce grand saint, ni par aucunes des faveurs ni des pratiques extraordinaires qu'on lit dans la vie de tant d'autres.

Une conduite égale, uniforme, constante, éloignée de toutes les extrémités; tel fut toujours le caractère de sa vertu. Modeste dans ses meubles comme dans

ses ve
la ma
toit d
sage d
cepen
les a
garde
gale,
des l
des p
hôtes
affabl
vin,
gras
cessai
cet
Ex
argen
amou
toujo
frais
pas,
prit
moin
temp
ser le
presc
mais
quel
On

ses vêtemens, il évitoit avec le même soin la malpropreté & la magnificence. Il portoit du linge & des soullers, suivant l'usage devenu le plus commun; sans blâmer cependant ceux qui alloient nus pieds, les avertissant seulement de se tenir en garde contre la vanité. Sa table étoit frugale, & l'on n'y servoit d'ordinaire que des légumes. Quand il s'y trouvoit, ou des personnes d'une santé foible, ou des hôtes, (car il étoit fort hospitalier & fort affable) on servoit des viandes. Pour le vin, il y en avoit toujours; l'usage du gras étant réputé beaucoup moins nécessaire que le vin, dans le régime de cet âge.

Excepté les cuillers; il n'avoit aucune argenterie; non par indigence, mais par amour de la pauvreté. Ses clercs vivoient toujours avec lui, vêtus & nourris à frais communs. On lisoit pendant le repas, & pour donner la réfection à l'esprit aussi-bien qu'au corps, & pour être moins exposé à oublier les loix de la tempérance. Par la même crainte de passer les bornes de la sobriété qu'il s'étoit prescrites, à ce qu'il dit lui-même, jamais il ne mangeoit hors de chez lui, quelque invitation qu'on lui en pût faire. On ne voyoit point de femme manger

à sa table ; loger dans sa maison , ou la fréquenter en aucune manière , pas même sa sœur ni ses nièces ; non que de si proches parentes ne fussent à l'abri de tout soupçon ; mais parce qu'elles attirent ordinairement d'autres femmes dont le commerce est moins indifférent. Quand les personnes du sexe vouloient lui parler , il les recevoit en présence de quelques clercs ; & jamais il ne lui arriva , depuis sa conversion , de s'entretenir seul à seul avec elles.

On ne se lasse point des détails d'une vie si cléricale & si digne de servir de modèle à tout prélat , comme à tout clerc vraiment religieux : mais on peut dire qu'ici le Docteur l'emporte encore sur le Pasteur , tant par la profondeur incomparable de sa doctrine , que par l'intérêt tout particulier qu'a toujours pris l'Eglise à S. Augustin considéré sous ce point de vue. Quoique nous ayons plus parlé de ses ouvrages que de ceux des autres Pères , nous n'en avons touché que la très-petite partie , & précisément autant qu'il étoit nécessaire pour avoir une idée juste de sa doctrine sur les points capitaux. Possidius nous a laissé un catalogue des œuvres du S. Docteur , qu'il fait monter jusqu'au nombre de

mil & trente, y compris les livres, les sermons, les lettres dont plusieurs sont des traités complets, & quelques écrits qui ne sont point parvenus jusqu'à nous : encore ajoute-t-il, qu'il n'a pu tout compter. Dans cette multitude incroyable de productions, ce qu'on remarque principalement, après la pureté du dogme & de la morale, la profondeur de la science & de l'érudition, la grandeur des vues, la force du raisonnement, la sagacité infinie de l'esprit, la beauté de l'élocution, excessive peut-être & dégénéralant quelquefois en subtilité, selon le goût déjà corrompu du temps; ce qu'on remarque, dis-je, avec le plus d'édification, c'est la modestie de l'Auteur, qui n'a rien d'égal que le mérite qu'elle décore. Il faudroit copier des livres entiers d'Augustin, pour faire voir tous les sentimens humbles qu'il avoit de lui-même : mais ils y sont exprimés avec une candeur & une simplicité, qui ne laissent point douter qu'il ne sentit au fond du cœur tout ce que sa plume retraçoit.

Dans la dispute avec S. Jérôme, on ne fut pas moins attendri qu'édifié de sa modération & de toutes ses déférences; tandis qu'il avoit l'avantage de la vérité pour lui. Si l'on allègue le respect dû à un

docteur consommé, & qui avoit si bien mérité de l'Eglise, on retrouve la même modestie & presque les mêmes ménagemens pour le jeune Evêque d'Eclane, Julien, le plus arrogant défenseur du Pélagianisme, & que la seule présomption avoit pu engager à se mesurer avec un docteur de cette prééminence. Mais le plus digne monument de son humilité est sans contredit le livre de ses Confessions. Qu'il lui fallut être vivement pénétré de la grandeur de Dieu & de sa propre bassesse, absorbé dans les sentimens de sa componction & de son abjection, pour publier à la face du monde entier ses plus humiliantes foiblesses, pour charger ce tableau des plus fortes couleurs, & pour le transmettre à tous les siècles à venir!

Toutefois ce grand Saint, cet illustre Docteur fut en bute à la calomnie & à la plus flétrissante imposture. Depuis sa mort sur-tout, ses ennemis devenus plus audacieux, mirent tout en œuvre pour ternir sa mémoire. A ce dessein, ils firent cotirir sous son nom les quinze articles qu'on appela les objections des Gaulois, & qui dès-lors, selon quelques Auteurs, & environ trente ans après, suivant l'opinion commune, donnerent lieu à l'hérésie des Prédestinians.

Les
qui lu
qui e
homm
damm
baptér
ceux
& il
condu
arbitre
c'est l
Toit po
g. Le
la réde
ne ven
mais se
prédest
obéiss
& leur
parée
nasse
a divi
capitau
donno
le le
écarté
niers
Pro
l'épar
on m

Les plus durs de ces articles sont ceux qui suivent : 1. Par une triste nécessité qui est l'effet de la prédestination, les hommes sont contraints au péché & condamnés à la mort. 2. & 3. La grace du baptême n'efface pas le péché originel dans ceux qui ne sont pas prédestinés à la vie; & il ne leur sert de rien, de tenir une conduite juste & sainte. 6 & 15. Le libre arbitre ne fait rien dans les hommes; c'est la prédestination qui agit en eux, soit pour le bien, soit pour le mal. 8 & 9. Le Sauveur n'a pas été crucifié pour la rédemption de tout le monde, & Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes, mais seulement de quelques-uns qui sont prédestinés. 7 & 12. Dieu ôte la grace de l'obéissance à des justes qu'il a appelés, & leur refuse la persévérance; précisément parce qu'ils n'ont pas été séparés de la masse de perdition par la prédestination & la divine prescience. Tels sont les points capitaux & précis de la doctrine qu'on honnoit pour celle de S. Augustin, afin de le décrier & de persuader qu'il s'étoit écarté de la foi catholique dans ses derniers ouvrages.

Prosper, son illustre & zélé disciple, n'épargna rien pour venger l'honneur de son maître. Il ne faut qu'ouvrir sa ré-

oit si bien
de la même
s ménage-
d'Eclanc,
eur du Pé-
réfomption
r avec un
e. Mais le
humilité est
Confessions.
pénétré de
propre bal-
mens de sa
tion, pour
e entier ses
our charger
ouleurs, &
les siècles à

cet illustre
domnie & à
Depuis sa
levens plus
œuvre pour
sein, ils fi-
quinze arti-
ons des Gau-
quelques Au-
près, suivant
èrent lieu à

ponse aux objections des Gaulois , pour se convaincre qu'il y a une distance infinie de la doctrine du maître & du disciple à celle de tous les Prédestinians. Cependant l'apologiste , en confondant la calomnie , s'attira personnellement à dos les calomniateurs. Un nommé Vincent que certains critiques ont trouvé expédient de donner pour Vincent de Lérins , compté parmi les Saints dans le martyrologe , publia contre Prosper des imputations semblables à celles dont on noircissoit la mémoire du Docteur de la grace. Prosper répondit avec une justesse & une précision admirable , sans jamais donner dans un excès , en évitant l'excès opposé. En prouvant contre les Sémipélagiens la gratuité ainsi que la nécessité de la grace , par-tout il a soin de montrer en Dieu la volonté sincère de sauver tous les hommes. Aussi telle fut la persuasion publique touchant sa manière de penser à cet égard , qu'on lui a long-temps attribué l'ouvrage d'un Auteur inconnu , intitulé de la Vocation des Gentils , & qui exprime clairement la plus saine doctrine.

Prosper eut encore le courage d'attaquer les Conférences de Cassien , malgré sa haute réputation de l'Auteur. Il em-

ploya
d'Afr
stituti
C'est
en ce
d'invi
stoliqu
die,
nés,
le co
En
entrep
de mi
glise l
sieurs
cause
geoiet
sans d
ger,
de la
lettre
temps
ral, &
& du
les re
à rép
à les
devo
de leu
vais

ploya contre lui l'autorité des conciles d'Afrique & d'Orient, ainsi que les constitutions des Papes Innocent & Zozime. C'est ce que son génie poétique exprime en ces termes figurés : Voyez-vous que d'invincibles constitutions du Siège Apostolique mettent vos raisonnemens en poudre, & que vos retranchemens sont ruinés, comme les murs de Jéricho, par le concert des trompettes sacerdotales ?

Enfin Prosper porta le zèle jusqu'à entreprendre le voyage de Rome, afin de mieux faire connoître au chef de l'Église le péril où se trouvoit la foi en plusieurs endroits des Gaules. La principale cause du mal étoit la liberté que s'arrogioient de simples prêtres, d'enseigner sans consulter les Evêques, & de s'ériger, au préjudice de l'épiscopat, en juges de la doctrine. On voit en effet dans une lettre pontificale, adressée vers le même temps aux Evêques de Gaule en général, & nommément à ceux de Marseille & du voisinage, que le S. Pape Céléstin les reprend vivement de leur négligence à réprimer l'orgueil de leurs prêtres, & à les tenir dans la soumission qu'ils leur devoient, dit-il formellement, à raison de leur dignité. Venant ensuite aux mauvais effets de cette indépendance & de

Cel. Ep.
ad Ep.
Gall. de
Grat.

la témérité qui en étoit le principe , il fait en ces termes l'apologie de S. Augustin contre les calomnies des prêtres de Gaule : Augustin de sainte mémoire a toujours été dans notre communion , & jamais le moindre nuage n'a terni ni sa foi ni ses mœurs. On a toujours eu de lui l'idée la plus avantageuse , & il n'étoit pas moins chéri que révééré de tout le monde. Pour sa science , elle fut telle , que mes prédécesseurs mêmes , je m'en souviens , le comptoient au nombre des meilleurs maîtres.

A cette lettre sont joints neuf points de dogme touchant la grace & le libre arbitre , que l'on voit cités assez peu de temps après , comme faisant partie de la même lettre , & dont il paroît néanmoins que S. Célestin n'est pas lui-même l'auteur. Mais on a lieu de croire qu'il avoit chargé S. Prosper ou S. Léon , alors diacre , de réduire ainsi à certains chefs la doctrine de l'Eglise sur le péché originel , sur la nécessité de la grace tant pour la foi & le commencement de la bonne volonté que pour les œuvres du salut , enfin sur les tentations & les mérites des saints. Rien n'étoit plus propre à justifier la doctrine de S. Augustin , que de lui donner pour base les décisions des

con

conciles confirmés par les Souverains Pontifes. En effet, ces neuf articles ne sont que le recueil des autorités des conciles d'Afrique & des Papes Innocent & Zozime, touchant les matières décidées comme de foi.

Quant aux assertions ultérieures des savans qui, en combattant les hérétiques, ont pénétré plus avant dans les difficultés de ces questions, on déclare qu'en se gardant bien de les mépriser, on ne juge pourtant pas nécessaire de les confirmer. On se contente de déclarer, qu'on ne doit point absolument regarder comme orthodoxe, ce qui paroît contredire les règles qu'on vient de voir établir sur les sentences du Siège Apostolique touchant les effets & la dignité de la grace. Il est donc constant qu'en prenant la défense, soit des docteurs catholiques en général, soit du Docteur de la grace en particulier, l'auteur ou le rédacteur des articles n'a pas prétendu que l'Eglise est apposé le sceau de son autorité à tout ce qu'ils ont écrit. Il lui suffisoit d'établir qu'ils n'avoient rien enseigné de contraire à la foi, touchant les matières de la grace & de la liberté. Concluons par une réflexion qui trouve ici place d'une manière bien naturelle : Si la doctrine de saint

Augustin tire tant d'autorité de sa conformité aux décisions de la multitude des Evêques, confirmées par les Souverains Pontifes; est-il bien conséquent de vouloir ériger en dogmes des opinions contraires à des décisions toutes pareilles, parce qu'on imagine voir dans S. Augustin ce que ni Pape ni concile n'y ont jamais vu?

Pour laisser enfin une idée nette de la Doctrine du défenseur de la grace contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens, nous allons réduire brièvement tout ce que nous en avons dit jusqu'ici, à quelques points capitaux qui feront voir d'un coup-d'œil; si l'on peut s'exprimer ainsi, tout le système de saint Augustin. Qu'on se rappelle d'abord que Pélagé, Célestius & tous les Pélagiens rigoureux nierent constamment la nécessité absolue du secours de la grace intérieure de J. C. pour vouloir & faire le bien dans l'ordre du salut. Je n'ai pu trouver nulle part, dit expressément saint Augustin, même après que le Pélagianisme eut été condamné par le Pape Zozime, je n'ai trouvé nulle part, que Pélagé ait confessé la nécessité absolue du secours intérieur & prévenant de la grace de J. C. pour la

De Grat. volonté & pour l'action. S'il reconnoissoit, Chr.c.47. poursuit-il, que Dieu nous aide ainsi tant

po
ma
vo
& c
il n
me
le c
ouv
l'en
fiste
dan
lon
qui
l'op
P
nom
ils n
les c
firm
du
vu
des
cou
con
les
lem
cieu
con
cult
Pél

pour vouloir que pour agir, & de telle manière que sans ces secours nous ne voulons & nous ne faisons rien de bien, & que telle est la grace de Dieu par J. C., il ne resteroit plus entre nous, à ce qu'il me paroît, aucun sujet de dispute. Dans le dernier ouvrage de ce Docteur, appelé ouvrage imparfait, parce que la mort l'empêcha de le finir, il fait encore consister le poison de l'hérésie des Pélagiens, dans leur obstination à nier que la volonté de l'homme ait besoin d'une grace qui soit un secours intérieur & gratuit pour l'opération du bien.

Pour les disciples mitigés de Pélage, & nommés communément Sémi-Pélagiens, ils ne s'élevoient pas directement contre les décisions des conciles d'Afrique confirmés par les Papes & le consentement du reste de l'Eglise. Nous avons même vu que les prêtres de Marseille, imbus des nouvelles opinions, marquoient beaucoup de respect & de soumission pour les constitutions apostoliques, dans lesquelles Rome ne s'étoit pas encore formellement expliquée sur les subtilités artificieuses, qu'il n'étoit pas naturel de soupçonner. Ceux-ci ne faisoient aucune difficulté de reconnoître avec tous les Sémi-Pélagiens, la nécessité de la grace; pourvu

Ep. ad
Aug.

qu'on reconnoît aussi dans l'homme une bonne volonté qui précédât ce secours, & qui cherchât ce remède à ses blessures. Tels sont le témoignage & les expressions d'Hilaire, cet autre disciple, qui pour la défense de S. Augustin, seconda si bien le zèle de S. Prosper. S. Augustin nous apprend lui-même quelle fut l'erreur des Sémi-Pélagiens, lorsqu'il nous dit qu'elle ne différoit en rien du préjugé où il avoit été autrefois, que la foi n'étoit pas un don de Dieu; qu'au moins pour ses commencemens, la grace n'étoit pas nécessaire. On peut remarquer en passant, combien cette hérésie étoit différente des tableaux imaginaires qu'en ont tracés dans les derniers siècles des Novateurs intéressés à noter injurieusement les orthodoxes les plus zélés à les contredire.

En conséquence des principes que le Docteur de la grace a principalement & constamment établis contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens; il est clair, & c'est le troisième chef de sa doctrine, que dans l'état présent de la nature dégradée, l'homme a un besoin absolu de la grace intérieure de J. C. On ne peut, sans une erreur formelle, soustraire à son influence la moindre action surnaturelle, les commencemens mêmes de la foi,

rien
gu
acc
ma
vol
poi
liqu
Pob
La
loin
au
le
lui
rite
pou
mer
pas
volc
sent
P
cipe
pas
la v
ne l
Or
teur
qui
faut
appe
bren

rien de ce qui dispose au salut. S. Augustin dit encore que les hommes peuvent accomplir les préceptes, s'ils le veulent, mais que c'est au Seigneur à préparer leur volonté. Par-tout il enseigne, comme un point incontestable de la doctrine catholique, que cette grace, ou celle qui peut l'obtenir, ne manque jamais aux justes. La grace qui prépare ainsi les cœurs, loin de détruire le libre-arbitre, l'établit au contraire; puisqu'elle seule lui rend le salut possible; puisqu'elle seule peut lui faire pratiquer les œuvres qui le méritent. Toutefois en donnant ainsi le pouvoir de faire le bien, dit expressément le saint Docteur, elle n'en impose pas la nécessité; mais il dépend de la volonté, de consentir ou de ne pas consentir.

Par une autre conséquence des principes de saint Augustin, la grace n'est pas toujours suivie du consentement de la volonté, qui peut lui résister, & qui ne lui résiste en effet que trop souvent. Or quand elle lui résiste, dit le S. Docteur, ceux qui refusent de suivre la voix qui les appelle, n'en doivent imputer la faute qu'à eux-mêmes, parce qu'ils sont appelés de manière à pouvoir suivre librement; & ceux qui suivent, ne doivent

pas s'en attribuer la gloire, puisqu'ils n'ont suivi que parce qu'ils étoient appelés de manière à ne pas refuser leur consentement. La grace de la persévérance finale & de la prédestination n'en est pas moins certaine; la prédestination des saints, selon le saint Docteur, consistant dans la sage distribution des divins bienfaits, par lesquels ceux qui sont sauvés, le sont très-sûrement. La prédestination est tout-à-fait gratuite: c'est la seule miséricorde du Seigneur qui l'engage à appeler ceux qui sont élus, de manière à ce qu'ils ne méprisent pas la voix qui les appelle; & tous ne sont pas appelés de la sorte. Quelle en est la cause? Nulle intelligence créée ne peut l'assigner: elle est impénétrable, mais elle n'est pas injuste. Le Docteur de la grace, ainsi que l'Apôtre, n'a que ces deux mots à répondre à cette grande question: O profondeur! Peut-on soupçonner d'iniquité le Dieu de toute justice?

Enfin, comme il y a deux sortes de préceptes, l'une d'observer la justice, l'autre de la porter à sa perfection; il y a de même deux sortes de péchés. Autre chose, dit le saint Docteur, est l'accomplissement de ce précepte: *Tu ne convoiteras point*; autre, l'observation de

celui
 Non
 de
 un
 nou
 nou
 d'en
 pren
 grac
 res
 d'A
 pres
 le p
 ces
 fiste
 mai
 mot
 & c
 nou
 con
 me
 libe
 dan
 l'im
 De
 est
 il
 bid
 pa
 féc

celui-ci: *Ne suis pas tes convoitises.* Nous n'entrerons pas dans l'explication de ce dernier article: elle demanderoit un développement & une étendue qui nous feroient sortir des bornes que nous nous sommes prescrites. Mais il suffit d'en rappeler l'objet, pour faire comprendre en quel sens le Docteur de la grace dit qu'il y a des péchés nécessaires; & que la liberté a péri par le péché d'Adam. Si l'on a inféré de quelques expressions générales, que la grace d'éviter le péché est refusée même aux justes; ces péchés nécessaires sont ceux qui consistent, non pas à suivre ses convoitises, mais à n'en pas ressentir les premiers mouvemens: fautes improprement dites, & qui nous rendent malheureux, sans nous rendre coupables. De-là, par une conséquence évidente, & selon les termes exprès du Docteur de la grace, la liberté qui a péri, est celle qu'on avoit dans le Paradis terrestre, d'obtenir avec l'immortalité la perfection de la justice. De-là aussi, la grace refusée aux justes est celle dont manquoit l'Apôtre, quand il s'écrioit: *J'ai la volonté de faire le bien, mais je ne trouve pas à le faire parfaitement.* Car quelle est cette perfection du bien, reprend le saint Docteur,

finon l'exclusion absolue du mal, ou l'accomplissement de cette loi : *Tu ne convoiteras point ?*

Tels sont les points les plus importants de la doctrine de saint Augustin, sur qui nous avons cru pouvoir nous étendre, plus que nous ne l'avons fait sur aucun autre des écrivains ecclésiastiques. Il tient parmi eux un rang si distingué, ses œuvres ont une autorité si particulière, il a combattu des hérésies si différentes & si attentives dans tous les temps à se prévaloir l'une contre l'autre de leur défaite respective, qu'il nous a paru nécessaire d'insister davantage sur une partie si importante & si délicate de la Tradition. Mais quels que soient les écueils entre lesquels il a marché, sa doctrine toujours pure & lumineuse, aux yeux de quiconque saura l'approfondir, n'en paroitra pas moins éloignée de tous les précipices & de tous les écarts. Tels furent de son temps les témoignages de quatre ou cinq Papes; d'un bien plus grand nombre de conciles qui tirèrent même de ses écrits la plupart de leurs décrets; de tous les plus saints & les plus célèbres docteurs de l'Orient aussi bien que de l'Occident. C'est ce que S. Prosper rend à sa manière, par ces ex-

pressions aussi justes que poétiques : Dans ces guerres opiniâtres des Pélagiens contre l'Eglise, l'armée catholique n'a combattu & n'a triomphé que par les mains d'Augustin : non-seulement l'Eglise de Rome & celle d'Afrique, mais les enfans de la promesse, dans toute l'étendue de l'univers, ont été constamment d'accord avec lui sur les dogmes de la grace, & sur tous les autres articles de la foi.

Concluons : Si la doctrine de ce Père étoit de son temps celle de l'Eglise ; puisque la croyance catholique ne varie jamais, cette conformité est encore la même aujourd'hui ; & pour croire comme Augustin, il faut entendre ses écrits dans un sens conforme à l'enseignement de l'Eglise. Selon les seuls principes de la raison & de la saine critique, il faut au moins les prendre dans leur suite, dans leur connexion & leurs différens rapports dans tout leur ensemble, sans esprit de contention ni de système, en y cherchant la confirmation des dogmes reçus, & non pas la doctrine singulière dont on s'est laissé prévenir.

Pour ce qui est du style, cet illustre Père a sans doute ses défauts, comme le plus brillant des astres ne laisse pas

d'avoir ses taches : mais tout homme digne de le lire & capable de le goûter ; tout amateur de ce genre de beauté qui résulte de la grandeur des choses & de la justesse des proportions , sera si frappé , en l'étudiant , de l'abondance des pensées , de leur finesse tout ensemble & de leur noblesse, de leur enchainement, de leur rapidité , en un mot de tous les grands traits de l'Auteur , qu'à peine fera-t-il attention au coloris de l'Ecrivain.



Dep
ju
A
gul
glis
dou
Ma
fut-
de
plus
ren
ple
diff
tria



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE QUINZIÈME.

*Depuis la fin de S. Augustin en 430,
jusqu'au Pontificat de S. Léon en 440.*

Après tous les triomphes de S. Augustin sur les ennemis de la grace, l'Église sembloit devoir jouir long-temps des douceurs de la paix & de la concorde. Mais à peine la stérilité de l'hérésie fut-elle imprimée au Pélagianisme, que de nouveaux sectaires, plus terribles ou plus audacieux que les premiers, rentrent dans la lice. Ils n'avoient pas simplement pour chef un moine timide & dissimulé; mais le fier Nestorius, Patriarche de C. P., tout plein de l'audace

que lui inspiroit son rang éminent, réputé le second de l'Eglise, & plus encore la faveur de toute la puissance de l'Empire. Les deux sectes se préterent la main mutuellement, non pas simplement par l'intérêt général qu'ont tous les ennemis de la foi à se liguier contre leurs antagonistes & ses défenseurs communs, mais par la liaison intime & fondamentale qu'elles ont entr'elles, toutes différentes qu'elles semblent au premier aspect. Pélagé, en niant le péché originel, la dégradation de notre nature & la nécessité de la grace, tendoit à établir l'inutilité de la Rédemption; & tel étoit la quintessence de son système, en quoi il se trouvoit entièrement d'accord avec Nestorius qui, partageant le Rédempteur en deux personnes, réduisoit le prix de la mort & des satisfactions de la personne humaine à leur valeur naturelle, & par conséquent insuffisante pour expier des attentats commis contre une majesté infinie. Ainsi anéantissoit-il, aussi-bien que Pélagé, tout le mystère de la Rédemption.

Personne n'eût été plus propre qu'Augustin à faire sentir le rapport de ces deux hérésies, & à écraser la seconde sous les ruines de la première. Aussi, sans aucune autre recommandation que celle de son

mé
l'E
&
ni
non
que
péd
& l
la
écri
qu'
con
bat
des
fait
I
n'e
zèle
pre
con
Il n
où
fut
mi
gré
foi
me
ten
qu
no

mérite, par une distinction méditée entre l'Empereur & ses plus grands évêques, & qu'aucun autre prélat, ni en Orient, ni en Occident, n'a jamais reçue, il fut nommément invité au concile œcuménique d'Ephèse, pour lequel on avoit expédié de son vivant les ordres nécessaires & les lettres même de convocation. Mais la lettre honorable que l'Empereur lui écrivit à ce sujet, ne parvint en Afrique qu'après son trépas. Le Seigneur étoit content de tant de travaux & de combats soutenus par son serviteur, dont la destinée se trouvoit remplie par la défaite des ennemis de la grace.

L'illustre Evêque de Nôle, S. Paulin n'eut pas lieu non plus de signaler son zèle & ses lumières, dans l'assemblée des premiers Pasteurs convoqués à Ephèse, contre les nouveaux ennemis de l'Eglise. Il mourut âgé de 78 ans, l'année même où l'on tint ce concile. Sa maladie ne fut pas longue. Une pleurésie violente le mit en quelques jours à l'extrémité, malgré le secours de tous les remèdes & des soins proportionnés au degré d'attachement qu'on avoit pour un Pasteur aussi tendre que vénérable, aussi prévenant que généreux, en un mot de cette vertu noble & si engageante dans les grands

Pomer.
de vita
contempl.
II. c. 9.

qui se donnent à Dieu sans réserve. Trois jours avant sa mort, deux évêques du voisinage vinrent lui rendre visite. Il profita de leur arrivée pour offrir le saint Sacrifice avec toute la solennité que put permettre l'état où il se trouvoit. Suivant la douceur de son caractère, il réconcilla tout ce qu'il avoit été contraint de réprimer par les censures ecclésiastiques. Après la célébration des saints mystères, on lui entendit dire: Où sont mes frères? Un des assistans montrant les deux évêques, lui répondit: Les voici. Je parle de mes frères Janvier & Martin, reprit-il; ils m'ont promis de revenir bientôt. C'étoit saint Martin de Tours qui lui avoit apparu avec saint Janvier martyr, évêque de Capoue, dont le culte étoit dès-lors célèbre à Naples.

Quelques momens après, le Prêtre Posthumien l'avertit qu'il étoit dû quarante sous pour des vêtemens fournis aux pauvres. Telle étoit la respectable indigence où s'étoit réduit pour J. C. un homme autrefois si riche & si puissant. N'ayez point d'inquiétude, mon frère, répondit le saint; il se trouvera quelqu'un qui payera la dette. Peu de momens après, arriva un prêtre de Lucanie, chargé précisément d'une aumône de qua-

rant
savo
mou
saint

T
Pro
pos
mili
leur
à p
le j
sa c
tôt
tine
de
forc
exh
ses
L'h
dir
tên
vo
J'a
mo
un
he
d'u
aff
re
qu

rante sous, de la part d'un évêque qui savoit en général à quelle extrémité l'amour des pauvres réduisoit souvent son saint collègue.

Touché de ces soins paternels de la Providence, le saint s'endormit, & reposa assez tranquillement jusques vers le milieu de la nuit. Après quoi ses douleurs devinrent si aiguës, qu'il pouvoit à peine respirer. Toutefois dès qu'il vit le jour, il éveilla tout son monde, selon sa coutume, & dit les Matines, ou plutôt les Laudes qu'alors on appeloit Matines. Toute cette journée [la dernière de sa vie, où sa ferveur lui tint lieu de force] fut partagée entre la prière & des exhortations animées à ses prêtres & à ses diacres qui ne quittoient plus son lit. L'heure de l'office des lampes, c'est-à-dire des Vêpres, étant venue, on l'entendit encore chanter, quoique d'une voix languissante, ces paroles du Pseaume: *J'ai préparé ma lampe pour recevoir mon Christ.* Ensuite il parut absorbé dans une profonde contemplation. Sur les dix heures du soir, sa chambre fut ébranlée d'un si grand tremblement, que tous les assistans saisis d'épouvante, se prosternèrent pour demander miséricorde, sans que ceux qui étoient au dehors, s'ap-

perçussent de rien. Ce fut le moment où il rendit l'ame, le 22 Juillet, jour auquel l'Eglise fait sa fête. Toutes ces circonstances ont été écrites par le Prêtre Uranjus, témoin oculaire. Il ajoute que le deuil fut universel, que les Juifs & les Païens mêmes portèrent la douleur jusqu'à déchirer leurs vêtemens.

Il nous reste de saint Paulin cinquante lettres, un discours sur l'aumône, l'histoire du Martyre de S. Genés d'Arles, & trente-deux poèmes, dont quatorze à la louange de saint Félix. Sa poésie est agréable, pleine de pensées, noble & bien soutenue. L'onction dont ses lettres sont remplies, fait qu'on ne se lasse point de les lire. Comme elles n'étoient que l'expression des sentimens du cœur, il y moins d'art que dans ses autres ouvrages. Le discours sur l'aumône est écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. Saint Jérôme parle d'un panégyrique de l'Empereur Théodose, par le même auteur, en des termes qui en font beaucoup regretter la perte. En général l'aménité & la douceur font le caractère du style de Paulin, où l'on retrouve en même temps celui de sa vertu, avec la preuve du contentement qu'il ressentoit d'avoir tout quitté pour J. C.

Le
née
431.
damm
putat
d'An
stom
triarc
du P
& be
qu'à
clerg
gues
résolu
fit pa
loin
il ave
qu'il
grave
la fir
ses v
né,
des
qui
ponc
éblo
tion
qu'a
vola
zèle

Le Concile d'Ephèse se tint dans l'année même où mourut ce saint Evêque, 431. Le Novateur qu'il s'agissoit de condamner, s'étoit acquis une si grande réputation, qu'on l'avoit tiré de l'Eglise d'Antioche comme un nouveau Chrysostome, pour le porter sur le siège patriarchal de Constantinople. Après la mort du Patriarche Sisinnius, homme simple & beaucoup plus propre à la vie solitaire qu'à maintenir la subordination dans le clergé de la capitale, on vit tant de brigues pour élire son successeur, qu'on se résolut à le choisir en Syrie. On ne réussit pas mieux pour avoir été chercher si loin Nestorius, prêtre d'Antioche, où il avoit été élevé & même baptisé, quoiqu'il fût natif de Germanicie. Ses mœurs graves, ou plutôt sombres & sauvages, la simplicité affectée & la malpropreté de ses vêtemens, son visage pâle & décharné, une teinture superficielle des arts & des sciences, une grande & belle voix qui prenoit facilement le ton de la composition & du pathétisme, une éloquence éblouissante, moins occupée de l'édification des âmes solidement chrétiennes, qu'avidé des applaudissemens d'un peuple volage & précipité, l'amertume de son zèle & ses déclamations perpétuelles con-

tre les hérétiques, son respect enfin pour saint Chrysostome qui étoit plus révérend de jour en jour par le peuple de C. P., avoient répandu les préventions les plus avantageuses en faveur de cet hérésiarque. Il amena avec lui un prêtre de confiance, nommé Anastase; & ils passèrent par Mopsueste où l'Evêque Théodore voyant en eux toutes les dispositions propres à ses vues, leur communiqua, à ce qu'on prétend, le germe des impiétés qu'ils firent éclore avec tant de scandale.

Nestor.
ferm edit.
Garner.

Dès le premier sermon que prêcha Nestorius en arrivant à Constantinople, il s'éleva contre les hérétiques en des termes qui ne furent jamais oubliés. Seigneur, dit-il en adressant la parole à l'Empereur, exterminiez avec moi les sectes; & avec vous, j'exterminerai les Perses; & après la destruction des ennemis de l'Empire, je vous ferai encore triompher de ceux de votre salut. Ce début charma le peuple, furieux alors contre le seul nom d'hérésie: mais les personnes modérées & judicieuses augurèrent mal de ce trait de présomption ou d'enthousiasme. Nestorius ne s'en tint pas aux propos: il agit avec tant de violence, qu'on poussa les hérétiques au désespoir; ce qui occasionna des sédi-

tion
main
follic
port
les
taire
perm
rigor
& c
aucu
pire
que
sur
&
avo
main
s'ap
Pho
que
hér
com
trop
qui
faut
dox
aim
I
ché
rius
fère

tions en plusieurs endroits. Peu de semaines après son ordination, & par ses sollicitations apparemment, l'Empereur porta de nouvelles loix, & renouvela les anciennes contre les différens sectaires. Les Manichéens, comme les plus pernicious à la société, furent les plus rigoureusement proscrits, chassés des villes, & condamnés au dernier supplice. Mais aucune des sectes qui troubloient l'Empire, n'échappa à l'animadversion publique, excepté celle des Pélagiens fondés sur les mêmes principes que Nestorius & Théodore de Mopsueste qui ne les avoient condamnés que par respect humain. Le nouvel hérésiarque auroit pu s'appuyer également des sectateurs de Photin & de Paul de Samosathe, ainsi que de la plupart des Ariens. Mais ces hérétiques étoient par-tout regardés comme tels, & devenus odieux depuis trop long-temps. C'est avec les novateurs qui ont encore leurs apologistes, leurs fauteurs & leur cabale parmi les orthodoxes, que les novateurs plus récents aiment à faire cause commune.

La nouvelle impiété fut d'abord prêchée par le Prêtre Anastase que Nestorius avoit amené d'Antioche. Il osa prôner en pleine chaire ces paroles scan-

daleuses & jusques-là inouïes: Que personne n'appelle Marie mère de Dieu, c'étoit une femme, & une femme ne sauroit être la mère d'un Dieu. Quelque temps après, le Patriarche fit prêcher la même doctrine par un Evêque qui se trouvoit à Constantinople, homme affiché par son étourderie & son inconduite qui l'avoient fait déposer, à ce qu'on croit, du siège de Marcianople. Celui-ci eut encore moins de ménagement qu'Anastase: il porta la témérité jusqu'à dire anathème à quiconque appelleroit Marie, Mère de Dieu. Cette impiété excita une soudaine & générale horreur. Tout le peuple jeta de grands cris, & l'on s'enfuit par troupes, de l'Eglise. Le Patriarche approuvoit néanmoins ces blasphémès; & profitant de la prévention de l'Empereur qui le regardoit comme un Saint, il publia souvent lui-même de vive voix cette affreuse doctrine, & l'inséra dans des écrits qui se répandirent de tous côtés. L'esprit d'erreur & de présomption l'avoit aveuglé: il comptoit, ou que personne n'oseroit s'opposer à des nouveautés proférées avec tant d'audace, ou que son autorité le feroit triompher de toutes les réclamations & de tous les obstacles.

Un
y avo
fidèle
cité c
un h
Surre
qui n
les es
Marie
de l'h
m'éco
tude;
a-t-il
firmat
Patent
leurs
quand
père,
Marie
créat
au C
ment
neur
celui
Dieu
qui r
le ter
On
teme
manie

Un jour de grande solennité, où il y avoit un concours extraordinaire de fidèles pour l'entendre, après qu'il eut cité ce texte de S. Paul: *La mort par un homme, & par un homme la résurrection*; c'est une question, dit-il, qui nous partage & qui agite beaucoup les esprits, de savoir s'il faut nommer Marie, Mère de Dieu, ou Mère du fils de l'homme & du Christ. Que ceux-là m'écotent, qui sont dans cette multitude; je les interroge à mon tour: Dieu a-t-il une mère? S'ils me répondent affirmativement, je leur dirai que les Païens sont excusables d'en donner à leurs dieux, & que Paul est un imposteur, quand il dit la divinité de J. C. sans père, sans mère, sans génération. Non, Marie n'a point enfanté un Dieu. La créature, n'a point donné la naissance au Créateur, mais à un homme, instrument de la Divinité, à l'Oint du Seigneur, au Christ que j'adore. Car j'adore celui qui frappe mes regards, à cause du Dieu invisible qui en est inséparable, & qui réside dans l'homme, comme dans le temple qu'il s'est consacré à jamais.

On ne pouvoit s'expliquer plus nettement; on ne pouvoit présenter d'une manière plus révoltante le venin de la nou-

velle impiété. Tout frémit dans l'assemblée des fidèles, un murmure confus se répandant de toute part, le scandale & le tumulte augmentent de moment en moment, chacun regarde son voisin avec effroi, tous attendent dans l'incertitude le dénouement de cette étrange scène. Alors un simple laïc qui fut par la suite évêque de Dorylée, l'Avocat Eusèbe, homme vertueux & très-instruit des matières de religion, se lève avec assurance, & dit, ou plutôt s'écrie avec force: Nous faisons tous ici profession de croire, & telle est la foi constante de l'Eglise, que le Verbe éternel est vraiment né de Marie. La multitude applaudit & donna de grandes louanges à Eusèbe; mais quelques personnes prévenues blâmerent sa hardiesse: ce qui suffit à l'hérésiarque pour remonter en chaire quelques jours après. Il y déclama beaucoup contre Eusèbe, & soutint avec opiniâtreté, qu'on ne devoit pas dire que le Verbe ou le Fils de Dieu fût mort, ni qu'il fût né, mais seulement l'homme en qui étoit le Verbe. Ainsi marquoit-il deux personnes différentes en J. C. Eusèbe crut alors devoir publier une protestation en forme, toutefois avec la déférence convenable à l'égard du clergé

1 Part.
Conc.
Eph. c.
13.

& de
soit
cha
toriu
Samc
que
Verb
pas
vidu
l'Egli
les P
Après
Nest
sépare
Pro
& qu
Const
plir p
tra le
Fils d
mais
est n
Dieu
dire,
Le P
rius
réfute
conç
mieu
plaud

& des évêques auxquelles il veut qu'elle soit d'abord communiquée. Il s'y attacha principalement à montrer que Nestorius étoit dans les sentimens de Paul de Samosathes ; qu'il soutenoit, aussi-bien que cet ancien sectaire, qu'autre est le Verbe, autre J. C., & qu'il ne faisoit pas de l'un & de l'autre un seul individu, selon l'enseignement constant de l'Eglise, dont il prouva la tradition par les Pères & les symboles des conciles. Après cet éclat, on commença à traiter Nestorius d'hérétique, & plusieurs se séparèrent de sa communion.

Proclus, évêque titulaire de Cyzique, Conc. Eph. c. 1. & qui faisoit les fonctions de prêtre à Constantinople, dont il mérita de remplir par la suite le siège patriarcal, montra le même zèle, en prêchant que le Fils de Marie n'est pas un pur homme, mais Dieu par nature ; que la sainte Vierge est nommée très-proprement mère de Dieu, & qu'il est exactement vrai de dire, que Dieu est né, & qu'il est mort. Le Prédicateur ne nomma point Nestorius qui étoit présent, & se contenta de réfuter ses erreurs. Mais l'hérésarque n'en conçut pas moins de dépit ; d'autant mieux que Proclus fut extrêmement applaudi, tant pour l'élégance de son élo-

cution, que pour la profondeur de sa doctrine. C'étoit encore l'usage, qu'après qu'un prêtre avoit prêché en présence de l'Evêque, celui-ci, comme chargé directement du ministère de la parole, ajoutoit quelques mots d'édification. Le Patriarche, en se conformant à cette coutume, essaya d'affoiblir ce qu'il venoit d'entendre, & soutint derechef qu'on ne devoit pas dire simplement que Dieu est né de Marie, mais qu'au Verbe de Dieu étoit joint celui qui est né de Marie. Il fit par la suite trois autres sermons contre celui de Proclus, qui paroît lui avoir tenu fort au cœur.

Cyrl. in
Nest. i. ad
Mon. Ep.
1.

Ces différentes pièces de Nestorius furent rassemblées dans un même volume, avec la méthode & tout l'artifice que les sectaires savent si bien employer pour la propagation de leur doctrine. En peu de temps ils la répandirent en tout lieu, & jusques dans Rome. Mais avant toute chose ils s'étudierent à en infecter les monastères de l'Egypte, & de préférence, ceux qui étoient les plus renommés pour leur austérité & leur ferveur. Ils savoient que la nouveauté une fois établie dans ces retraites, y tient beaucoup plus qu'ailleurs; qu'elle y prend un nouveau crédit & de nouvelles

velle
mun
levai
toute
de la
multi
hasar
qu'on
porta
mier
souffr
plus
quere
litair
rituel
tentio
nauté
dinair
& la c
le Pa
du d
C'e
phile
occup
génie
té &
quero
fort
l'art
à pe

velles facilités pour en imposer au commun des fidèles. En effet, ce mauvais levain ne tarda point à y fermenter dans toutes les imaginations exaltées & vuides de la piété sincère. Bientôt la foi d'une multitude de reclus inconsiderés flotta au hasard, suivant toutes les impressions qu'on entreprit de leur donner; bientôt portant l'impiété plus loin que son premier auteur, quelques-uns ne purent plus souffrir que J. C. fut appelé Dieu; & les plus audacieux blasphémateurs ne manquèrent pas d'être vantés comme les solitaires les plus vertueux & les plus spirituels. Mais le trouble & l'esprit de contention étant entrés dans ces communautés avec l'erreur, les Supérieurs ordinaires reconnurent l'arbre à ses fruits: & la contagion pénétrant jusqu'en Egypte, le Patriarche d'Alexandrie fut informé du désordre.

C'étoit saint Cyrille, neveu de Théophile & son successeur immédiat, qui occupoit alors ce grand siège. Plein de génie & d'érudition, doué d'une habileté & d'une vigilance telles que les requéroit l'importance de son ministère, fort expérimenté dans les affaires & dans l'art de connoître les hommes, instruit à percer sous les dehors les plus impo-

sans, dans tous les détours dont l'imposture peut les rendre capables, naturellement courageux, & de ce genre de courage que ni les obstacles, ni les périls ne peuvent étonner, aussi simple dans la foi que grand dans la représentation & tous les desseins, aussi droit & aussi pieux que zélé; tel étoit l'antagoniste que la Providence avoit préparé contre un hérésiarque également dangereux par sa souplesse & sa présomption, par la dignité qu'il occupoit, & par l'estime d'une Cour d'autant mieux prévenue en faveur de l'hypocrite, qu'elle avoit plus de religion.

Epist.
ad Mon.
Conc.
Eph. c. 2.

Le premier soin de Cyrille fut de prémunir la précieuse partie des fidèles commis à ses soins, dans les monastères innombrables de son diocèse. Il eut bien souhaité que des questions poussées jusqu'à la subtilité, & dont le moindre inconvénient est de refroidir la piété & d'altérer la charité fraternelle, n'eussent jamais pénétré chez des solitaires plus propres sans doute à leurs travaux & aux exercices d'une vie pénitente, qu'aux sciences & à l'étude. Mais si ce principe est excellent, avant que le mal ait commencé, pour l'écarter avec la discrétion la plus circonspecte; ce ne seroit plus qu'une économie ruineuse dans le

Paste
quan
& m
sage
tions
disput
ligieu
chréti
Con
tre en
mère
est D
& par
Nicée
roit-ell
Apôtre
de par
la foi
pareille
tres de
les par
est-elle
par u
teurs
dre de
n'aient
dit-on
l'homme
prouv
simple

Pasteur, de laisser le troupeau tranquille, quand une fois la contagion l'a gagné, & menace d'y tout corrompre. Aussi le sage Prélat, sans entrer en des spéculations capables d'augmenter le feu de la dispute, rappela simplement ces bons religieux aux premiers principes de la foi chrétienne.

Comment, leur écrivit-il, peut-on mettre en doute, si Marie doit être appelée mère de Dieu? Si notre Seigneur J. C. est Dieu, comme il l'est véritablement & par nature, (selon le saint Concile de Nicée) comment la sainte Vierge ne seroit-elle pas mère de Dieu? Quoique les Apôtres n'aient pas usé de cette façon de parler, elle n'en exprime pas moins la foi qu'ils ont enseignée. Telle étoit pareillement la foi de nos Pères, entr'autres de l'illustre Athanase; & il leur cite les paroles de ce Père. Mais la Vierge est-elle mère de la Divinité, dira-t-on par une subtilité digne des blasphémateurs qui l'employent? Mais dans l'ordre de la nature, bien que les mères n'aient aucune part à la création de l'ame, dit-on qu'elles sont mères du corps de l'homme, non de l'homme entier? Il prouve ensuite d'une manière également simple & sensible, l'unité de personne en

J. C. Il dit, entr'autres choses, que sans cette unité, les Juifs & les Gentils auroient droit de nous reprocher que nous sommes les adorateurs idolâtres d'un pur homme.

Cyrille instruit en même temps de la haute opinion qu'on avoit de Nestorius à la cour de Théodose, composa deux traités qu'il adressa à cet Empereur & aux Princesses sa femme & ses sœurs, pour préserver leur foi d'un péril qu'ils craignoient trop peu. Quoique les gens de cet ordre ne soient guère versés dans les sciences ecclésiastiques, ces traités sont beaucoup plus profonds que la Lettre aux solitaires, parce que le Prélat prévoyoit qu'ils seroient aussi plus examinés, & passeroient sous les yeux de beaucoup plus de personnes. Cependant la Lettre aux Solitaires fut extrêmement répandue, & parvint même en assez peu de temps à Constantinople. Ces différens écrits produisirent le meilleur effet. Les gens de bien de toute condition en furent au comble de la joie, & plusieurs Magistrats en écrivirent des lettres de remerciement à l'Auteur. Mais autant le contrepoison de l'hérésie opéroit dans les cœurs fidèles, autant l'hérésiarque augmentoit de haine contre un contradicteur

réf.
&
que
men
en
Cyr
son
core
ges.
& c
anim
défer
mier
dale
par
comb
non
en ig
raison
ver
troub
Mais
dale.
Vier
nos
aussi
suite
Ce
le sec
dissim

réfervé qui ne donnoit point de prise, & qui n'avoit d'autre tort auprès de lui que de l'empêcher d'aggraver le châti- ment de ses propres crimes. Jusques-là, en écrivant contre les nouvelles erreurs, Cyrille avoit extrêmement ménagé la per- sonne de Nestorius, & ne l'avoit en- core nommé dans aucun de ses ouvra- ges. Il crut devoir lui écrire directement; & comme le Patriarche de C. P. vouloit animer le gouvernement contre tous les défenseurs de la foi, en criant le pre- mier au trouble & au scandale: ce scan- dale & ce trouble n'ont pas commencé par mes écrits, mais par ceux que je combats, soit qu'ils soient de vous ou non, dit S. Cyrille qui vouloit encore en ignorer l'auteur. Vous n'avez nulle raison de vous plaindre, ni de vous éle- ver contre moi qui n'ai d'autre part au trouble que de travailler à y remédier. Mais il est aisé de faire cesser le scan- dale. Appelez Mère de Dieu la Sainte Vierge: c'est le moyen sûr de dissiper nos soupçons, & de mettre l'Eglise aussi bien que l'Empire à l'abri de toute suite fâcheuse.

Ce n'étoit pas là ce qui pouvoit calmer le sectaire. Piqué à l'endroit sensible, & dissimulant néanmoins, quoiqu'assez mal,

Epist. 1
ad Nest.

il répondit avec une honnêteté étudiée, & en des termes si visiblement compassés par la mauvaise foi, qu'on n'espéra plus fléchir son obstination. Tandis même qu'il se déguisoit encore, il déchiroit par les plus atroces calomnies le médecin charitable qui vouloit le guérir, & ne laissoit échapper aucune occasion de le chagriner. Il indisposa étrangement la Cour contre le Patriarche d'Alexandrie, & il inspira au jeune Empereur des préventions funestes, dont il eut beaucoup de peine à revenir. Le peuple même, si catholique à Constantinople, & celui de toutes les contrées voisines, il les émut de tout son pouvoir contre ce premier Prélat de l'Orient, dont il prévint dès-lors tout ce qu'il avoit à craindre. C'est, leur disoit-il, le neveu de cet inique & violent Théophile, l'héritier de la fortune & des vices du persécuteur, ou plutôt de l'assassin de votre saint Père Chrysostome. Ce dernier tyran le persécute encore après sa mort, & s'obstine à canoniser le crime de l'ancien, plutôt que de s'unir à l'Eglise, pour révéler un Saint dont les vertus & la divine éloquence font l'admiration de l'univers. Race perverse & cangrénée dans toutes ses parties, plus elle avance, plus elle se montre ennemie de toute piété.

On
noir
une
son
à m
dan
C
tout
lui i
lui e
time
de h
opin
le re
d'un
qu'il
voit
Eglis
murd
réfie
paste
soit
véqu
nous
écriv
point
s'éto
Nes
ajou
com

On ne pouvoit peindre de couleurs plus noires le neveu de Théophile qui, par une prévention trop grande en faveur de son oncle, fut en effet un des derniers à mettre le nom de S. Jean Chrysofome dans les Dyptiques de son Eglise.

Cyrille ne se laissa point émouvoir par toutes ces injures. Mais comme elles ne lui inspirerent point de timidité, elles ne lui occasionnerent ni vivacité ni ressentiment. N'ayant aucun lieu de douter de la défection de Nestorius, ni de son opiniâtreté, il étoit sans doute autorisé à le retrancher de sa communion, au moins d'une manière conditionnelle, & supposé qu'il refusât de lever le scandale. Il arrivoit même journellement de toutes les Eglises Orientales, des personnes qui murmuroient des progrès de la nouvelle hérésie, & les attribuoient à l'inaction des pasteurs. Par tout Constantinople on disoit hautement qu'on n'avoit plus d'évêque. Cependant saint Cyrille, comme nous le voyons dans la lettre qu'il en écrivit au Souverain Pontife, ne faisoit point encore d'éclat. Après avoir dit qu'il s'étoit efforcé sans succès de rappeler Nestorius de ses écarts, il est temps, ajoute-t-il, d'avertir Votre Sainteté, comme le devoir & l'ancienne coutume

Conc.
Eph. Part.
I. c. 14.

nous y obligent, de ce que la malice infernale entreprend dans nos Eglises, non en des questions de peu d'importance, mais dans un point capital où l'honneur même de J. C. se trouve attaqué. Daignez guider nos démarches, & nous faire savoir si votre sentiment est qu'on doive communiquer avec Nestorius, ou se séparer de sa communion sans ménagement, afin que la conduite des orthodoxes soit uniforme dans nos provinces. Il est nécessaire que vous dirigiez de même par vos lettres les évêques de Macédoine & tous ceux de l'Orient. Aussi n'ai-je encore rien mandé à aucun d'eux touchant l'état de l'Eglise de Constantinople. Je commence par vous faire savoir que déjà le peuple ne s'y assemble plus avec l'évêque, à l'exception de ses criminels adulateurs & d'un très-petit nombre de personnes de la foi la plus foible. Presque tous les monastères avec leurs abbés, & la plupart des magistrats se sont retirés. Tous les Orientaux ont la même horreur que nous de la nouvelle doctrine. Pour la faire bien connoître à Votre Sainteté, je lui envoie les livres qui la contiennent, en y joignant les passages des Pères qui la combattent, & les lettres que j'ai déjà

écrit
le p
saint
trine
R
Les
entre
mais
sent
& p
conv
des l
tous
nou
prév
espér
saint
qu'il
délai
voit
D
parl
quel
Patr
stan
prof
com
de l
ces
voit

écrites à ce sujet. Le Diacre Possidius fut le porteur de ces dépêches, auxquelles saint Cyrille ajouta un précis de la doctrine de Nestorius.

Rien ne pouvoit arriver plus à propos. Les écrits du Novateur étoient tombés entre les mains du Souverain Pontife : mais il ne pouvoit se persuader qu'il fût d'un évêque qu'une cour orthodoxe & pieuse lui donnoit pour un Saint. Sa conviction fut parfaite, quand il reçut des lettres de Nestorius même, qui voyant tous les mouvemens qu'occasionnoit la nouvelle doctrine, crut de son intérêt de prévenir le Pape ; soit qu'il eût quelque espérance de surprendre la religion & la sainte modération de Célestin ; soit plutôt qu'il ne se proposât que de gagner des délais, si avantageux au terme où se trouvoit la secte nouvelle.

Dans cette lettre artificieuse, Nestorius parla d'abord de Julien d'Eclane & de quelques autres évêques Pélagiens que ce Patriarche hérétique avoit reçus à Constantinople, & qui se plaignoient que, professant la foi orthodoxe ; on les traitât comme des hérétiques. Il pria le Pontife de lui faire savoir comment la cause de ces Prélats avoit été traitée, & si on devoit les regarder comme jugés définitive-

Conc.
Epi par.
l. c. 16

ment. Ce procédé étoit d'une mauvaïſe foi affectée, un Evêque de C. P. ne pouvant ignorer que les Pélagiens avoient été condamnés huit ou dix ans auparavant dans cette Eglise. Mais il faut se rappeler que ces deux hérésies avoient le même intérêt, & qu'il vouloit faire servir la première à mieux défendre la seconde. C'est pourquoi, après quelques lieux communs sur le zèle que doivent avoir de bons pasteurs contre les nouveautés, & après avoir donné pour une altération de l'ancienne foi à Constantinople, les sentiments qu'il y avoit trouvés sur l'incarnation, il professe clairement sa doctrine impie. Il dit, en propres termes, qu'on doit nommer Marie, mère du Christ, & non pas mère de Dieu, puisque les Ecritures, poursuit-il, ne lui donnent nulle part ce titre, qu'on peut tout au plus le souffrir dans un sens impropre, en tant que le corps du Christ, tiré de Marie, est le temple du Verbe, & qu'il en est inséparable. Mais la Vierge, reprend-il, n'est pas la mère du Verbe, puisqu'elle n'a pu enfanter celui qui est plus ancien qu'elle. Avec cette lettre, Nestorius envoyoit, dans ses écrits sur l'incarnation, signés de sa main, des preuves encore plus complètes contre lui.

Avant que de répondre, le Pape fit tout traduire en latin, & procéda avec la plus sage maturité, dans une affaire qui annonçoit des suites d'une telle conséquence. Tout Rome crut ne pouvoir trop prendre de précautions, & devoir seconder les grandes vues du Pontife. Léon, qui par la suite ne signala pas moins sa sagesse dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, dont il n'étoit alors qu'Archidiacre, engagea Jean Cassien, renommé pour ses conférences, à opposer un bon traité de l'incarnation à la nouvelle hérésie. On le croyoit plus propre qu'un autre à remplir cette tâche épineuse, non seulement à raison de son habileté dans la science de la Religion; mais encore parce qu'il savoit parfaitement la langue, les usages, les mœurs des Grecs, & qu'il avoit puisé bien des connoissances locales & personnelles, non moins utiles à cette entreprise, durant son long séjour à C. P. Peut-être aussi que l'Archidiacre si habile à tirer parti des dispositions des hommes, voyant Cassien au peu enclin au sémi-Pélagianisme, prétendoit le mettre dans une sorte d'impossibilité de s'y engager plus avant, en le commettant avec des adverfaires également ennemis de la grace & de la rédemption.

Conc.
Eph. Part.
I. C. 14.

Aussi le savant Abbé, répondant dès son premier livre aux espérances qu'on avoit conçues de lui, s'y élève avec force contre l'hérésie Pélagienne, qu'il dit étroitement liée avec celle de Nestorius, & pour cela protégée secrètement des nouveaux sectaires. Dans les six autres, il entremêle avec beaucoup d'art & d'intérêt, les mouvemens pathétiques & les sentimens aux argumens tirés de la raison, de l'Écriture, des Pères, & même à la réfutation des plus vaines subtilités d'une multitude d'hérétiques. Rien de plus pressant que les reproches qu'il adresse à Nestorius, dans le sixième livre, où il le confond par le symbole même qui étoit en usage à Antioche, & que le Novateur avoit professé à son baptême. Il n'est pas moins touchant dans l'exhortation qu'il fait, sur la fin de l'Ouvrage, à l'Eglise de Constantinople, à qui il rappelle les leçons qu'elle avoit reçues constamment du grand Chrysostome, que l'Impositeur démentoit ainsi que tous les autres Pères, malgré son respect affecté pour celui-ci. Ce témoignage avoit une grace particulière dans la bouche de Cassien, qui avoit été l'un des disciples les plus zélés de ce saint Patriarche de Constantinople, au plus fort de ses disgraces.

Les é
dina
affair
quité
de te
d'im
cile c
tint l
ente
les,
semb
de C
écrit
révo
vue.
res,
parti
ce q
roit
C'é
la n
des
sens
fent
stori
unan
& la
dans
ce j

Le Pape Célestin voulut encore que les évêques qui formoient son conseil ordinaire, se réunissent pour traiter de cette affaire capitale ; car tel fut dans l'antiquité la plus reculée l'usage de Rome & de tous les grands sièges, de ne rien faire d'important, sans former comme un concile des évêques de leur dépendance, qui tint lieu de Sénat au Pontife. On ne peut entendre autrement ces fréquens conciles, que nous trouvons quelquefois rassemblés en si peu de temps. Le Conseil de Célestin ayant commencé l'examen des écrits de Nestorius, une doctrine si étrange révolta toute l'assemblée, à la première vue. On la confronta avec celle des Pères, & l'on en rapprocha les diverses parties les unes des autres, pour voir si ce qui avoit d'abord paru si dur, ne seroit pas expliqué & adouci par la suite. C'étoit par-tout la même empreinte de la nouveauté & de l'impiété ; par-tout des erreurs inexculpables, dans tous les sens que les expressions de l'Auteur présentotent naturellement. L'impiété Nestorienne fut donc proscrite d'une voix unanime, avec les écrits qui l'énonçoient ; & la déposition de Nestorius arrêtée, si dans dix jours après la signification de ce jugement, il n'abjuroit ses erreurs.

Ep. ad Nest. Part. 1. Conc. Eph. c. 18. Pour l'y engager efficacement, ou plutôt pour ne rien omettre des devoirs qu'imposoit la charge de Père & de Pasteur, Célestin, qui paroît n'avoir plus guère espéré que le Sectaire vint à résipiscence, ne laissa pas de faire une réponse circonstanciée aux divers objets des lettres qu'il en avoit reçues. D'abord il lui fit sentir qu'on n'appercevoit que de la mauvaise foi dans les questions qu'il faisoit par rapport aux Pélagiens; qu'il ne pouvoit ignorer le jugement rendu contre eux par Atticus, en cela digne successeur du grand Chrysostome; que sous un pareil Pontificat, ils n'avoient eu garde de se fixer à Constantinople; qu'au reste, on ne s'étonnoit pas qu'ils eussent enfin trouvé leur asyle dans un lieu où s'établissoit une erreur en comparaison de laquelle la leur pouvoit paroître peu de chose; qu'il avoit pourtant lieu d'être surpris de la faveur qu'il accordoit à des gens condamnés pour avoir nié le péché originel, lui qui le confessoit formellement dans ses écrits; que deux partis si contraires ne pouvoient se ligner de la sorte, sans se faire soupçonner d'une conspiration criminelle; qu'il devoit bien plutôt pourvoir à sa propre sûreté par une prompte & géné-

reus
sorts
une
& q
M
Enfi
telle
que
notre
de
l'Egl
vous
dix
sième
reme
nouv
visant
sépar
tholic
envo
Possi
pisco
le zè
se pa
pour
rioni
évêqu
peut
rnels
l'atin

reusé rétractation, que d'augmenter ses torts & ses périls en s'engageant dans une cabale décriée depuis long-temps; & que c'étoit bien à lui qu'on pouvoit dire: *Médecin, guérissez-vous vous-même.* Enfin, lui dit-il avec autorité, sachez que telle est notre décision & notre sentence, que si vous n'enseignez touchant le Christ notre Dieu, ce que tiennent les Eglises de Rome & d'Alexandrie avec toute l'Eglise Catholique, & ce qu'a tenu jusqu'à vous l'Eglise de Constantinople; si dans dix jours, à compter depuis cette troisième monition, vous ne rétractez clairement & authentiquement par écrit la nouveauté que vous avez avancée en divisant ce qu'unît l'écriture, vous serez séparé de la communion de l'Eglise Catholique. Tel est notre jugement que nous envoyons par notre cher fils le Diacre Possidius, à notre collègue dans l'épiscopat, l'évêque d'Alexandrie, qui a eu le zèle de nous instruire de tout ce qui se passoit, & que nous avons commis pour agir en notre nom, & vous communiquer, ainsi qu'à tous nos frères les évêques, ce que nous ordonnons. On peut remarquer dans ces rapports mutuels du Pape & des évêques, que Célestin ne les nomme que frères ou col-

lègues dans l'épiscopat ; tandis que les prélats des plus grands sièges l'appellent leur père , avec toutes les marques de leur dépendance pour les causes qui ont trait au gouvernement général de l'église.

Conc.
Eph. Part.
1. c. 19
& 20.

Le Souverain Pontife écrivoit en même temps à S. Cyrille , au Patriarche d'Antioche & à quelques autres évêques des principales Eglises de l'Orient : & c'étoit le Patriarche d'Alexandrie [à qui Célestin remettoit son autorité pour cette affaire] qu'on chargeoit de départir toutes ces lettres. Il y en avoit une aussi pour le peuple & le clergé de Constantinople , qui avoient besoin , sinon d'exhortation , (vu le zèle que toute cette grande ville marquoit pour la vraie foi) au moins de consolation ; attendu les violences que l'Hérétique , toujours puissant à la Cour , faisoit éprouver aux personnes les plus zélées. Il y avoit une lettre en particulier pour les moines de C. P. , dont le zèle & la constance dans la foi , la patience dans les persécutions que le Patriarche hérétique leur avoit fait éprouver plus durement qu'à personne , méritoient cette attention particulière.

Le Pape ordonna par l'autorité de son siège , qu'on ne tint pour excommunié ou déposé aucun évêque ou clerc qui

aur
Ne
avo
ce
flor
puis
que
tées
ann
fica
de
mai
il a
lexa
n'au
à S
que
de f
du
peu
con
con
pou
tous
che
ner
exé
con
de
Pesi

auroit été frappé de ces censures par Nestorius ou ses partisans, depuis qu'il avoit commencé à prêcher ses erreurs: ce qui ne signifie pas cependant que Nestorius fut déchu de toute juridiction depuis qu'il avoit trahi son ministère; mais que les injustes censures qu'il avoit portées pour soutenir son hérésie, étoient annullées en vertu du jugement pontifical. Le Pontife ajoutoit qu'une affaire de ce poids auroit demandé sa présence; mais qu'à cause de la distance des lieux, il a donné son pouvoir à l'Evêque d'Alexandrie, de peur que le retardement n'augmentât la grandeur du mal. Il répète à S. Cyrille, que le charge de notifier que tous ceux que Nestorius a séparés de la communion, demeurent dans celle du chef de l'Eglise; que le Sectaire ne peut lui-même désormais avoir part à la communion du siège apostolique, s'il continue d'en combattre la doctrine. C'est pourquoi, ajoute-t-il, après avoir tenté tous les moyens de le ramener au bon chemin, s'il résiste, vous le condamnerez, & vous mettrez la sentence à exécution par l'autorité de notre siège, comme agissant en notre place & en vertu de notre pouvoir; en sorte que si dans l'espace de dix jours, depuis qu'il aura

été averti, il n'anathématise en termes formels les impiétés de ses écrits, & ne promet de professer à l'avenir touchant l'incarnation la foi qu'enseigne l'Eglise Romaine avec votre Eglise & toute l'Eglise catholique, vous pourvoirez sans plus de délai au siège de C. P., & vous signifierez à Nestorius qu'il sera retradché absolument de notre Corps.

Conc. Eph. p. 1. c. 26. En conséquence de cette commission, Cyrille convoqua tous les évêques de sa dépendance pour un concile qui se tiendrait, & qui se tint en effet sans délai dans la ville d'Alexandrie. Il y fut résolu que pour troisième & dernière monition, on écrirait à Nestorius une lettre synodale qui lui déclarerait que, si dans le terme des dix jours fixés par le Pape, (& que l'on compteroit depuis la réception des lettres qu'on envoyoit) il n'abjureroit ses erreurs, on ne le tiendrait plus pour évêque. On exigeoit une abjuration directe & formelle, sans se contenter qu'il confessât en général la foi de Nicée: car vous savez, lui dit-on, en interpréter le symbole à votre manière. Il faut donc confesser par écrit & avec serment, que vous anathématisez vos dogmes impies. C'est pourquoi le Concile inséra dans sa lettre douze formules qui con-

dame
pluto
mém
rius
qu'on
Cyril
parce
fame
prop
réfie
prod
diffé
Mais
trave
trouv
conf
les a
1.
l'Em
que
de I
la ch
soit
2.
fesse
Père
tase
feul
ense
3.

damnoient autant de faux dogmes, ou plutôt autant de manières de déguiser la même hérésie; & l'on obligeoit Nestorius de souscrire à ces formules. C'est ce qu'on nomme les douze anathèmes de S. Cyrille, que nous allons rapporter, tant parce qu'ils devinrent extraordinairement fameux, que parce que rien n'est plus propre à faire connoître le génie de l'hérésie, & son adresse inépuisable à reproduire la même impiété sous des faces différentes, afin de donner le change. Mais autant Nestorius étoit habile à se travestir, autant la sagacité de Cyrille se trouvoit propre à le démasquer & à le confondre, comme on en peut juger par les articles suivans.

1. Si quelqu'un ne confesse pas que l'Emmanuel est véritablement Dieu, & que par conséquent la Vierge est mère de Dieu; puisqu'elle a engendré selon la chair le verbe de Dieu incarné; qu'il soit anathème.

2. S'il en est quelques-uns qui ne confessent pas, que le verbe de Dieu le Père est uni à la chair, selon l'hypothèse, & qu'avec la chair il ne fait qu'un seul Christ, qui est Dieu & Homme tout ensemble, qu'ils soient anathème.

3. Si quelqu'un, après l'union, divise

les hypostases dans le Christ, ou ne les joint que par une connexion de dignité, d'autorité, ou de puissance, & non par une union naturelle, qu'il soit anathème.

4. Si quelqu'un attribue à deux personnes ou à deux hypostases les choses qu'on trouve dans les évangiles ou dans les écrits apostoliques, dites de J. C. par les saints ou par lui-même, & qu'il applique les unes à l'homme considéré séparément du Verbe de Dieu, & les autres, comme propres de la divine majesté, au seul Verbe qui procède de Dieu le Père; qu'il soit anathème.

5. Si quelqu'un ose dire que J. C. est un homme qui porte Dieu, au lieu de dire qu'il est Dieu en vérité, comme Fils unique & par nature, en tant que le Verbe a été fait chair, & qu'il a participé comme nous à la chair & au sang; qu'il soit anathème.

6. Si quelqu'un dit que le Verbe de Dieu le Père est le Dieu ou le Seigneur de J. C., & s'il ne confesse pas que depuis que le Verbe s'est incarné selon les Écritures, le même est tout ensemble Dieu & Homme; qu'il soit anathème.

7. S'il quelqu'un dit que le Verbe divin a opéré dans J. C. comme dans un pur homme, & que la gloire du Fils uni-

que a
comme
qu'il se

8. S

que s'

avec l

avec l

(car l

ce mo

s'il n'

une s

une l

Verbe

thème

9. S

Jesus-

prit,

étrang

voir

mond

parmi

l'espr

esprit

thém

10.

le Po

difan

le Po

qu'u

Pont

que a été communiquée à cet homme, comme à quelque autre que le Verbe; qu'il soit anathème.

8. Si quelqu'un ose dire que l'homme que s'est uni le Verbe, doit être adoré avec lui, glorifié avec lui, apelé Dieu avec lui, comme l'un étant dans l'autre, (car l'addition perpétuelle & affectée de ce mot *avec*, donne cette pensée) & s'il n'honore pas plutôt l'Emmanuel par une seule adoration, & ne lui rend pas une seule glorification, en tant que le Verbe a été fait chair; qu'il soit anathème.

9. Si quelqu'un dit que notre Seigneur Jesus-Christ a été glorifié par le S. Esprit, comme par une vertu qui lui étoit étrangère, & qu'il en avoit reçu le pouvoir par lequel il chassoit les esprits immondes & opéroit des miracles divins parmi les hommes; & s'il ne dit pas que l'esprit par lequel il les a opérés, est son esprit propre & naturel; qu'il soit anathème.

10. L'Ecriture nommant Jésus-Christ le Pontife & l'Apôtre de notre foi, & disant qu'il s'est offert pour nous à Dieu le Père, en odeur de suavité; si quelqu'un dit en conséquence, que notre Pontife & notre Apôtre n'est pas le

Verbe même de Dieu, depuis qu'il s'est fait chair & homme comme nous, mais que c'est cet homme qui est né de la femme, comme si c'étoit quelqu'autre que le Verbe; ou si quelqu'un dit que le Christ n'a pas seulement offert son sacrifice pour nous, mais encore pour lui-même (car celui qui ne connoissoit point le péché, n'avoit pas besoin de sacrifice) qu'il soit anathême.

II. Si quelqu'un nie que la chair vivifiante du Seigneur soit la propre chair du Verbe qui procède de Dieu le Père, & s'il dit que c'est la chair de quelque autre uni au Verbe quant à la dignité, & en qui la divinité habite simplement; & s'il ne confesse pas qu'elle est vivifiante, parce qu'elle est la propre chair du Verbe qui vivifie toutes choses; qu'il soit anathême.

On ne sera pas fâché de voir rapprocher de cet article un autre endroit de la lettre synodale, dans lequel les Pères du Concile d'Alexandrie, en confirmant que la chair de J. C. est véritablement la chair du Verbe, nous ont laissé une preuve du plus grand poids en faveur de la présence réelle de l'homme Dieu dans l'Eucharistie. Après avoir posé pour principe, qu'on annonce la mort & la résurrection de J. C.

en célé
fice no
fiés, aj
sacrée d
nous r
comme
plaise!
sanctifi
gnité se
divinité
vraimen
comme
qui elle
Enfin
tre qui
Dieu a
lon la c
né d'ex
& sour
sont le
Cyrille
noncé
tra sin
veu fo
captieu
storius.
Cyril
férénte
députa
stantin

en célébrant dans nos temples son sacrifice non sanglant : Nous sommes sanctifiés , ajoutent-ils , en participant à la chair sacrée & au précieux sang de J. C. Car nous ne recevons pas cette nourriture comme une chair commune , à Dieu ne plaise ! ni comme la chair d'un homme sanctifié & uni au Verbe quant à la dignité seulement , ou en qui seulement la divinité ait habité ; mais comme une chair vraiment vivifiante , & par conséquent comme la chair propre du Verbe , sans qui elle ne seroit pas vivifiante.

Enfin le douzième anathème est contre quiconque ose nier que le Verbe de Dieu ait souffert ou ait été crucifié , selon la chair , & qu'il ait été le premier-né d'entre les morts , entant qu'il est vie & source de la vie comme Dieu. Tels sont le douze fameux anathèmes de S. Cyrille , ou plutôt de son Concile. L'énoncé de quelques propositions y paroît singulier : mais on vouloit un défiaveu formel de toutes les propositions captieuses & bien plus singulières de Nestorius.

Cyrille chargé de faire parvenir les différentes lettres du Pape à leur destination , députa quatre évêques d'Egypte à Constantinople , pour les remettre , tant aux

zélés catholiques de cette ville, qu'à leur indigne Pasteur. Celle que Célestin adreffoit à Jean, Patriarche d'Antioche, lui étoit parvenue auparavant; en sorte que Jean avoit eu le temps d'avertir Nestorius. Mais s'il l'avoit mal connu, tandis qu'il étoit à Antioche, l'inobservation de ces derniers conseils auroit bien dû le démasquer dès-lors à ses yeux. Il lui avoit mandé de se tenir en garde contre l'esprit de contention & d'obstination, dans un genre d'affaire où le démon de l'orgueil s'étudie, dès l'entrée de la carrière, à nous faire avancer si loin que nous rougissions ensuite de reculer sur nos pas: Il ajoutoit qu'encore que le terme de dix jours, fixé par la lettre du Très-Saint Père & Seigneur Célestin, pût paroître court, on pouvoit au fond faire ce qu'il prescrivoit en un seul jour, & même en peu d'heures; qu'il ne s'agissoit, en parlant de l'incarnation de Notre Seigneur, que d'user d'une expression sûre & facile à employer, consacrée par un grand nombre de SS. Pères, & la plus convenable en effet pour exprimer sa naissance de la Vierge, aussi réelle que salutaire pour nous; qu'il ne doit ni la rejeter comme dangereuse, ni avoir honte de commencer à s'en servir, comme si par-là

par-l
trine.
termi
dre &
l'affir
sez c
teurs
à éno
une
Que f
fie le
erreur
feroit-
du m
la divi
du Fi
la form
henfib
mettez
conjur
spectiv
orages
occasid
ils agi
par lui
ancien
comme
cette l
rét à l
The
77

par-là il commençoit à changer de doctrine. Car si vous pensez, ajutoit-il en terminant sa lettre, du style le plus tendre & le plus engageant, si (comme me l'assurent nos amis communs) vous pensez ce que pensent les Pères & les Docteurs de l'Eglise; quelle peine avez-vous à énoncer la piété de vos sentimens par une expression si propre à les rendre? Que si l'on refusoit de croire ce que signifie le nom de Mère de Dieu, dans quelle erreur affreuse ne tomberoit-on pas? Ne seroit-ce pas là détruire toute l'économie du mystère ineffable de l'incarnation, de la divinité de J. C., de l'anéantissement du Fils de Dieu, qui ne s'est réduit à la forme d'esclave que par son incompréhensible charité pour les hommes? Remettez-vous sous les yeux, je vous en conjure, mon très-cher fils, cette perspective effrayante, aussi-bien que les orages qui se sont déjà élevés à votre occasion; & apprenez que de toute part ils agitent horriblement l'Eglise. Il finit par lui nommer plusieurs évêques, ses anciens amis, entr'autres Théodoret, comme ayant eu part à la minute de cette lettre, & prenant le plus vif intérêt à la cessation du scandale.

Théodoret n'étoit pas moins vanté

Theod. pour ses vertus que pour sa doctrine. On Philoth.c. lui donna le nom de Théodoret, qui signifie Don de Dieu, parce que sa mère, 3. & seq. dame encore plus distinguée par sa piété que par le haut rang qu'elle tenoit à Antiochie, obtint cet enfant après treize ans de stérilité, par les prières d'un saint anachorète. Elle rendit au Ciel ce qu'elle en avoit reçu, en le consacrant au Seigneur dans un monastère près d'Apamée. Il y devint si célèbre par son érudition & son éloquence, qu'on l'en tira malgré lui, vers l'âge de trente-six ans, pour le faire évêque de Cyr. C'étoit une ville assez médiocre de Syrie, fondée, disoit-on, par les Juifs au retour de leur captivité de Babylone, & nommée du nom de Cyrus leur libérateur: mais ce diocèse étoit de huit cens paroisses; étendue immense pour un pays & pour un temps où les sièges épiscopaux étoient si multipliés.

Theodoret ne changea point de vie en changeant d'état. L'épiscopat ne fut pour lui qu'un accroissement de travaux, qui ne lui fit rien relâcher des pratiques de la vie solitaire. Il distribua tous ses biens aux pauvres, dès qu'il en fut en possession par la mort de ses parens, ne s'en réserva pas une maison, pas un

meubl
le vét
vert.
rieure
ni mo
rema
goût
choix
struire
galerie
un aq
eaux f
ture le
évang
peut c
généra
hérétic
qu'à
Marc
forte
rempl
il préc
roit q
tout
gulier
sans d
ce m
tioche
quenc
No

meuble, & n'eut jamais en propre que le vêtement grossier dont il étoit couvert. Mais sous cette simplicité extérieure, il n'eut les vues & les idées, ni moins grandes ni moins nobles. On remarque l'élévation de son ame & son goût tourné au grand, jusques dans le choix de ses bonnes œuvres. Il fit construire deux superbes ponts, bâtit des galeries publiques, répara les bains, fit un aqueduc pour procurer à la ville des eaux saines & abondantes, remit en culture les terres abandonnées. Ses travaux évangéliques sont innombrables. On ne peut que dire d'une manière abrégée & générale, qu'il convertit par milliers des hérétiques de toutes les sectes, & jusqu'à dix mille de la seule hérésie des Marcionites; qu'il n'en laissa d'aucune sorte dans son diocèse, qui en étoit tout rempli à son avènement. Malgré cela, il prêchoit souvent à Antioche où il paroît qu'il passa des temps considérables, tout évêque qu'il étoit: chose assez singulière pour ces beaux temps. On jugeoit sans doute que le séjour d'un homme de ce mérite dans une ville telle qu'Antioche, étoit de la plus grande conséquence pour le bien de l'Eglise.

Nous aurons souvent occasion de par-

ler des écrits de Théodoret, où l'on remarque autant d'élégance, de justesse, de profondeur, que de variété & d'érudition. Mais nous devons sur-tout avertir que la solidité d'esprit qui s'y fait partout sentir, & le jugement exquis de l'Auteur ne permettent pas de douter de la vérité des actions merveilleuses de plusieurs solitaires qu'il y rapporte; quelque incroyables d'ailleurs qu'elles paroissent.

Comme il avoit fait connoissance à Antioche avec Nestorius, & qu'il s'étoit même lié d'une étroite amitié avec lui, le Patriarche Jean employa son nom en écrivant au Novateur, afin de le ramener plus facilement. Il ne fut pas question dans cette lettre des anathèmes de saint Cyrille, dont ni Jean ni Théodoret n'avoient alors connoissance, & que tous deux blâmerent par la suite avec tant de scandale. Mais pour le fond de l'hérésie de Nestorius, il paroît qu'ils en eurent toujours horreur. Au moins, dans cette première exhortation à l'Héréliarque, ils s'employèrent avec les vues les plus droites à le faire penser & parler comme le reste de l'Eglise.

Tout fut inutile: exhortations amicales, monitions de Conciles, rien ne fléchit un orgueil qui ne voyoit point d'ex-

trémi
ses t
d'Al
église
ple,
gypte
deme
main.
effet;
ne le
rius n
sa do
plus
s'emp
rille q
ne d
sous l
douze
& il
erreu
qualif
à Je
sa pr
fond
pollin
En v
article
moine
on le
sive q

trémité plus affreuse que de convenir de ses torts. Les quatre évêques, députés d'Alexandrie, lui rendirent dans son Conc. Eph. act. 1. P. 503. église, en présence du Clergé & du peuple, la lettre synodale du Concile d'Égypte avec la lettre du Pape. Il dit froidement qu'on vint le trouver le lendemain. Les députés se présentèrent en effet; mais on leur refusa la porte, & on ne leur fit faire aucune réponse. Nestorius monta peu après en chaire, prêcha sa doctrine accoutumée, avec un peu plus de dissimulation néanmoins: mais il s'emporta avec aigreur contre saint Cyrille qu'il ne nomma point, mais qu'il ne désigna qu'avec plus de mépris, sous le nom de l'Égyptien. Ayant lu les douze anathèmes, il crut y trouver prise, & il accusa l'Auteur d'y renouveler les erreurs d'Apollinaire. Ce fut avec cette qualification qu'il en fit passer une copie à Jean d'Antioche qui (ne consultant que sa prédilection pour le Novateur qu'au fond il désapprouvoit) trouva aussi l'Apollinarisme dans la doctrine de Cyrille. En vain celui-ci expliqua-t-il les douze articles, de manière à effacer jusqu'à la moindre trace des indignes couleurs dont on les noircissoit. L'amitié plus persuasive que l'équité, surprit Théodoret même.

Cet ami de Nestorius, avec toutes ses lumières & ses vertus, se laissa préoccuper par le désir de le justifier, jusqu'à charger son antagoniste d'une manière très-injurieuse. Il l'attaqua de concert avec l'Evêque d'Antioche, publia des écrits pleins de fiel & d'amertume contre les anathèmes; & Jean leur en opposa douze autres qui firent concevoir de sa propre croyance les soupçons les plus désavantageux & les plus difficiles à effacer par la suite.

C'étoit prévenir assez adroitement les esprits contre tout ce que Cyrille pourroit faire, que de l'accuser lui-même d'hérésie & d'une espèce d'idolâtrie qui rendoit à la seule humanité de J. C. l'adoration due à la personne du Verbe. Mais si la plupart des prélats se tinrent sur leurs gardes, on réussit à le décrier auprès de l'Empereur, prévenu de longue main & dès l'origine de cette malheureuse affaire. Il reste une lettre fort dure de Théodose à saint Cyrille, qu'il accuse de calomnier ses confrères, & d'exciter l'animosité & la discorde. C'est à cet esprit de zizanie qu'il attribue les lettres particulières que le saint avoit écrites à l'Impératrice Eudoxe, & sur-tout à la Princesse Pulguérie: lettre où la matière étoit en effet

plus
causé
Prin
L
de r
pour
men
plus
à la
theu
de l
ple
C.
man
reur
dans
Insti
rille
tout
dofe
retr
Ne
déjà
ils
blan
péc
ten
terr
per
&

plus approfondie que dans les autres, à cause de la supériorité d'esprit de cette Princesse, reconnue dans tout l'Empire. Le mal étant à ce point, il ne restoit de remède que le concile général; non pour proscrire l'erreux qui l'étoit suffisamment, mais pour confirmer de plus en plus la foi de l'Eglise, & pour donner à la proscription tout l'éclat & toute l'authenticité convenables contre les dangers de la séduction. Les évêques & le peuple catholique, mais sur-tout le clergé de C. P. avec les moines & leurs Archimandrites, prièrent instamment l'Empereur de procurer ce secours à l'Eglise, dans le péril extrême où elle se trouvoit. Instruits des intentions du Pape & de Cyrille son représentant, auxquels ils étoient tout dévoués, ils présentèrent à Théodose un mémoire circonstancié, où ils retracèrent les impiétés scandaleuses de Nestorius, avec les violences qu'il avoit déjà exercées contre plusieurs d'entr'eux; ils conjurèrent le Prince de faire assembler un concile œcuménique, pour empêcher que le venin de l'hérésie ne s'étendit davantage, s'exprimant dans les termes les plus énergiques, citant l'Empereur au tribunal du Monarque Suprême, & protestant de leur innocence après ces

I. Part.
Conc.
Eph. c.
30.
Evagt. 1.
Hist. c. 7.

pourfuites, si elles demeuroient sans effet. Théodose aimoit sincèrement la religion: il comprit à ces alarmes de tous les gens de bien, qu'elle se trouvoit en danger, donna les mains à la célébration d'un concile universel, & lui-même en indiqua l'assemblée selon le vœu du Pape & des Evêques.

La nouvelle de cette convocation fit un plaisir inexprimable à tous les prélats orthodoxes. Si-tôt que le temps marqué pour s'assembler approcha, ils se mirent en route avec une célérité qui alarma l'Hérésiarque & tous ses fauteurs. Ephèse fut choisie pour le lieu du Concile, comme une ville de facile abord par terre & par mer, située d'ailleurs dans un pays sain & pourvu abondamment de toutes les choses nécessaires à la vie. On choisit de même pour le temps de la célébration, la saison la plus douce & la plus commode; l'ouverture ayant été fixée par les lettres de convocation à la fête de la Pentecôte, qui, cette année 431, tomboit le septième jour de Juin. Ainsi les solemnités de Pâques ne furent pas plutôt passées, que les prélats bien intentionnés se mirent en chemin. Saint Cyrille accompagné de cinquante évêques qui faisoient à-peu-près la moitié de

Socr. vij.

34.

ceux d'
ou cinq
que la
Juvéna
avec ce
étoit A
tème,
autresfo
leur évê
l'évêqu
rafin
pétuelle
lonique
comme
provinc
n'y eut
du dép
provinc
Tout
d'envo
dre té
Eglises
Nes
bonne
parti,
que da
de ses
arriver
Comte
sans a

ceux d'Égypte, arriva à Ephèse quatre ou cinq jours avant la Pentecôte, quoique la navigation eut été fort difficile. Juvénal de Jérusalem arriva peu après avec ceux de la Palestine, entre lesquels étoit Aspébète, nommé Pierre à son baptême, ce Prince des Sarrasins converti autrefois par saint Euthymius, & devenu leur évêque. On l'appelloit communément l'évêque des Camps, parce que ces Sarrasins ou Arabes du désert étoient perpétuellement campés. Flavien de Thessalonique, avec les évêques de Macédoine, comme ceux de la plupart des autres provinces, arrivèrent tous à temps. Il n'y eut point d'évêques Africains, à cause du déplorable état où se trouvoient ces provinces par la guerre des Vandales. Tout ce qu'elles purent faire, ce fut d'envoyer le Diacre Bessula, pour rendre témoignage de la croyance de ces Eglises.

Nestorius, de son côté, partit de fort bonne heure avec dix évêques de son parti, tant pour marquer sa confiance, que dans l'espoir d'augmenter le nombre de ses partisans, à mesure que les Pères arriveroient. Il étoit accompagné des Comtes Candidien & Irénée; celui-ci sans autre caractère que son amitié pour

son évêque, l'autre avec le commandement des troupes qu'il conduisoit pour empêcher le tumulte, & en cas de besoin, pour prêter main forte au Concile.

Evagr. Mais le Patriarche d'Antioche, toujours protecteur de Nestorius, & les évêques Syriens traînerent tant qu'ils purent en longueur. On ajouta quinze jours au terme qu'avoit marqué l'Empereur; & au lieu du septième de Juin, fête de la Pentecôte, où devoit se faire l'ouverture du Concile, on la remit au vingt-deuxième. Les Syriens n'arriverent point encore. La mauvaise foi commençoit à se manifester: on conçut des soupçons fâcheux de leur lenteur & de toute leur conduite. Cependant Jean d'Antioche n'étant plus qu'à cinq ou six journées de chemin, de trente qu'il en avoit eues à faire, écrivit à saint Cyrille une lettre pleine de témoignages d'amitié & d'empressement pour le joindre. Il fit même prendre les devans à deux prélats nommés Alexandre, l'un d'Apamée, & l'autre d'Hiéraples, tous deux métropolitains, avec charge de dire qu'on ne différât pas le Concile à cause de lui, & qu'on commençât, sans l'attendre, à faire ce qui convenoit.

Il y avoit déjà plus de deux cens évê

ques
& a
voit
tom
mor
le P
diso
y en
de
long
vou
de
céd
de t
sans
exh
fait
don
s'ass
qui
veill
men
cinq
lui.
con
rivé
sou
ble
de
deu

ques à Ephèse, dont plusieurs peu riches & arrivés depuis long-temps, se trouvoient fort incommodés; d'autres étoient tombés malades, & quelques-uns déjà morts. On murmuroit hautement contre le Patriarche d'Antioche qui craignoit, disoit-on, de se trouver au Concile, pour y entendre condamner un hérétique tiré de son Eglise. On ajoutoit que depuis long-temps il seroit à Ephèse, s'il l'avoit voulu, puisqu'il étoit arrivé des évêques de plus loin; qu'en tout cas, s'il procédoit avec droiture, il n'auroit garde de trouver mauvais qu'on eut commencé sans lui le Concile, après y avoir été exhorté par les évêques, à qui il avoit fait prendre les devans. L'ouverture fut donc résolue pour le vingt-deux, & l'on s'assembla ce jour-là dans la grande église qui étoit dédiée à la sainte Vierge. La veille, quatre évêques avoient juridiquement averti Nestorius, & en même temps, cinq ou six prélats qui se trouvoient avec lui. Le parti fit une protestation en forme contre l'ouverture du Concile avant l'arrivée de Jean d'Antioche; & elle fut soucrite par un nombre assez considérable d'évêques de l'Asie, de la Thrace & de la Syrie, parmi lesquels signèrent les deux métropolitains d'Hiéraples & d'Ap-

mée, avec Théodoret, arrivé aussi avant le Patriarche d'Antioche.

Le Comte Candidien fit de son côté tous les efforts possibles pour retarder la célébration, alléguant la volonté de l'Empereur qu'il faisoit parler à sa fantaisie. Les Pères rassemblés suivant leur premier arrêté, demandèrent à voir la commission; & on le leur refusa. Mais ils parlerent si haut, & interpréterent si désavantageusement le mystère qu'on leur faisoit d'un ordre adressé à eux-mêmes, que le Comte se vit forcé à le produire. Rien n'étoit plus religieux, que ce que Théodose y marquoit. Il enjoignoit à Candidien d'assister au Concile, précisément pour le favoriser, & pour y empêcher le tumulte, avec défense très-expressé de s'immiscer en aucune façon dans les délibérations des Pères; cela n'étant pas permis, disoit l'Empereur, à un homme qui n'est pas du nombre des évêques. Du reste, il ne parloit point de délai, & ne dérogeoit nulle part aux lettres de convocation, qui fixoient le jour de l'ouverture. On vit dès-lors à quoi il falloit s'attendre de la part de Candidien. Mais les prélats s'armèrent d'une magnanimité vraiment épiscopale, & n'en furent que plus ardens à proscrire les nouveautés impies.

Le C
Evêque
saint Co
lieu de
siège or
l'Evang
de J. C
milieu d
spectacl
cile d'E
les con
étoient
dignité
premier
rius, le
de deux
dix-huit
présens.
quelque
Saint C
comme
du Souv
raison q
ce prem
dignité
Patriarc
que les
pas enc
étoient
Théodor

Le Comte s'étant retiré mécontent, les Evêques commenceroient la célébration du saint Concile. Sur un trône érigé au milieu de l'église, à l'endroit où étoit le siège ordinaire de l'Evêque, on plaça l'Evangile, pour représenter l'assistance de J. C. qui a promis de se trouver au milieu des pasteurs assemblés en son nom: spectacle saint & imposant, dont le Concile d'Ephèse a donné le modèle à tous les conciles postérieurs. Les évêques étoient assis aux deux côtés, suivant la dignité de leur rang. Il paroît qu'à cette première session où fut condamné Nestorius, le nombre des Pères montoit à près de deux cens; puisque cent quatre-vingt-dix-huit souscrivirent sa déposition, comme présens. Après la session, il en arriva quelques-uns qui souscrivirent encore. Saint Cyrille occupoit la première place, comme président au Concile, de la part du Souverain Pontife. C'est au moins la raison qu'en rendent les actes, quoique ce premier rang convint d'ailleurs à la dignité du siège d'Alexandrie; puisque ce Patriarche avoit le pas sur les autres, & que les légats du saint Siège n'étoient pas encore arrivés. Après saint Cyrille, étoient placés Juvénal de Jérusalem & Théodote d'Ancyre, orateurs ou avocats

du Concile ; ensuite les autres Pères , selon la dignité de leurs sièges.

Tom. 3.
Conc. p.
421. &
seq.

Quand tous furent assis , Pierre , prêtre d'Alexandrie & premier des Notaires , proposâ l'accusation de l'Hérésiarque , en ces termes : Nestorius peu après son élection , a troublé la paix de l'Eglise par des dogmes erronés ; sur quoi le très-pieux Evêque d'Alexandrie lui a écrit plusieurs fois pour le rappeler de ses écarts. Le très-saint Pontife de l'Eglise Romaine , Célestin lui a écrit pour la même fin , après l'examen des ouvrages impies qu'il en avoit reçus. Voici les pièces justificatives dont la simple lecture mettra le tout dans une parfaite évidence. Avant cette lecture , reprit Théodote d'Ancyre , autre Orateur du Concile , il faut s'assurer qu'on a mis en œuvre les moyens de droit pour faire comparoitre l'évêque Nestorius. Aussitôt les quatre Evêques qu'on lui avoit députés la veille , attestèrent qu'ils s'étoient acquittés de leur commission. On procéda sur le champ à une seconde monition où l'on feroit mention de la première ; & l'on chargea d'autres Evêques d'aller la signifier par écrit à l'accusé. Ils trouverent la maison où il étoit logé , environnée de gens de guerre qui avoient des bâtons en main. La porte leur fut inso-

fem
posoi
mand
procé
confé
ples f
même
que c
répon
Conci
fussent
porter
mome
& mis
Le sai
canons
cite po
de vou
à l'acc
vous.
vérez d
quoiqu
manque
selon le
chargés
furent
les avo
reilleme
de sold
brutale

fement refusée, sous prétexte qu'il re-
 posoit. Cependant le Tribun qui com-
 mandoit la troupe, ayant paru, & ses
 procédés pouvant être d'une toute autre
 conséquence à la Cour, que ceux des sim-
 ples soldats; il dit aux députés, que lui-
 même n'avoit pu voir Nestorius, mais
 que ce Patriarche lui avoit fait dire de
 répondre, qu'il ne se trouveroit point au
 Concile avant que tous les évêques y
 fussent arrivés; ce que les députés rap-
 porterent mot pour mot. Sans perdre un
 moment, la troisième citation fut résolue
 & mise par écrit dans la forme suivante:
 Le saint Synode, en se conformant aux
 canons, & en usant de douceur, vous
 cite pour la troisième fois. Ne refusez pas
 de vous présenter enfin, pour répondre
 à l'accusation d'hérésie intentée contre
 vous. Soyez certain que, si vous persé-
 vérez dans l'obstination, le saint Concile,
 quoiqu'avec douleur & par nécessité, ne
 manquera pas de prononcer contre vous,
 selon les décrets des Pères. Les députés
 chargés de ce nouvel avertissement, ne
 furent pas mieux accueillis que ceux qui
 les avoient précédés. Ils trouverent pa-
 reillement le logis de Nestorius entouré
 de soldats, qui même les repoussèrent
 brutalement du portique, sans souffrir

qu'ils s'y missent à l'abri d'une chaleur brûlante. Nous sommes Evêques, dirent-ils sans perdre patience; & nous ne venons pas pour faire injure au Patriarche, mais pour l'inviter, suivant les loix, à venir prendre séance au Concile. Et nous, repartirent les soldats, nous sommes ici de la part du très-pieux Nestorius, pour ne laisser entrer qui que ce soit de votre Concile. Vous n'aurez point d'autre réponse, quand vous demeureriez jusqu'à la nuit.

Les évêques voyant qu'ils attendoient à pure perte, revinrent à l'église, & firent le rapport de la réception qu'on leur avoit faite. Tous les Pères témoignèrent une vive indignation. Cependant la vue des égaremens de notre frère, reprit Juvénal de Jérusalem, doit nous inspirer encore plus de pitié que de sévérité: quoique les canons ne prescrivent que trois citations, nous en ferions volontiers une quatrième, & mille autres démarches pour son salut. Mais puisqu'il fait garder sa porte par des gens de guerre, c'est une triste preuve qu'ayant fermé l'oreille à la voix de sa conscience, il est beaucoup moins disposé à l'ouvrir à nos avertissemens charitables. Il faut donc passer outre. Puisque nous ne pouvons

sauver
 dépôt
 On
 Nicée,
 approu
 conform
 Pierre
 lettre d
 parer la
 que pou
 donnés
 Juvénal
 rien n'é
 de Nicé
 doce,
 d'Ancyr
 son nom
 de l'Illy
 dire les
 & grand
 cun en
 cent-six
 & la pu
 & le res
 semble q
 On v
 avec quel
 choisit sa
 il expliqu
 reurs. E

fauver notre frère, mettons en sûreté le dépôt de notre foi.

On commença par lire le Symbole de Nicée, afin de partir d'un point fixe pour approuver ou condamner ce qui lui seroit conforme ou contraire. Ensuite le Prêtre Pierre d'Alexandrie proposa de lire la lettre de S. Cyrille, tant pour en comparer la doctrine avec celle de Nicée, que pour s'assurer des conseils qu'il avoit donnés à Nestorius. Après cette lecture, Juvénal de Jérusalem dit le premier, que rien n'étoit plus conforme à la doctrine de Nicée. Firmen de Césarée en Cappadoce, Memnon d'Ephèse, Théodote d'Ancyre, Flavien de Philippes; tant en son nom qu'en celui de tous les évêques de l'Illyrie, Acace de Mélitine; c'est-à-dire les prélats les plus considérables, & grand nombre d'autres opinèrent chacun en particulier, jusqu'au nombre de cent-six, exaltant à l'envi la profondeur & la pureté de la doctrine de Cyrille; & le reste du Concile témoigna tout ensemble qu'il pensoit de même.

On voulut comparer cette doctrine avec quelques écrits de Nestorius, & l'on choisit sa seconde lettre à S. Cyrille, où il expliquoit le plus clairement ses erreurs. Elle est en tout contraire à la foi

de Nicée, s'écria Juvénal de Jérusalem. Anathème à ces erreurs impies ! Anathème à quiconque tient cette doctrine ! Ce n'est pas sans sujet, reprit l'Evêque de Mélitine, homme de poids & d'un rare mérite, ce n'est pas sans sujet que Nestorius craint de comparoître, & fait environner sa maison de gens armés. Sa conscience est son premier accusateur. C'est en étouffant ses remords, qu'il s'éloigne, tant des Saintes Ecritures que de la tradition des Pères. Puis motivant son avis selon le contenu de la lettre même qu'il condamnoit ; la présomption, poursuit-il, avec laquelle il ose se vanter d'avoir ôté les ténèbres de nos mystères, le condamne suffisamment ; puisqu'elle le fait convenir d'avoir employé des principes & un langage nouveau. J'anathématise donc ses impiétés, & tous ceux qui les adoptent. Les autres Pères prononcèrent le même anathème. On lut enfin la lettre du Pape Célestin à Nestorius, l'Epître Synodale du Concile d'Alexandrie ; & les Evêques Egyptiens qui en avoient été les porteurs, rendirent compte du mépris qu'il en avoit fait.

Acace de Mélitine & Théodote d'Ancyre avoient des liaisons particulières avec Nestorius qui, les regardant comme amis,

& com
Ephèse
sans ric
fait du
deux pr
il, sou
fois ; j'e
nom du
Evangil
doit no
amitiés
qu'ils on
storius,
ees deux
de donn
bien rev
ne cherc
ment à
vir. Tou
position
prenant
commar
ami, di
l'Eglise
qu'il en
un tém
l'on m'
Nestori
avoit pr
dans ses

& comptant les séduire à leur arrivée à Ephèse, leur avoit parlé à cœur ouvert & sans rien déguiser. Ces tentatives avoient fait du bruit. Fidus de Joppé prenant ces deux prélats à témoin; le Novateur, dit il, soutient les mêmes impiétés qu'autrefois; j'en atteste Acace & Théodote. Au nom du Dieu de toute vérité, par les SS. Evangiles ici présens, & dont l'intégrité doit nous être plus chère que toutes les amitiés humaines; qu'ils nous disent ce qu'ils ont entendu de la bouche de Nestorius, même depuis trois jours. L'un de ces deux Evêques avoit été sur le point de donner dans le piège; mais il étoit bien revenu de sa prévention: tous deux ne cherchoient qu'à signaler leur attachement à la foi qu'on avoit voulu leur ravir. Tout le Concile applaudit à la proposition de Fidus; & les deux Evêques prenant ces vœux unanimes pour un commandement; si je suis attaché à mon ami, dit d'abord Théodote, l'intérêt de l'Eglise m'est encore plus cher. Quoi qu'il en coûte à mon amitié, je rendrai un témoignage fidèle à la vérité. Que l'on m'écoute avec assurance: Ce que Nestorius avoit dit plusieurs fois, ce qu'il avoit prêché publiquement & consigné dans ses écrits, il l'a répété & soutenu

depuis notre arrivée. Nous lui avons out dire il y a peu de jours, & plusieurs autres personnes l'on entendu avec nous, qu'il étoit meffiant d'annoncer un Dieu né d'une Vierge, & nourri de son lait, un Dieu de deux ou trois mois.

A cette déposition de Théodote, Acace ajouta, qu'arrivé à Ephèse, son premier soin avoit été de travailler à faire changer Nestorius qu'il y avoit trouvé en d'étranges sentimens, & que sur ses remontrances, le Patriarche s'étoit rétracté de bouche. Mais dans une autre conversation, poursuivit-il, lui & un évêque de sa suite ont proféré devant moi des blasphèmes à faire horreur, & qui m'ont banni entièrement de leur compagnie. Entr'autres choses, Nestorius a osé dire qu'autre étoit le Fils qui a été crucifié, autre le Verbe divin, & que le crime des bourreaux du Christ n'étoit qu'un simple homicide, n'ayant été commis que sur un homme, & non sur un Dieu.

On lut après cela plusieurs passages des Pères les plus révéérés, au nombre de dix à douze, tels que S. Cyprien, S. Athanase, les SS. Papes Jule & Félix, S. Ambroise, S. Basile, les SS. Grégoires de Nyffe & de Nazianze. On les mit en opposition avec les propositions

écrites
les Pèr
témérité
lui dit
damnati
Nestori
d'obéir
notre p
vénéral
n'avons
sentimen
été con
& d'en
blique
écrits q
nus dep
nous on
nages lé
le somm
lettre de
fin, Ev
avons re
larmes au
Notre Se
sphèmes
saint Co
privé de
de toute
clésiastiq
tence se

écrites & verbales de Nestorius. Puis tous les Pères du Concile se récriant sur la témérité & l'impieété du Novateur, on lui dit anathême. La sentence de condamnation fut conçue en ces termes : Nestorius ayant refusé, non - seulement d'obéir à la citation qu'on lui a faite de notre part, mais même de recevoir les vénérables évêques nos députés; nous n'avons pu nous dispenser d'examiner ses sentimens impies. Comme nous avons été convaincus de sa manière de parler & d'enseigner, tant par la lecture publique de ses lettres & de ses autres écrits que par les discours qu'il a tenus depuis peu en cette ville, & qui nous ont été rapportés par des témoignages légitimes; forcés, comme nous le sommes, par les canons & par la lettre de notre Très - Saint Père Célestin, Evêque de l'Eglise Romaine, nous avons rendu & nous prononçons, les larmes aux yeux, le jugement qui suit : Notre Seigneur J. C. outragé par les blasphêmes de Nestorius, a défini par ce saint Concile, que ledit Nestorius est privé de la dignité épiscopale, retranché de toute société & de toute assemblée ecclésiastique. La signification de la Sentence se fit en ces termes encore plus

énergiques que les précédens : A Nestorius , nouveau Juda , de la part du saint Concile assemblé par la grace de Dieu à Ephèse , suivant les ordres de notre religieux Empereur : Sachez que pour vos enseignemens impies & votre résistance indomtable à l'autorité des canons , vous avez été déposé par le saint Concile , suivant les loix de l'Eglise , & que vous êtes déchu de tout grade ecclésiastique , le vingt-deuxième jour du présent mois de Juin.

Telle fut la première session qui occupa les Pères depuis le matin jusqu'à la nuit fermée , quoiqu'on fut dans les plus longs jours. Tout le peuple d'Ephèse , plein de zèle pour la gloire de la Mère de Dieu , attendit à la porte pendant tout ce temps. Quand il eut appris le triomphe de la Vierge-Mère , & la déposition de son ennemi , il fit de grands cris de joie , & combla de bénédictions les Pères du Concile. Les citoyens les plus distingués reconduisirent les évêques à leurs logis , avec des flambeaux allumés ; les femmes brûlèrent des parfums devant eux ; on fit des illuminations par toute la ville , chaque rue retentissant du nom & des éloges de Marie Mère de Dieu : toute l'Asie , tout le monde chré-

tien s'en redoubl le lendemain. Sentences placées dans les rues rille écrite ecclésiastique veiller de gion , & à saint I Person stinction renommée riale , tant autres a Théodose ses gardes sa piété parfaite , & ses en nommé-E tre sous ne penson profonde près de aussi dign l'établit H du mona effet un

tien s'empresferent à l'honorer avec un redoublement de zèle & de ferveur. Dès le lendemain de la condamnation, la Sentence en fut affichée dans toutes les places de la ville, & publiée dans toutes les rues par les crieurs publics. Saint Cyrille écrivit sans délai à ceux de ses ecclésiastiques qu'il avoit laissés à C. P. pour veiller de leur côté au bien de la religion, & il adressa une lettre particulière à saint Dalmace.

Personne ne méritoit mieux cette distinction, que cet illustre Abbé, le plus renommé de tous ceux de la ville impériale, tant pour sa sainteté que pour mille autres avantages. Il avoit servi sous Théodose le Grand, dans la troupe de ses gardes; & dès-lors il se distingua par sa piété. Mais aspirant à une vie plus parfaite, il quitta de concert sa femme & ses enfans, excepté un de ses fils, nommé Fauste, avec lequel il alla se mettre sous la conduite de l'Abbé Isaac. Il ne pensoit qu'à se sanctifier dans la plus profonde obscurité, lorsqu'Isaac se voyant près de sa fin, & ne trouvant personne aussi digne que Dalmace de lui succéder, l'établit Hégumène; c'est-à-dire Supérieur du monastère sous l'Evêque. C'étoit en effet un prodige d'abstinence & de dé-

Menol. 3.

Aug.

tachement des choses d'ici bas, que le nouvel Abbé. Mais moins il aimoit le monde & son faux éclat, plus les Grands de l'Empire, les Sénateurs & l'Empereur même qui le visitoit souvent, lui donnoient des marques éclatantes de confiance & de vénération. On attribua à sa personne, & en sa considération, à ses successeurs, le titre d'Archimandrite, ou Chef de tous les monastères de Constantinople. Tel étoit le saint ami qu'à raison de son zèle extrême contre les nouveautés impies, Cyrille jugea digne d'être le premier instruit de leur condamnation.

Le Concile écrivit de plus au clergé & au peuple de Constantinople, fort éloignés des impiétés de leur Evêque; & si-tôt que les actes de la déposition eurent été mis au net, on les envoya à l'Empereur, avec une lettre synodale touchant la conduite des Pères, l'obstination du Patriarche déposé, & les raisons qu'on avoit eues de le juger, sans attendre les Orientaux au delà du terme prescrit. Les Evêques du Concile, pour écarter les préventions de l'Empereur, ne manquèrent pas de lui dire que le Pape avoit déjà condamné les erreurs de Nestorius, & porté contre lui sa sentence. Ils supplient aussi Théodose de prêter son secours pour

pour extirper
vèle hérétique
l'hérésie
& de cha
que mépr
Tel est l'
par l'usage
té: l'Eglise
dique & c
la contien
soutienner
& les fon

Cepend
der tous
mer, pou
Concile n
le lendem
contre ce
cert avec
pereur une
les Prélats
ment saint
toutes leu
n'avoient
tumulte &
d'évêques
été admis
eu beauco
mes qui s'
avoient c

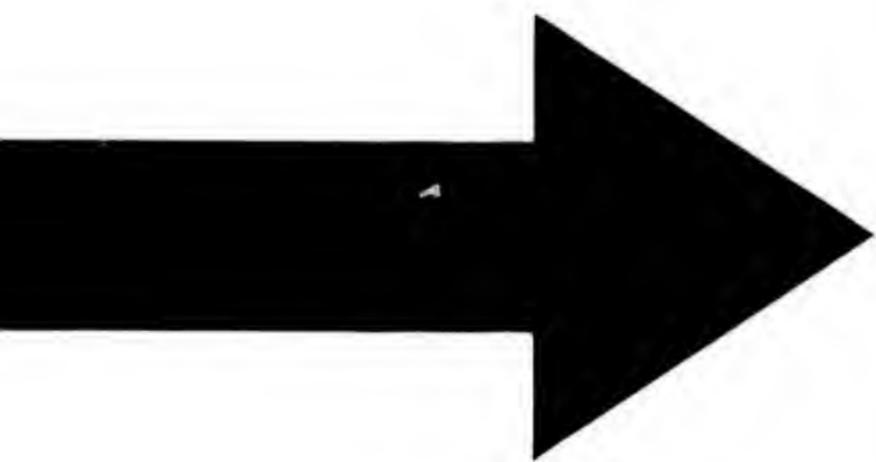
Tome

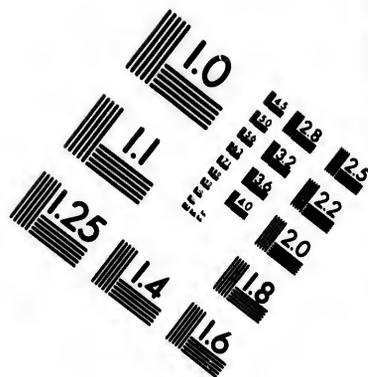
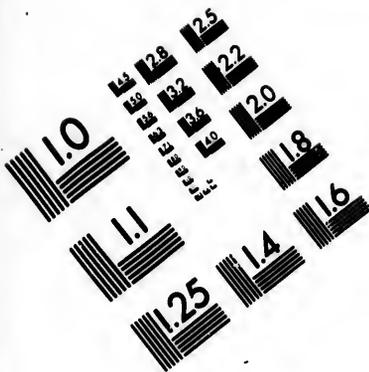
pour extirper de toutes les Eglises la nouvelle hérésie, de faire brûler les écrits de l'hérésiarque partout où ils se trouveroient, & de charger de son indignation quiconque mépriseroit ce qui avoit été statué. Tel est l'ordre des Puissances, consacré par l'usage de la plus vénérable antiquité: l'Eglise prononce sur la doctrine, indique & censure les écrits, & ceux qui la contiennent; les protecteurs temporels soutiennent les décrets de leur pouvoir, & les font mettre à exécution.

Cependant le Comte Candidien fit garder tous les passages par terre & par mer, pour empêcher que les lettres du Concile ne parvinssent à la Cour. Dès le lendemain de la session, il protesta contre ce qui y avoit été fait. De concert avec Nestorius, il envoya à l'Empereur une fausse relation, où noircissant les Prélats en général, & particulièrement saint Cyrille, on osoit avancer que toutes leurs opérations & leur conduite n'avoient été que précipitation, cabale, tumulte & violence; qu'une multitude d'évêques arrivés à Ephèse n'avoient pas été admis au Concile, & qu'il y avoit eu beaucoup de division parmi eux-mêmes qui s'y trouvoient; que les zélateurs avoient cherché à exciter une sédition,

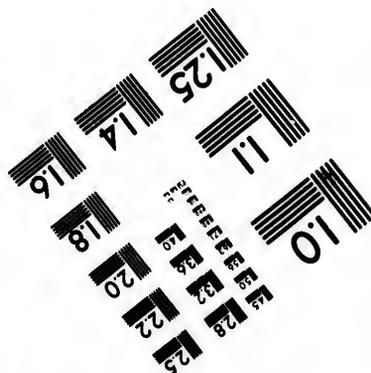
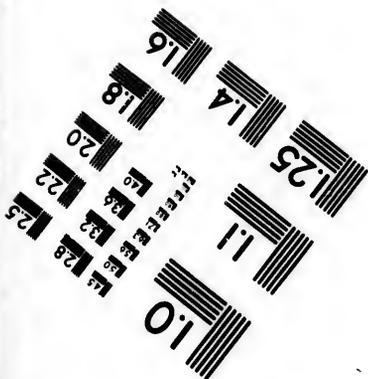
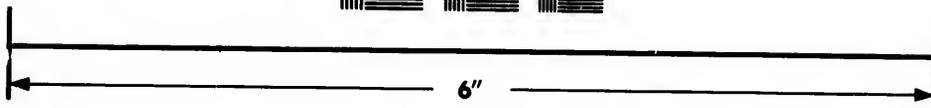
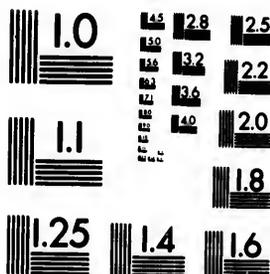
Baluz.
Synod. c.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28
16 32
18 36
20 40
22 44
24 48
26 52
28 56
30 60
32 64
34 68
36 72
38 76
40 80
42 84
44 88
46 92
48 96
50 100

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

en répandant dans la ville des soldats de leur parti, pour courir autour des maisons de ceux qu'ils présumoient ne penser pas comme eux, & pour leur faire des menaces effrayantes; que l'évêque d'Ephèse, chef de la sédition, avoit fermé les églises, afin que ceux qui seroient pourluis, n'eussent pas où se réfugier. C'est ainsi qu'ils empoisonnoient la sage conduite de Memnon & des Ephésiens, qui ne voulant donner ni facilité ni ressource au schisme, avoient refusé une église à part pour l'assemblée des Nestoriens.

Pour revêtir leur requête des apparences de la franchise & de la vérité, les ennemis du Concile disoient à l'Empereur, en finissant leur lettre: Nous vous conjurons, Seigneur, puisque nous sommes venus ici par vos ordres, de pourvoir à notre sûreté; car il y va de notre vie; & de faire en sorte que nous puissions au moins retourner chez nous sans péril. Que si vous voulez absolument que le Concile se célèbre, ordonnez, très-religieux Empereur, qu'il se tienne dans l'exactitude des règles; que ni prêtre ni évêque n'y paroisse, sans être invité nommément; qu'il n'y entre que deux évêques de chaque province, avec

le mé
soient
traite

Cett
tific
nombr
avoit p
conseq
bles à
rappor
Sous p
ques
agitées
source
des p
Cett
ques,
de Tar
les de
raples

Tan
ainsi à
comm
leur fa
exerco
tion e
faisoit
dats,
Nesto
les pr

le métropolitain, & que ceux-ci même soient au fait des questions que l'on doit traiter.

Cette dernière clause étoit pleine d'artifice : on excluoit par-là le très-grand nombre des évêques d'Égypte, où il y avoit peu de métropolitains ; & ceux par conséquent qui étoient les plus redoutables à l'hérésarque, à cause de leurs rapports avec Cyrille leur Patriarche. Sous prétexte de n'admettre que des évêques qui fussent au fait des questions agitées, on se ménageoit encore une ressource contre le choix & le jugement des prélats, quels qu'ils pussent être. Cette lettre fut souscrite par onze évêques, dont Fritilas d'Héraclée, Hellade de Tarfe, Hyménus de Nicomédie, & les deux Alexandres d'Apamée & d'Hieraples, étoient les plus distingués.

Tandis que les hérétiques se plaignoient ainsi à la Cour des prétendues violences commises par les orthodoxes, Candidien leur fauteur, qui avoit la force en main, exerçoit lui-même une véritable persécution contre les Pères du Concile. Il les faisoit insulter publiquement par ses soldats, & par les nombreux satellites que Nestorius entretenoit autour de lui ; il les privoit des commodités de la vie,

empêchoit même qu'on ne leur apportât les choses nécessaires. Ce fut bien pis, quand cinq jours après la première session, c'est-à-dire le 27 de Juin, Jean, Patriarche d'Antioche, arriva à Ephèse avec les évêques de sa suite. Les catholiques n'avoient pas imaginé qu'il pût ne point applaudir à leur jugement, ou les blâmer d'autre chose que d'avoir encore trop différé à le rendre. Ils envoyèrent au devant de lui une députation nombreuse de clercs & d'évêques, tant pour faire honneur à son rang, que pour l'avertir de ne plus communiquer avec Nestorius déjà condamné. Mais on s'abusoit étrangement. Jean fit écarter avec hauteur les députés qui le suivirent néanmoins jusqu'à son logis, où après les avoir fait attendre long-temps à la porte, on les introduisit enfin, & l'on écouta ce qu'ils avoient à dire de la part du Concile.

Epist. memn. T. affectée, les congédia avec le même dé-
3 conc. p. dain, sans leur rien répondre, & les
761. abandonna à la fougue orientale de ses évêques & de ses clercs qui, par un procédé inconcevable dans nos mœurs, les battirent au point de mettre leur vie en péril. Ils vinrent en faire le rapport aux

Père
res,
trou
Con
fait.
qu'o
miers
Au
l'Evê
pagn
il éto
la ma
comp
ques
aucun
séance
ceux
pour
sion d
ficile
religio
son at
lui ve
déma
venu
le Co
renco
Conc
né,
que v

Pères, & leur montrèrent leurs blessures, dont on dressa des actes qui ne se trouvent plus néanmoins parmi ceux du Concile, quelque indubitable que soit ce fait. Mais ce n'est pas ici la seule preuve qu'on a perdu quelque partie des premiers monumens du Concile d'Ephèse.

Aussi-tôt après ce début scandaleux, l'Évêque d'Antioche, en habit de campagne, & tout pondreux encore, comme il étoit descendu de sa voiture, tint dans la maison où il étoit logé un conciliabule composé d'un assez grand nombre d'évêques rassemblés tumultuairement, sans aucun choix, sans nul égard à la bienséance, tout étant trouvé bon, jusqu'à ceux qui avoient été autrefois déposés pour crime, ou qui faisoient une profession ouverte de Pélagianisme. Il est difficile d'accorder un tel attentat avec la religion de Jean d'Antioche, & avec son attachement pour la saine foi, qu'on lui verra marquer dans la suite par des démarches héroïques. Mais il étoit prévenu par les évêques Nestoriens, par le Comte Candidien qui, en allant à sa rencontre, avoit devancé les députés du Concile: prélat d'ailleurs d'un esprit borné, plus ardent qu'éclairé, plus pieux que versé dans les affaires ou dans la

Apol.
Cyril. p.
405.

connoissance des hommes, aussi facile à conduire que difficile à faire revenir sur le compte de ceux qui s'étoient une fois emparés de sa confiance. Tel est au moins le jugement qu'a fait porter l'inconséquence de sa conduite. Mais quelque génie qu'on ait, qu'il est dangereux, en matière de religion sur-tout, d'avoir fait d'abord une fausse démarche ! Les sectaires dont il étoit obsédé, lui firent peur du fantôme de l'Apollinarisme qu'ils ne cessent de reprocher aux orthodoxes, & qu'ils lui faisoient voir principalement dans les anathèmes de S. Cyrille.

Act. con-
ciliab. p.
176

Il déposa dans son conciliabule l'Evêque d'Alexandrie & Memnon d'Ephèse, un de ses plus zélés coopérateurs ; il se para de sa communion les autres Pères, jusqu'à ce qu'ils eussent condamné la doctrine des douze articles ou des douze anathèmes. Pour comble de prévention & d'égarement (au moins est-il bien difficile de le disculper sur cet article consigné dans les écrits de la plupart des historiens) il rétablit les évêques déposés pour cause de Pélagianisme, & fit une décision expresse contre la vérité du péché originel. Les hérétiques eurent ensuite l'adresse de la glisser dans les copies des vrais décrets d'Ephèse, comme

S. G
temp
sou
sucu
& fi
publi
en h
vi
rent
adres
Peup
que
étole
peren
du v
choit
ple,
Cyril
Le
légar
n'av
ture
qu'ils
jour
dixie
secon
d'Ep
tint
Préfi
faire.

S. Grégoire le Grand le découvrit long-temps après. Le Concile Nestorien fut souscrit par quarante-trois évêques, dont aucun n'étonna davantage que le pieux & savant Théodore. Toutefois ils ne publièrent point leur sentence à Ephèse, et la publicité de l'imposture n'auroit servi qu'à les confondre; mais ils l'envoyèrent à Constantinople, avec des lettres adressées aux Princesses, au Sénat, au Peuple & au Clergé. On imagine bien que le mensonge & les imputations n'y étoient pas épargnées; mais comme l'Empereur n'avoit pas encore vu les actes du vrai Concile, que Candidien empêchoit toujours de passer à Constantinople, il s'indisposa étrangement contre S. Cyrille & les autres prélats orthodoxes.

Les choses en étoient là, quand les légats du Pape arrivèrent à Ephèse. Ils n'avoient pu venir à temps pour l'ouverture du Concile, à cause des tempêtes qu'ils avoient essuyées en route. Le jour même de leur arrivée, qui étoit le dixième de Juillet, le Concile célébra sa seconde session dans la maison épiscopale d'Ephèse. Il paroît que Saint Cyrille tint toujours le premier rang, comme Président constitué pour toute cette affaire. Après lui, étoit assis l'Evêque Ar-

Ep. l. v.
Ep. 14.
L. vi.
Ep. 31.
L. vii.
Ep. 47.

Conc.
Ep. 5.
610 & 119.

cade, l'un des légats, puis les orateurs du Concile, Juvénal & Théodote, & tout de suite, les deux autres légats, Project aussi évêque, & Philippe Prêtre de l'Eglise Romaine. Celui-ci parla le premier; & présentant les lettres pontificales dont il étoit le porteur, il requit, avec ses deux collègues, qu'elles fussent lues & inférées dans les actes du Concile. On rendit aussi-tôt en grec ce qu'ils venoient de dire en langue romaine ou latine. La lettre du Souverain Pontife fut de même lue en latin; puis on en lut une traduction grecque qu'on avoit eu soin de tenir toute prête, pour ceux des Pères qui ne savoient pas la langue latine.

Elle commence par un témoignage éclatant en faveur de l'infailibilité que l'Eglise a crue de tout temps annexée au corps épiscopal. L'assemblée des évêques, y lit-on, est assurée de la présence du S. Esprit, comme représentant l'assemblée des Apôtres. Jamais leur Maître ne les abandonna dans le ministère de la parole. C'étoit lui-même qui enseignoit par leur organe, & ce ministère de l'enseignement est passé à tous les évêques. Nous sommes tous entrés dans ce droit héréditaire de l'apostolat, nous qui avons succédé aux

Apôtre
avoit c
sez tou
infère
conco
dépôt
si que
ques p
établis
Eglise
la suite
aux tr
à ce q
nous a
à pein
rent :
l'équite
soient
& à C
Vive
conce
Cyrille
foi pa
aux lé
adresse
rille,
on av
l'héré
Le
remer

Apôtres dans les fonctions qu'on leur avoit confiées en ces mots : *Allez, instruisez toutes les nations.* De-là le Pontife infère l'obligation où sont les Pères de concourir tous ensemble à conserver le dépôt de la doctrine apostolique. C'est ainsi que saint Célestin reconnoissoit les évêques pour juges de la doctrine, & comme établis par J. C. pour Docteurs de son Eglise dans la personne des Apôtres. Dans la suite de la lettre, il donne son aveu aux trois légats, qui assisteront, dit-il, à ce qui se fait, & exécuteront ce que nous avons ordonné. La lecture finissoit à peine, que tous les Orientaux s'écrierent : C'est la voix de la sagesse, c'est l'équité même qui a prononcé. Graces soient rendues à Célestin nouveau Paul, & à Cyrille qui ne fait qu'un avec lui ! Vive Célestin conservateur de la foi, de concert avec le Concile ! un Célestin, un Cyrille, un Concile unanime, une seule foi par toute la terre ! Aussi-tôt on apprit aux légats, que conformément aux lettres adressées par le Souverain Pontife à Cyrille, à Nestorius & aux sièges principaux, on avoit condamné d'une voix unanime l'hérétique obstiné.

Le prêtre Philippe reprenant la parole, remercia le Concile de ses acclamations

honorables pour le Pape, & de l'attachement respectueux des membres saints à leur saint chef; puis il ajouta: Vous n'ignorez pas que Pierre est le chef du corps apostolique, & de toute la saine religion. C'est pourquoi n'ayant pu nous trouver à ce qui s'est fait jusqu'ici, nous vous prions de nous le communiquer par ordre & en détail, afin que, suivant le sentiment de notre très-saint Pape & de cette religieuse assemblée, nous puissions le confirmer. Tout le monde applaudit à cette proposition. Théodote d'Ancyre répondit, au nom du Concile, que les lettres du Souverain Pontife & la déclaration de ses légats étant d'un accord parfait avec le Jugement des Pères, il étoit aisé de satisfaire les envoyés du saint Siège; que par la lecture des actes, ils connoistroient clairement, & la justice de la condamnation de Nestorius, & la foi pure des évêques réunis. C'est tout ce qu'on fit dans cette session qui apparemment avoit commencé tard, les légats ayant débarqué ce jour-là même.

Le lendemain on s'assembla dans l'église, & l'on pria les légats à qui les actes avoient été communiqués, de dire leur sentiment. Philippe prit encore la parole, & dit que c'étoit une chose connue de

tous
toit,
Apôtre
de l'E
les cle
de lien
plait
qu'en
Célest
avec
Projet
que N
flamm
condam
sion
suivant
puisque
dent
par les
vocabl
Les
ciurent
concile
tous tr
Projet
Philipp
ques,
ciff en
ordre
point

tous les siècles, & dont personne ne doutoit, qu'à Pierre, Prince & chef des Apôtres, colonne de la foi & fondement de l'Eglise Catholique, J. C. avoit donné les clefs de son royaume, avec le pouvoir de lier & de délier; que cet Apôtre respireoit & jugeoit encore par ses successeurs; qu'en vertu de cette succession, le Pape Célestin, l'avoit envoyé, lui Philippe, avec ses collègues de légation Arcade & Project, pour suppléer à son absence; que Nestorius, si souvent averti & si constamment réfractaire, avoit été justement condamné. Ainsi donc, conclut-il, la sentence qui le condamne, ayant été rendue suivant le jugement de toutes les Eglises, puisque les évêques d'Orient & d'Occident ont assisté au Concile par eux ou par leurs députés, qu'elle demeure irrévocable.

Les deux autres légats parlèrent & conclurent de même. Après quoi les actes du concile ayant été présentés, ils signèrent tous trois en cet ordre, Philippe, Arcade, Project. Quoique la souscription du prélat Philippe précède ici celle des deux évêques, on n'en peut rien conclure de décisif en faveur de son rang; puisque cet ordre sur lequel il paroît qu'on n'avoit point alors toute notre délicatesse, n'est

pas invariablement le même dans toutes les soufcriptions. On y voit seulement que les Prêtres de l'Eglise Romaine, malgré la prééminence incontestable de l'Épiscopat sur le sacerdoce, ont été honorés quelquefois, dans les temps les plus reculés, des premiers ministères & des premières distinctions. Ainsi leurs prérogatives passées aujourd'hui en coutume, ne sont pas si contraires aux usages anciens, que certains censeurs voudroient le persuader. On dressa dans le concile une relation de l'assistance des légats, & de leur adhésion à la condamnation de Nestorius; puis on l'envoya à l'Empereur. On le supplioit de consentir au départ des évêques, puisque les affaires pour lesquelles ils étoient assemblés, se trouvoient finies, & de mettre les ouailles avec les pasteurs à l'abri des troubles & des persécutions que des gouverneurs mal intentionnés pour le Concile faisoient déjà éprouver en certaines provinces. On adressa la même relation au clergé de Constantinople; & les deux pièces furent signées des légats.

Cinq jours après la troisième session, c'est-à-dire le seize de Juillet, on en tint une quatrième dans l'Eglise de la Vierge, lieu ordinaire des assemblées. Cyrille y est nommé le premier, présidant toujours,

comme
malgré l
nommés
bord les
n'étoit q
non & l
non se
session ;
de son c
noncer c
position.
seroit cit
voya sur
l'Evêque
ils l'avo
n'empêch
citation l
lendema
Ces form
vées, ma
périls q
casse la s
dépositio
les excou
ce qu'ils
menaga
repentir
damnatio
dépositio
Les

comme on le croit, de la part du Pape, malgré la présence des légats qui sont nommés immédiatement après lui; d'abord les deux évêques, puis celui qui n'étoit que prêtre, ensuite Juvénal, Memnon & les autres Pères. Cyrille & Memnon se plaignirent d'abord dans cette session; de l'audace de Jean d'Antioche & de son conciliabule, qui venoit de prononcer contre eux une sentence de déposition. Sur quoi il fut ordonné, que Jean seroit cité par trois prélats, qu'on lui envoya sur le champ. Ils furent reçus de l'Évêque d'Antioche, à-peu-près comme ils l'avoient été de Nestorius: ce qui n'empêcha point de lui faire une seconde citation le même jour, & la troisième, le lendemain où se tint la cinquième session. Ces formalités juridiques ayant été observées, malgré tous les désagrémens & les périls qu'elles entraînent, le Concile cassa la sentence d'excommunication & de déposition rendue par les schismatiques, les excommunia tous à leur tour, jusqu'à ce qu'ils reconnussent leur faute; & les menaça, s'ils ne marquoient bientôt leur repentir, de prononcer leur dernière condamnation; c'est-à-dire apparemment leur déposition.

Les Pères écrivirent à l'Empereur,

pour justifier cette conduite, & pour le tenir en garde contre les artifices des Schismatiques, dont ils représentoient tout ce qu'ils avoient à craindre. Ils mandèrent aussi au Souverain Pontife tout ce qui s'étoit passé depuis le commencement de la procédure contre Nestorius, ce qu'avoit osé Jean d'Antioche, & sa condamnation en présence des légats. La

Conc.
Eph. Act.
5. p. 660.

lettre commençoit ainsi: Vous avez coutume, vous qui êtes si grand, de vous distinguer en toutes choses, & d'employer tous vos soins & vos travaux au soutien de l'Eglise. Comme nous devons vous informer de tout ce qui s'est passé, c'est une nécessité que nous vous écrivions. Ils confirmèrent ensuite ce qu'ils avoient déjà dit en condamnant Nestorius, que leur sentence étoit conforme à celle du Pape. A l'égard des Implétés Pélagiennes, ajoutent-ils, nous avons aussi jugé que ce que Votre Sainteté a décerné, doit demeurer dans sa force. Nous apprenons par ce dernier article, que le Concile d'Ephèse condamna expressément les Pélagiens, ordonna que la sentence Pontificale, rendue antérieurement contre eux, auroit par-tout son effet, & qu'ils seroient déposés sans exception. Ce fut apparemment l'atten-

tat d
été l
attra
l'Egl
M
ques
lière
poyo
à fai
conce
les m
useren
vel écol
noircir
d'Alex
tres d
Déposit
didien
les rou
inondo
libelles
voient
s'efforç
nages l
faisoien
noient
dices,
dans l'i
derent p
fit enter

tat de Jean d'Antioche, dont ils avoient été les promoteurs & les complices, qui attira l'attention & la juste sévérité de l'Eglise.

Mais inutilement les prélats catholiques procédoient-ils avec la plus régulière circonspection. Les novateurs s'employoient avec beaucoup plus de succès, à faire échouer les desseins les mieux concertés. On ne sauroit exprimer toutes les manœuvres & les fourberies dont ils usèrent pour éteindre ou amortir le nouvel éclat qu'on donnoit à la vérité, pour noircir les défenseurs, sur-tout l'Evêque d'Alexandrie, & pour empêcher les lettres du concile de pénétrer à la Cour. Dépositaire de l'autorité impériale, Candidien les faisoient intercepter sur toutes les routes. Les hérétiques cependant inondoient toutes les provinces, de leurs libelles & de leurs calomnies: ils écrivoient aux Eglises les plus orthodoxes, s'efforçoient de débaucher les personnages les plus pieux & les plus savans, faisoient des inventions si malignes, donnoient un tour si adroit à de frivoles indices, qu'ils réussirent au moins à jeter dans l'incertitude ceux qu'ils ne persuaderent pas tout-à-fait. C'est ainsi qu'on fit entendre à S. Ilidore de Peluse, que Isid. l. 1. ca. Ep. 137.

Cyrille avoit montré toute la violence & la présomption de son oncle, & qu'il avoit (sinon pour le fond des choses, au moins quant à la manière de procéder contre Nestorius) tous les torts que Théophile avoit eus contre le très-saint & très-illustre Jean, surnommé Bouche-d'Or.

L'Empereur Théodose, de son côté, ayant reçu des lettres de Jean d'Antioche & de ses partisans, & n'en recevant aucune des Pères du vrai Concile d'Ephèse, prit ce silence apparent pour un aveu de leurs torts. En vain pour calmer ses appréhensions, envoya-t-il différens seigneurs de la Cour au lieu du Concile. Ceux-ci se laisserent corrompre par la politique de Candidien, & par les intrigues des sectaires, & ils ne rapportèrent rien qui ne favorisât la secte. D'autre part, le Comte Irénée étant revenu à la capitale, & se concertant avec quelques-uns des plus puissans seigneurs très-attachés à Nestorius, il n'étoit point de ressorts qu'on ne fit jouer, pour tenir au moins dans l'état du doute la vérité des faits les plus incontestables. Tous les évêques orthodoxes étoient comme emprisonnés à Ephèse, non-seulement sans pouvoir retourner à leurs Eglises;

Conc.
Eph. p.
759. 772
&c.

mais sans
fumé tout
rés de de
source &
ment mal
chagrin,
bre qu'ils
fut poussé
Memnon
une espèce
arrêta au
l'égalité d
vouloit fa
& qu'on
déposés i
Mais les
les mains
le dédom
tandis qu
autres, q
& qu'on
qui les vo

Mais av
cile tint s
la sixième
le vingt-d
symbole d
décerna,
des fourb
expliquois

mais sans relations avec elles, ayant consumé tout ce qu'ils avoient apporté, obérés de dettes, plusieurs manquant de ressource & de crédit, tombant journellement malades, périssant de besoin ou de chagrin, & des incommodités sans nombre qu'ils avoient à souffrir. La violence fut poussée jusqu'à arrêter S. Cyrille & Memnon d'Ephèse, qu'on jeta dans une espèce de cachot. Il est vrai qu'on arrêta aussi Nestorius, pour montrer de l'égalité dans le traitement de ceux qu'on vouloit faire croire également coupables, & qu'on traduisoit à la Cour, comme déposés indistinctement par le Concile. Mais les Partisans de Nestorius, entre les mains desquels il étoit, savoient bien le dédommager de cet affront apparent; tandis qu'on faisoit tout souffrir au deux autres, qu'on les privoit du nécessaire, & qu'on écartoit avec barbarie tous ceux qui les vouloient assister.

Mais avant ces derniers excès, le Concile tint ses deux dernières sessions. Dans la sixième tenue à la maison épiscopale le vingt-deux Juillet, on convint d'un symbole de foi; ou pour mieux dire, on décerna, qu'à la formule ordinaire que des fourbes, en l'admettant à la lettre, expliquoient à leur fantaisie, on ajoute-

Conc.
Eph. act. 6

roit une sorte d'explication, prise des passages & des sentimens des Pères orthodoxes. Ensuite on défendit rigoureusement de proposer ou d'écrire toute autre confession de foi. On condamna spécialement, sur la dénonciation de Charisius prêtre de Philadelphie en Lydie, un symbole infecté des dogmes de Nestorius, mais dressé avec tant d'artifice, & tellement accrédité en quelques contrées de l'Asie, que c'est tout ce qu'on y faisoit signer aux anciens hérétiques qui revenoient au giron de l'Eglise. Ce qui paroît aussi fort étonnant, c'est que dans un âge si cultivé & si lumineux, cette confession avoit été souscrite par procureur pour plusieurs personnes, & même pour un prêtre qui déclara ne savoir pas écrire.

Mar.
Mer. edit.
Garn. p.
250.

C'étoit l'ouvrage du fameux Théodore de Mopsueste, le maître de Nestorius & de tant d'autres impies distingués, qu'il avoit eu le secret de fasciner & de s'attacher à un point inconcevable : premier inventeur du Nestorianisme & du Pélagianisme tout ensemble, dont lui seul peut-être voyoit alors la connexion dans les principes qu'ont développés les Sociniens long-temps après lui, & qui lui faisoient référer tous nos mystères au tribunal de la raison : homme sauvage &

rufé, o
gique
farouch
breux c
licie, c
de mo
souffle
convoit
product
dale &

La f
dont or
31 Juil
affaires
Chypre
à la tét
tioche
berté,
de leur
n'étant
droits
malgré
qu'une
tenta d
pre dan
nations
l'ancien
claré d
effet po
d'Antio

rusé, ou, pour employer la touche énergique de ses contemporains, montre farouche & perfide, qui du fond ténébreux de sa retraite dans la seconde Cilicie, où il eut le bonheur de vieillir & de mourir en paix, corrompit de son souffle empoisonné la foi des Eglises circonvoisines, jusqu'à ce que ses affreuses productions fissent après sa mort le scandale & l'horreur de l'Eglise Universelle.

La septième session, qui est la dernière dont on reconnoisse les actes, se tint le 31 Juillet. On y régla d'abord quelques affaires particulières. Les évêques de Chypre, celui de Salamine ou Constance à la tête, se plainquirent que Jean d'Antioche entreprenant sur leur ancienne liberté, vouloit s'attribuer les ordinations de leur île. Le Patriarche d'Antioche n'étant pas présent pour défendre les droits de son Eglise, le saint Concile, malgré ses mécontentemens, ne rendit qu'une sentence conditionnelle. Il se contenta de maintenir les évêques de Chypre dans la possession de faire les ordinations de leur province; supposé que l'ancien usage, comme ils l'avoient déclaré de vive voix & par écrit, fut en effet pour eux, & non pour l'évêque d'Antioche. On statua de même pour

toutes les autres provinces, en confirmation des ordonnances de Nicée, que nul évêque n'entreprendroit sur un district qui ne lui auroit pas été soumis de tout temps. Pour le siège d'Antioche, il avoit en effet juridiction sur l'isle de Chypre, quant aux ordinations épiscopales; & l'exercice n'en avoit été interrompu que par les troubles de l'Arianisme.

Eustache métropolitain de Side en Pamphlie, chagriné par de mauvaises affaires qu'on lui avoit suscitées, quoiqu'injustement, avoit eu la pusillanimité d'abdiquer l'épiscopat, & de faire sa renonciation par écrit: sur quoi le Concile de la province lui avoit donné un successeur. Or il n'étoit pas permis à un pasteur d'abandonner ainsi son Eglise; & la faute d'Eustache l'avoit fait priver de la communion. Il vint se présenter au Concile d'Ephèse qui touché des larmes de ce vieillard, lui rendit la communion, & lui accorda le nom & le rang d'évêque; mais à la charge de n'en faire de fonction, que sous le bon plaisir de son successeur Théodore. Après cela, deux évêques de Thrace représentèrent au Concile, que c'étoit une ancienne coutume chez eux, qu'un évêque eut deux & même trois évêchés, quand ces sièges n'étoient pas

dans
cun
que
tain,
ne vo
villes
thodo
l'héré
feroit
les cas
coutu
Jérusa
la pri
droit &
littain
posa;
vit enc
n'eut
trace
dans le
velle q
C'est d
manque
la trad
actes, c
On
de tern
qu'un r
quer da
ce qui

dans une ancienne possession d'avoir chacun son prélat particulier. Ils craignoient que Fritilas d'Héraclée, leur métropolitain, qui suivoit le parti de Nestorius, ne voulut ordonner des évêques dans ces villes, pour chagriner ses suffragans orthodoxes, & pour fortifier le parti de l'hérésie. Le Concile ordonna qu'il ne seroit rien entrepris à ce sujet contre les canons, les loix civiles & l'ancienne coutume qui a force de loi. Juvénal de Jérusalem prétendoit encore s'attribuer la primatie de la Palestine, contre le droit & la possession du siège métropolitain de Césarée. Le Concile s'y opposa; & S. Cyrille, pour ce sujet, écrivit encore au Pape: ce qui en effet n'eut pas lieu. On ne trouve aucune trace de cette prétention de Juvénal, dans les actes du Concile: preuve nouvelle que nous ne les avons pas entiers. C'est de cette dernière session qu'il en manque davantage. L'on n'a même que la traduction latine de la plupart de ces actes, concernant les affaires particulières.

On fit aussi quelques canons, avant de terminer le Concile: mais ils ne sont qu'un résumé de ce qu'on a pu remarquer dans ses différentes sessions. Tout ce qui mérite encore attention, c'est

la différence des traitemens que fut le Concile aux métropolitains schismatiques, & aux simples évêques. Ceux ci sont déposés & privés du rang sacerdotal, soit qu'ils aient d'abord embrassé le schisme, soit qu'ils viennent à se dédire, après avoir anathématisé Nestorius. Les métropolitains, sans doute par égard pour Jean d'Antioche, ne sont pas déposés, mais excommuniés & interdits. On leur ôtoit ainsi le pouvoir de rien faire contre les évêques de leur province. On les soumit même à ces évêques, & aux métropolitains leurs voisins.

Tandis que les prélats catholiques, avec Cyrille encore libre, travailloient ainsi pour le bien général & particulier de l'Eglise, Jean, Comte des largesses, fut envoyé à Ephèse par l'Empereur qui ne pouvoit calmer ses justes inquiétudes.

Ep. Cyril.
ad C. P.
in Conc.
Eph.

Mais le Comte fut à peine arrivé, qu'il se laissa corrompre, comme tous les autres officiers de la Cour. C'est alors qu'on emprisonna tant Cyrille que Memnon, & que Nestorius fut arrêté pour la forme. Ce n'est pas que le Comte Jean épousât les opinions de l'Hérésiarque. Assez indifférent pour tous les démêlés en fait de religion, suivant le génie des gens de cour, qui attachant l'importance à de tout autres

objets, chrétien
prisable,
tous les
montrer
tout pacif
les chefs
non, que
peignit to
Empereur
il n'est qu
& l'on fit
avoient ét
le même C
gneusement
d'Antioche
rés de l'a
avec un s
d'aucun pa
Cependant
mais d'inte
de leur cou
la Cour I
son mécon
on les trai
pour eux ur
ils ne dout
Théodose,
éclairée d
soupçonner

abjets, donnent souvent le zèle le plus chrétien pour un entêtement puéril & méprisable, il vouloit étouffer ou assoupir tous les partis indistinctement, & se remontrer au Prince, avec la gloire d'avoir tout pacifié. Il mit au même niveau, tant les chefs des orthodoxes Cyrille & Memnon, que l'Hérésiarque Nestorius; & les peignit tous des mêmes traits au jeune Empereur. La duplicité se mêla, comme il n'est que trop ordinaire, à la politique; & l'on fit entendre à Théodose, qu'ils avoient été condamnés tous les trois par le même Concile. Car on lui cachoit soigneusement l'entreprise révoltante de Jean d'Antioche & de son conciliabule, séparés de l'assemblée générale des Pères, avec un scandale qui n'étoit susceptible d'aucun palliatif.

Cependant on prit plus de soin que jamais d'intercepter les lettres des Pères, & de leur couper toute communication avec la Cour. Ils ne pouvoient méconnoître son mécontentement, à la manière dont on les traitoit: mais la cause en étoit pour eux un mystère impénétrable. Comme ils ne doutoient point de la religion de Théodose, encore moins de la piété éclairée de la princesse Pulquérie, ils soupçonnerent enfin que leurs lettres

toient interceptées. C'est pourquoi ils prirent à leur tour le parti d'user d'industrie, pour les faire parvenir sûrement, soit à l'Empereur, soit à des personnes qui fussent en état de servir l'Eglise auprès de lui. Ils choisirent une messager d'une discrétion & d'une fidélité à toute épreuve, le travestirent en mendiant, & mirent leurs lettres dans le creux d'une canne qui lui tenoit lieu de bâton. L'expédient eut tout son succès.

Le Clergé, le peuple, les moines, toute la capitale fut transportée d'indignation, à la première nouvelle de la longue supercherie des hérétiques. Aussitôt le clergé dressa une requête, par laquelle il conjuroit l'Empereur, avec autant de fermeté que de respect, de ne pas souffrir que l'Eglise qui l'avoit nourri, comme une bonne mère, & qui lui avoit obtenu de si glorieuses victoires sur ses ennemis, fût opprimée sous son regne, & qu'on rappelât les siècles des martyrs, sous un Empereur si chrétien. Nous tous, prêtres & clercs de l'Eglise infortunée de Constantinople, ajouterent-ils sur la fin de leur requête, tristes enfans d'une mère inconsolable du crime de son époux, nous ne sommes pas moins disposés que les Pères du Concile, à venger cet af-

Conc.
Eph. p.
752.

front : f
tentats o
dépositio
nous son
périls qu
généreux
Depuis
Dalmace
son mor
cessions
tremblem
péreur l'a
il vit la
Seigneur
da de qu
tête de t
chef, & c
de tous
marchant
palais imp
& un pe
sorte de r
d'effet sur
trer les al
le peuple
tinuant les
ra de ses
l'Eglise, &
retourner
ils étoient

Tome

front : si l'on donne les mains aux attentats du schisme & de l'hérésie, à la déposition de Cyrille & de Memnon, nous sommes prêts à courir les mêmes périls qu'eux, & à tout souffrir avec ces généreux Confesseurs.

Depuis quarante-huit ans, le saint Abbé Dalmace n'avoit pas mis le pied hors de son monastère, pas même pour les processions qui s'étoient faites après d'affreux tremblemens de terre, & auxquelles l'Empereur l'avoit prié d'assister. Mais quand il vit la foi dans ce péril, il consulta le Seigneur; & une voix céleste lui commanda de quitter sa retraite. Il se mit à la tête de tous les abbés dont il étoit le chef, & qui avoient à leur suite les moines de tous les monastères, tous ensemble marchant en ordre de procession vers le palais impérial, chantant à deux chœurs, & un peuple infini les suivant. Nulle sorte de médiation ne pouvoit faire plus d'effet sur l'esprit de Théodose. Il fit entrer les abbés, tandis que les moines & le peuple attendoient à la porte, en continuant leurs chants religieux. Il les assura de ses dispositions favorables pour l'Eglise, & les renvoya contents. Ils s'en retournerent processionnellement, comme ils étoient venus, jusqu'à l'église du saint

Conc.
Eph. p.
751.
Gang.
C. P. l. iv.
n. 65.

martyr Mocius, qui étoit à l'extrémité de la ville. Là, ils rendirent grace au Seigneur; & saint Dalmace étant monté à la tribune, lut au peuple la lettre du Concile qui annonçoit la condamnation de Nestorius. La multitude, d'une voix unanime & avec tous les signes de l'indignation, dit anathème à l'Hérésiarque, trop long-temps honoré comme Pasteur.

Le premier fruit de ces sollicitations fut un ordre aux évêques des deux partis; c'est-à-dire de Cyrille ou des Catholiques, & de Jean d'Antioche, d'envoyer chacun d'Ephèse ceux d'entr'eux qu'ils jugeroient les plus capables de défendre leur cause: en attendant que la Cour se fût expliquée, les prélats arrêtés de part & d'autre, devoient garder leur prison. Le Concile députa aussi-tôt sept évêques, parmi lesquels étoit Arcade, un des légats du saint Siège, & de prétre Philippe aussi légat, & chargé de le représenter à C. P. ainsi qu'à Ephèse. Le saint Concile leur donna une ample instruction, où l'on retrouve avec admiration l'esprit de l'Eglise, & la noble fermeté que doivent avoir les dépositaires d'un pouvoir divin qui, pour son objet, ne reconnoît ni supériorité ni égal. Elle portoit que, chargés des intérêts de la vérité au nom de l'Autheur &

du
devo
Jean
Syno
de co
de la
faire
soucri
di oie
proient
bien pi
au Con
sident
en libe
on leur
que, s'il
seulemen
auroient
eux-mêm
fique.
La dé
tiques ét
Jean d'An
point d'an
doret. A
différentes
présentes
spectifs. C
tôt maitres
trésor de la

du Consummateur de notre foi, ils ne devoient avoir nulle communion avec Jean d'Antioche, ni avec son schismatique Synode; que si l'Empereur leur proposoit de communiquer avec eux pour le bien de la paix, il ne leur étoit permis de le faire, qu'à charge que Jean & son parti souscrivoient la déposition de Nestorius, disoient anathème à sa doctrine, & rombroient avec ceux qui la soutenoient; bien plus, qu'ils demanderoient pardon au Concile de leur attentat contre son président, lequel, avec Memnon, seroit mis en liberté; que sans toutes ces conditions, on leur défendoit de rien promettre, & que, s'ils en agissoient autrement, non-seulement on ne ratifieroit point ce qu'ils auroient fait, mais qu'ils seroient privés eux-mêmes de la communion ecclésiastique.

La députation des Orientaux schismatiques étoit composée de huit évêques, Jean d'Antioche à la tête, qui ne manqua point d'amener avec lui l'éloquent Théodoret. Autant les deux causes étoient différentes, autant différoient les bornes prescrites au pouvoir des procureurs respectifs. Comme les sectes se croient plutôt maîtresses absolues que dépositaires du trésor de la religion, on défendoit précie-

fément aux agens schismatiques d'admettre les douze articles de Cyrille, contre qui l'animosité étoit à son comble. Du reste, ils avoient pleine liberté de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos, soit devant l'Empereur ou le Sénat, soit dans un concile ou des conférences; & l'on s'engageoit à ratifier tout ce qu'ils feroient. Mais les députés catholiques ne voulurent jamais disputer sur la doctrine, qui ne pouvoit plus être censée douteuse; & partant de la décision du Concile, comme d'un point fixe & immuable, ils se bornèrent invariablement à en soutenir les actes, & à montrer, ainsi, que la déposition de Nestorius étoit aussi juste, que celles de Cyrille & de Memnon étoient criminelles.

Tous les gens de bien cependant prioient & travailloient, pour ouvrir les yeux à l'Empereur. Mais il étoit obsédé par des amis puissans que Nestorius avoit à la Cour. Il se laissa engager, sur-tout contre Cyrille & Memnon, en plusieurs démarches capables de ruiner l'Eglise, & que la sphère étroite de ses lumières peut seule excuser. La sage Pulquerie savoit heureusement manier l'esprit de ce Prince. Elle s'opposa constamment à la cabale hérétique; & comme elle avoit

été
il s'
avoit
touj
ses r
l'Em
cond
Or
phese
main
tra tr
rius a
la lib
d'Ant
Théo
fermet
de co
mais a
prie ha
tection
en fust
qué, qu
trompé
Candid
plices.
Théo
pour ap
La pren
blée soit
leurs bie

été bien instruite sur les questions dont il s'agissoit, par la savante épître que lui avoit d'abord écrite Cyrille, elle soutint toujours ce Prélat, prit ses momens & ses mesures pour désabuser insensiblement l'Empereur, & lui fit enfin ratifier la condamnation absolue de l'Hérésiarque.

On autorisa le retour des Pères d'Éphèse vers leurs Églises; Memnon fut maintenu dans son siège, & Cyrille retourna triomphant dans Alexandrie. Nestorius au contraire eut, pour toute grace, la liberté de se retirer à son monastère d'Antioche, pour y faire pénitence. Théodose se plaignoit cependant de la fermeté des prélats orthodoxes à refuser de conférer sur les matières décidées; mais avec le temps il fut mieux instruit, prit hautement le Concile sous la protection, & voulut que tous les décrets en fussent exécutés ponctuellement. Piqué que ses propres officiers Peussent trompé, il chassa honteusement le Comte Candidien, & disgracia tous les complices.

Théodose fit deux loix formelles, pour appuyer ces religieuses dispositions. La première ordonne que toute assemblée soit interdite aux Nestoriens, que leurs biens soient confisqués, avec dé-

Collect.
Baluz. p.
656.

fense de transcrire, lire ou garder les livres de Nestorius, & injonction d'en faire une rigoureuse recherche. Par la seconde, donnée quelques années après, il condamna au feu tous les ouvrages composés contre le Concile d'Ephèse, contre la doctrine du Saint Concile de Nicée, & contre celle de Saint Cyrille; comme les écrits de Porphyre contre la religion chrétienne: le tout sous peine de mort pour quiconque les liroit ou les garderoit. Il ordonna expressément qu'Irénée, ce Comte qui avoit si bien servi les derniers hérétiques, & qu'ils avoient institué, quoique bigame, évêque de Tyr, en dédommagement de sa disgrâce, seroit chassé de cette Eglise, & demeureroit dans son pays, privé de l'habit & du nom d'évêque. On peut, à ce sujet, remarquer en passant, que l'opinion de ceux qui prétendent qu'alors les évêques n'avoient point encore d'habits particuliers, n'est rien moins qu'assurée. Dans cette loi faite en vue de servir la religion, on ne laisse pas de trouver cette expression bien singulière dans la bouche d'un Empereur chrétien: *Notre Divinité décerne*; reste aussi bizarre que révoltant de la superstition païenne.

Avant de pourvoir aux provinces, on

jugé
rem
tés
plus
de l
dépo
préte
Ce
légal
dans
lectio
rain
régla
tion
lui é
comb
lettre
une q
de C.
appro
fait, s
rius,
aux p
teurs
défen
gnés,
pontif
ne do
nous
l'Extern

jugea qu'il étoit encore plus pressant de remplir le siège de la capitale. Les députés du Concile s'y employèrent avec le plus grand soin, & firent élire, à la place de l'Hérétique, quelques mois après sa déposition, le moine Maximien qui étoit prêtre, & en grande réputation de piété. Ce choix fut d'autant plus agréable aux légats, que Maximien avoit été élevé dans l'Eglise Romaine. Aussi-tôt après l'élection, les évêques notifèrent au Souverain Pontife tout ce qu'ils venoient de régler, pour lui en demander l'approbation. L'Empereur & le nouveau Patriarche lui écrivirent en même temps; & le Pape comblé de consolation, répondit par trois lettres différentes, auxquelles il en ajouta une quatrième pour le peuple & le clergé de C. P. Dans la lettre aux évêques, il approuve & confirme tout ce qu'on a fait, spécialement la déposition de Nestorius, & l'ordination de Maximien. Il dit aux prélats, qu'ils ont été avec lui les acteurs de cette heureuse révolution, & les défenseurs de la foi. Nous sommes éloignés, poursuit-il; mais notre sollicitude pontificale nous rend tout présent. Rien ne doit échapper aux regards de Pierre: nous n'aurions point d'excuse auprès de l'Eternel Pasteur qui nous a confié tout

son bercail, si nous négligions de remédier aux besoins dont nous pouvons prendre connoissance. Les canons dressés contre les Nestoriens & les Pélagiens furent de même approuvés par le saint Pape, que sa modestie & son humilité n'empêcherent pas d'user, avec les Grecs, de ces termes d'autorité : *Nous vous avertissons, nous statuons, nous voulons.* On croit qu'alors, pour faire amende-honorable à la Vierge Mère, des blasphèmes de Nestorius, l'Eglise ajouta ces paroles à la salutation angélique : *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous qui sommes pécheurs.*

Le Pape Célestin survécut peu à la consommation de cette grande œuvre : il mourut le 6 Avril de l'année suivante, après un pontificat de près de dix ans. Le 26 du même mois, on lui donna pour successeur, Sixte III natif de Rome, & prêtre de l'Eglise Romaine, le même à qui saint Augustin avoit adressé sa fameuse lettre sur la grace. On rapporte au Pape Célestin la coutume de chanter les psaumes avant le Sacrifice ; c'est-à-dire l'institution de l'introit de la Messe ; comme saint Augustin nous apprend, qu'on avoit commencé de son temps à chanter à Carthage des psaumes à l'offertoire & à la communion.

C
l'Irla
foi q
stanc
Patri
évang
berni
voya
évêqu
missio
sionn
bénéd
fouter
des fr
été rec
landé
bal,
taine
Le
après
paix d
la main
lettre r
évêque
phèse.
de peu
trainât
de la S
déclare
pour p

C'est encore à ce zélé Pontife que l'Irlande a la première obligation de la foi qu'elle a conservée avec tant de constance, depuis cette époque reculée. S. Patrice, Ecoissois de naissance, avoit évangélisé une première fois dans l'Hybernie, mais sans succès. Il entreprit le voyage de Rome : Célestin l'ordonna évêque, & le renvoya à cette isle. La mission apostolique & l'obéissance du Missionnaire attirèrent sur ses travaux une bénédiction toute nouvelle. Son zèle, soutenu du don des miracles, produisit des fruits si abondans, qu'il a toujours été reconnu depuis pour l'Apôtre de l'Irlande, où il fonda le monastère de Salsal, & l'Eglise d'Armach, Métropolitaine de l'isle.

Le premier soin de Sixte, aussi-tôt Coll. Ba-
après son exaltation, fut de rétablir la luz.p.65
paix dans les Eglises Orientales. Il mit
la main à cette bonne œuvre, dans la
lettre même qu'il notifia son élection aux
évêques qui revenoient du Concile d'E-
phèse. Il y ménagea Jean d'Antioche,
de peur qu'un procédé plus rigide n'en-
trainât dans le schisme tous les évêques
de la Syrie. Toutefois la lettre du Pape
déclare, que si Jean veut être reconnu
pour prélat orthodoxe, il faut qu'il con-

damne tout ce que l'Eglise a condamné. Pour remédier aux mêmes divisions, l'Empereur se concerta avec le nouveau Patriarche Maximien & plusieurs évêques demeurés à Constantinople depuis son ordination. On conçut aussi à Constantinople, qu'il falloit commencer par mettre la foi en assurance; qu'on devoit néanmoins exiger de Jean d'Antioche, qu'il anathématisât la doctrine de Nestorius, & approuvât sa déposition; que Cyrille, de son côté, oubliât tout ce qu'il avoit souffert à Ephèse. Il y eut à cet effet beaucoup de négociations, de pourparlers, de lettres écrites de part & d'autre, & qui n'entrent pas dans notre plan.

Il suffira de savoir que Cyrille, moins sensible à ses mécontentemens personnels qu'à l'intérêt général de l'Eglise, eût la magnanimité de faire les premiers pas vers ses ennemis & les vrais coupables: il

Synodic. écrivit à ceux qu'il présuma les mieux disposés, & leur protesta qu'en tout ce qu'il avoit fait, il ne s'étoit proposé que la sûreté de la foi & le plus grand bien de la religion; que quand il auroit tort en quelque chose, il ne falloit pas que l'Eglise en souffrit; que c'étoit une nécessité indispensable, & aussi convenue à

la vo
perçu
Nest
mes;
paix
aux o
dant
que n
tlers,
de l'é
sensibl
à leur
à ses v
de l'E
achète
noient
fier ser
pollinat
affectoi
anathém
preliem
de Dieu
sa chair
confusio
inpassib
sujet de
il prome
aussi-tôt
franchise
Ces d

la volonté de Dieu qu'à celle de l'Empereur, d'approuver la condamnation de Nestorius, & d'anathématiser ses blasphèmes; qu'il ne tenoit qu'à cela, que la paix des églises ne fut rétablie: quant aux outrages qu'il avoit reçus, en défendant la foi à la tête du sacré concile, que non-seulement il les oublioit volontiers, pour l'amour de Dieu & l'utilité de l'église; mais que son clergé, plus sensible que lui-même aux affronts faits à leur chef, se conformeroit néanmoins à ses vœux, ainsi que tous les évêques de l'Egypte, & qu'ils ne croiroient pas acheter la paix trop cher, s'ils l'obtenoient à ce prix. Il alla jusqu'à se justifier sérieusement sur le soupçon de l'Apollinarisme & des autres hérésies qu'on affectoit de lui imputer; dit formellement anathème à Apollinaire, & confessa expressément qu'encore que le Fils unique de Dieu soit le même qui a souffert dans sa chair, il ne s'est point fait en lui de confusion; mais qu'il est immuable & impassible, selon sa nature éternelle: Au sujet des douze articles ou anathèmes, il promettoit de contenter tout le monde, aussi-tôt qu'on pourroit traiter avec une franchise & une cordialité fraternelle.

Ces déclarations produisirent un état

merveilleux sur le Patriarche d'Antioche, & sur plusieurs de ses partisans qui ne résistoient que par prévention: ils s'abouchèrent entr'eux, & prièrent en conséquence Paul évêque d'Emèse, de se transporter en Egypte, pour y conférer avec Cyrille. Le médiateur, en partant, fut muni d'un écrit où les Orientaux confessoient la foi catholique dans toute sa pureté. A son arrivée en Egypte, Cyrille lui donna, de son côté, une ample explication de sa doctrine sur l'incarnation; & tous les soupçons, toutes les vaines terreurs s'évanouirent, avec l'animosité & les préventions. Paul approuva l'explication de Cyrille, anathématisa les erreurs de Nestorius, déclara qu'il le tenoit pour bien & dûment déposé; & Maximien, pour évêque légitime de Constantinople.

Conc. Après qu'on eut rédigé l'acte de cette
Eph. Parl. déclaration, Paul fut admis à la commu-
 3. c. 31. nion, & prit place à l'église entre les
 membres du clergé: on le pria même de
 faire au peuple l'instruction accoutumée.
 Comme il se trouvoit à Alexandrie aux
 fêtes de Noël, il exposa le mystère du
 jour, appela nettement Marie, mère de
 Dieu, ajouta qu'elle avoit enfanté le vrai
 Emmanuel, le Saint des saints, digne de

nos a
 ensem
 extrém
 Voilà
 c'est la
 ne pro
 thème.
 ne dit
 de foi
 parfaite
 l'humai
 seul C
 mots,
 Soyez
 digne
 vous d
 êtes ve
 pour la
 de cont
 L'E
 d'autre
 la décl
 voit s
 les au
 Cyrille
 sortes
 sonnels
 une co
 Il alla j
 moins

nos adorations, Dieu & homme tout ensemble. Le peuple, qui étoit une extrême attention, s'écria avec transport: Voilà ce que nous voulions entendre; c'est la foi, c'est la vérité; que quiconque ne professe pas cette croyance, soit anathème. Anathème, reprit Paul, à qui ne dit & ne pense pas ainsi; car il est de foi, que le concours de deux natures parfaites; c'est-à-dire de la divinité & de l'humanité, a formé un seul Fils, un seul Christ, un seul Seigneur. A ces mots, le peuple cria encore plus fort: Soyez le bien venu, évêque orthodoxe, digne collègue de Cyrille! Béni soyez-vous du Seigneur, au nom de qui vous êtes venu! Paul finit en peu de mots, pour laisser à l'évêque diocésain le temps de continuer l'instruction, suivant l'usage.

L'Evêque d'Emèse n'avoit jamais eu d'autres sentimens: mais il prétendit que la déclaration qu'il donna par écrit, devoit suffire pour Jean d'Antioche, & les autres Orientaux qui le déléguoient. Cyrille soutint au contraire, que ces sortes d'engagemens devoient être personnels; & il voulut absolument avoir une confession par écrit de Jean lui-même. Il alla jusqu'à la dicter, de concert néanmoins avec Paul, qui enfin céda, &

eut soin, de minuter l'approbation qu'on feroit de la déposition de Nestorius, avec la condamnation de sa doctrine. Cependant le S. Docteur faisoit agir en Cour, & les agens qu'il entretenoit à Constantinople, & tout ce qu'il y comptoit de puissans amis; afin que l'Empereur accélérât la conclusion de la paix entre les Eglises. On employoit toujours la Princesse Pulquerie, comme la ressource la plus sûre dans tous les besoins de la religion. On la supplia d'avoir elle-même la condescendance d'écrire, pour une si bonne fin, à l'Evêque d'Antioche.

Jean se rendit enfin à tant de poursuites. Quel qu'eût été jusques-là le mobile de sa conduite, il parut toujours depuis procéder de très-bonne foi. Il répondit à la lettre de Cyrille, écrite de concert avec Paul d'Emèse, qu'il avoit l'exposition de foi présentée par Paul, qu'il y adhéroit de cœur & d'esprit, sans en excepter aucun article: & professant en particulier le point capital, il confessa nettement deux natures & une seule personne en J. C.. Il ajouta que, pour mettre fin aux divisions & aux scandales, il tenoit pour légitimement déposé, Nestorius ci-devant évêque de Constantinople. Enfin, pour montrer que

l'Eglise
louse de
d'Alexan
tisoit les
qu'il app
mien, &
munion,
évêques

La pai
& le Ph
cette heu
taux. L
cord qui
commenc
quelles i
long-tem
point d'h
préventio
dont le la
nullement
l'Eglise. C
rerent at
rurent se
triarche
rehommes
de Cyr,
dre d'Hié

Theodo
tés, quat
changé de

L'Eglise d'Antioche n'étoit pas moins jalouse de la pureté de la foi que l'Eglise d'Alexandrie; il déclara qu'il anathématisoit les assertions profanes du Novateur, qu'il approuvoit l'ordination de Maximien, & qu'il se tenoit dans la communion, comme dans celle de tous les évêques orthodoxes.

La paix fut conclue à ces conditions; & le Patriarche Jean fit aussi-tôt partir cette heureuse nouvelle à tous les Orientaux. La plupart applaudirent à un accord qui écartoit les suites funestes qu'ils commencent enfin à envisager, & auxquelles ils craignirent d'exposer plus long-temps l'Eglise entière, par un faux point d'honneur, ou par une aveugle prévention en faveur d'un seul homme; dont le langage, pour le moins, n'étoit nullement celui des anciens Docteurs de l'Eglise. Quelques-uns cependant demeurèrent attachés à ce séducteur, & parurent se scandaliser de ce que le Patriarche Jean l'abandonnoit. Les plus renommés d'entr'eux furent Theodoret de Cyr, & son Métropolitain Alexandre d'Hiéraples.

Theodoret n'élevoit point de difficultés, quant à la doctrine; soit qu'il eût changé de sentiment; soit qu'il n'en eût

jamais eu de formellement hérétique, & que ce qu'il avoit écrit d'erroné ne lui fût échappé que dans la chaleur de la dispute. Car il est impossible de justifier ses écrits contre S. Cyrille : productions flétries par l'Eglise, & manifestement dignes de sa censure, non-seulement en ce qu'elles s'attaquoient à un Docteur dont l'enseignement étoit celui de l'Eglise, mais plus directement, au sujet du douzième anathème, où elles distinguent le Christ & l'Homme, comme faisant deux personnes. Mais Théodoret étoit sur-tout attaché à la personne de Nestorius, qu'il prétendoit avoir été condamné injustement, & sans que sa doctrine eût jamais été bien entendue. C'est ainsi qu'il lui en écrivit, alors même, (à ce que prétendent différens auteurs) que tous les catholiques ne proféroient plus qu'avec horreur le nom de cet Hérésiarque. Cependant il fut menacé par le Vicaire d'Orient, d'être chassé de son siège, s'il n'accédoit à la réunion. Il ne fit que rire de la menace. Les pieux solitaires de la Syrie qui avoient toute sa confiance & son affection, des prophètes & des hommes à miracles lui firent les plus vives instances ; & d'abord, avec aussi peu de succès.

Peu
 termes
 craindre
 notre r
 aveugle
 plus qu
 treté, à
 que de
 fable du
 dront bi
 répandra
 toutes le
 férence
 & Antio
 munion
 décision
 ver enco
 rius. Il
 cement
 l'on dut
 célébrité
 plupart
 Mais
 rité, un
 que des
 de se so
 l'enthou
 ment, &
 bandonn
 aux extr

Peu après néanmoins, il écrivit en ces termes aux coryphées du parti : Il est à craindre que Dieu ne nous punisse de notre roideur inflexible, & de notre aveuglement à chercher notre intérêt plus que celui du peuple. Notre opiniâtreté, à ce que je vois, ne produira rien que de funeste. Nous sommes déjà la fable du public : nos troupeaux deviendront bien-tôt la proie des loups, & nous répandrons le trouble & le désordre dans toutes les Eglises. Il eut ensuite une conférence avec son Patriarche, entre Cyr & Antioche. Là, il rentra dans la communion de Jean, en se soumettant à la décision des points de foi, sans approuver encore la condamnation de Nestorius. Il n'en travailla pas moins efficacement au rétablissement de la paix ; & l'on dut à ses soins, aussi bien qu'à la célébrité de son nom, la réunion de la plupart des évêques de la Cilicie.

Mais avant qu'ils se rendissent à la vérité, une partie des Cappadociens, ainsi que des Ciliciens, tenterent un moyen de se soutenir, qui montre à quel point l'enthousiasme leur avoit troublé le jugement, & avec quelle bizarrerie, en s'abandonnant au schisme, on conservoit aux extrémités de l'Orient le plus grand

Collat.
Lup. c.
151.

respect pour la Chaire Apostolique. Les métropolitains de Tarfe & de Thyane, Heliade & Euthérius, au nom de plusieurs autres schismatiques, s'aviserent d'écrire au Pape Sixte, pour implorer son secours contre les entreprises de Cy-
 Synod. rille & de Jean d'Antioche. Nous nous
 Baluz. C, prosternons à vos pieds, lui disoient-ils,
 117. en vous conjurant de nous tendre une main secourable, de rappeler les pasteurs chassés injustement, & de rassembler les ouailles dispersées qui sont dans le plus grand danger de leur salut. Nous qui habitons de vastes provinces, la plupart très-éloignées de vous, comme la Bithynie, la Cilicie, la Cappadoce & le pays de l'Euphrate, sans parler de la Thessalie & de la Misie, nous serions allés en personne vous attendrir par nos gémissemens, & faire couler vos larmes avec les nôtres, si la crainte des loups ne nous retenoit auprès de nos troupeaux. Nous envoyons à notre place des clercs & des moines; & nous espérons de la grandeur, tant de nos maux que de votre charité, que la voix de ces saintes ouailles ne sera pas moins efficace que celle des pasteurs, pour nous obtenir à tous vos puissans secours. C'est ainsi que ces Orientaux, tout schismatiques qu'ils étoient,

portoient Pontife, prétendus. On imagi- que, aussi de l'Eglise le mieux ne servit l'aveuglement du Pontife de la hier- vir l'oreil & ils ren- bon chem-
 Entre d- schisme, c- sueste, ple- ples. Rien- tion & l'e- sage & m- d'une pié- d'une adn- charité, c- tion à tou- qui le fire- de son pé- trine du c- passible. L- Théodore- qui il ay-

portèrent leurs plaintes au Souverain Pontife, pour faire cesser les vexations prétendues de leurs supérieurs immédiats. On imagine bien qu'une pareille supplique, aussi injurieuse à l'autorité générale de l'Eglise qu'aux prélats qui en avoient le mieux mérité au Concile d'Ephèse, ne servit qu'à faire déplorer à Rome l'aveuglement des supplians. La fermeté du Pontife, de concert avec les chefs de la hiérarchie Orientale, leur fit ouvrir l'oreille aux conseils de Théodore; & ils rentrèrent presque tous dans le bon chemin.

Entre ceux qui persévérèrent dans le schisme, on remarqua Méléce de Mopsueste, plus encore Alexandre d'Héraclées. Rien de si effrayant que l'obstination & l'endurcissement de ce vieillard, sage & modéré d'ailleurs; assez éclairé, d'une piété qu'on louoit de toute part, d'une admirable pureté de vie; d'une charité, d'une vigilance, d'une application à tous les devoirs de l'épiscopat, qui le firent également chérir & révéler de son peuple. Il se figura que la doctrine du Concile d'Ephèse faisoit Dieu passible. Loin de se laisser déromper par Théodore, ou par Jean d'Antioche, en qui il avoit eu une entière confiance du

Synod.
c. 100. &
seq.

rant leur égarement commun ; dès qu'il les vit unis de communion avec Saint Cyrille, il rompit à jamais avec eux, & n'en voulut plus ni lire, ni recevoir les lettres. Vous pouvez croire, écrivit-il pour la dernière fois à Théodoret, que vous n'avez rien omis pour le salut de mon ame ; & votre conscience à cet égard doit être satisfaite. Tenez-vous bon en repos, ou cessez au moins de m'importuner & de me fatiguer. Je ne m'ingère pas ainsi dans ce que font les autres ; mais quand tous les docteurs qui ont paru depuis le commencement du siècle, canoniseroient l'abomination d'Égypte (c'est ainsi qu'il traitoit la doctrine de S. Cyrille) je ne les croirois pas, au préjudice des lumières que Dieu m'a données. Je suis affligé, dit-il encore, des mouvemens inutiles que les saints solitaires se donnent pour moi. Quand ils seroient encore plus saints, que leurs miracles seroient en plus grand nombre & plus éclatans, quand ils ressusciteroient tout ce qu'il y a eu de morts depuis le premier homme ; ils ne me persuaderoient pas. S'ils me condamnent, que le Souverain Juge leur pardonne. Que Dieu soit loué de tout. Nos adversaires ont pour eux les conciles, les évêques, les

magistrats, toutes les notres cotes. Après cet plus ni dernière à au voir les pouvoit ra férands.

Theodor pria le Pa descendanc vit que ce mourir en pas son jug de dogmati silence, & citer aucun pereur, ch ordres en Alexandre, pécher de l se soumetto ne commun Tout fut in état à son ché, sans t

Mais tou grande émo mens & qu

magistrats, les empereurs, le concours de toutes les puissances; & nous avons de notre côté Dieu & la pureté de la foi. Après cette déclaration, il ne voulut plus ni écrire, ni parler sur cette matière à aucun de ses amis, pas même voir les personnes dont la présence lui pouvoit rappeler le souvenir de ces différends.

Theodoret fut touché de pitié, & pria le Patriarche Jean d'user de condescendance avec Alexandre. Il lui écrivit que ce vieillard ne demandoit que de mourir en repos, que s'il ne soumettoit pas son jugement, il s'abstenoit au moins de dogmatiser, gardoit un respectueux silence, & ne vouloit ni ne pouvoit exciter aucun trouble. Les officiers de l'Empereur, chargés de l'exécution de ses ordres en Orient, écrivirent encore à Alexandre, qu'ils ne pourroient s'empêcher de le chasser de son siège, s'il ne se soumettoit au Concile d'Ephèse, & ne communiquoit avec Jean d'Antioche. Tout fut inutile. Alexandre sacrifia son état à son obstination, & quitta son évêché, sans témoigner le moindre chagrin.

Mais tout son diocèse fut dans la plus grande émotion. Ce n'étoit que gémissemens & que larmes dans toute la ville. Il

sembloit que chaque maison eût perdu son père de famille. On exaltoit de tout côté ses vertus, sa bienfaisance, toutes ses grandes qualités. De la tristesse, on passa aux emportemens; & si le Gouverneur Lybien ne se fût sagement prêté aux circonstances, on auroit vu infailliblement une violente sédition. Attendri lui-même des sentimens de ce peuple, il se chargea de leur requête pour le Patriarche, l'appuya autant qu'il le put, & y joignit la relation de tout ce qui venoit de le fléchir lui-même. Jean répondit qu'il avoit épaisé toutes les voies de la douceur, qu'Alexandre ne pouvoit attribuer sa disgrâce qu'à son opiniâtreté & à sa présomption. Mais je veux bien encore remettre son sort entre ses mains, poursuivit-il: s'il veut se réunir à l'Eglise, je le rétablirai volontiers dans son siège. Alexandre fut inflexible, & demeura déposé, non-obstant son silence & sa réserve extérieure. On le reléqua en Egypte, où il continua de joindre à l'hérésie toutes les apparences de la vertu: exemple terrible, renouvelé dans toutes les sectes, & presque toujours également dangereux. Tant il est nécessaire de prémunir sans cesse les fidèles contre cette tentation délicate, & de leur inculquer uniquement, au regard de la

foi, cette
n'écoute
Ciel; sa
plus que
blicain.

L'anno
chassé de
depuis qu
quille, il
impiétés,
On le r
Egypte.
emportoit
l'Hérésie
triste état
jamais, à
Les. Blen
l'Ethiopia
d'Oasis,
déserts, a
& il crut
Panople.
malédiction
doutoient
s'éloigner
en des ré
augmenta
pour ainsi
de la repr
se pourrit

soi, cette règle évangélique : Quiconque n'écoute pas l'Eglise, parût-il un Ange du Ciel; sa doctrine ne doit pas être écoutée, plus que celle d'un Paten ou d'un Publicain.

L'année suivante 436, Nestorius fut chassé de son monastère d'Antioche, où depuis quatre ans qu'on l'y laissoit tranquille, il ne cherchoit qu'à répandre ses impiétés, au lieu d'en faire pénitence. On le reléqua dans la ville d'Oasis en Egypte. Le resorit de ce bannissement emportoit la confiscation des biens de l'Hérésiarque, au profit de son Eglise. Le triste état où il fut réduit, ne le porta jamais à la rétractation de ses blasphemés. Les Blemmiens, peuples vagabonds de l'Ethiopie, ayant pillé la ville & le pays d'Oasis, il erra quelque temps dans les déserts, avec des incommodités extrêmes, & il crut enfin avoir trouvé un asyle à Panople. Mais c'étoit un objet fatal de malédiction, que toutes les contrées redoutoient. Le Gouverneur l'obligea de s'éloigner, & le fit même trainer de force en des réduits reculés. Enfin son impiété augmentant avec ses maux, & marqué, pour ainsi dire, des ce monde, du sceau de la réprobation, on dit que son corps se pourrit tout vivant, & que sa langue,

Evagr.
Hist. 1.
c. 7.

organe de tant de blasphèmes, fut rongée des vers. Contraint de fuir encore dans cet horrible état, il se tua, en tombant de cheval.

Les autres prélats hérétiques furent traités, avec une rigueur proportionnée au degré de leur faute. Outre Nestorius & Alexandre, on compta quatorze évêques qui firent paroître dans la défense de l'Hérésiarque une fermeté inébranlable, & une sorte de générosité, qui sans doute contribua beaucoup à rendre cette secte si nombreuse. D'ailleurs on reprochoit à Cyrille leur adversaire, une fierté de caractère & des procédés impérieux, qui laisseroient en effet une tache à sa mémoire, si ces reproches n'avoient eu ses ennemis pour auteurs, & s'il n'eût si bien confondu l'imposture, tant par les démarches que son humble charité lui fit faire pour les ramener, que par les autres vertus éminentes qui l'ont fait mettre au nombre des Saints. Tous les évêques refractaires furent déposés, soit pour cause d'hérésie, soit pour l'opiniâtreté schismatique avec laquelle quelques-uns, sans embrasser les erreurs de Nestorius, refusèrent de communiquer avec les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Inutilement y en eut-il jusqu'à six de bannis :

cette

cette
L'erre
dans l
sourd
l'avoie
tandis
en fou
consta
Thé
de Ne
Tarse,
l'impie
suspect
la com
après e
réputati
trine. C
les écri
ment di
dre ceu
qui n'a
triffure.
quoiqu'
cités par
logistes.
ouvrages
Syriaque
Persan :
rent que
mouven

Ton

cette sévérité trop tardive fut sans effet. L'erreur avoit jeté de profondes racines dans la Cilicie, où elle avoit été enfantée sourdement, & où le temps & le secret l'avoient fortifiée. Mélece de Mopsueste, tandis que ses conprovinciaux rentroient en foule dans le sein de l'unité, rejeta constamment l'union,

Théodore son prédécesseur, séducteur de Nestorius, & séduit par Diodore de Tarse, avoit, comme ce dernier, conigné l'impiété dans des ouvrages d'autant moins suspects, que les auteurs, en mourant dans la communion de l'Eglise, avoient laissé après eux, dans tout l'Orient, une grande réputation de vertu aussi bien que de doctrine. C'est pourquoi les Nestoriens voyant les écrits & le nom de leur chef absolument diffamés, ils s'attachèrent à répandre ceux de Théodore & de Diodore, qui n'avoient encore essuyé aucune flétrissure. Ils étoient en fort grand nombre; quoiqu'on n'en ait plus que des fragmens cités par leurs accusateurs ou leurs apologistes. Pour donner plus de cours à ces ouvrages de ténèbres, on les traduisit en Syriaque, en Arménien, & même en Persan : funestes multiplications qui n'eurent que trop de succès, malgré tous les mouvemens que se donnerent Cyrille,

Acace de Mélitine, & Rabbula d'Edesse. Acace & Rabbula virent, de leur vivant, la contagion infecter leurs provinces, & de-là menacer tout l'Orient. Cette erreur impie se répandit jusqu'au fond des Indes, & prit tant de consistance dans le pays du Tigre & de l'Euphrate, qu'on y fit un Patriarche Nestorien, avec une multitude d'évêques & d'archevêques qui se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Mais c'étoit sur-tout dans la capitale de l'Empire que les novateurs désiroient d'établir leur doctrine & leur ministère. Le Patriarche Maximien étant mort deux ans après son élection, & alors Nestorius étant encore en vie, ses sectateurs osèrent tenter de le faire remonter sur son siège. Ils étoient en grand nombre à Constantinople, quoique les Catholiques y dominaient. Ils s'attroupèrent en plusieurs endroits de la ville, demandèrent le rétablissement du Séducteur, avec des clameurs & des menaces si insolentes, que l'Empereur craignit lui-même les suites de leur emportement. Mais ayant pris conseil, il les déconcerta, en faisant élire & installer sur le champ Proclus, avant la cérémonie même des funérailles de Maximien, qui fut faite par le nouveau Patriarche.

On
nir tou
de dou
tout le
rable à
il révé
moire.
ses talen
tout ce
la ville.
autrefois
que, do
disposé d
se de le
confond
avec ces
quelles l'
contraire
avoient d
sition de
tre en sa
autre égl
culté. A
stique, c
non moi
droit qu
qu'il a re
bien avan
jeune, ci
tions d'é

On ne pouvoit mieux choisir pour réu- Col. Lup.
 nir tous les cœurs. Il avoit un caractère ad Synod.
 de douceur & d'affabilité, qui gagnoit Baluz. c.
 tout le monde, une éloquence compa- 150.
 rable à celle du grand Chrysofome dont
 il révéroit tout particulièrement la mé-
 moire. Tant pour cette raison que pour
 ses talens & sa piété, il étoit déjà cher à
 tout ce qu'il y avoit d'orthodoxes dans
 la ville. Néanmoins comme il avoit été
 autrefois ordonné pour le siège de Cyzi-
 que, dont le peuple, bien différemment
 disposé de celui de la capitale, avoit refu-
 sé de le recevoir; quelques-uns voulurent
 confondre son élévation au patriarcat
 avec ces translations ambitieuses, aux-
 quelles l'Eglise s'étoit toujours montrée si
 contraire. Mais les lettres du Pape, qui
 avoient décidé, dès le temps de la dépo-
 sition de Nestorius, qu'on pourroit met-
 tre en sa place un évêque transféré d'une
 autre église, firent disparoitre cette diffi-
 culté. A cette occasion, Socrate scola- Socr. vij.
 stique, c'est-à-dire jurisconsulte ou avocat, 36.
 non moins versé dans les matières de
 droit que dans les faits ecclésiastiques
 qu'il a retracés depuis Constantin jusques
 bien avant dans le regne de Théodose le
 jeune, cite quatorze exemples de transla-
 tions d'évêques, faites sans doute égale-

ment pour le bien de l'église ; sans quoi il eut été peu conséquent. Car s'il n'est pas raisonnable que les loix générales fassent manquer un avantage considérable, qu'on ne peut obtenir qu'en y dérogeant par une sage exception ; aussi ces exceptions ne sont légitimes, que quand elles procurent le plus grand bien.

Une illustre conversion signala le commencement de l'épiscopat de Proclus : mais le ciel ne voulut pas qu'elle fut le seul ouvrage des Prélats, ni des Docteurs. La gloire principale en étoit réservée à une femme, qui avoit préféré l'humilité de la crèche du Rédempteur à toutes les grandeurs des anciens Romains.

Sur. ad 31
Jan. vit. S.
Mélán.

De sa retraite de Bethléem, Mélanie la jeune vint à Constantinople, à la prière de son oncle Volusien, Préfet de Rome, & Ambassadeur de Valentinien auprès de Théodose. S. Augustin avoit autrefois exhorté Volusien, par plusieurs lettres fort pressantes, & toujours sans fruit, à embrasser la foi chrétienne. Quand le moment de la grace fut arrivé, Mélanie se rendit à la cour, avec une facilité qui ne put être que l'effet du pressentiment qu'elle avoit de la fidélité de son oncle à y correspondre. Dans toutes les contrées qu'elle traversa, les évêques, tout

se cle
forcer
les ho
sacrifi
J. C.
ces g
doine
qui la
jours
cence
lustre
prier l'
phe de
ment,
même.
lité. A
pleine
ville im
bé dang
sa nièce
vremen
ma ché
je vous
vous a
n'aurois
comme
si je n'é
courte
dommag
donné.

le clergé, les moines & les vierges s'efforcèrent à l'envi de lui faire sentir, par les honneurs qu'ils lui rendoient, que le sacrifice des grandeurs terrestres fait à J. C. est beaucoup plus honorable que ces grandeurs mêmes. Arrivée à Calcédoine, & n'y ayant plus que le Bosphore qui la séparât des vanités humaines, toujours si redoutables à la timide innocence, elle se retira dans l'église de l'illustre martyre sainte Euphémie, pour prier l'auteur & le rémunérateur du triomphe de la sainte, de lui donner pareillement, & la force de se soutenir elle-même, & celle de triompher de l'infidélité. Aussi-tôt après sa prière, elle entra pleine de confiance & de joie dans la ville impériale. Mais Volusien étoit tombé dangereusement malade. Quand il vit sa nièce si exténuée de jeûnes, & si pauvrement habillée: Quel changement, ô ma chère Mélanie, s'écria-t-il, & que je vous revois différente de ce que je vous ai quittée! Mélanie répondit: Je n'aurois pas ce mépris de mon corps, comme de toutes les pompes du monde, si je n'étois assurée de recevoir, après la courte durée de cette vie, un ample dédommagement de tout ce que j'ai abandonné. A chaque occasion favorable,

elle lui réitéroit des discours pareils, se rendoit d'une assiduité extrême auprès de lui, & toujours se montroit convaincue & vivement pénétrée des maximes du christianisme.

Elle faisoit venir aussi, mais sans affectation & comme par rencontre, des ecclésiastiques savans & zélés; sur-tout l'éloquent Patriarche, pour la seconder. Volusien céda enfin à tant de vœux & d'efforts réunis; & renonçant aux vices aussi bien qu'aux superstitions de l'idolâtrie, il reçut le baptême avec l'édification de tout l'Empire. Sa conversion fut si pure, qu'apprenant, avant de l'avoir déclarée, que sa nièce vouloit encore y employer l'Empereur; loin de s'en faire un mérite auprès de ce Prince, & de lui en déferer la gloire, il publia sa résolution auparavant, de peur qu'on ne l'attribuât autant à l'amour de la faveur, qu'à la connoissance de la vérité.

Mélanie eut plusieurs entretiens avec l'Empereur & l'Impératrice, pour le bien de la religion, & sur-tout pour la défense de la foi contre les nouvelles hérésies. Dès qu'elle vit ses pieux desseins remplis heureusement; comme elle n'avoit point d'autre intérêt à la cour, elle revola vers l'humble solitude que la charité seule lui avoit fait quitter.

Proclus
 qui lui
 naire, l'é
 ple, à q
 sosome c
 en jour.
 chaire l'é
 tout l'aud
 fant mille
 père Jean
 si bien le
 de réunir
 qui, par
 nuoit de
 semblées
 où l'on se
 res artific
 d'un resp
 le Patriar
 la conform
 ne s'éten
 muniqua
 lui propos
 de saint C
 le Pont o
 ouailles
 & qui avo
 norer. Th
 cœur, &
 autant d'é

Proclus exécuta une autre entreprise qui lui concilia, à un point extraordinaire, l'estime & l'affection de son peuple, à qui la mémoire de Saint Chrysostome devenoit plus vénérable de jour en jour. Comme le Patriarche faisoit en chaire l'éloge de son illustre prédécesseur, tout l'auditoire battant des mains & faisant mille acclamations, redemanda son père Jean à l'Orateur qui en apprécioit si bien le mérite. Proclus saisit ce moyen de réunir à l'Eglise un parti nombreux, qui, par attachement au saint, continuoit depuis sa mort de tenir ses assemblées à part. Dans les circonstances où l'on se trouvoit environné de sectaires artificieux & remplis en apparence d'un respect semblable pour le même S. le Patriarche craignit avec raison, que la conformité des sentimens en ce point ne s'étendit à tous les autres. Il communiqua ses réflexions à l'Empereur, & lui proposa de faire rapporter le corps de saint Chrysostome, de Comane dans le Pont où il avoit été enterré, vers des ouailles qui marquoient tant de désir, & qui avoient de si justes motifs de l'honorer. Théodose y consentit d'un grand cœur, & la translation fut exécutée avec autant d'éclat que de promptitude.

Quand on fut que des reliques si chères approchoient, toute la ville alla au devant d'elles. Le Bosphore en un moment disparut sous la multitude infinie des barques & des vaisseaux qui le couvrent. Ce n'étoit plus une mer, mais une longue suite de rues & de places illuminées avec ordre, & semblables aux quartiers les mieux habités de la ville. Quand le Saint revint vivant & si glorieux, de son premier exil, l'appareil n'approchoit pas de ce second triomphe. Les reliques furent portées avec cette religieuse magnificence dans toutes les principales rues de C. P., & déposées enfin dans la basilique des Saints Apôtres: l'Empereur baïsa humblement la châsse du saint-Patriarche, comme pour lui faire amende-honorable, au nom de son père, & surtout de sa mère Eudoxe qui l'avoit offensé, sans assez le connoître. Ce qu'avoit prévu Proclus, arriva: cette cérémonie frappante réunit à l'Eglise toutes les personnes anciennement séparées, & y en retint beaucoup d'autres. Elle se fit l'an 433, le 27 de Janvier, jour où les Latins honorent la mémoire de S. Jean Chrysostome.

On fit aussi, sous le pontificat de Proclus, la translation des célèbres Martyrs

connu
ronnés
immol
mémie.
avoir e
restes
On tro
vert d'
il y av
tenoien
environ
ne fait
après av
la vénér
core un
voit dan
liques,
toucher
Princesse
honorab
trés-rich
fit encon

De fo
femme d
Sainte. C
son de
avoit fa
si elle av
mariée. C
doxe con

connus sous le nom des Quarante Couronnés, que le Tyran Licinius avoit immolés tous ensemble, à Sébaste en Arménie. La Princesse Pulquérie, après avoir eu révélation de l'endroit où leurs restes précieux reposoient, y fit fouiller. On trouva une espèce de cercueil couvert d'une table de marbre, dans lequel il y avoit deux urnes d'argent qui contenoient leurs cendres, & qui étoient environnées de quantité de parfums. On ne fait comment elles s'étoient perdues, après avoir été publiquement exposées à la vénération des fidèles, qu'attestoit encore une petite ouverture qui se trouvoit dans le cercueil, tout près des reliques, & qui avoit servi à leur faire toucher des linges, suivant l'usage. La Princesse les fit placer à l'endroit le plus honorable de l'Eglise, dans une chaise très-richement ornée: cette cérémonie se fit encore avec un magnifique appareil.

Dé son côté, l'Impératrice Eudoxe, femme de Théodose, partit pour la Terre-Sainte. On ne publia point d'autres raisons de ce voyage, que le vœu qu'elle avoit fait de visiter les Saints Lieux, si elle avoit la satisfaction de voir sa fille mariée. Or cette Princesse, nommée Eudoxe comme sa mère, venoit d'épouser

Soz. ix.

2.

Socr. vij.

47.

le jeune Empereur Valentinien, qui n'avoit que dix-huit ans, & qui vint lui-même à C. P. pour ce mariage. Mais on attribuoit sourdement une toute autre cause au pèlerinage de l'Impératrice. Elle étoit en liaison de talens & de littérature avec un courtisan nommé Paulin, dont elle avoit discerné & distinguoit en toute occasion le mérite. Un jour, dit-on, elle lui envoya quelques fruits d'une beauté singulière, que l'Empereur lui avoit envoyés à elle-même. Paulin, sans connoître le premier auteur du présent, le trouva assez beau pour le juger digne de son Souverain, & le lui présenta. Il n'en fallut pas davantage, dit-on, à l'esprit foible de Théodose, pour lui inspirer de la jalousie. Soit accident fortuit, soit exécution secrète, Paulin mourut le lendemain; & peu après, l'impératrice partit pour Jérusalem. Elle eut même beaucoup à souffrir depuis; mais elle soutint avec courage toutes ces épreuves; & par sa constance modeste, sa piété & sa réserve, elle regagna insensiblement toute la confiance de son époux. Elle fit des présens dignes d'elle, non-seulement aux églises de Jérusalem, mais dans toutes les villes où elle passa, tant en allant qu'en revenant. En Palestine, elle

bâtit p
bites,
les an
la Vill
infigne
d'être c

L'En
du frein
siasme
venoi
exemple
où peut
séduction
& qui se
titude tr
ille, d'ab
y posséd
promise,
Il leur p
veur tou
lièrement
eux, & c
Il fut un
grossir so
pour le d
hommes,
titude inn
élevé. A
Prophète.
sans rien c

bâtit plusieurs monastères pour les cénobites, & beaucoup plus de laures pour les anachorètes, rétablit les murailles de la Ville Sainte, & rapporta des reliques insignes de S. Etienne, qui continuoient d'être dans la plus grande vénération.

L'Empereur, de son côté, se servit du frein des loix, pour reprimer l'enthousiasme & la présomption des Juifs. Ils venoient de donner dans l'île de Crete un exemple presque incroyable des écarts où peut se porter un peuple abusé par la séduction. Un vieillard d'un air auguste, & qui se disoit Moïse, persuada à la multitude très considérable des Juifs de cette île, d'abandonner les établissemens qu'ils y possédoient, pour le suivre dans la terre promise, à l'imitation de leurs ancêtres. Il leur promettoit de réitérer en leur faveur tous ses anciens prodiges, particulièrement de faire retirer la mer devant eux, & de la leur faire passer à pied sec. Il fut un an à parcourir le pays, & à grossir son parti. Quand le jour donné pour le départ fut arrivé, il les rassembla, hommes, femmes & enfans, en une multitude innombrable, sur un promontoire élevé. Alors prenant l'air & le ton du Prophète, il leur commanda de se jeter sans rien craindre au milieu des flots. Les

Theod.
Lect. in
fine.

plus avancés obéirent : mais ceux qui suivoient, les voyant engloutis dans les ondes, sans qu'il en reparût aucun, ils reconnurent qu'ils étoient trompés, & changeant leur confiance en un ressentiment furieux, ils cherchèrent l'imposteur de tous côtés, sans jamais pouvoir le découvrir. Plusieurs s'imaginèrent que c'étoit un démon.

L'Empereur, pour contenir au moins les Juifs dans les anciennes bornes, fit une loi contre eux & contre les Samaritains : il leur défendit de bâtir aucune nouvelle synagogue, de pervertir aucun Fidèle, & les exclut de toute espèce de charge publique. La même loi interdit aux Païens, sous peine de la vie, l'usage des sacrifices : elle renouvelle toutes les peines portées contre les anciens hérétiques, spécialement contre les Manichéens, toujours les plus odieux, comme les plus corrompus & les plus impies.

Mais la crainte des châtimens les plus rigoureux ne put extirper totalement les superstitions païennes. Le mal prenoit sa source en de vieilles préventions profondément enracinées, & tandis que par complaisance pour les Princes, on se conformoit au culte extérieur, souvent l'occasion ramenoit ces faux Chrétiens

aux pr
lâtrie
l'impie
osoient
core r
postat.
saint C
toutes
y répo
nommé
l'Emper
Théo
sein, s
Guérifo
Gentils
philosop
les véri
met en
des infi
étoient
ne faiso
croyoien
parole
méprisab
depuis le
mes que
confond
déploie
érudition
dextérité

DE L'ÉGLISE 29

aux pratiques les plus sacrilèges de l'idolâtrie, dont ils n'avoient jamais bien senti l'impiété ni l'absurdité. Certains Gentils osoient se vanter qu'on n'avoit pas encore répondu aux écrits de Julien l'Apostat. Pour leur ôter ce vain prétexte, saint Cyrille qui se trouvoit à la tête de toutes les grandes affaires de la religion, y répondit d'une manière digne de sa renommée, en dix livres qu'il adressa à l'Empereur Théodose.

Théodoret publia, pour le même dessein, son ouvrage en douze livres, de la Guérison des maladies spirituelles des Gentils, où il se sert habilement de la philosophie même des Païens pour établir les vérités évangéliques. Il reprend & met en poudre les objections ordinaires des infidèles, savoir que les Chrétiens étoient des gens simples & crédules, qu'ils ne faisoient nul usage de la raison, & croyoient des extravagances, sur la seule parole de leurs docteurs : visionnaires méprisables, disoient-ils, à commencer depuis les Apôtres qui n'étoient eux-mêmes que d'ignorans Barbares. Après avoir confondu ce reproche d'ignorance, il déploya la plus vaste & la plus exacte érudition ; & maniant avec autant de dextérité que de profondeur les témoi-

gnages de plus de cent auteurs de l'antiquité, il fait toucher au doigt la fausseté & l'absurdité des opinions philosophiques sur le culte de Dieu, sur l'ordre de la Providence, sur la création du monde, sur la nature de l'homme, & sur les principes des êtres. Comparant ensuite les législateurs profanes avec les Apôtres, les oracles des faux dieux avec nos Prophètes, & la vertu des héros infidèles avec celle des serviteurs de J. C. il fait sentir l'admirable supériorité de ceux-ci sur tous les autres, avec une force, une justesse & une richesse d'élocution, que la plus belle antiquité ne surpassa jamais.

Dans l'Occident, l'idolâtrie & la superstition faisoient les mêmes efforts, pour se relever & se perpétuer. Nous apprenons par les homélies de S. Pierre Chrysologue, que l'abus alloit jusqu'à honorer publiquement les faux dieux en certaines cérémonies profanes; comme en se masquant le premier jour de Janvier, & en courant les rues avec un tumulte insensé & une licence toute païenne. Le désordre étoit monté à un tel point, que ces impiétés se commettoient impunément, sous les yeux de la Cour, dans la ville impériale de Ravenne, malgré les réclamations de l'éloquent & pieux Chry-

sologue. comme en le autre & l'usage d' sentoit p pa point tes les q il se dist fit donn qu'à sain moins au goût des différent. lies qui n sologue, doute po l'érudition pour ce q de ses poi mots. M au goût d combattit succès.

A Cartheste avec sortir des l'église par l'autel; & toient les

sologue. Le Pape saint Sixte l'avoit placé comme par inspiration sur ce grand siège, en le préférant (quoique diacre d'une autre église, & par conséquent contre l'usage ordinaire) au sujet qu'on lui présentoit pour être confirmé. Pierre ne trompa point l'attente du Pontife. Avec toutes les qualités éminentes de l'épiscopat, il se distingua par une éloquence qui lui fit donner un surnom aussi honorable qu'à saint Chrysostome: honneurs néanmoins aussi diversement mérités, que le goût des peuples qui les décernerent étoit différent. En plus de cent-soixante homélies qui nous restent de saint Pierre Chrysologue, infiniment respectables sans doute pour le fond des choses, & pour l'érudition même, rien n'est plus frappant, pour ce qui est du style, que la profusion de ses pointes d'esprit & de ses jeux de mots. Mais cette manière étoit assortie au goût dégradé des Latins, dont il n'en combattit pas les vices avec moins de succès.

A Carthage, on adoroit la Déesse Céleste avec J. C. Plusieurs citoyens, au sortir des sacrifices idolâtres, alloient à l'église participer aux saints mystères de l'autel; & pour comble de scandale, c'étoient les plus grands & les plus riches

d'entr'eux qui le donnoient. Le peuple en général n'avoit que de l'éloignement des pratiques du christianisme qui gênoient ses passions, & marquoit une indifférence qui alloit jusqu'à l'averfion sur certains articles. La vue des solitaires, autrefois si révérens, n'excitoit plus que les dérisions, quelquefois les emportemens de l'insolence & de la fureur. Les armées Romaines marchaient sous la conduite des généraux patens, & connoissoient à peine leurs foibles Empereurs, à qui on laissoit le vain pouvoir de promulguer des loix dont les grands savoient se dispenser.

Littorius, le second homme de l'Etat après Aëtius, au moins dans les Gaules, étoit si infatué des rêveries du paganisme, des visions de ses augures & de ses aruspices, que sur la promesse qu'ils lui firent des faveurs constantes de la victoire; contre toutes les règles de la politique & de la prudence la plus vulgaire, il refusa de recevoir à composition, sous les condition les plus avantageuses, la nation des Goths qu'il venoit de battre. Les ayant poussés au désespoir par une seconde attaque, il fut lui-même entièrement défait, avec les troupes auxiliaires des Huns, idolâtres comme lui, & les principaux auteurs de son profane

espoir. Il n'avoit mis Dieu qu'en cilice, pour le combat pour entrer où il méritoit. Cyrus étoit aussi autre tale bien un v de Patrice éprouva lui fut inf ces illustrat motifs qu' la vanité de Il abjura le brassa sincè devint évêc & sans ala turel, que litaires. Ce fut du les Vandales dose, & bi frique. Tout bares, ils s' efficacement de temps il

espoir. Le Roi des Goths au contraire Prosper.
n'avoit mis sa confiance que dans le vrai Chron.

Dieu qu'il adoroit. Il se couvrit d'un cilice, passa en prières la nuit d'avant le combat, & ne quitta l'oraison que pour entrer dans le champ de bataille, où il mérita le plus glorieux triomphe.

Cyrus qui commandoit en Afrique, Evagr.
étoit aussi idolâtre, & parvenu, sans l. 6.
autre talent que celui de tourner assez bien un vers, aux dignités de Consul, de Patrice & de Préfet du Prétoire. Il éprouva dans la suite une disgrâce qui lui fut infiniment plus avantageuse que ces illustrations passagères, par les puissans motifs qu'elle lui fournit de reconnoître la vanité de toutes les grandeurs du siècle. Il abjura le paganisme avec elles, embrassa sincèrement le christianisme, & devint évêque: genre d'élévation paisible & sans alarmes, mieux assorti à son naturel, que le tumulte & les périls militaires.

Ce fut durant son commandement que les Vandales enlevèrent Carthage à Théodose, & bientôt après, le reste de l'Afrique. Tout hérétiques qu'étoient ces Barbares, ils servirent la religion bien plus efficacement que les Romains. En peu de temps ils ruinèrent les temples des

idoles, & tous les vestiges de l'idolâtrie qui restoit dans cette province. Mais quand Genferic, leur Roi, crut sa domination affermie, il se mit en tête d'établir aussi sa religion qui étoit l'Arianisme, & de détruire la foi catholique dans toutes les terres de son obéissance. Il pilla d'abord les riches églises de la capitale, en appliqua la plupart à des usages profanes, & réserva la cathédrale pour les exercices de la religion Arienne. Il fit embarquer l'Evêque, nommé *Quodvult-Deus*, avec la plupart de ses clercs, en de méchantes barques qui faisoient eau de toute part. Ils ne laisserent pas d'arriver à Naples, où ils furent reçus comme des confesseurs. Ce qui restoit des Donatistes en Afrique se ranima, en voyant leurs anciens ennemis à la merci des Barbares; & ils se joignirent aux Ariens pour les persécuter. Tandis qu'ils faisoient scrupule de communiquer avec les Catholiques, pour quelques relâchemens prétendus dans la discipline; ils contracterent les liaisons les plus étroites & les plus odieuses avec des hérétiques, dont ils détestoient les impiétés. Les évêques Novat, Sévérien & Possidius l'ami célèbre de saint Augustin, se signalèrent entre tous les autres dans cette persécution. On

les chassés les villes leur Roi Arcade chien, tout sans doute de G en Afrique cité & de leur auteur persuasion & que ses d'en tout se faire A trépidité. sur le ch commua changeant de sa fureur dans le chacun d Martyrs a d'une figure & d'une vent amul la foi de réussir. Il humiliant stonner a arrêter la

les chassa de leurs églises, ensuite de toutes les villes, sans pouvoir jamais ébranler leur constance.

Arcade, Probus, Paschase & Eutychien, tous quatre Espagnols, de ceux sans doute qui s'étoient attachés à la fortune de Genseric quand il passa d'Espagne en Afrique, tous quatre pleins de capacité & de fidélité, étoient en grande faveur auprès du Prince Barbare. Dans la persuasion de leur attachement pour lui, & que ses bienfaits le mettoient en droit d'en tout exiger, il leur commanda de se faire Ariens. Ils le refuserent avec intrépidité. Genseric furieux les condamna sur le champ à perdre la vie; puis il commua la peine de mort en exil. Et changeant derechef, selon les caprices de sa fureur, il les fit tous quatre expirer dans les plus cruels tourmens; mais chacun d'une manière différente. Les Martyrs avoient encore un jeune frère, d'une figure extrêmement intéressante, & d'une vivacité d'esprit qui avoit souvent amusé le Roi. Il voulut corrompre la foi de ce jeune homme, & n'y put réussir. Il le condamna de dépit au plus humiliant esclavage, après l'avoir fait bastonner avec une cruauté que put seule arrêter la crainte de le voir expirer sous

Prosper.
Chron.
Sal. l. 167.

les coups, ou de paroître moins maître de soi qu'un enfant.

Quelque redoutable que le cruel Vandale se rendit dans toute l'étendue de l'Afrique, il y eut cependant de saints évêques en Mauritanie, qui écrivirent avec force contre l'Arianisme. Antonin de Constantine fit tenir une belle lettre au Martyr Arcade dont nous venons de parler, pour soutenir son courage pendant son exil. Victor de Carthagène aussi en Mauritanie, eut la hardiesse de faire présenter au Roi même un ouvrage considérable qu'il venoit de publier contre les Ariens. Céréalis & Voconius évêques, l'un de Castelle, l'autre de Castellane, dans cette même province, écrivirent avec le même zèle contre les Ariens. On trouve plusieurs autres écrits, qu'on fait avoir été publiés contre cette hérésie dans les mêmes conjonctures, quoi-qu'on en ignore les auteurs.

VIA.
virens.
L. I.

Mais la plus persuasive éloquence, la patience admirable des Catholiques, les prodiges mêmes que le Ciel opéra pour la justifier, loin d'adoucir l'esprit de Genseric, ne servirent qu'à le rendre plus impitoyable envers les sincères adorateurs du Dieu fait chair. Après la prise de Carthage, le Prince Arien se voyant

maître de
de quelq
défendues
gence que
il s'attribu
Byzacène
lle, d'une
sribua à s
gitane &
Dans ces
obligea, so
& les évêq
les orneme
fiastiques:
prévaricateu
chasser en su
de ses vassa
pasteurs cat
roient dépo
céder leurs
clavage: ce
sur le clergé
premier rang
Valérien,
Zeugitane,
vingts ans,
sans une seu
soin de lui,
toute person
dre soulagem

maître de toute l'Afrique, à l'exception de quelques contrées écartées, mieux défendues par leur stérilité & leur indigence que par les armes de Valentinien; il s'attribua les propriétés de la province Byzacène, de l'Abaritaine, de la Gétulie, d'une partie de la Numidie, & distribua à son armée les terres de la Zeugitane & de la province Proconsulaire. Dans ces domaines immédiats, Genferie obligea, sous peine de la vie, les prêtres & les évêques de lui livrer les vases & les ornemens, ainsi que les livres ecclésiastiques: mais la foiblesse des ministres prévaricateurs ne l'empêchoit pas de les chasser ensuite de leurs églises. Il exigea de ses vassaux de chasser de même les pasteurs catholiques, après qu'ils les auroient dépouillés; & s'ils refusoient de céder leurs églises, de les réduire en esclavage: ce qui s'exécuta, non seulement sur le clergé, mais sur plusieurs laïcs du premier rang.

Valérien, évêque d'Abbenze dans la Zeugitane, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, fut mis hors de la ville, sans une seule personne pour prendre soin de lui, avec défense au contraire à toute personne de lui procurer le moindre soulagement, de lui donner même

le couvert, soit dans les villes, soit dans les campagnes. On veilla si bien à l'exécution ponctuelle de toutes ces clauses inhumaines, qu'il demeura nuit & jour en plein air, privé de tout & presque nud, aussi long-temps qu'un homme peut vivre dans cette affreuse privation, qui ne finit en effet que par sa mort.

Dans la même province, un officier du Tyran, nommé Proclus, ayant enlevé de force les vases & les ornemens que le clergé refusoit de lui livrer, il porta la profanation jusqu'à faire servir le linge de l'autel aux plus vils usages. Mais il fut tout-à-coup atteint de frénésie, se coupa la langue par morceaux avec les dents, & mourut dans cette espèce de rage. Entre les esclaves catholiques, il échut à un Vandale quatre frères, dont l'aîné s'appeloit Martinien, avec une jeune personne d'une autre famille, & d'une rare beauté, nommée Maxime. Toute jeune qu'elle étoit, sa prudence & sa maturité lui firent bientôt confier par son maître, le gouverne-

VI. VI. ment de toute la maison. Pour se l'at-
L. I. C. 8. racher davantage, ainsi que Martinien qu'il affectionnoit aussi, le Barbare voulut les marier ensemble. Mais Maxime avoit consacré à Dieu sa virginité. Quand

on l'eut
elle lui
suada fa
de la fo
vin épor
de chero
plus sûr
tinien al
& tous c
& se ret
frères da
Maxime
ges, qui
Le Va
va, les m
lement co
d'habiter
brasser l'A
& de se f
parvint à
qui autori
tifs à leur
les torture
massent à
des bâton
& on les
sieurs rep
& les entr
ils se tro
dans des

on l'eut laissée seule avec Martinien , elle lui fit confiance de son vœu ; persuada sans peine à ce digne confesseur de la foi , de respecter les droits du divin époux à qui elle s'étoit engagée , & de chercher à leur innocence un asyle plus sûr que cet hospice hérétique. Martinien alla se concerter avec ses frères ; & tous cinq ensemble , ils s'évadèrent , & se retirèrent à Tabraque ; les quatre frères dans un monastère d'hommes , & Maxime dans une communauté de vierges , qui n'en étoit pas éloignée.

Le Vandale chercha tant qu'il les trouva , les mit aux fers , & voulut non-seulement contraindre Martinien & Maxime d'habiter ensemble , mais encore d'embrasser l'Arianisme , avec les trois autres , & de se faire rebaptiser. Cet événement parvint à la connoissance de Genséric , qui autorisa le maître de ces pieux captifs à leur faire endurer les plus cruelles tortures , jusqu'à ce qu'ils se conformassent à ses désirs. On les battit avec des bâtons dentelés en forme de scie , & on les déchira si cruellement , à plusieurs reprises , qu'on leur voyoit les os & les entrailles. Mais dès le lendemain , ils se trouvoient guéris. On les mit dans des entraves , qui se rompirent

aussi miraculeusement, en présence d'un grand nombre de personnes. Ce maître, également impie & tyrannique, fut frappé de la main de Dieu, lui & toute sa maison. Il mourut subitement: ses enfans le suivirent d'abord; peu après ses esclaves, puis ses troupeaux; & sa veuve pour dernière ressource dans son indigence, vendit les confesseurs à un seigneur, parent du Roi. Il ne les eut pas plutôt reçus, que ses enfans & ses domestiques furent tourmentés, d'une manière également effrayante.

On envoya ce présent funeste, par le conseil de Genferic, à un Roi Maure, nommé Capsur, qui étoit païen. Pour Maxime, elle recouvra dès-lors sa liberté, & vécut encore long-temps après, dans une communauté de vierges ferventes dont elle devint supérieure. Les quatre Confesseurs devinrent autant d'apôtres parmi les Maures idolâtres. Dieu donna tant de vertu à leurs exemples & à leurs paroles, qu'ils fonderent en peu de temps une Eglise florissante, où ils attirerent, des lieux encore habités par les Romains, des prêtres capables de cultiver ce champ si heureusement défriché. Genferic furieux de ces nouvelles, poursuivit les Confesseurs jusques dans ce désert, & se ser-

vit

vit de P
pour les
cruelle. C
telés de
nerent pa
& de bro
corps déc
Les Maur
& se mon
reille inhu
miracles q
tions de g
ment relig
Un catho
disputoit so
grand avan
las & honte
par la force
rent en fin.
abord, d'en
autre argum
béissoit, de l
ses esclaves d
crisia tout.
épouser sa fem
à un conduct
la livreroit e
rable.
Le bruit d'
bien vite au
Tome V.

vit de l'ascendant qu'il avoit sur Capfur, pour les faire périr de la mort la plus cruelle. On les attacha à des chariots attelés de chevaux fougueux, qui les traînerent par des lieux embarrassés de roches & de broussailles, jusqu'à ce que leurs corps déchirés tombassent en lambeaux. Les Maures se lamentoient à ce spectacle, & se monroient inconsolables d'une pareille inhumanité. Mais il se fit de grands miracles qui changerent leur deuil en actions de graces, & en un culte solidement religieux.

Un catholique éclairé, nommé Satur, Ib. c. 12. disputoit souvent avec liberté & avec un grand avantage contre des Ariens, qui las & honteux de se voir toujours vaincus par la force de ses raisons, le dénoncerent enfin. On le pressa, de premier abord, d'embrasser l'Arianisme; & sans autre argument, on le menaça, s'il n'obéissoit, de lui ôter sa maison, ses biens, ses esclaves & ses propres enfans. Il sacrifia tout. On ajouta qu'on alloit faire épouser sa femme qu'il aimoit tendrement, à un conducteur de chameaux, & qu'on la livreroit en sa présence à ce misérable.

Le bruit d'une pareille menace parvint bien vite aux oreilles de son épouse.

Elle accourt, & se présente à Satur, comme il prioit à l'écart. Elle avoit les yeux égarés, les cheveux épars, les vêtements en désordre, & tout déchirés de désespoir. Ses enfans se lamentoient, en courant sur ses pas, & la suivoient de plus ou moins loin, selon la force de leur âge. Elle tenoit entre ses bras le dernier d'entr'eux, qui étoit encore. Elle se jeta aux pieds de son mari, lui embrassa les genoux qu'elle inonda de ses larmes, le conjura d'une voix mal articulée qu'étouffoient ses sanglots, d'avoir pitié de leurs enfans communs, de se souvenir de la noblesse de leur race, & de ne pas livrer une épouse fidelle à l'infamie dont la seule idée faisoit déjà son supplice. Une soudaine rougeur lui couvre le visage, à ces dernières paroles; puis elle pâlit & tombe à la renverse, sans connoissance & sans mouvement. Satur éprouvoit la plus cruelle perplexité. Mais il se rappela aussi-tôt ce que dit le Fils de Dieu, que quiconque ne l'aime pas plus que sa femme, ses enfans ou ses biens, ne peut être son disciple; & il fut inébranlable. Ce qu'il y eut de plus héroïque dans sa constance, c'est qu'on ne le fit pas mourir, & que réellement privé de sa femme & de tout

ce qu'il
plus étran
de cherc
quitter la
que rien
chagrin, i
jamais sa v
honore ce
jour de M

Le fier
s'abaissér à
d'artifices,
ta lui-même
les plus bas
tes de prom
ne rien obt
son emporte
chée: mais
la gloire du
crètement;
cution, le C
rage, on lui
conservat,
Archinime n
stance, &
Tel étoit le
teur de l'ari
Il n'y avo
usage du sa
sur ces horre

ce qu'il possédoit au monde, réduit à la plus étrange misère, sans avoir la liberté de chercher à y subvenir, sans pouvoir quitter la retraite qu'on lui assigna pour que rien ne pût faire diversion à son chagrin, il vécut encore long-temps, & jamais sa vertu ne se démentit. L'Eglise honore ce grand Saint le vingt-neuvième jour de Mars.

Le fier Genséric ne rougissoit pas de s'abaïsser à toutes sortes de souplesses & d'artifices, pour faire un apostat. Il tenta lui-même un certain Archinime par les plus basses flatteries, par toutes sortes de promesses, & il eut la honte de ne rien obtenir. Il le condamna, dans son emportement, à avoir la tête tranchée : mais lui enviant encore plus vite la gloire du martyr, il commanda secrètement, que, si au moment de l'exécution, le Confesseur manquoit de courage, on lui ôtât la vie, & qu'on la lui conservât, si la fermeté se soutenoit. Archinime marqua la plus ferme constance, & on ne le fit point mourir. Tel étoit le zèle infernal du Restaurateur de l'Arianisme.

Il n'y avoit qu'un homme endurci par l'usage du sacrilège, qui pût renchérir sur ces horreurs; & ce fut Joconde,

prêtre Arien, qui donna ce comble du scandale. Entre les gens de la maison du Prince Théodoric fils du Roi, on avoit trouvé un Catholique nommé Armogaste. La profession de la vraie foi dans un courtisan, passa pour une audace digne des derniers supplices. On le tourmenta long temps avec des cordes de boyaux, dont on lui ferroit tous les membres. Armogaste fit le signe de la croix, & les cordes se rompirent. On en reprit de beaucoup plus fortes, qui ne résisterent pas mieux à la vertu toute-puissante du nom de J. C. On le suspendit par un pied, la tête en bas, & par la même puissance de ce nom adorable, loin de souffrir dans cette cruelle posture, on l'y vit dormir aussi tranquillement que sur le lit le plus commode. Alors le Prince son maître lui voulut faire trancher la tête: mais le Prêtre Jaconde dit qu'il y avoit encore des supplices auxquels Armogaste pourroit céder; au lieu que si on terminoit tout d'un coup sa vie par le fer, les Africains ne manqueroient pas de l'honorer comme un martyr. Il paroît néanmoins que ce conseil ne fut pas suivi, & que le Prêtre tentateur se couvrit d'un opprobre aussi infructueux que déshonorant.

La cru
Vandales
désir de c
ginoient
de la Rép
terres. C
tures, po
De temps
armoient
cher sur le
sée ne pou
té insatiabl
tier de ce
fortifié par
que année
descentes,
Sardaigne,
nale de l'E
même, &
pire d'Orien
des troupes
ravageant su
catholiques.
dignes expé
commit des
l'île étoit
n'eût été ra
velle, que le
du fameux
aborder. Ma

La cruauté le cédoit encore parmi les Vandales à la soif des richesses, & au désir de découvrir les trésors qu'ils imaginoient avoir été cachés par les sujets de la République, déjà dépouillés de leurs terres. On employa toutes sortes de tortures, pour parvenir à ces découvertes. De temps en temps ces avides ravisseurs armoient des navires, & alloient chercher sur les mers ce que l'Afrique épuisée ne pouvoit plus fournir à leur avidité insatiable. Genséric lui même fit métier de ces pirateries, quand il se fut fortifié par le secours des Maures. Chaque année au printemps, il faisoit des descentes, tantôt en Sicile, tantôt en Sardaigne, dans toute la partie méridionale de l'Espagne & de l'Italie, en Grèce même, & dans les provinces de l'Empire d'Orient, prenant tout, emmenant des troupes d'esclaves; mais ruinant & ravageant sur-tout les habitations les plus catholiques. Il avoit commencé ces indignes expéditions par la Sicile, où il commit des désordres épouvantables; & l'île étoit perdue sans ressource, s'il n'eût été rappelé en Afrique par la nouvelle, que le Comte Sébastien, gendre du fameux Comte Boniface, venoit d'y aborder. Mais Sébastien, maltraité cour-

Procop.
1. Vandal.
c. 5.

me son oncle, cherchoit lui-même un asyle, & il se lia d'intérêt avec Genferic, qui toutefois s'en défia ou s'en lassa bientôt. Il résolut même de s'en défaire: mais il en vouloit avoir une raison plausible, & il la chercha dans la religion.

Vit. vit.
1. 6.

Un jour il lui proposa, en présence de ses évêques & de ses officiers, de n'avoir tous deux qu'une foi & qu'un seul culte, comme ils n'avoient qu'un même intérêt. Soit que Sébaste s'attendit à cette proposition insidieuse, depuis qu'il voyoit décliner sa faveur; soit inspiration subite de la grace qui lui fit prendre la résolution d'expiër sa révolte par une confession éclatante de sa foi, il demanda qu'on apportât un pain de la table du Roi. Pour donner, dit-il, à ce pain sa faveur & sa blancheur, on a séparé le son de la farine, & la pâte a passé par l'eau & par le feu. C'est ainsi qu'en me tirant de la masse corrompue, on m'a purifié dans l'eau du baptême, & confirmé par le feu du S. Esprit. Prince, ajouta-t-il, faites rompre ce pain; qu'on le trempe dans l'eau, qu'on le repétrisse, & qu'on le cuise une seconde fois: s'il en est meilleur, je ferai ce que vous souhaitez. Genferic n'entendit que trop le sens de l'apologue, & ne

D.
fut qu'y
veaux pré
après mou
aux marty
à du moir
Comte Séba
ques marty
convertie a
des Saints,
nombre de
La perséc
violente,
conquête,
Sixte: mais
& dura beau
celui de so
mourut le 28
à-dire l'année
par les Vainc
de huit ans
qu'il fit resp
ses vertus. P
sur l'Illyrie,
contre les e
Constantinopl
tendoient de
meux canon
rang dans l'E
Sixte III
Evêques d'Illy

fut qu'y répondre. Il trouva de nouveaux prétextes, & fit quelque temps après mourir Sébastien. Cet art d'enlever aux martyrs la gloire de leur triomphe, a du moins réussi à obscurcir celle du Comte Sébastien. Ce n'est que dans quelques martyrologes, dont on doit la dé-
 Roll. ad 27. Mart.
 convertie aux savans auteurs des Actes des Saints, qu'on le trouve compté au nombre des martyrs.

La persécution de Genserik avoit été violente, dès le commencement de sa conquête, sous le pontificat de Saint Sixte: mais elle le fut encore davantage, & dura beaucoup plus long-temps, sous celui de son successeur. Car Sixte III mourut le 28 de Mars de l'an 440; c'est-à-dire l'année d'après la prise de Carthage par les Vandales. Il avoit occupé près de huit ans la chaire de S. Pierre, qu'il fit respecter par sa fermeté & par ses vertus. Pour conserver sa juridiction sur l'Illyrie, il usa d'une sage vigueur contre les entreprises des évêques de Constantinople, dont les prétentions s'é-
 tendoient de jour en jour, depuis le fameux canon qui leur attribuoit le second rang dans l'Eglise.

Sixte III écrivit plusieurs fois aux évêques d'Illyrie, de ne pas se croire

obligés à ce que le Concile d'Orient; c'est-à-dire le second concile général, outre ce qu'il avoit jugé sur la foi du consentement du Siège Apostolique, avoit voulu ordonner de plus sans ce consentement; de se croire encore moins soumis aux loix civiles, publiées autrefois touchant le même objet, mais révoquées depuis quelques années, sur les remontrances du Pape Boniface à Théodose actuellement regnant. Le nouveau Pape établit Anastase de Thessalonique, Vicaire du S. Siège, comme l'avoient été ses prédécesseurs, & lui donna, comme à eux, le pouvoir d'examiner les sujets proposés pour l'épiscopat, & que les métropolitains pourroient ordonner, mais jamais sans la participation de l'Evêque de Thessalonique. Les causes majeures, ajoute-t-il, seront de même rapportées à ce Prélat, avec le droit de choisir les évêques qui les jugeront avec lui ou sans lui. Ce sera lui aussi qui assemblera les conciles, quand il les croira nécessaires; & sur son rapport, le Siège Apostolique confirmera ce qui aura été fait. Sixte écrivit en même temps à Proclus de Constantinople, de maintenir les droits de l'Evêque de Thessalonique; & pour lui en fournir un nouveau mo-

D
 tif, il lui
 mer son jug
 croit que c
 qui, jugé p
 au Souverai
 Ce saint
 naire pour h
 neur de la
 étonné des
 richit, en m
 cat, la plûp
 Rome. Il eu
 pereur Valent
 ples que par
 pour le mém
 magnificence.
 parmi les orth
 cipal du Pélag
 temps, osa f
 pour rentrer
 compté surpre
 rellement indu
 pour paroître c
 lui-même dans
 a pratique des
 a plus artificie
 ectes qui aien
 que ce piège fu
 & qu'il eut cau
 piété des Fidele

tiſ, il lui apprit qu'il venoit de confirmer ſon jugement, touchant Idduas. On croit que c'étoit l'Evêque de Smyrne, qui, jugé par Proclus, en avoit appelé au Souverain Pontife.

Ce ſaint Pape eut un zèle extraordinaire pour la majeſté du culte, & l'honneur de la maiſon de Dieu. On eſt étonné des dons prodigieux dont il enrichit, en moins de huit ans de pontificat, la plupart des grandes églifés de Rome. Il eut le mérite d'engager l'Empereur Valentinien, autant par ſes exemples que par ſes exhortations, à ſignaler, pour le même objet, ſa libéralité & ſa magnificence. Julien d'Eclane, ſi décrié parmi les orthodoxes, & le ſoutien principal du Pélagianiſme depuis fort longtemps, oſa faire encore des tentatives pour rentrer dans ſon ſiège. Il avoit compté ſurprendre le Pape Sixte, naturellement indulgent & peu déſiant; & pour paroître converti, il s'étoit ſurpaſſé lui-même dans l'art de ſeindre, & dans la pratique des manœuvres familières à la plus artificieufe peut-être de toutes les ſectes qui aient jamais exiſté. Il falloit que ce piège fut bien adroitement tendu, & qu'il eut cauſé bien des alarmes à la ſanté des Fidèles; puisſque ſa découverte

& la honte qu'elle attira à Julien, conferent autant de joie aux Catholiques, (ce sont les expressions de saint Prosper) que si l'Eglise Romaine n'eut commencé qu'alors à confondre la perfidie Pélagienne. Le Pape, en cette rencontre, se servit utilement des conseils de Léon son archidiacre, dont le mérite éminent se développoit de jour en jour, & qu'on mit enfin dans l'occasion de se déployer tout entier.

Le Pape Sixte étant mort après huit ans & dix-huit jours de pontificat, selon saint Prosper; c'est-à-dire le 18 Août de l'an 440, Léon fut élu pour lui succéder, quoiqu'absent. Il étoit allé dans les Gaules, pour réconcilier Aëlius avec Albin, les deux premiers capitaines de l'Occident, dont les divisions n'étoient pas moins pernicieuses à l'Eglise qu'à l'Empire. Il fallut attendre environ quarante jours: ce qui étoit un témoignage de considération jusques-là inconnu, auquel on joignit celui d'une députation publique. Léon étoit originaire de Toscane: mais on croit qu'il avoit pris naissance dans la ville de Rome, qu'il nomme toujours sa patrie.

Dès l'avènement de Sixte ou Xiste III à la Chaire Apostolique, l'Épouse de

J. C.
lage &
chirée
sage &
& réu
schisme
avec J
bien d
vigueur
ennemi
cles cap
taqués
venant
mes qui
en rejai
capable
turs. De
damenta
été attaq
Nestoriu
lectaires
vinité de
qui sont
non per
la nature
de notre
de toute
ciles de
Mais il
pressément

J. C. déjà victorieuse des hérésies de Pélagé & de Nestorius, étoit encore déchirée, par la division des Orientaux. Ce sage & saint Pontife travailla beaucoup, & réussit à faire cesser cette espèce de schisme, en réconciliant saint Cyrille avec Jean d'Antioche. Mais il étoit du bien de l'Eglise, que dans son âge de vigueur, elle eut presque toujours des ennemis à combattre, que tous les articles capitaux de sa croyance fussent attaqués successivement, & que la vérité venant à s'éclaircir par les moyens mêmes qui sembloient devoir l'étonner, il en rejaillit une abondance de lumière, capable d'éclairer à jamais les siècles futurs. Déjà presque tous les mystères fondamentaux de la foi chrétienne avoient été attaqués par Arius, Macédonius & Nestorius appuyés d'une multitude de sectaires subalternes. Déjà la foi de la divinité de chacune des trois personnes qui font un seul & même Dieu, de l'union personnelle de la nature divine avec la nature humaine, & de la plénitude de notre rédemption, avoit triomphé de toute la subtilité hérétique, aux Conciles de Nicée, de C. P. & d'Ephèse.

Mais il falloit encore prononcer expressément, que la nature divine, en

s'unissant hypostatiquement à la nature humaine, ne s'étoit pas confondue avec elle, & que l'Être infini en tout genre de perfection, que l'Être immuable étoit toujours le même, après les anéantissements de l'incarnation. C'est ce qui restoit à faire au quatrième concile œcuménique, qui devoit en même temps nous fournir un préservatif tout particulier contre l'artifice des sectes intéressées à reproduire la même erreur sous des formes différentes. Le faux zèle qui précipita Eutychès dans l'hérésie contraire à celle qu'on venoit de condamner, obligea presque aussitôt l'Eglise à convoquer à Calcédoine ce quatrième concile. Cependant les pasteurs & les docteurs que la Providence avoit suscités contre Nestorius, ayant rempli heureusement leur destination, & se trouvant presque tous au terme de leur carrière; elle leur donna des successeurs, non moins propres à faire triompher la vérité, tant sur le trône pontifical, que dans la plupart des grands sièges.



III I

DE

LIV

*Depuis le
de S. Léon
en 461.*

A La
que l'Eglise
dence prépa
les sièges de
voit être at
lence. Jean
même où le
sur la chaire
pour successe
mé à la pur
dans les ma



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SEIZIÈME.

*Depuis le commencement du Pontificat
de S. Léon en 440, jusqu'à sa mort
en 461.*

A La veille des combats nouveaux que l'Eglise avoit à soutenir, la Providence prépara de généreux athlètes, dans les frèges de l'Orient, où la religion devoit être attaquée avec le plus de violence. Jean d'Antioche mourut l'année même où le saint & docte Léon fut élevé sur la chaire de S. Pierre. Ce Patriarche eut pour successeur son neveu Domnus, formé à la pureté de la foi & des mœurs, dans les monastères & de la main de

saint Euthymius. L'ardeur de son zèle l'avoit porté à aller trouver son oncle, si-tôt qu'il avoit appris son aveugle & périlleux attachement pour Nestorius, afin de le ramener plus vite au chemin sûr, tracé par le chef & le corps de l'épiscopat.

Analect. Gr. p. 31. Alors, pour retenir le zèle prématuré de Domnus, son saint Abbé lui prédit, mais inutilement, que Dieu qui voyoit la droiture du Patriarche Jean, ne permettroit point que son égarement fût sans retour. Il lui ajouta, que s'il quittoit sa solitude, on l'éleveroit aux dignités ecclésiastiques que sa tendre piété craignoit; qu'il y avoit même des raisons toutes particulières pour lui de les craindre; qu'après avoir été placé sur la chaire d'Antioche, il en seroit chassé avec beaucoup de trouble & de péril. On verra dans la suite les évènements vérifier à la lettre toutes les circonstances de cette prédiction.

Saint Cyrille survécut environ quatre ans à Jean d'Antioche. Dans cet intervalle, il écrivit à Domnus successeur de Jean, en faveur de deux évêques Orientaux, Athanase & Pierre, deux lettres devenues très-fameuses; la première pour avoir été lue avec de grands témoignages de respect, après la mort de l'Auteur, au

concile œcumenique pour
 conde pour
 tient, & qu
 comme trè
 droit canon
 demandé la
 Patriarche
 qu'il faisoit
 sation d'av
 église, il a
 entendu. S
 soutint qu
 compte de
 évêques du
 l'assertion c
 doivent con
 & ses meub
 prudence l
 le resté.

Quelques
 té les moind
 terent au s
 contemplati
 d'une imagi
 des corps a
 & attribuoit
 Divinité; q
 ment que la
 vertu, quan
 à l'autre, &

concile œcuménique de Calcédoine ; la seconde pour les maximes mêmes qu'elle contient , & qu'on regarde encore aujourd'hui comme très-importantes , par rapport au droit canonique. L'Evêque Pierre avoit demandé la recommandation du savant Patriarche d'Alexandrie , dans la plainte qu'il faisoit de ce que , sur la simple accusation d'avoir abusé des revenus de son église , il avoit été condamné , sans être entendu. Saint Cyrille , dans sa réponse , soutint qu'un évêque ne devoit point de compte de ses revenus , & que tous les évêques du monde s'éleveroient contre l'assertion contraire ; parce que bien qu'ils doivent conserver à l'église ses immeubles & ses meubles précieux , on laissoit à leur prudence la libre administration de tout le reste.

Quelques personnes éclairées ayant visité les moines du mont Célamon , rapportèrent au saint Patriarche , que plusieurs contemplatifs égarés dans les chimères d'une imagination échauffée , donnoient des corps aux objets les plus intellectuels , & attribuoient une forme humaine à la Divinité ; qu'ils avoient imaginé pareillement que la sainte Eucharistie perdoit sa vertu , quand elle étoit gardée d'un jour à l'autre , & qu'elle ne servoit pour la

sanctification, qu'autant qu'on en faisoit usage sans retardement. Le saint Docteur tâcha de dissiper leurs illusions, dans un livre qu'il fit contre ces Antropomorphites, & où il les traita plutôt en visionnaires qu'en sectaires obstinés.

Cet ouvrage n'est pas moins propre à confondre les Sacramentaires, que Cyrille combat plus fortement encore dans son homélie sur la Science Mystique, où il n'avoit toutefois en vue que les Nestoriens. Quelle est, leur demandoit-il, la pâture des troupeaux de l'Eglise, & quel est leur breuvage? Si c'est le corps d'un Dieu, J. C. est donc vrai Dieu, & non pas un pur homme. Si c'est le sang d'un Dieu, le Fils de Dieu n'est donc pas seulement Dieu, mais Verbe incarné. Que si cette nourriture & ce breuvage sont la chair & le sang de celui qui n'est que fils de Marie, & par conséquent un pur homme; comment enseigne-t-on que cet aliment confère la vie éternelle? Comment est-il distribué en cent lieux divers, sans être moins abondant nulle part? Reprenant la même doctrine dans son commentaire sur S. Jean, il dit que par la réception de la Sainte Eucharistie, la chair de J. C. & la nôtre sont unies, comme des

Tom.
5. Conc.
Part. 2.
Pag. 378.

morceaux
que par-là
sonne divi
la person
Père auqu
ainsi que c
ment théo
troite con
sères entr'
Outre les
de parler,
rille différen
religion, d
tateuque,
tits Proph
coup d'épiti
ter les inst
évêques d'
d'office, de
gés par le C
aux autres I
devoit céléb
doctrine pu
toute nouve
& de profon
habileté infi
fondre les
même en
dans les ho
tant de vog

morceaux de cire fondus ensemble; afin que par-là nous soyons unis à la personne divine qui a pris chair, & que la personne du Verbe nous unisse au Père auquel il est consubstantiel. C'est ainsi que ce Docteur profond & solidement théologien faisoit appercevoir l'étroite connexion de nos principaux mystères entr'eux.

Outre les ouvrages dont nous venons de parler, nous avons encore de S. Cyrille différens dialogues sur des points de religion, des commentaires sur le Pentateuque, sur Isaïe, sur les douze Petits Prophètes, sur S. Jean, & beaucoup d'épîtres & d'homélies; sans compter les instructions paschales que les évêques d'Alexandrie faisoient, à titre d'office, depuis qu'ils avoient été chargés par le Concile de Nicée d'annoncer aux autres Eglises le jour où la Pâque se devoit célébrer. Par-tout on trouve une doctrine pure, un éloignement infini de toute nouveauté, beaucoup de solidité & de profondeur, une sagacité & une habileté infinie pour démasquer & confondre les hérétiques. L'orateur paroît même en plusieurs endroits, sur-tout dans les homélies qui eurent, dit-on, tant de vogue, que les évêques de la

Grèce les apprennoient par cœur, pour les prêcher dans leurs églises : paradoxe assez difficile à concilier, pour ce qui est de la partie littéraire, avec la culture & le goût de cette nation; puisqu'on ne sauroit se dispenser de convenir que le style de S. Cyrille est souvent sans élégance, sans facilité, quelquefois entortillé & fort obscur.

Après la mort de ce Père, on lui donna pour successeur, Dioscore son Archidiacre, disciple bien différent d'un tel maître, mais assez habile pour avoir constamment trompé des regards si pénétrants, & pour s'être fait la réputation d'un saint, avec les sourdes manœuvres & toutes les inclinations d'un scélérat.

Proclus de Constantinople mourut deux ans après S. Cyrille, & fut remplacé par Flavien, prêtre & trésorier de la même Eglise; homme d'une doctrine & d'une vertu éprouvée, que nous verrons bientôt défendre la foi jusqu'à l'exil & au martyre.

Analect. Quelques années auparavant, Proclus
Grec. c. avoit donné un Pasteur à l'Eglise mé-
nit. trop lointaine de Césarée, d'une façon bien
extraordinaire, & qu'une inspiration di-
vine put seule justifier. Firmus étoit
mort sur ce siège, les citoyens vinrent

demandeur un
Constantinople
l'Eglise, sur q
tomber son c
lieu de plus
Sénateur Tha
réputation de
aidé sur le ch
sur lui, & le
malgré toutes
Thalassius avo
de l'Illyrie,
préfecture de
trouva d'abor
aini disposé d
nécessaire. M
manquement q
estime autorisé
préféra l'intér
nières vues,
sans ambition
arma l'élection
et Evêque ait
illabule d'Eph
marches, qu
eux qui passent
l'Épiscopat; il
Eglise, & se de
foi orthodoxe
allagers de foil

demander un évêque au Patriarche de Constantinople. Comme il examinoit dans l'église, sur qui il pourroit sagement faire tomber son choix, il vit entrer, au milieu de plusieurs autres personnes, le Sénateur Thalassius qui avoit une grande réputation de probité & de piété. Décidé sur le champ, Proclus mit la main sur lui, & le déclara évêque de Césarée, malgré toutes ses résistances. Comme Thalassius avoit été Préfet du Prétoire de l'Illyrie, & qu'on le destinoit à la préfecture de tout l'Orient, l'Empereur trouva d'abord très-mauvais, qu'on eût ainsi disposé d'un ministre qui lui étoit nécessaire. Mais pardonnant bientôt un manquement qui ne provenoit que d'une estime autorisée par la sienne, Théodose préféra l'intérêt de l'Eglise à ses premières vues, que tant d'autres courtisans ambitionnoient de remplir, & confirma l'élection de Thalassius. Quoique cet Evêque ait fait par la suite, au Conciliabule d'Ephèse, une de ces fausses démarches, qui sont assez ordinaires à ceux qui passent précipitamment du siècle à l'épiscopat; il édifia constamment son église, & se déclara généreusement pour sa foi orthodoxe, après quelques traits allégés de foiblesse ou de surprise.

Mais c'étoit principalement le Pape Léon que le Seigneur avoit placé comme une colonne de fer, sur la pierre fondamentale de son Eglise, pour en être le soutien inébranlable, dans le nouvel orage qui la menaçoit. A peine fut-il monté sur la chaire de S. Pierre, que tout le monde vit briller en lui les qualités supérieures qui lui ont mérité le surnom de Grand. Avant son élévation, il avoit marqué le zèle le plus pur pour les intérêts de l'Eglise, démasquant les hérétiques, tenant les premiers pasteurs en garde contre les artifices de l'hérésie, engageant les écrivains célèbres, jusques dans les provinces éloignées, à se servir contre elle de leurs talens & de la célébrité de leur nom. C'est à ses exhortations qu'on doit, comme on l'a vu, l'ouvrage de l'Abbé Cassien contre Nestorius. Ses travaux & sa vigilance furent sans bornes, quand il se vit chef de l'Eglise. Dans tous les coins de l'Italie, dans la Campanie, dans la Toscane, dans la Marche d'Ancone, dans la Sicile & dans l'Afrique, aussi bien que dans le reste de l'Occident, en Egypte, & jusques dans les déserts de la Mauritanie, par-tout ses lettres & ses décrets répandirent la lumière en abondance.

L'on vit, les exhortations à reprendre la pureté, dans l'Italie; les gens exclus du saint plus exactement les personnes illicites, ou incompatible. De-là, cette dit de toute soloient les c la Mauritanie un prétexte si il veut qu'on tres & aux évêques. Qu nie, il exc qui ont épou ceux qui ont l'invasion des des religieuses ise les déclare doit que l'effe tant néanmoins celles-ci & cel insultes, dont é, dit-il, sans reçoive quelq

L'on vit, par ses doctes instructions & ses exhortations animées, le sacerdoce reprendre tout son lustre & toute sa dignité, dans toutes les provinces de l'Italie; les gens de condition servile exclus du saint ministère, & les bigames plus exactement que jamais, ainsi que les personnes engagées en des négoce illicités, ou simplement en des affaires incompatibles avec le recueillement & l'assiduité qu'exige le service de l'Église. De-là, cette pureté de discipline s'étendit de toute part. Les troubles qui désoleoient les contrées les plus sauvages de la Mauritanie, ne parurent pas à Léon un prétexte suffisant pour en rien relâcher. Il veut qu'on la fasse observer aux prêtres & aux diacres, aussi bien qu'aux évêques. Quant à l'article de la bigamie, il exclut des ordres sacrés ceux qui ont épousé une seule veuve, comme ceux qui ont été mariés deux fois. Dans l'invasion des Barbares, il y avoit eu des religieuses déshonorées. Le sage Pontife les déclare innocentes de ce qui n'étoit que l'effet de la contrainte, en mettant néanmoins quelque différence entre celles-ci & celles qui n'ont pas essuyé ces insultes, dont le corps est rarement souillé, dit-il, sans que la pureté de l'âme en reçoive quelque atteinte.

Epist. x.
al. 87.

Epl. 92. Dans la Gaule Narbonnoise, il y avoit de faux évêques qui n'avoient pour eux le choix, ni du peuple, ni du clergé, & dont la consécration, quoique valide, n'étoit pas licite. La célèbre décrétale donnée en réponse à saint Rustique de Narbonne, déclare que les ordinations faites par ces sortes d'évêques, seront réputées nulles; c'est-à-dire de nul effet quant au droit d'en exercer les fonctions; puisqu'il est dit au même endroit, qu'elles seront tenues pour bonnes, dans le cas où elles auront été faites avec l'approbation des supérieurs légitimes, ou, comme on s'exprime aujourd'hui, si elles sont couvertes d'un titre coloré. Léon décide encore dans cette décrétale, que la continence parfaite est d'obligation pour tous les ministres de l'autel, y compris les soudiacres; que ceux qui ont été mariés avant qu'on les élevât à ces ordres, doivent, non pas pour cela éloigner leurs femmes, mais vivre avec elles comme avec leurs sœurs; que les filles qui se sont engagées librement à garder la virginité, quoiqu'elles n'aient pas encore reçu la consécration, ne laissent pas de se rendre coupables en se mariant, mais d'un moindre crime que si elles avoient été consacrées. Nous apprenons ici que

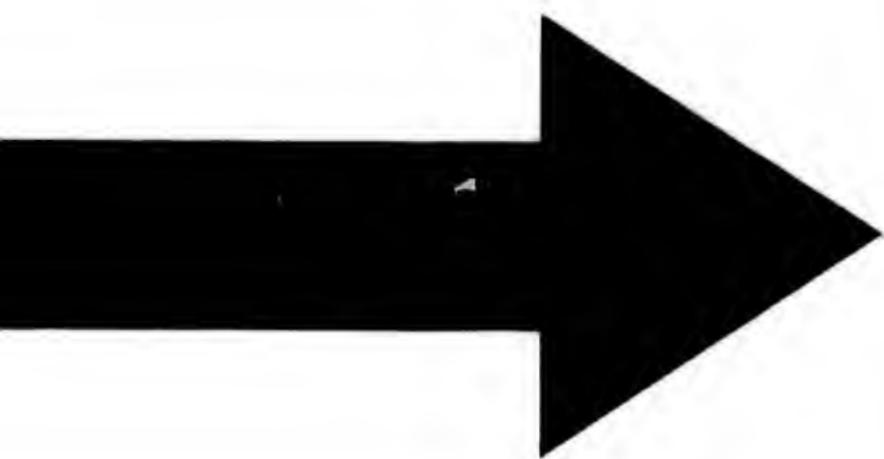
les réglemens
le voite aux
rante ans, n
ne s'engageaff
la virginité,
Le s'avant
qu'il ne faut j
cheurs; qu'on
à tous ceux q
dispositions ce
temps que ce
l'avoit une fois
méprisée. S'il
jugement de D
pénitence à l'ex
que d'être parv
c'est précilém
pieuse sévérité
à la conservatio
qu'il n'est pas c
le texte en term
niquer après la
exclues de la con
Dioscore ne
sur la chaire d'
de son élection
Léon répondit
père son autor
dance & une c
ainsi qu'il s'ex

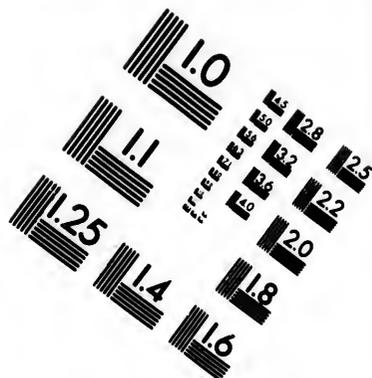
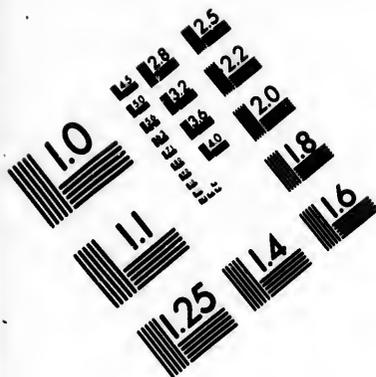
les réglemens qui défendoient de donner le voile aux filles avant l'âge de quarante ans, n'empêchoient pas qu'elles ne s'engageassent plus jeunes à garder la virginité, même dans un monastère.

Le savant Pontife enseignoit encore, qu'il ne faut jamais abandonner les vœux; qu'on doit accorder la rémission à tous ceux qui la demandent avec les dispositions convenables, en quelque temps que ce soit, quand même, après l'avoir une fois demandée, ils l'auroient méprisée. S'il ajoute qu'il faut laisser au jugement de Dieu ceux qui reçoivent la pénitence à l'extrémité, & meurent avant que d'être parvenus à la réconciliation; c'est précisément par respect pour une pieuse sévérité qui contribuoit beaucoup à la conservation des mœurs, & parce qu'il n'est pas convenable, comme porte le texte en termes formels, de communiquer après la mort avec les personnes exclues de la communion pendant leur vie.

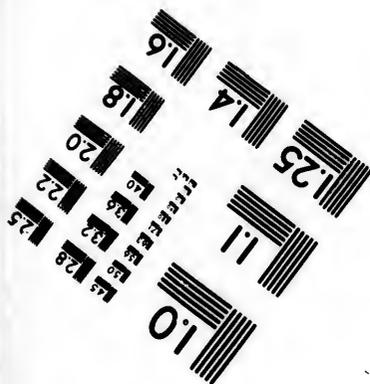
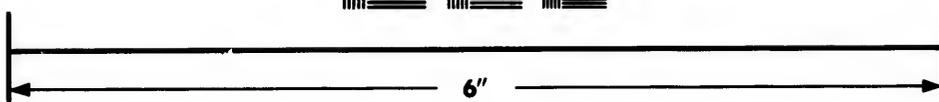
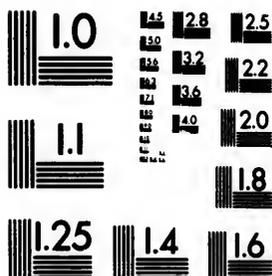
Dioscore ne se vit pas plutôt élevé sur la chaire d'Alexandrie, qu'il fit part de son élection au Souverain Pontife. Léon répondit comme un père qui tempère son autorité par une condescendance & une cordialité fraternelle. C'est ainsi qu'il s'exprime lui-même dès le







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

5
10
20
30
40
50
60
70
80
90
100

commencement de la lettre. Il ajoute que n'ayant tous deux qu'un cœur & qu'une âme, comme il convient à des frères, ils ne doivent avoir non plus qu'une façon d'agir & de penser; qu'il ne lui paroît pas supportable qu'autres soient les observances du maître, autres celles du disciple. Il s'agissoit des ordinations, qu'on s'étoit insensiblement accoutumé à faire, dans l'Eglise d'Alexandrie, tous les jours de la semaine sans distinction, & sans s'y préparer par le jeûne. Le Pape juge qu'on ne doit les faire que la nuit du Dimanche; c'est-à-dire le Samedi, après tous les préparatifs requis pour une œuvre aussi importante que de donner des ministres à l'Eglise. Tel étant l'usage de Rome, si respectable par sa conformité avec l'institution apostolique, on ne peut d'ailleurs, poursuit le Pontife, présumer qu'ayant été reçu du Prince des Apôtres, Marc, son disciple en ait établi un autre en fondant la chaire d'Alexandrie.

Il veut aussi, qu'aux jours de solennité, le peuple venant à l'Eglise en trop grand nombre pour assister tout à la fois à la célébration des saints mystères, on ne fasse pas difficulté de réitérer le sacrifice: ce qui nous apprend, qu'alors l'u-

lage

sage étoit
un seul
fut touj
élobigier
des chose
paix: &
autres mo
fait réité
fice, de
la néglige
C'est si
auteurs pr
ayant tou
bien vrai
plus mûre
convoquo
cités: mais
vertir quel
tion de ca
pas qu'il f
semblées,
C'est une a
perpétuelle
à celle: d'au
semblent p
ignore-t-on
de jour en j
Ne les voit
par les cong
par tous les
Tome 1

sage étoit encore de ne célébrer qu'en un seul endroit. Mais l'esprit de l'Eglise fut toujours de lever les obstacles qui éloignoient les fidèles de la participation des choses saintes; & quand, avec la paix & le temps, les ministres & les autres moyens se sont multipliés, elle a fait réitérer la célébration du Saint Sacrifice, de manière à ôter tout prétexte à la négligence qui empêche d'y assister.

C'est fort gratuitement que certains auteurs présentent ces décrétales comme ayant toutes été faites en Concile. Il est bien vrai que les Papes, pour procéder plus sûrement dans les choses épineuses, convoquoient ordinairement des Conciles: mais quand il ne s'agissoit que d'avertir quelques prélats, sur l'inobservation de canons déjà recus, on ne voit pas qu'il fût nécessaire de tenir ces assemblées, ni que la discipline l'exigeât. C'est une affectation déplacée, d'opposer perpétuellement cette ancienne discipline à celle d'aujourd'hui. Si les Papes n'assembloient plus si souvent des Conciles, ignore-t-on les difficultés plus grandes de jour en jour, qui les en empêchent? Ne les voit-on pas s'efforcer d'y suppléer, par les congrégations & les consistoires, par tous les moyens propres à en tenir

lieu, au moins quant à l'effet, d'agir avec conseil & maturité ?

Rien n'échappant à la vigilance de Léon, dans la multiplicité des devoirs de sa charge, il découvrit à Rome des Manichéens qui prenoient le plus grand soin de s'y tenir cachés. Ils étoient venus d'Afrique (la sentine de tous les vices, dit Salvien, ainsi que la retraite de tous les monstres) quand les Vandales se rendirent également redoutables à cette province par leur férocité & par les horreurs de leur impureté. Le zélé Pontife voulut convaincre publiquement ces hérétiques des infamies exécrables dont on les accusoit, afin d'en imprimer à tout le monde le mépris & l'aversion convenables. On trouva moyen d'en tirer l'aveu de plusieurs points de leurs dogmes sacrilèges, & des honteuses cérémonies de leurs mystères. Une jeune fille qui n'avoit pas plus de dix ans, deux femmes qui l'avoient instruite au crime, son corrupteur même, & l'Evêque Manichéen qui avoit présidé à l'infamie, confesserent unanimement, quoique séparément, des choses si détestables, que les assistans frémissaient d'horreur. On usa, contre ces pernicious sectaires, d'une vigilance & d'une rigueur proportionnées aux dé-

D
sordres qu'
ciété.

Les obli
chéens fen
Ils jeûnoient
idolâtrique
noient vers
faire leur pri
les églises,
le cœur à l'
fit déroger à
puis ce tem
ment les égl
tions. On tes
tiques à l'usa
ne prenoient
ce qui prouve
tion sous les
regardée com
cessaire ; puisq
oient pas de
atholiques, e
union que le
Pour porter
près qu'on en
horreurs ;
anna un rese
ires infames &
n aucune man
vérité salutair

ordres qu'ils introduisoient dans la société.

Les observances mêmes des Manichéens servoient à les faire connoître. Ils jeûnoient le Dimanche; & par un culte idolâtrique envers le soleil, ils se tournoient vers l'Orient, à son lever, pour faire leur prière. Jusques-là, en bâtissant les églises, on en avoit toujours placé le chœur à l'Orient: mais ce nouvel abus fit déroger à l'ancienne coutume; & depuis ce temps-là, on bâtit indifféremment les églises sous toutes les expositions. On reconnoissoit encore ces hérétiques à l'usage de l'Eucharistie, qu'ils ne prenoient jamais sous l'espèce du vin: ce qui prouve que dès-lors la communion sous les deux espèces n'étoit pas regardée comme indispensablement nécessaire; puisque les Manichéens ne laissoient pas de passer extérieurement pour catholiques, en ne recevant à la communion que le pain consacré.

Pour porter le dernier coup à l'impiété, près qu'on en eut si bien dévoilé toutes les horreurs; l'Empereur Valentinien donna un rescrit qui déclaroit ces sectaires infames & incapables de contracter en aucune manière dans la société civile: vérité salutaire à ceux-mêmes qui en

furent les objets, & dont plusieurs se convertirent; mais plus utile encore à l'Italie, que les obstinés abandonnerent & délivrèrent ainsi de tous les périls de la contagion. Toutefois l'Espagne, en quelques-unes de ses provinces les plus septentrionales, se trouva peu après infectée d'une hérésie toute semblable; c'est-à-dire d'un levain de Priscillianisme, qu'on avoit cru totalement étouffé, & qui, après avoir fermenté dans les ténèbres, se reproduisit hardiment, à la faveur des troubles & de la négligence qu'occasionna l'invasion des Barbares. Turibius, évêque d'Astorgé en Galice, en écrivit au Pape Léon, le priant de tout peser, de tout examiner, & de condamner ce qu'il trouveroit contraire à la foi, avec ceux de ses frères que son zèle & sa prudence voudroit s'affocier. Le Pape répondit avec la distinction qui étoit due aux vertus éminentes d'un Evêque, compté depuis au nombre des Saints. Il rappela d'abord le souvenir des traitemens cruels exercés contre les premiers Priscillianistes par l'Evêque Ithace, qui les avoit poursuivis autrefois jusqu'à l'effusion du sang: ce que l'Eglise désapprouve tellement, dit-il, qu'elle a mis ce sanguinaire Prélat au

nombre
t-il, et
les loix
de tout
nes con
sieurs a
Mais de
ont emp
que la c
cachée
corromp
brebis. Il
tint un o
se pourro
Suèves,
Goths, il
bler en un
dominatio
On s'aff
l'on dressa
stanciée,
Quelques s
voulut. A
Pape étoit
s'étoient so
spect empre
lut les rech
plus const
les progrès
En Illyri

nombre des sectaires. Cependant, ajoutait-il, elle ne laisse pas d'être aidée par les loix séculières contre ces ennemis de toute puissance; & la crainte des peines corporelles en a fait recourir plusieurs avec fruit aux remèdes spirituels. Mais depuis que les calamités publiques ont empêché, tant l'exécution des loix que la célébration des conciles, l'erreur cachée & fortifiée dans les ténèbres a corrompu quelques pasteurs, après les brebis. Il conclut, en ordonnant qu'on tint un concile, le plus nombreux qu'il se pourroit. Mais la Galice obéissant aux Suèves, & les autres provinces aux Goths, il n'y eut pas moyen de rassembler en un même lieu les évêques de ces dominations si différentes & si jalouses.

On s'assembla dans les deux Etats; & l'on dressa une profession de foi circonstanciée, dont on exigea la souscription. Quelques sectaires signèrent tout ce qu'on voulut. Aussi-tôt même que les lettres du Pape étoient arrivées en Espagne, ils s'étoient soumis à ses décisions. Ce respect empressé n'étoit qu'apparent. Il fallut les recherches les plus exactes & la plus constante vigilance, pour arrêter les progrès du mal.

En Illyrie, Anastase, évêque de Thes-

salonique, voulut être confirmé, comme ses prédécesseurs, dans l'autorité de Vicaire du S. Siège. Le Pontife, en souffrant à sa demande, lui recommanda instamment le choix des évêques. Qu'aucun d'eux, lui dit-il, ne soit institué sans votre approbation, après laquelle les métropolitains les ordonneront; & vous ordonnerez vous-même les métropolitains, qu'il faut examiner avec encore plus d'attention que les prélats ordinaires, comme étant préposés sur eux, & d'une importance très-grande pour l'Eglise de Dieu. Comme rien n'est si avantageux que les conciles, que personne n'y manque, de ceux qui auront été invités. Vous nous renverrez, suivant l'usage, & les appellations, & les causes majeures qui ne pourront se terminer sur les lieux.

Léon se vit bientôt après engagé dans la nécessité de faire de la peine à un saint. On lui manda l'entreprise de saint Hilaire d'Arles sur ses collègues. Cet évêque qui ne respiroit que la vertu, avoit la plus haute idée des prérogatives de son siège. Il est vrai que depuis les concessions faites à Patrocle, par le Pape Zozime, l'évêque d'Arles étoit regardé comme le premier métropolitain des pro-

Nhar. vit.
p. 16 &
17.

vices cin-
ment d'ou-
tropolitain
pour cette
splendeur
d'Arles qu-
les, soit p-
fondée par
tribunot tou-
moins celo-
les évêques
le consente-
politains.)
cette autori-
qu'il prési-
que d'Embr-
ques seulem-
en exigeoien-
que cette
encore mét-
d'Arles, ter-
où se trouva-
connoître qu-
ne devoient
volonté de l-
qui parut pére-
est, c'est que
tin, les évêq-
monde s'étoit
Concile d'Ar-
évêque de ce

vinces circonvoisines, sans le consente-
ment duquel l'ordination d'un autre mé-
tropolitain étoit censée illégitime. Soit
pour cette cause, soit à raison de la
splendeur & des privilèges de la ville
d'Arles qu'on appelloit la Rome des Gau-
les, soit pour l'antiquité de son Eglise,
fondée par saint Trophime; Hilaine s'at-
tribuoit tous les droits de primatie, au
moins celui d'ordonner & de déposer
les évêques hors de sa province, sans
le consentement de leurs propres métro-
politains. Il avoit fait le premier essai de
cette autorité, dans un concile de Riez,
où il présida & déposa Armentaire, évê-
que d'Embrun, ordonné par deux évê-
ques seulement, tandis que les canons
en exigeoient trois. Il paroît cependant
que cette Eglise d'Embrun n'étoit pas
encore métropolitaine. Dans un concile
d'Arles, tenu peu d'années après, où
on se trouva l'évêque de Lyon, il fit re-
connoître que les conciles des Gaules
ne devoient s'assembler que suivant la
volonté de l'évêque d'Arles. La raison
qui parut péremptoire, toute foible qu'elle
est, c'est que sous le règne de Constan-
tin, les évêques de toutes les parties du
monde s'étoient rassemblés pour le grand
Concile d'Arles, à la voix de Marin,
évêque de ce siège.

Il tint l'an 441 un concile au territoire d'Orange, où nous ne voyons pas qu'il soit allé au delà de ses droits. Nous y remarquons au contraire plusieurs points d'une discipline sage & très-propre à maintenir le bon ordre dans les Eglises. Entre les trente canons qu'on y fit, le troisième porte, que les pécheurs qui meurent dans l'état de la pénitence, ne recevront pas l'imposition réconciliatoire des mains; c'est-à-dire la réconciliation solennelle; mais seulement la communion, ou l'absolution sacramentelle, qui suffit, dit le Concile, pour la consolation des mourans, selon les définitions des Pères, par qui cette communion est nommée viatique. On faisoit allusion au troisième canon de Nicée, où il est défendu de refuser le viatique aux mourans bien disposés; c'est-à-dire, dans le sens de cet ancien Concile, comme dans le sens moderne, la participation de l'Eucharistie. Ainsi paroît-il, qu'avec cette absolution sacramentelle, on administroit l'Eucharistie aux pénitens qui se trouvoient en péril de mort. Le douzième canon d'Orange dit que celui qui perd subitement l'usage de la parole, peut recevoir le baptême ou l'absolution, s'il témoigne par quelque signe ou à l'ou-

D
 atteste qu'il
 commencer
 dans le di
 que si un
 le diocèse
 gouverneme
 l'évêque du
 dateur aura
 pour la des
 Par rappo
 cléricales, il
 roit plus de
 voué d'une
 nence, qui
 vant, tant p
 l'ancienne co
 depuis leur o
 merce avec
 clus du mini
 roit plus de
 diaconat, ce
 elusion, que
 contraire à la
 maine; ainsi
 accordoit la pé
 Enfin l'an
 dant son zèle
 Séquaniens, &
 çon, il rasser
 concile, & d

atteste qu'il l'a souhaité. On trouve le commencement du droit de patronage dans le dixième canon, où il est réglé, que si un évêque bâtit une église dans le diocèse d'un autre, la dédicace & le gouvernement de cette église regarderont l'évêque du lieu, mais que l'évêque fondateur aura droit de présenter des clercs pour la desservir.

Par rapport aux réglemens des mœurs cléricales, il fut statué qu'on n'ordonneroit plus de diacres mariés, qu'ils n'eussent voué d'une manière expresse la continence, qui toutefois s'observoit auparavant, tant par des loix formelles que par l'ancienne coutume; que tous ceux qui, depuis leur ordination, auroient eu commerce avec leurs femmes, seroient exclus du ministère, & qu'on n'ordonneroit plus de diaconesses. Pour le sous-diaconat, ce n'est point une raison d'exclusion, que la bigamie: ce qui étoit contraire à la discipline de l'Eglise Romaine; ainsi que le quatrième canon, qui accordoit la pénitence publique aux clercs.

Enfin l'an 444, l'évêque d'Arles étendant son zèle jusques dans le pays des Séquaniens, & visitant l'Eglise de Besançon, il rassembla les prélats voisins en concile, & déposa l'évêque Célidoine,

qu'on accusoit de bigamie & de quelques autres irrégularités. Céldoine en appela au saint Siège, & se transporta lui-même à Rome pour défendre sa cause. Hilaire l'ayant appris, l'y suivit à pied, quoiqu'au cœur de l'hiver. Là, en présence des parties, la cause fut examinée en concile. On trouva que le zèle du saint Archevêque l'avoit porté trop loin. Il ne put détruire les témoignages qui justifioient Céldoine; & la sentence de déposition fut cassée. Hilaire avoit trouvé mauvais qu'on soupçonnât seulement la manière d'agir, & il s'étoit expliqué avec une sécheresse qu'on avoit prise pour hauteur. Dès qu'il vit une sentence contraire à la sienne, il repartit brusquement, sans prendre congé du Souverain Pontife, n'acquiesça point au jugement pontifical, & en continuant de soutenir ses prétentions, convainquit entièrement les Romains, qu'avec beaucoup de sainteté on pouvoit avoir des torts.

On ne sauroit en effet s'empêcher de rendre justice à ses vertus éclatantes. Après avoir préféré la retraite & la pauvreté évangélique aux avantages d'une illustre naissance, il avoit conservé dans l'Épiscopat toute l'austérité & l'abnégation d'un solitaire. Il étoit toujours nud

pieds cha
ses plus
habit en
des main
due de se
voyoit fo
les à la fo
courant u
faisoit que
toujours à
coutume
quement de
une comm
réguliers.
plus de zè
vans du Sa
scepté de
pour le sou
démption d
particulier p
Nous appre
rain, que P
phoit sur
Sacrament
en particulie
d'un ton ex
gueur des ju
des plaies
jusques dans
consciencs.

pieds chez lui, ne faisoit pas autrement
 ses plus longs voyages, portoit le même
 habit en toute saison, pratiquoit le travail
 des mains; & pour suffire à toute l'éten-
 due de ses devoirs ou de son zèle, on le
 voyoit souvent occupé de plusieurs cho-
 ses à la fois; dictant une lettre, ou par-
 courant un livre des yeux, tandis qu'il
 faisoit quelque ouvrage manuel. On lisoit
 toujours à sa table, & il en introduisit la
 coutume dans le pays. Dès le commen-
 cement de son épiscopat, il établit à Arles
 une communauté de religieux ou de clercs
 réguliers. Il bâtit plusieurs églises, marqua
 plus de zèle encore pour les temples vi-
 vants du Saint-Esprit; ne faisant pas dif-
 ficulté de vendre jusqu'aux vases sacrés,
 pour le soulagement des pauvres & la ré-
 demption des captifs. Il avoit un don
 particulier pour annoncer la divine parole.
 Nous apprenons d'un auteur contempo-
 rain, que l'onction de ses discours triom-
 phoit sur tout dans l'administration du
 Sacrement de Pénitence, où il peignoit
 en particulier à chacun de ses pénitens,
 d'un ton extrêmement pathétique, la ri-
 gueur des jugemens de Dieu, & l'horreur
 des plaies que le péché fait à nos âmes,
 jusques dans les replis les plus cachés des
 consciences. Quoiqu'il ait été suspect de

prévention en faveur des erreurs Sémipélagiennes, avant qu'elles eussent essuyé une condamnation authentique, les ennemis de l'Eglise ne sauroient tirer aucun avantage de sa conduite avec le Souverain Pontife, dans une affaire aussi étrangère au dogme que l'examen des prérogatives d'une Eglise particulière. Les méprisés & les vivacités en ce genre, sont de ces fautes où Dieu permet que les saints tombent quelquefois, pour les rendre plus humbles & plus circonspects.

Tel fut l'effet que produisit dans le saint Archevêque d'Arles la fermeté, ou si l'on veut, la sévérité dont usa le saint Pape Léon, au moins dans la nouvelle occasion qu'on lui en donna. Tandis que l'impression fâcheuse qu'Hilaire avoit laissée de lui par l'apreté de ses manières, étoit toute récente à Rome, où l'on se piquoit de plus de réserve & de politesse, on examina l'affaire de l'Evêque Project; dont on ignore le siège. Il se plaignoit qu'étant malade, l'Archevêque d'Arles avoit accouru & ordonné un nouvel évêque, du vivant du premier. L'ordination fut cassée, défense faite à Hilaire d'entreprendre sur les droits d'autrui, lui-même privé de l'autorité dont jouissoit son église sur la province Viennoise; re-

tranch
& hui
qu'on h
Il paro
roger l
de la N
corder
comme
préte
que du
jugerent
nouveau
les dem
le Pape
Patrocle
Les e
lettre qu
de la pr
moins m
que les
ficale. V
dit ce gr
votre pr
d'affaires
ees cause
selon l'an
ou annull
rendus.
établi dan
piscopat,

tranché de la communion du saint Siège, & humilié jusqu'à s'entendre déclarer qu'on lui faisoit grace en ne le déposant pas. Il paroît que l'Eglise d'Arles vouloit s'arroger le droit de primatie, même au delà de la Narbonnoise. Le Pape proposa d'accorder ce droit à l'évêque le plus ancien, comme il étoit d'usage en Afrique; sans prétendre cependant rien faire là-dessus, que du consentement des évêques, qui ne jugerent pas à propos d'admettre ce point nouveau de discipline. Mais le siège d'Arles demeura privé de la prérogative que le Pape Zozime avoit accordée à l'Evêque Patrocle.

Les expressions de S. Léon, dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet aux évêques de la province de Vienne, ne sont pas moins mortifiantes pour Saint Hilaire, que les effets réels de la sévérité pontificale. Vous savez comme nous, leur dit ce grand Pape, que les évêques de votre province ont référé une infinité d'affaires au Siège Apostolique, & que ces causes lui étant portées par appel, selon l'ancienne coutume, il confirmoit ou annulloit les jugemens qui avoient été rendus. Mais Hilaire, troublant l'ordre établi dans les Eglises & la paix de l'épiscopat, a quitté cette route que nos

Epist. 82.

ancêtres ont toujours tenue, & qu'ils ont si sagement ordonné de tenir; & tandis qu'il prétend vous soumettre à sa puissance, il se soustrait à celle de Pierre. Telle fut néanmoins l'économie de la religion instituée par le Fils de Dieu; afin que la vérité du salut parvint plus facilement à tous les peuples, il l'a fait annoncer par les différens Apôtres: mais en même temps qu'il a voulu que ce ministère appartint à eux tous, il en a fait le principal dépositaire, Pierre le premier d'entr'eux; pour que les dons du salut se répandissent en quelque sorte de la tête sur le corps entier. C'est ainsi que le Pape rappeloit aux grands principes de l'union entre les différens successeurs des Apôtres. La puissance impériale, de son côté, trouva la conduite de l'Evêque d'Arles si extraordinaire, que dans un rescrit donné, à cette occasion, par Valentinien, il est traité d'homme inquiet & séditieux, qui a offensé la majesté de l'Empire & la dignité du S. Siège; en sorte que la seule clémence du Pape lui laissoit encore la qualité d'évêque. C'est pourquoi, ajoute l'Empereur, afin qu'on ne donne aucune atteinte à l'économie de la religion, nous défendons que les évêques, tant des

Gaulles qui prennent sans le Pape tout ce qui est public a fait une loi particulière, citée & comparoit le gouverneur de S. Hilair à ces extrêmes en devoir. Sans renoncement tendus, il & la douce mémoire de Digne & de faire au Pape les lieux.

Quelle que Seigneur pochevéque, France qui piniâtreté. I gance, par & la simplicité ami: mais dit-il en lu goût de tous des Romains

Gaulles que des autres provinces, entreprennent rien contre l'ancienne coutume, sans la participation du Pape; mais que tout ce que l'autorité du Siège Apostolique a sagement réglé ou réglera, soit une loi pour eux. Ainsi, que tout évêque, cité à ce tribunal & refusant d'y comparoitre, y soit forcé par le Gouverneur de la Province.

S. Hilaire n'attendit pas qu'on en vint à ces extrémités contre lui, & se mit en devoir d'appaîser le Souverain Pontife. Sans renoncer tout-à-fait à ses droits prétendus, il les défendit avec la modestie & la douceur convenables, envoya ses mémoires à Rome par les Evêques de Digne & d'Uzez, & recommanda l'affaire au Préfet Auxiliaire qui étoit sur les lieux.

Quelle que fût la vénération de ce Seigneur pour les vertus du Saint Archevêque, il ne put approuver une confiance qui avoit quelque apparence d'opiniâtreté. Il ne l'attribua point à l'arrogance, parce qu'il connoissoit la candeur & la simplicité des mœurs de son saint ami: mais cette sorte de franchise, lui dit-il en lui répondant, n'est pas du goût de tous les hommes; & les oreilles des Romains ont je ne fais quoi de plus

délicat encore & de plus susceptible que les autres. Faites-moi le plaisir de vous y prêter un peu davantage : vous y gagnerez beaucoup. Il y a toute apparence, qu'Hilaire suivit ce sage conseil ; du moins il n'est plus question après cela , dans son histoire , que des fruits d'un zèle paisible , & d'autant plus efficace qu'il se concentra dans le troupeau commis à ses soins. La mort qui l'enleva peu d'années après , dans la quarante-huitième de son âge , excita les regrets les plus vifs , & fut suivie des éloges de tous les écrivains ecclésiastiques.

Les préventions passagères du S. Evêque d'Arles ne troublèrent point dans les Gaules la bonne harmonie qui doit régner entre le chef & les membres de l'Eglise. Mais bientôt après , la barque de Pierre fut battue , en Orient , d'un si furieux orage , que toute l'habileté de Léon parut à peine suffisante pour la gouverner. Eutychès , Abbé d'un monastère près de Constantinople , & fort avancé en âge , du sein de sa retraite & de son obscurité , mit l'Eglise toute en feu. Son zèle ardent contre l'hérésie de Nestorius lui avoit acquis l'amitié de S. Cyrille , comme de tous les plus illustres prélats , & avoit porté sa réputation jusqu'à Rome , d'où

le Pape I
principaux
doxe dans
en Phrygi
voat , a
Nestorius
prêcher les
la religion
s'étoit lié
fort étroite
mes sentin
Mais il s'a
ticiens ave
vieillard pro
dent pour
emportée d
tant un préc
dans le préc
velloit , ave
impiétés mé
il s'efforça d
Le trouvant
flexible , no
cet ami dang
lui que l'en
son accusate
l'an 448. Co
le même ten
tre des évêq
concile à Co

le Pape Léon le regardoit comme un des principaux soutiens de la doctrine orthodoxe dans l'Orient. Eusebe de Dorylée en Phrygie, le même qui, n'étant qu'avocat, avoit interrompu publiquement Nestorius, quand celui-ci commença à prêcher ses erreurs, & que cet amour de la religion avoit fait élever à l'épiscopat, étoit lié avec Eutychès d'une amitié fort étroite, par la conformité des mêmes sentimens contre les Nestoriens. Mais il s'aperçut dans ses fréquens entretiens avec lui, que le zèle de l'austère vieillard provenoit moins d'un amour ardent pour la vérité, que de l'amertume emportée de son tempérament; qu'en évitant un précipice, il donnoit aveuglément dans le précipice opposé; & qu'il renouvelloit, avec l'hérésie d'Apollinaire, les impiétés mêmes de Valentin. Long-temps il s'efforça de le ramener à la bonne voie. Le trouvant toujours d'une roideur inflexible, non seulement il rompit avec cet ami dangereux, mais il ne vit plus en lui que l'ennemi de l'Eglise, & se rendit son accusateur. Tout ceci se passoit l'an 448. Comme il étoit survenu, dans le même temps, quelques différends entre des évêques de Lydie, on tint un concile à Constantinople, afin de les ter-

Leon.
Ep. 6.

Conc.
Calc. act.
l. p. 150.

mines. L'Evêque de Dorylée profita de la conjoncture, pour faire sa dénonciation.

Le S. Patriarche Flavien, du caractère le plus pacifique, fut affligé de la démarche d'Eusèbe, qu'il accusa de trop de vivacité; & souvent il lui représenta le danger d'agiter de nouveau l'Eglise; & d'aliéner un des principaux ennemis de Nestorius, tandis que le feu du Nestorianisme couvoit encore sous la cendre; que si Eutychès avoit des opinions dangereuses, il falloit le défat user par des conférences privées, sans faire un éclat plus dangereux encore que la dissimulation, & qui ne pouvoit manquer de causer un funeste scandale. Dans le fond, le mal étoit trop grand pour être plus long-temps dissimulé. L'Evêque de Dorylée, qui n'avoit pas moins de pénétration que d'ardeur, qui d'ailleurs avoit procédé par tous les degrés de la correction fraternelle, n'eut point de peine à faire sentir au Patriarche tout ce qu'on risquoit par des délais & des tentatives inutiles. Eutychès fut donc cité; mais avec tous les ménagemens dus à son grand âge, ainsi qu'à sa réputation de zèle & de vertu. Le superbe vieillard ne montra que du dépit & de l'aigreur. Il résista

aux trois
texte qu'er
tré dans so
tombeau,

Cependa
grossir & li
les monastè
à signer, co
nions, ne
de se signer
pécher, qu'
il ne tombât
sans avoir la
de ce rigorist
mieux fondé
tipes de la
signer; parc
pas, déclarer
ques, de jug

Du reste,
vant les dépu
communs &
plus vagues;
attaquât la f
combattu tou
qu'une pareil
par elle-même
teur; que c'ét
de la haine &
a coutume de

aux trois citations canoniques, sous prétexte qu'en se faisant moine, il étoit entré dans son monastère comme dans son tombeau, pour n'en plus sortir.

Cependant il profita des momens, pour grossir & lier sa partie; envoya dans tous les monastères de Constantinople un écrit à signer, contenant ses pernicieuses opinions, ne dissimula point qu'il s'agissoit de se liquer contre le Patriarche, & d'empêcher, qu'après avoir accablé un abbé, il ne tombât sur les autres. Mais ceux-ci, sans avoir la présomption ni la renommée de ce rigoriste séditieux, étoient beaucoup mieux fondés que lui dans les vrais principes de la religion: ils refusèrent de signer; parce qu'il ne leur appartenoit pas, déclarerent-ils, mais aux seuls évêques, de juger de la foi.

Du reste, Eutychès se retrancha, devant les députés du Concile, sur les lieux communs & les moyens de défense les plus vagues; qu'il étoit surprenant qu'on attaquât la foi d'un homme qui avoit combattu toute sa vie contre l'erreur; qu'une pareille accusation se détruisoit par elle-même, & par le nom de son auteur; que c'étoit manifestement l'ouvrage de la haine & de toute l'animosité qui a coutume de succéder à l'amitié trahie;

qu'il étoit sincèrement attaché aux Conciles de Nicée & d'Ephèse, & s'en tenoit à ce qu'avoient établi les Pères. Ce zélateur mal-adroît eut cependant l'imprudence d'en dire beaucoup plus qu'il ne vouloit, ou qu'il ne lui convenoit. Trompé par quelque espérance de faire goûter ses sentimens aux députés du Concile, il s'expliqua sans trop de mystère, au moins d'une manière indirecte: puis il dit nettement, que quand on lui feroit voir dans les saints docteurs quelque chose de semblable à ce qu'il rejetoit, il ne l'adopteroit pas pour cela; parce qu'il n'étudioit que les Ecritures, comme plus sûres que l'exposition des Pères même d'Ephèse & de Nicée.

Cet orgueilleux Sectaire se sentoît prisé & protégé des Grands. Outre les apparences de la sainteté, dont quelquefois ceux qui la pratiquent le moins sont le plus facilement la dupe, il avoit pour lui l'Eunuque Chrysaphe, alors tout-puissant à la Cour, & d'autant plus vif sur cette affaire, qu'il servoit tout à la fois, & son affection pour Eutychès son parrain (si ce titre en peut inspirer à de pareils fidèles) & son ressentiment contre l'Evêque Flavien, monté depuis peu sur la chaire patriarchale. Au moment de

D
son exaltat
demander
& le Patriar
bénits, qu'
logies. Ce
cette ame
qua plus cl
de l'or qu'i
du qu'il n'a
lequel étoit
aux besoins
la avec une
ne le lui pa
Patriarche
Pulquérie q
grace, & de
puissance du
n'ayant pu,
riger le Prin
cation, elle
capable de f
fit que trop
forme, un ad
Eudoxe; &
qui signa fan
Aussi tôt elle
sous quelque
pereur, qui a
& ne pouvoit
voir, ne tard

son exaltation, l'Eunuque lui avoit fait demander des Eulogies pour l'Empereur; & le Patriarche avoit envoyé de ces pains bénits, qu'on appeloit communément Eulogies. Ce n'étoit pas là le compte de cette ame vénale & sordide: il s'expliqua plus clairement, & dit que c'étoit de l'or qu'il falloit. Flavien ayant répondu qu'il n'avoit d'or que celui de l'Eglise, lequel étoit consacré au culte divin ou aux besoins des pauvres, & s'en tenant là avec une invariable fermeté, Chrysaſte ne le lui pardonna jamais. D'ailleurs le Patriarche étoit attaché à la Princesse Pulquérie qui venoit d'effuyer une disgrâce, & dont la retraite seule faisoit la puissance du nouveau favori. La Princesse n'ayant pu, par tous ses reproches, corriger le Prince son frère de son inapplication, elle voulut lui donner une leçon capable de faire impression, & n'y réussit que trop bien. Elle dressa, en bonne forme, un acte de vente de l'Impératrice Eudoxe, & le présenta à Théodose, qui signa sans lire, selon la coutume. Aussi tôt elle fit disparoitre l'Impératrice, sous quelque prétexte détourné. L'Empereur, qui aimoit tendrement sa femme & ne pouvoit rester long-temps sans la voir, ne tarda point à la demander. Pul-

quérie fit réponse qu'elle n'étoit plus à lui, & produisit l'acte de sa vente bien signé. C'étoit là sans doute pousser un peu loin la plaisanterie. Elle piqua vivement l'Empereur, & plus encore l'Impératrice, qui se crut méprisée. Théodose, dans le premier emportement, manda le Patriarche, & lui dit d'ordonner Pulquerie diaconesse, afin qu'elle ne se mêlât plus du gouvernement. Mais Flavien la fit avertir à propos. Elle se retira dans une maison de campagne, au bord de la mer, où elle resta assez long-temps, pour faire connoître le besoin que l'Empire avoit d'elle. L'évêque & l'Eglise sentirent, encore mieux que les autres Ordres de l'Etat, le vuide qu'elle faisoit à la Cour.

Cependant la marche régulière & mesurée du Concile déconcertoit les protecteurs d'Eutychès. La Cour lui fit dire de comparoitre, en lui promettant une escorte & tout ce qui conviendroit pour une pleine sûreté. C'est pourquoi, à la troisième citation, qui se fit un Mercredi dix-sept de Novembre, il prit le parti de demander un délai pour le reste de la semaine, ou jusqu'au Lundi suivant. Dès le seize, il avoit envoyé quelques-uns de ses moines, pour faire une sorte

d'exécute fu
grin & sa n
voient, dit
particulieren
cédente. Fl
Concile, rép
connoitre to
la pureté de
ses procédés
Nous ne p
mandrite, au
ses forces ou
mes ni cruel
Dieu de don
tendre que v
En venant ic
autant de pè
est pas inconn
ami. S'il est
fondre Nesto
ment ne doit
culper lui-mê
mes & sujets à
personnages s
point de hont
vaife, il n'y e
vienne avec c
e passé. Je l'a
même que vou
assure, pour l'

d'excuse sur l'accablement de son chagrin & sa mauvaise santé, qui lui enlevoient, dit-on, le sommeil, & l'avoient particulièrement tourmenté la nuit précédente. Flaviens, comme Président du Concile, répondit d'une manière à faire connoître toute la bonté de son ame & la pureté des intentions qui dirigeoient ses procédés.

Nous ne pressons pas, dit-il, l'Archi-mandrite, au delà de ce que comportent ses forces ou sa foiblesse: nous ne sommes ni cruels ni déraisonnables. C'est à Dieu de donner la santé, & à nous d'attendre que votre Abbé se porte mieux. En venant ici, il trouvera dans nous autant de pères & de frères: il ne nous est pas inconnu; que dis-je? il est notre ami. S'il est venu autrefois pour confondre Nestorius, avec quel empressement ne doit il pas venir pour se disculper lui-même? Nous sommes hommes & sujets à l'erreur. Combien de grands personnages se sont trompés? Il n'y a point de honte à quitter la voie mauvaise, il n'y en a qu'à y persévérer. Qu'il vienne avec confiance. Nous excusons le passé. Je l'ai connu & chéri, avant même que vous le connussiez. Qu'il nous assure, pour l'avenir, de se conformer

Conc.
Calc. act.
1. p. 206.

aux sentimens des Pères & de ne plus les contredire. Cette démarche est indispensable. Veux-je sa perte? Veux-je son avilissement? Dieu m'en garde! Mais vous connoissez le zèle de son accusateur, auprès de qui le feu même peut paroître froid. Dieu fait tout ce que j'ai fait pour le modérer. Que pouvois-je davantage?

On prit en effet le parti d'attendre, & Eutychès enfin celui de comparoître. Ainsi, le Lundi, 22 Novembre, jour de la septième & dernière session, il vint avec une troupe nombreuse de soldats, de moines, d'officiers du Prétoire, sous la conduite & la protection du Patrice Florent, qui eut ordre exprès d'assister au Concile à titre de défenseur de la foi. Quelque désagréable que cet appareil fût aux Pères, on ne laissa pas de faire des acclamations pour l'Empereur: ce qui montre qu'elles n'étoient ordinairement que de pure cérémonie. Du reste on ne mollit point. On plaça au milieu de l'assemblée l'accusé & l'accusateur, debout l'un & l'autre; & on lut le journal de ce qui s'étoit passé jusques-là. Quand on en vint aux points importans de la foi d'Eutychès, le Patrice lui voulut demander si telle étoit sa croyance.

Mais

Mais
crainte
quitte p
regardoi
question
conféque
d'autant
du ban
le desce
où l'on p
Le Pat
preuve de
chès ayan
devoir de
demandan
nion des d
de deux m
l'incarnatio
confessez-y
consubstant
difficulté.
repartit qu'
ter, & qu'i
sonner sur
reprit le Pa
que le m
ait consubsta
vinité, &
l'humanité?
confesser la

Tome 7

Mais l'Évêque de Dorylée témoigna la crainte où il étoit, que l'accusé n'en fût quitte pour une profession de foi qui ne regardoit que l'avenir, sans qu'il fût question du passé, & que lui-même en conséquence ne parût pour calomniateur; d'autant plus que l'Hérétique le menaçoit du bannissement, & qu'on nommoit déjà le désert d'Oasis, comme le plus affreux où l'on pût être relégué.

Le Patriarche dissipa cette alarme. La preuve des assertions précédentes d'Eutychès ayant été faite, Flavien se mit en devoir de les lui faire rétracter en lui demandant s'il reconnoissoit en J. C. l'union des deux natures. Oui, répondit-il, de deux natures. De deux natures après l'incarnation, reprit aussitôt Eusèbe ? Le confessez-vous ? & que J. C. nous est consubstantiel. C'étoit là le nœud de la difficulté. L'Hérétique voulant l'é luder, repartit qu'il n'étoit pas venu pour disputer, & qu'il ne lui convenoit pas de raisonner sur la nature divine. Mais enfin, reprit le Patriarche, ne croyez-vous pas que le même J. C. Fils unique de Dieu, soit consubstantiel à son Père selon la divinité, & consubstantiel à nous selon l'humanité ? Quel péril trouvez-vous à confesser la même foi que nous ? Nous

n'innovons rien, nous suivons simplement la doctrine de nos Pères. Jusqu'ici, répondit Eutychès, je ne l'ai point dit. Comme je crois que le corps de J. C. est le corps d'un Dieu, je ne soutiens pas que ce soit le corps d'un homme, mais un corps humain, le Seigneur s'étant incarné de la Vierge. Que s'il faut ajouter, qu'il nous est consubstantiel, je le répète d'après Votre Sainteté. C'est donc par nécessité, dit Flavien, & non selon votre pensée, que vous confessez la foi? C'est répondit-il, ma disposition présente. Avant ceci, comme je fais que le Seigneur est notre Dieu, je craignois de raisonner sur sa nature: mais puisque Votre Sainteté me le permet & me l'enseigne, je dis comme elle.

Cette étrange modestie piquant jusqu'à ses protecteurs, le Patrice lui demanda, s'il croyoit, ou non, que notre Seigneur, après l'incarnation, fût de deux natures. Eutychès répondit qu'il reconnoissoit deux natures avant l'union, mais qu'après l'union, il n'en confessoit qu'une. Alors fatigué du style énigmatique de ce moine artificieux, qu'on n'avoit même réduit à s'expliquer de la sorte qu'après de longs pourparlers, le Concile lui déclara qu'il falloit anathématiser nettement tout ce

qui é
veno
répli
devan
vous
je n'a
l'Ecrit
pas tou
si je
j'anath
les év
avec i
anathér
Concile
ni conf
mettre
revenan
douceur
temps,
nir le pa
pui: Per
il. Quelli
fessier ave
& que n
substantie
dit: J'ai
Athanase
avant l'u
sent plus
confessez-

qui étoit contraire à la doctrine qu'on venoit de lui proposer. Je vous ai dit, répliqua-t-il, que je ne tenois point ci-devant cette doctrine. A présent que vous l'enseigniez, je suis mes Pères. Mais je n'ai point vu cela clairement dans l'Écriture; & les Pères mêmes ne l'ont pas tous enseigné. Malheur à moi donc, si je prononçois cet anathème! car j'anathématiserois les saints docteurs. Tous les évêques se leverent, en s'écriant avec indignation: Qu'il soit lui-même anathème. Flavien dit: Que le Saint Concile juge cet homme, qui ne veut ni confesser clairement la foi, ni se soumettre aux sentimens de ses juges. Puis revenant à son caractère de bonté & de douceur, il lui représenta qu'il étoit encore temps, en avouant sa faute, d'en obtenir le pardon. Le Patrice venant à l'appui: Pensez-y bien, Eutychès, lui dit-il. Quelle peine vous faites-vous de confesser avec l'Église deux natures en J. C. & que notre Rédempteur nous est consubstantiel? Le vieillard opiniâtre répondit: J'ai lu dans S. Cyrille & dans S. Athanase, que J. C. avoit deux natures avant l'union; mais après, ils n'en disent plus qu'une. Florent insista: Enfin confessez-vous deux natures après l'u-

nion ? Eutychès repartit : Faites lire S. Athanase ; vous verrez qu'il ne dit rien de semblable. Si vous ne croyez deux natures après l'union , dit Basile , Evêque de Séleucie , vous admettez un mélange & une confusion. Florent ajouta : Qui ne dit pas deux natures , n'a pas la vraie foi.

Tout le Concile crut ne devoir pas pousser plus loin la longanimité , & se leva en disant : On ne fait point croire par force ; mais la foi triomphe de l'orgueil & de la résistance. Longues années aux Empereurs , longues années aux protecteurs de la sainte doctrine ! L'Hérétique ne se rend pas ; cessez de le solliciter & de flatter son arrogance. Aussi-tôt l'Evêque Flavien prononça la sentence d'excommunication & de déposition , qui fut souscrite par trente-deux évêques , & par vingt-trois abbés , prêtres pour la plupart , & dont le plus vénérable étoit S. Marcel , chef des Acémètes.

Sur. ad
29 De-
cembr. Ce Saint Abbé étoit né en Syrie , d'une famille puissante : mais ses parens étant morts , & l'ayant laissé maître de leurs grands biens à la fleur de son âge ; après les avoir partagés entre tous les nécessiteux , il étoit venu se renfermer à Constantinople dans le monastère de l'Alu-

fre
le p
lui f
cueil
simpl
ment
mona
tage
des p
que ,
rite de
rét , q
munau
auxque
des mir
ticulier
mort ,
son hor
l'enseign
Cepen
& se pr
tant pou
les forme
bas au P
cile de C
aux Con
& de Jér
& dites à
comme un
vivement

frère S. Alexandre, dont il se montrait le parfait imitateur. Ayant été forcé de lui succéder, il conservoit tout le recueillement & toute la modestie d'un simple religieux. Il porta le déintéressement au point de distribuer à d'autres monastères les biens d'un nouvel héritage que son frère lui avoit laissé. Trait des plus admirables dans la vie cénobitique, où l'on se fait quelquefois un mérite de l'esprit même de rivalité & d'intérêt, quand il ne concerne que la communauté. Mais entre toutes les vertus, auxquelles le Ciel rendit témoignage par des miracles du premier ordre, en particulier par la résurrection éclatante d'un mort, l'Abbé Marcel signaloit sur-tout son horreur des nouveautés contraires à l'enseignement de l'Eglise.

Cependant Eutychès écrivit au Pape, *Lup Col.* & se prétendit injustement condamné, *lect. c. 22.* tant pour le fond des choses, que pour les formes & le procédé. Il avoit dit tout bas au Patrice Florent, comme le Concile de C. P. finissoit, qu'il en appeloit aux Conciles de Rome, d'Alexandrie & de Jérusalem. Ces paroles ambiguës & dites à la dérobée, il les fit valoir, comme un appel en règle; & l'on disputa vivement là-dessus, dans des conférences.

qu'ordonna l'Empereur, pour faire réviser les actes du Concile, & en constater la fidélité. Chrysaphe, qui gouvernoit despotiquement l'Empire & l'Empereur, vouloit, à la faveur du trouble & de l'émotion des esprits, tirer Eutychès d'embarras. Mais toute sa trame n'a servi qu'à rendre plus authentique ce monument de respect à l'égard des premiers juges de la foi, selon l'ordre de leurs sièges. Les lettres de Théodose à saint Léon, ménagées par le même favori, ne furent pas plus avantageuses au Novateur qu'il protégeoit. Il est vrai que le Pape, prévenu d'abord par les impostures du Sectaire & par une recommandation signée de l'Empereur, conçut quelque inquiétude au sujet du Concile de Constantinople, & qu'il la témoigna par ses lettres au Patriarche Flavien. Mais celui-ci l'eut bientôt dissipée, en lui faisant dans sa réponse le récit net & abrégé de toute la suite de l'affaire.

Conc. Eutychès, dit-il, veut renouveler les Calced. 1. hérésies d'Apollinaire & de Valentin, Part. C. 4. soutenant qu'avant l'incarnation il y avoit deux natures en J. C., la divine & l'humaine, mais qu'il n'y en a plus qu'une depuis cette union; & que le corps du Sauveur, pris de Marie, n'est pas de

mo
à f
hur
cusa
sèbe
le C
com
que
temp
qu'E
aussi
récon
loin d
que no
cupe q
dans n
fances
lettres
songes
tété, à
a interj
Que ce
gage, T
votre v
l'Eglise
causé de
de l'Em
vos déca
canoniqu
rir le br

notre substance, ni même consubstantiel à sa mère, quoiqu'il le dise un corps humain. Il a été condamné, sur les accusations bien prouvées de l'évêque Eusèbe, & sur ses propres réponses dans le Concile, où il s'est décelé lui-même, comme vous le verrez dans les actes que nous joignons à cette lettre. Il est temps que vous en soyez instruit; puisqu'Eutychès, après une condamnation aussi juste & aussi régulière, loin de se réconcilier avec Dieu par la pénitence, loin de nous consoler dans la douleur que nous ressentons de sa perte, ne s'occupe qu'à mettre le trouble & la zizanie dans notre Eglise & à soulever les puissances contre elle. Nous voyons par vos lettres, qu'il a fait parvenir ses men songes jusqu'aux oreilles de Votre Sainteté, à qui, dit-il avec impudence, il a interjeté appel lors de notre jugement. Que cette nouvelle imposture vous engage, Très-Saint Père, à repousser, avec votre vigueur accoutumée, l'injure de l'Eglise & la nôtre. Faites votre propre cause de cette affaire; affermissez la foi de l'Empereur, & mettez le sceau de vos décrets à une condamnation très-canoniquement prononcée. On fait courir le bruit d'un plus grand Concile :

mais qu'est-il besoin d'un Concile nouveau, qui dans les conjonctures présentes peut troubler toutes les Eglises ? Cette cause n'a plus besoin que du concours de votre suffrage & de votre autorité. Ce Concile dont le bruit courroit en Orient, & que Flavien, avec les autres évêques orthodoxes, ne jugeoit nullement nécessaire en cette rencontre, étoit néanmoins un Concile œcuménique. Mais on étoit persuadé que le Concile particulier de Constantinople, confirmé par le Pape, & reçu des autres Eglises, avoit un droit égal à la soumission du jugement de tous les fidèles. La lettre de Flavien, jointe aux actes de Constantinople, fit échouer l'entreprise de l'Hérésie du côté de l'Eglise Romaine.

Mais il ne se rebuta point. Ce moine hypocrite, qui faisoit scrupule de mettre le pied hors du monastère, se tourna de tous les côtés ; & prenant, avec l'esprit de l'hérésie, celui de la ruse & de l'intrigue, il s'avisa d'écrire à l'évêque de Ravenne, pour l'engager dans son parti. Cette ville étoit alors le siège de l'ancien Empire. En gagnant l'évêque Pierre-Chrysologue (outre que son mérite extraordinaire donnoit un grand éclat à sa secte) le Novateur se flatta que la Cour

r
P
q
ta
vo
gr
va
lap
qu
cle
rati
rép
fant
du
des
stoli
qui
pren
qu'il
reil
l'évé
que
mieu
U
de c
d'arti
dange
lexan

Impériale d'Occident lui deviendroit par là plus favorable même que celle d'Orient. Mais le saint évêque étoit encore plus humble & plus ferme dans la foi, que distingué par son rang & ses rares talens. Il répondit à Pautychès, qu'il n'avoit pu lire sa lettre sans un amer chagrin; que la loi de la prescription, prévalant dans les choses humaines par le laps de trente ans, il étoit bien étrange qu'on fût en différend après tant de siècles, contre la loi divine, sur la génération de J. C.; qu'il ne pouvoit mieux répondre à sa confiance, qu'en le pressant de se soumettre aux enseignemens du Pontife Romain; puisque le Prince des Apôtres qui gouverne le Siège Apostolique, y donne la vraie foi à ceux qui la cherchent; que lui-même étoit le premier à faire ce qu'il conseilloit, & qu'il ne s'ingéreroit jamais dans un pareil jugement, sans le consentement de l'évêque de Rome. Ce n'est pas là ce que demandoit l'Hérésiarque: il réussit mieux auprès de Dioscore.

Une dissimulation de système plus que de caractère, & une suite bien combinée d'artifices, avoient porté cet homme dangereux sur la chaire patriarcale d'Alexandrie: hypocrite tout différent d'Eu-

Conc.
Calc.P. 5.
C. 15.

tychès, & qui, sans s'astreindre, comme ce suborneur austère, aux observances extérieures & pénibles de la vertu, avec une mondanité & un faste tout séculier, des mœurs plus qu'équivoques, des injustices criantes & de vraies concussions, se donnoit pour un Saint, extorquoit jusqu'aux témoignages de l'estime & de la vénération, par la terreur de son despotisme, & par les manœuvres d'une foule de tyrans subalternes, qu'attachoit à son sort le goût des mêmes vices & l'assurance de l'impunité: génie entreprenant, d'une obstination indomptable, d'une audace que n'arrêtoit pas la perspective des extrémités les plus funestes; tel enfin qu'il le falloit pour donner de la célébrité aux rêveries d'un enthousiaste obscur, & pour en couvrir le ridicule. Celui-ci ne pouvoit mieux choisir son protecteur parmi tous les prélats; & déjà l'Eunuque Chrysaque connoissoit assez l'évêque d'Alexandrie, pour fonder sur lui le succès de ses mauvais desseins contre l'Eglise, ou plutôt contre la Princesse Pulquérie: ce qui l'intéressoit bien autrement que toutes les affaires ecclésiastiques, & que les idées creuses d'un faux dévot.

Pour empêcher qu'elle ne se réconciliât avec l'Empereur, il s'efforça de la

brouiller de plus en plus avec l'Impératrice : en quoi il ne réussit que trop bien. Il arriva de cette mésintelligence, & plus encore peut-être de la jalousie naturelle dont les femmes même du plus grand mérite ne se préservent pas toujours, que Pulquérie traitant Eutychès en hérétique, Eudoxe se déclara ouvertement pour ce Novateur. Chrysaque, qui con- Niceph.
noissoit Dioscore, ne se donna pas la L. XIV. c.
peine de prendre des détours dans ce 7-
qu'il avoit à lui proposer. Il lui écrivit ingénument, qu'il lui promettoit de le favoriser en toute occasion, s'il vouloit prendre la défense d'Eutychès & se déclarer contre Flavien. En même temps Eutychès référa son affaire à Dioscore, & le pria d'en connoître. Dioscore écrivit aussitôt à l'Empereur, qu'il falloit assembler un concile universel : ce qu'il obtint facilement, ayant pour lui le favori & l'Impératrice.

Le Concile fut convoqué pour le premier jour du mois d'Août, & l'ordre signifié à Dioscore, de choisir dix métropolitains de sa province, autant d'évêques capables de soutenir la foi, & de se rendre avec eux à Ephèse. On donna des ordres aussi peu canoniques pour les autres provinces; c'est-à-dire qu'on

n'admit pas généralement les prélats, & raison du caractère épiscopal, qui seul les constitue juges de la doctrine; mais sous certaines conditions, & moyennant certaines qualités dont l'examen donnoit lieu d'exclure tous ceux qu'on voudroit. Quant à ceux qu'on craignoit particulièrement à cause de leurs lumières & de leur opposition marquée à la nouvelle doctrine, tels que le célèbre Théodoret, on eut la précaution de les exclure nommément, sous le prétexte imposant qu'ils penchoient vers l'hérésie des Nestoriens. Sous le même prétexte, & de peur, disoit-on, que les fauteurs de Nestorius ne cabalassent pour l'élection d'un président de leur parti, l'Empereur nomma Dioscore, par un acte de pleine autorité, aussi irrégulier qu'injurieux au Pape, à qui le droit de présider aux Conciles généraux n'avoit jamais été contesté.

On ne pouvoit néanmoins se dissimuler, que ce seroit un attentat de célébrer un Concile œcuménique à l'insu de l'Evêque de Rome, & que dans ces conjonctures il falloit qu'il y donnât son consentement. On lui annonça donc la convocation, en le priant avec une déférence artificieuse de s'y trouver lui même. La religion de Théodose, dit à ce propos Saint Léon.

dans son épitre au Concile, lui faisant Leon. Ep.
 respecter l'institution divine, il a recouru xv. edit.
 à l'autorité du Siège Apostolique pour Par. 1671
 l'exécution de son pieux dessein, comme
 s'il eût désiré apprendre la vérité de la
 propre bouche de Pierre. Mais le sage
 Pontife n'eut garde de sortir de Rome
 dans ces circonstances. Outre l'usage con-
 traire & les raisons générales, son esprit
 pénétrant & juste lui laissoit entrevoir
 bien d'autres inconvénients. Il auroit vou-
 lu même empêcher ce fatal Concile; &
 il fit tout son possible, mais inutilement,
 pour faire changer de résolution à l'Em-
 pereur, au moins quant au lieu de l'as-
 semblée. Il crut enfin qu'il y auroit en-
 core plus de danger à s'y opposer abso-
 lument, & il envoya trois légats, Jule
 Evêque de Pouzzoles, avec le Prêtre
 René, & le Diacre Hilarus. Ce fut alors
 qu'il écrivit à Flavien de C. P. cette épi- Leon. Ep.
 tre admirable, que refusa même de lire x.
 ce faux Concile, & qui fut reçue ensuite
 du saint Concile de Calcédoine comme
 un oracle émané de la bouche même de
 Pierre. De bons auteurs citent des pro-
 diges pour l'accréditer davantage, & ils
 prétendent que le Prince des Apôtres in-
 flua dans sa rédaction, autrement que par
 la protection spéciale dont il favorise l'E-

glise Romaine: mais la seule inspection de ce divin monument suffit pour le faire apprécier autant qu'il le mérite.

Le saint Pontife commence par faire remarquer l'ignorance & le peu de droiture d'Eutychès. Quelle intelligence des Ecritures, dit-il, peut-on supposer à cet étrange Docteur, qui paroît ignorer les premiers articles du Symbole? Ce qu'on fait confesser à tous ceux qui sont régénérés par le baptême, n'a pas encore été compris par cet imprudent vieillard, qui ne fait, ni concevoir des pensées dignes de nos augustes mystères, ni écouter ceux qui sont plus sages & plus doctes que lui. Ne semble-t-il pas que c'est de cet endurei que le Psalmiste disoit, qu'il avoit refusé d'entendre, pour se dispenser de bien agir? Et que lui eût-il fallu écouter? Rien autre chose que cette formule ordinaire, par laquelle les fidèles font profession de croire en Dieu le Père tout-puissant, & en J. C. son fils unique, notre Seigneur, né de la Vierge Marie, par l'opération du saint Esprit. Confesser que le Tout-puissant est père, c'est dire que son fils lui est consubstantiel, ce fils, ce même fils qui est né de la Vierge, sans aucune lésion de la virginité, par l'opération pure &

merveille
ration t
rien ôté
ce fils e
a pas m
nature,
en se re
nous. Sa
& du pé
n'auroit p
la nature
ont été u
afin que
faire en f
meurât ce
Après ce
ture toute
la substan
il les déve
tes leurs
d'aisance
qu'on im
Pierre ou
revêtu d'
Notre
a véritab
ce qui est
ce qu'il y
vouloit re
il n'a poi

merveilleuse de l'Esprit-Saint. La génération temporelle n'a rien ajouté, ni rien ôté à la génération éternelle. Mais ce fils engendré de toute éternité, n'en a pas moins pris dans le temps notre nature, qu'il a ainsi rendue la sienne, en se rendant lui-même consubstantiel à nous. Sans quoi la domination de la mort & du péché, ou la puissance de Satan, n'auroit pu être détruite; c'est-à-dire que la nature divine & la nature humaine ont été unies dans la personne de J. C. afin que le même Médiateur pût satisfaire en souffrant & en mourant, & demeurât cependant immortel & impassible. Après ce début, Léon établit sur l'Écriture toutes ces vérités capitales qui sont la substance & la base du christianisme; il les développe, il les présente sous toutes leurs faces; il les manie avec tant d'aisance, de noblesse & d'exactitude, qu'on imagine plutôt entendre l'Apôtre Pierre ou Paul, qu'un Docteur encore revêtu d'une chair mortelle.

Notre Médiateur, reprend-il ensuite, a véritablement dans sa personne tout ce qui est naturellement en nous, tout ce qu'il y a mis en nous créant, & qu'il vouloit réparer en nous rachetant. Mais il n'a point ce que le Tentateur y a sur-

ajouté. Il a pris la forme de l'esclave ou du pécheur, & non la souillure du péché, il a relevé la bassesse de l'humanité, sans dégrader la Divinité. L'anéantissement par lequel le Maître & le Créateur des immortels a voulu devenir un homme sujet à la mort, est, non pas un défaut de puissance, mais un effort tout-puissant de miséricorde; de sorte qu'en prenant toutes les propriétés de notre nature, il n'en a perdu aucune de la sienne. La nature divine n'est point altérée par la grace qu'il nous a faite; la nature humaine n'est pas absorbée par la dignité qu'elle a reçue: il est devenu aussi véritablement homme, qu'il demeure immuablement Dieu. Il est Dieu, puisqu'avant tout commencement étoit le Verbe, & que le Verbe étoit Dieu: il est homme; puisque le Verbe a été fait chair, & qu'il a conversé parmi nous. Il est homme, né d'une femme, & sujet à toutes nos infirmités, à l'exception du péché; mais toutes choses ont été faites par lui, & sans lui rien n'a été fait. Sa naissance temporelle marque la nature humaine; cette naissance, tirée d'une vierge, manifeste la puissance divine. C'est un enfant dans la bassesse du berceau, & c'est l'Eternel célébré au plus

le
n
Il
de
D
bi
pa
les
d'e
le
ma
de
pair
à ja
& d
pas
mor
pire
natu
de
les r
& d
Ciel.
tous
une
nou
invis
à la
la po

haut des Cieux. Hérode le cherche, pour le mettre à mort; mais les Mages viennent du fond de l'Orient, pour l'adorer. Il reçoit, comme un pécheur, le baptême de Jean; & dans le même instant, le Dieu trois fois Saint le déclare son fils bien-aimé. Comme homme, il est tenté par Satan; comme Dieu, il est servi par les Anges. Il est visiblement de l'homme d'épouver la faim, la soif, la lassitude, le besoin de vêtemens & de sommeil; mais il est incontestablement d'un Dieu, de rassasier cinq mille personnes avec cinq pains, de donner le breuvage qui étanche à jamais la soif, de marcher sur les flots, & de commander aux tempêtes. Il n'est pas d'une même nature, de pleurer la mort d'un ami & de le ressusciter, d'expirer sur un gibet & de mettre toute la nature en deuil, d'obscurcir le soleil, de faire tremblér la terre, de briser & les rochers & les cœurs endurcis au crime, & d'ouvrir au scélérat contrit la porte du Ciel. Depuis que le Fils engendré avant tous les temps a reçu dans le temps une naissance nouvelle, il existe un nouvel ordre de choses. Celui qui est invisible de sa nature, s'est rendu visible à la nôtre; l'incompréhensible s'est mis à la portée de notre conception; le Prin-

cipe de tous les êtres a commencé d'être; le Maître des choses qui sont & de celles qui ne sont pas encore, a pris la forme d'un esclave; l'infini s'est renfermé dans le corps d'un enfant; l'impassible s'est revêtu de membres souffrans; & l'Auteur de la vie s'est rendu sujet à la mort.

Ainsi les choses opposées se trouvent-elles réunies, & quoiqu'en J. C. il n'y ait qu'une personne, il y reste constamment & sans nul mélange deux natures distinctes. Autre est celle qui lui fait dire: *Le Père & moi ne sommes qu'une même chose*; & celle qui lui fait dire aussi véritablement: *Le Père est plus grand que moi*. C'est à cause de cette unité de personne, qu'il est marqué, tant dans les Ecritures que dans les Symboles, que le Fils de l'homme est descendu du Ciel, & que le Fils de Dieu a pris chair de la Vierge, qu'il a été crucifié & enseveli, quoiqu'il ne l'ait été que dans la nature humaine. Quand il conversoit sur la terre avec ses disciples, il demanda à ses Apôtres ce qu'ils croyoient du Fils de l'homme; c'est-à-dire de lui-même, qu'ils voyoient revêtu d'une chair mortelle. Pierre prenant la parole, lui dit qu'il étoit le Christ, fils du Dieu vivant; le reconnoissant Dieu & Homme tout à la

fois
que
son
&
ferr
ses
l'int
mira
son
Sur
veut
men
mér
Tou
venu
tout
de D
ce q
tranc
ruin
la ve
S.
relev
ques
ger
pond
conn
l'unie
cond
tentio

fois. Après sa résurrection, il fit remarquer, par les vestiges de ses plaies, que son corps étoit réel, sensible, palpable; & en même temps il entra, les portes fermées, dans l'endroit où se cachotent ses disciples, leur donna le Saint-Esprit, l'intelligence des Ecritures, le don des miracles: & il montra ainsi dans sa personne les deux natures unies & distinctes. Sur quoi donc est appuyé celui qui ne veut pas que le Fils de Dieu ait véritablement notre nature? Qu'il tremble, le téméraire Eutychès, à ces paroles de S. Jean: *Tout esprit qui confesse que J. C. est venu dans la chair, est de Dieu; & tout esprit qui divise J. C., n'est pas de Dieu, mais un Antechrist.* Or qu'est-ce que diviser J. C., si ce n'est en retrancher la nature humaine? Cette erreur ruineuse anéantit la passion du Sauveur & la vertu de son sang.

S. Léon termine enfin son épître, en relevant ce qui avoit échappé aux évêques assemblés à Constantinople pour juger Eutychès. Le Novateur avoit répondu à leurs interrogations, qu'il reconnoissoit deux natures en J. C. avant l'union, & une seule après. Cette seconde impiété avoit tellement attiré l'attention des Pères, qu'ils n'avoient rien

prononcé contre la première. Je m'étonne, leur dit à ce sujet le savant Pontife, que vous n'avez pas condamné un pareil blasphème; puisqu'il n'y a pas moins d'impiété à dire, que le Fils de Dieu étoit de deux natures avant l'incarnation, que de soutenir, qu'après l'incarnation il n'en a plus qu'une. Ne manquez donc pas de lui faire rétracter cette erreur, s'il vient à se convertir. En ce cas néanmoins, uséz avec lui de toute sorte d'indulgence. La foi n'est jamais mieux vengée, que quand l'erreur est condamnée par ses propres auteurs. Telle est la doctrine de l'épître à Flavien, assez fameuse & assez éloquente, pour qu'on lise avec plaisir ce que nous en avons rapporté.

Leon. Ep.
xi.

Elle étoit destinée à être lue dans le Concile, comme un témoignage de la foi de l'Eglise Romaine; ce qui n'empêcha point que le Pape n'instruisit particulièrement ses légats, ainsi que Julien, Evêque de l'isle de Cos dans l'Archipel, chargé à C. P. des affaires de l'Eglise Romaine. Il lui en écrivit directement, & n'omit rien pour le mettre parfaitement au fait des questions agitées. Ici le savant Pontife revint encore à ce qu'Eutychès avoit avancé impunément

jusq
Fils
gnoi
du S
avan
de la
dit le
nion
ames
corps
comb
temps
bien
ames
cemer
épisco
La
seulem
encore
à la p
qu'il e
les ho
se fait
tiffeme
Après
le Ve
par l'in
il ajou
& l'an
c'est ce

jusques là, touchant les deux natures du Fils de Dieu avant l'incarnation. Il craignoit que le Sectaire n'imaginât que l'ame du Sauveur avoit préexisté dans le Ciel, avant d'être unie au Verbe dans le sein de la Vierge; ce qui est contre la foi, dit le Pontife, & retombe dans l'opinion condamnée d'Origène, que les ames ont existé & agi avant d'animer les corps. On peut observer en passant, combien la doctrine fut saine de tout temps dans l'Eglise Romaine; ou combien la question de la préexistence des ames s'étoit éclaircie depuis les commencemens de S. Augustin, qui, avant son épiscopat, l'avoit crue soutenable.

La doctrine de S. Léon n'étoit pas seulement exacte & profonde; il savoit encore la rendre sensible, & la mettre à la portée de tous les esprits. C'est ainsi qu'il explique, par ce qui se passe dans les hommes, l'union hypostatique qui se fait des natures en J. C. sans anéantissement d'aucune des substances unies. Après avoir dit à Julien de Cos, que le Verbe ne s'est pas changé en chair par l'incarnation, ni la chair en Verbe, il ajoute: Que le Verbe, avec la chair & l'ame humaine, fasse un seul J. C.; c'est ce que nous croyons d'autant plus

facilement, qu'en chaque homme la chair & l'ame, qui sont de natures dissimilaires, font une seule personne.

Le sage Pontife écrivit à plusieurs autres personnages, relativement au prochain Concile; mais il n'en ménagea aucun avec plus de circonspection que le foible Théodose, à qui même il se mit en devoir de faire agréer ses excuses sur ce qu'il ne se rendoit pas en personne à Ephèse, & qu'il n'y assistoit que par ses légats. Il paroît par cet endroit de la lettre; que le Pape ignoroit encore la nomination de Dioscore à la présidence du Concile, ou qu'il se promettoit au moins, que, malgré cette nomination illégitime, on ne manqueroit pas de déférer cet honneur aux Légats Apostoliques. Mais tout fut aussi irrégulier dans ce Concile, que la manière d'y présider. L'objet pour lequel on l'assembloit, savoir les questions de foi, n'y fut pas traité. On ne prit pas le témoignage des évêques, sur la doctrine reçue dans leurs églises. On n'eut pas plus d'égard pour le Chef de l'Eglise Universelle: on ne daigna pas seulement lire les lettres Pontificales, d'un si grand poids dans le Concile précédent; & que nous verrons bientôt celui de Calcédoine recevoir avec tant de vénération. Dans

la célébration même, tout ne respira que la confusion, l'emportement, & la violence; en sorte que ce Conciliabule parut une assemblée de brigands, plutôt que d'évêques. Aussi n'a-t-on cru pouvoir en donner une idée plus juste, qu'en le nommant le brigandage d'Ephèse.

Il avoit été convoqué pour le premier d'Août 449, & il s'assembla le 8 du même mois. Cent trente évêques d'Orient s'y trouverent, avec Dioscore, président sans autre mission que celle de l'Empereur. On voulut bien toutefois accorder le second rang à celui des Légats Romains qui étoit évêque: mais tous trois refuserent d'y prendre place. On admit ensuite Juvénal de Jérusalem, Domnus d'Antioche, & Flavien de Constantinople, qui n'étoit ainsi qu'en cinquième lieu; le rang du Patriarche de Constantinople n'étant pas encore bien établi, & la faction Eutychienne nullement disposée à le favoriser. Les abbés de Constantinople, contraires aux nouvelles erreurs, ne furent point admis: mais on fit venir l'Archimandrite ou chef des monastères de la Syrie, nommé Barsumas, dévoué aveuglément à Dioscore, & digne client d'un pareil patron. Son caractère naturellement emporté, & l'ha-

Conc.

Calc. A. A.

I. p. 115.

bitude d'une vie sauvage plutôt que solitaire, avoient dégénéré en cette sorte de férocité que produit la séparation du commerce des hommes, quand elle n'est pas accompagnée d'une vraie piété : il avoit avec lui des troupes nombreuses de moines également farouches, gens asservis à ses caprices, & prêts à tout ofer, sans que la crainte de Dieu leur imprimât plus de retenue que le respect des hommes.

Eutychès vint lui-même à Ephèse. Son grand âge, ses infirmités, & le vœu de stabilité dans son monastère de C. P. ne furent plus un obstacle pour ce fourbe inconséquent ; parce qu'il se sentoit appuyé, non seulement de Dioscore, mais des officiers impériaux, que Chrysaphe avoit eu soin de bien choisir & de bien instruire. En effet on l'accueillit favorablement, on l'écouta autant qu'il voulut, & l'on refusa d'admettre Eusèbe de Dorylée, son accusateur. Le Novateur présenta par écrit sa confession de foi, qui n'étoit autre chose qu'une déclaration, par laquelle il se soumettoit aux décrets de Nicée & à ceux du premier Concile d'Ephèse, anathématisoit vaguement les erreurs de Manès, de Valentin, d'Apollinaire, & de Nestorius :
après

après quoi il accusoit Eusèbe de calomnie, & le Patriarche Flavien d'injustice & d'irrégularité dans son jugement.

Les évêques bien intentionnés représenterent, qu'on étoit assemblé pour traiter de la foi : Dioscore soutint, que, dans le décret de l'Empereur, il n'étoit question que du différend entre Flavien & Eutychès ; & la plupart des notaires, osant se rendre coupables de faux, écrivirent que les évêques avoient acquiescé à la proposition de Dioscore, de ne point traiter de la foi, dans la crainte de rien innover. On garda si peu de mesures, que ces faussaires se jeterent sur les notaires de l'évêque d'Ephèse, qui, avec quelques autres, ne s'étoient pas laissé corrompre : ils effacèrent ce que ceux-ci avoient déjà écrit, & leur arrachèrent leurs registres avec une violence brutale. L'avis qu'ouvrirent plusieurs évêques, de lire la lettre du Pape à Flavien, ne fut pas mieux accueilli : & quoique Dioscore, au commencement du Concile, où les choses n'étoient pas encore portées aux derniers excès, eut promis avec serment de la faire lire ; il trouva toujours le moyen d'éluder cet engagement.

Enfin on déclara Eutychès innocent, on le rétablit dans la communion ecclé-

baistique & dans la supériorité de son monastère. Dioscore dit anathème à l'Évêque de Dorylée, puis au Patriarche de Constantinople; & tombant en contradiction avec lui-même (après avoir fait statuer, le moment précédent, qu'on ne traiteroit point de la foi) il demanda si c'étoit une proposition tolérable que d'attribuer deux natures à Jésus-Christ après l'union. Tous les évêques qui lui étoient attachés, s'écrierent: Que celui qui parlera de la sorte, soit anathème. Onésiphore d'Icone, avec quelques autres, se jeterent à ses pieds, en le conjurant de bien penser à ce qu'il faisoit. Il s'avança sur les degrés de son tribunal, & dit avec emportement, que, quand on lui devoit couper la langue, il ne prononceroit jamais rien autre chose. Alors différens évêques se mirent en devoir de faire des protestations.

Aussi-tôt il proféra ces mots: *Où sont les Comtes?* A ce cri de guerre, on vit entrer & se répandre de toute part une multitude de gens armés; d'autres portoient des fouets, des chaînes, & des bâtons. Les moindres menaces étoient celles de la déposition & du bannissement, pour quiconque refuseroit de soufrire. Plus furieux que les soldats, les

moines d'Eutychès & du féroce Barsumas crioient à pleine voix : *Que l'on coupe en deux celui qui divise le Christ en deux natures ; qu'on brûle tout vif le faux pasteur, le loup de Dorylée.*

On ferma les portes. Tout le monde frissonnoit d'effroi, dans l'attente de ce qui devoit arriver. La plupart des évêques signèrent lâchement, entre autres Domnus d'Antioche, qui vérifia ainsi le présage ou plutôt la prophétie de saint Euthymius. Juvénal de Jérusalem, Etienne d'Ephèse, Thalassius de Césarée, donnerent le même scandale, en abhorrant de même l'impiété dans le fond de leur cœur. Le Patriarche Domnus se rétracta aussi-tôt, & fut déposé. On ne parle plus de lui depuis cet événement ; mais on croit qu'il retourna au monastère de saint Euthymius, & qu'il y termina peu après sa carrière. On mit en prison Eusèbe & Flavien. Ceux qui leur demeurèrent unis, furent envoyés en exil. Il y en eut quelques autres de déposés ; savoir Ibas d'Edesse en Mésopotamie, son neveu Daniel de Carres, Aquilin de Biblis, Savinien de Perre, & Théodoret, quoiqu'absent.

Au milieu de cette confusion & de la défection presque universelle de ces lâches pasteurs, on ne laissa pas de voir quel-

ques dignes évêques, même parmi les Egyptiens. On entendit quelques-uns d'entr'eux s'écrier : Que craint donc le vrai fidèle ? Le martyr a-t-il rien d'horrible pour lui ? Qu'on prépare les feux & les tortures ; & l'on verra ce que nous pouvons en celui qui nous fortifie. Les légats refuserent constamment de souscrire ; & le Diacre Hilarus, ayant trouvé moyen de s'évader, se rendit en Italie par des chemins détournés. Le Patriarche Flavien dit qu'il en appeloit à l'évêque de Rome, & fut envoyé en exil à Hypèpe en Lydie : mais auparavant il fut si cruellement battu, principalement par Barsumas & ses moines ; & selon quelques auteurs, il reçut de Dioscore même tant de coups de pieds dans l'estomac, qu'il mourut au bout de quelques jours ; acquérant ainsi la couronne du martyr, non par la main des idolâtres, mais par celles d'un Evêque & d'un Abbé, qui se donnoient pour les défenseurs de la foi.

Cependant le Pape Léon étoit fort inquiet sur ce qui se passoit dans ce malheureux Concile, auquel il n'avoit consenti que malgré lui. Il fut bientôt confirmé dans ses pressentimens, par le retour de son Archidiacre Hilarus, qui arriva heureusement à Rome sur la fin

rép
rep
tin
plu
à R
les
Au

de Septembre. Comme on y tenoit tous les ans un Concile au commencement d'Octobre, on y délibéra sur les moyens d'arrêter les progrès du scandale en Orient. On écrivit de toute part, pour ranimer le zèle dans un si grand besoin, & pour consoler les prélats opprimés. L'Empereur Théodose continuant à ne voir que par les yeux de son Eunuque, & ayant déjà autorisé par édit le Conciliabule, l'intrepide Léon lui manda nettement, *Epist. 25.* que le mystère de la foi chrétienne venoit d'être sacrilègement profané à Ephèse; qu'il le conjuroit d'employer tout son pouvoir à réparer un si énorme scandale, au moins de tout laisser en état jusqu'à l'assemblée d'un nouveau Concile de tous les évêques du monde. En attendant, il rassembla ce qu'il put d'évêques à Rome, annulla avec eux tout ce qui s'étoit fait quant aux objets de religion, & pria le Prince de révoquer son édit.

Ces remontrances n'attirerent qu'une réponse également froide & honnête. Les représentations que l'Empereur Valentinien fit de son côté, ne furent guère plus efficaces. Il étoit venu de Ravenne à Rome, pour la fête de S. Pierre, avec les Impératrices sa mère & sa femme. Au milieu de la solennité, comme ils

étoient à l'Eglise, le Pape se présente à eux, en se détachant de l'autel, avec un nombreux cortège d'évêques qui avoient coutume de se rendre à Rome pour cette cérémonie. Il peint vivement le crime & le malheur d'Ephèse, conjure les larmes aux yeux ces personnes augustes d'écarter l'orage où l'Eglise se trouve exposée, de faire concevoir un juste effroi de ce péril à l'Empereur d'Orient, & de lui faire sentir, vu l'état présent des choses, la nécessité d'assembler un Concile général en Italie. Valentinien écrivit aussi-tôt à Théodose, le pria en propres termes de maintenir la dignité de S. Pierre, & l'ancienne primauté de l'Evêque de Rome sur toutes les Eglises, pour juger de la foi & des évêques. C'est, dit-il, en conséquence de cette prérogative, reconnue dans les plus célèbres Conciles, que l'Evêque de Constantinople vient d'appeler au Pontife Romain. Je vous prie donc de trouver bon que les évêques de toutes les régions s'assemblent en Italie, & que le Pape prenant connoissance de toute la cause de Dioscore & d'Eutychès depuis son origine, il en porte un jugement conforme à l'équité & à la foi. On trouve encore dans cette lettre, tout

Tom. 1.
Conc. an-
te C. Calc.

pieux qu'en est l'objet, un reste indécent de la superstition païenne, dans le titre de Divinité accordé à l'Empereur d'Orient par celui d'Occident; quoique le sens de cette expression fût déjà bien différent de ce qu'il avoit été. Les deux Impératrices appuyerent fortement la lettre de Valentinien, en écrivant chacune de son côté.

Marcell.
Chiron. an.
450.

Toutes ces sollicitations eussent été vraisemblablement sans effet, si la Providence, pour le bien de son Eglise, n'eût enfin dépouillé Chrysaphe de la confiance & de la faveur impériale, dont il faisoit un si pernicieux usage. Il fut recherché sur ses concussions & ses violences, trop publiques pour être plus long-temps dissimulées, & trop criantes pour n'être pas punies; d'autant mieux que le poids de la fortune, que cet homme né pour un tout autre sort ne pouvoit plus porter, devenoit aussi fort à charge à celui qui en étoit l'auteur. Il fut condamné à l'exil, & bientôt après à la mort.

Nicéph.
L. XIV. c.

Quand l'Empereur fut rendu à lui-même & à son bon naturel, il rendit son amitié à sa sœur Pulquérie, avec les démonstrations les plus touchantes & bieu des regrets du passé. Il l'associa tout de nouveau à l'Empire, & lui laissa tout

pouvoir de remédier aux maux de la religion. Aussi-tôt ils prirent de concert de sages mesures pour la convocation du Concile que le Pape souhaitoit. Théodose écrivit lui-même au Pontife, pour le prier d'approuver l'élection d'Anatolius, quoiqu'ordonné par dioscure pour le siège de Constantinople : ce que le prudent Pontife crut ne pas devoir refuser ; toutefois après s'être assuré des dispositions d'Anatolius, autant qu'il convenoit pour le successeur de Flavien martyr de la foi, & pour le protégé de Dioscure.

Théodose ne reçut point la réponse de sa lettre au Pape, étant mort auparavant d'une manière, que le Public ne manqua point de prendre pour le châtement de sa funeste indulgence envers deux hérésiarques. Il se promenoit tranquillement près de la ville, lorsque son cheval l'emporta tout à coup ; il tomba, & fut relevé sur le champ : mais il avoit les vertèbres rompues, & il mourut la nuit suivante.

Il étoit âgé de quarante-neuf ans, dont il en avoit regné quarante-un : terme long pour un Prince qui ne fut, ni se conduire, ni choisir ses conducteurs. La pieuse Pulquérie, depuis le renouvellement de

sa faveur, ne prit pas moins de soin de la conscience de son frere que de ses états. On observa, que, si autrefois il avoit fait autant de prières & d'aumônes, jamais il ne fut si attentif, que dans ces derniers temps de sa vie, à la sanctifier par des œuvres dignes d'un Prince solidement chrétien. Heureux sur-tout alors d'avoir écouté Pulquerie, & d'avoir ainsi expié, comme il est à présumer, des fautes que la sphère médiocre de son génie peut bien diminuer, mais que son inapplication ne permet pas d'excuser totalement ! C'est de Théodose le jeune que le Code Théodosien prend sa dénomination; non que ce Prince ait fait toutes les loix qui y sont contenues; mais parce que ce recueil des constitutions des Empereurs chrétiens fut composé par son ordre. Les loix qui regardent la religion, sont rapportées dans les derniers livres.

L'Impératrice Eudoxe, veuve de Théodose, quitta la Cour à la mort de son époux, & se retira à Jérusalem. Elle y sanctifia ses dernières années par la retraite & l'exercice continuuel des vertus, après y avoir recouvré la vraie foi, sans laquelle, selon saint Augustin, il arrive à peine qu'elles en soient autre chose que l'apparence & le fantôme, Ses entrâtiens

Marcel.
Chron an.
450.

avec les plus parfaits solitaires, particulièrement avec saint Siméon Stylite & saint Euthymius, la rapprocherent insensiblement des principes de l'ancienne croyance, & lui firent abjurer les nouveautés d'Eutychès assez long-temps avant la mort, pour avoir tout le mérite de cette résolution généreuse. Elle s'étoit sincèrement réconciliée avec l'Impératrice sa belle-sœur, à qui elle envoya une image de la Vierge, qui passoit pour avoir été peinte par saint Luc.

Evagr. 1. c. 21. & 22. Pulquérie, demeurant ainsi la seule maîtresse de l'Orient, fit élire Marcien Empereur; & pour le revêtir d'une splendeur nécessaire au bien de l'Empire, elle l'épousa, mais à condition qu'elle demeureroit vierge. Il n'y avoit rien en cela qui fût contraire, du moins aux règles de la prudence chrétienne; la Princesse ayant déjà cinquante-un ans, & Marcien étant également vertueux & avancé en âge. On raconte de lui, que se trouvant, dans sa jeunesse, à la malheureuse expédition d'Aspar contre les Vandales, il demeura prisonnier, comme la plupart des officiers distingués; & que le Roi Genferic, en les examinant, vit un aigle s'arrêter au dessus de la tête de ce jeune homme de bonne mine; augure mépri-

Niceph. xiv. 50.

sible, dont vraisemblablement le Roi fut
 beaucoup moins frappé, que de la phy-
 sionomie avantageuse de son captif. Quo-
 qu'il en soit, il crut voir en lui quelque
 chose d'extraordinaire, le mit en liberté,
 & en le congédiant il lui fit promettre
 de ne point faire la guerre aux Vandales.
 Marcien fut proclamé Empereur le 24
 d'Août de l'an 450. Dès le commence-
 ment de son regne, il condamna aux
 peines ordonnées anciennement contre
 les hérétiques, les clercs & les moines
 attachés à l'hérésie d'Eutychès, qu'il con-
 fonda avec celle d'Apollinaire. Il se dé-
 clara de même contre l'idolâtrie, dont il
 défendit toutes les observances, sous
 peine du dernier supplice & de confisca-
 tion des biens. Aussi-tôt après son élec-
 tion, il écrivit religieusement au Souverain
 Pontife, comme au Vicaire de J. C., &
 il entra dans ses vues concernant la né-
 cessité d'assembler un Concile général.

Le Pape Léon envoya, dans ces con-
 jonctures, des légats à C. P. pour traiter
 plus sûrement de l'affaire d'Anatolius,
 avec l'Empereur Théodose qu'il croyoit
 encore en vie. Ils furent accueillis par
 Marcien & Pulquerie, comme on devoit
 l'attendre de leur religion. Anatolius fit
 en concile la profession de foi la plus pré-

cise, dit anathème à Eutychès comme à Nestorius, & souscrivit avec respect la lettre du Pape au Patriarche Flavien. L'Empereur fit rapporter à Constantinople le corps de ce Martyr, que l'on commençoit à révéler comme tel, & qu'on déposa honorablement dans la Basilique des Apôtres. On expédia au plutôt des ordres, afin de rappeler les autres prélats exilés pour la même cause que Flavien; & Théodoret fut compris dans ce nombre. Le siège de Dorylée avoit déjà été rempli: l'Évêque Eusèbe, à qui l'on avoit donné un successeur pour prix de son ardeur à défendre la foi, s'étoit réfugié à Rome, comme en son plus sûr asyle; il n'en sortit que pour venir au Concile, qui le rétablit dans son siège.

Il étoit question de célébrer ce Concile avec une solennité capable de remédier au scandale de celui d'Ephèse: mais **Epist. 41.** il ne s'agissoit pas [ainsi que s'en exprima le docte Léon en écrivant à l'Empereur Marcien] d'examiner de nouveau le mystère du salut, comme si l'on pouvoit encore douter de ce qu'on devoit croire. Il ne reste plus autre chose à faire, ajoutoit-il, que de considérer à qui & comment on doit pardonner, parmi ceux que reconnoissent leur faute. Le Pontife re-

présenta aussi, que dans l'agitation où se trouvoit l'Occident, plus exposé que jamais à la fureur des Barbares, & principalement des Huns, les plus féroces de tous, il étoit à souhaiter qu'on pût différer le Concile; parce que les évêques d'Occident ne pouvoient s'y rendre, tandis que leur absence pouvoit être si dangereuse pour leurs églises menacées d'un pareil fléau.

L'Empereur crut qu'on ne pouvoit retarder, sans des inconvéniens plus grands encore. Outre les motifs de religion, sa politique éclairée le pressoit, avant toute chose, d'étouffer la fermentation & les troubles, qui ne commencent le plus souvent dans l'Eglise que pour agiter plus violemment ensuite les États. Mais il ne fit rien qu'avec les plus grands égards pour l'autorité sacrée du Pontife. Avant même de procéder à la convocation, il écrivit au Pape de lui marquer s'il ne pouvoit pas venir en personne au Concile; afin qu'on indiquât sans délai le lieu de l'assemblée aux évêques de l'Orient, de la Thrace, & de l'Illyrie, & qu'ainsi réunis ils pussent efficacement pourvoir au bien de la religion & de la foi orthodoxe, selon ce que Sa Sainteté auroit défini conformément aux règles ecclésiastiques.

Léon, dans sa réponse, exhorta l'Empereur à signaler toujours le même zèle pour la conservation de la foi, & à protéger les légats qu'il envoyoit pour tenir sa place. Il écrivit en même temps aux Pères du Concile, quoique le lieu n'en fût pas encore fixé. La lettre étoit conçue en ces termes: J'eusse ardemment souhaité, mes très-chers frères, pour l'honneur du sacerdoce, que ses membres divers soutinssent la vraie foi avec une constance uniforme, & que ni la terreur ni la faveur des puissances du siècle n'en détournât aucun du chemin de la vérité. Mais puisque la divine miséricorde est plus grande que nos fautes, & que le Seigneur suspend sa vengeance pour donner lieu à nos repentirs; il nous faut seconder le dessein du religieux Empereur qui veut nous rassembler, pour renverser les pièges de Satan & rétablir la paix de l'Eglise, en conservant les prérogatives d'honneur & de puissance du bienheureux Apôtre Simon-Pierre. Il m'a invité à venir moi-même au Concile; ce que ne permettroit pas le malheur des temps, quand d'ailleurs tel seroit l'usage. Pensez toutefois que, dans la personne de nos frères Paschasin & Lucence Evêques, Boniface & Ballié

Prêtres, tous quatre députés du Sièges Apostolique, je préside véritablement à votre Concile; & que vous ne pouvez me regarder comme absent, moi qui suis présent dans mes Vicaires, & depuis plus long-temps encore par mes lettres & ma persévérance à publier la vérité orthodoxe; de manière qu'il ne vous est pas possible d'ignorer ce que l'ancienne tradition a transmis à notre Eglise.

Ici il les rappelle à la confession de foi contenue dans son épître à Flavien; suffisante, dit-il, pour confondre, tant l'impiété Nestorienne que celle d'Euty-chès. Il leur recommande ensuite d'user d'indulgence, & de ne priver, ni de leurs places, ni d'aucun rang d'honneur, ceux qui abandonneront les nouveautés; sauf néanmoins les droits des orthodoxes que les novateurs auroient envahis, & qu'il est bien plus convenable de restituer suivant les règles de l'équité que de céder par un excès de condescendance. Il joignit aux autres légats Julien de Cos, que des critiques, très-estimables d'ailleurs, ont confondu mal à propos avec Jule de Pouzzoles qui avoit assisté au Conciliabule d'Ephèse. Mais nous ne voyons pas qu'il ait eu part à la présidence; soit parce qu'il n'étoit pas nom-

Page ad
an. 451.
n. 2.

mé dans la lettre du Pape au Concile , soit qu'étant soumis, en sa qualité d'évêque de l'Hellespont , au Patriarche de C. P. , celui-ci ait eu peine à le voir siéger avant lui. On ne trouve pas non plus que le Prêtre Basile ait réellement présidé , sans qu'on puisse en rendre de raison.

L'Empereur avoit d'abord marqué pour le lieu du Concile la ville de Nicée , si respectable depuis la proscription de l'Arianisme sous le grand Constantin : mais il choisit ensuite Calcédoine ; parce qu'il vouloit y assister , & qu'il craignoit de s'éloigner du centre des affaires dans un temps où les Huns menaçoient la Thrace. Calcédoine étoit comme un fauxbourg de C. P. , que le Bosphore seulement en séparoit. L'abondance y regnoit , comme dans la capitale ; l'air y étoit fort sain , & l'on y trouvoit les agrémens avec les

Evagr. commodités de la vie. Hors de la ville ,
42. 6. 3. assez près de la mer ; c'est-à-dire à deux cent cinquante pas du détroit , s'élevoit la superbe église de Sainte Euphémie , sur une pente douce , au milieu d'une contrée fertile. D'un côté se présentoit le rivage couvert de prairies , de moissons , & d'arbres fruitiers de toutes les sortes ; de l'autre , un vaste amphithéâtre de col-

lines richement diversifiées & couronnées de forêts; en face, le spectacle magnifique de la ville impériale. L'église, avec ses dépendances, étoit d'une immense grandeur. On entroit d'abord dans un vaste péristyle, ou dans une très-grande cour entourée d'une belle colonnade; de là, dans la basilique, presque aussi grande que la cour & ornée de colonnes beaucoup plus riches; enfin dans un dôme, porté ou plutôt suspendu sur peu de piliers d'une délicatesse & d'une hauteur prodigieuse, & qui ne laissoient pas de porter encore, dans tout le circuit intérieur, une galerie toute à jour, d'où l'on pouvoit entendre commodément l'office. Sous le dôme, à l'Orient, étoit le tombeau de l'illustre Martyre, sans cesse fréquenté par le concours du peuple & des Grands, qu'attiroit une infinité de miracles.

Ce fut en ce temple auguste, si convenable pour une assemblée sainte & nombreuse, que le Concile de Calcédoine se célébra, & tint sa première session dès le huitième jour d'Octobre de l'an 451. Pour imprimer le respect & maintenir le bon ordre, il s'y trouva dix-neuf des premiers seigneurs de l'Empire. Les évêques nommés dans les actes, sont au

nombre de trois cent soixante; d'abord les Légats du Pape, Paschasin & Lucence, avec le Prêtre Boniface; ensuite Anatolius de Constantinople, Dioscore d'Alexandrie, le successeur de Domnus Maxime d'Antioche, & Juvénal de Jérusalem. Mais voici l'ordre entier de l'assemblée. Les seigneurs envoyés par l'Empereur étoient au milieu, devant la balustrade de l'autel, près de laquelle il y avoit deux sièges préparés, l'un pour l'Empereur, & l'autre pour l'Impératrice. A la gauche, place d'honneur dans les Conciles, étoient les légats du Pape, puis le Patriarche de Constantinople, celui d'Antioche, les métropolitains & les autres évêques du Levant, du Pont, de l'Asie mineure & de la Thrace. A la droite, Dioscore d'Alexandrie, Juvénal de Jérusalem, Quintilien d'Héraclée tenant la place d'Anastase de Thessalonique, & les autres évêques d'illyrie, d'Egypte, & de Palestine. Ainsi les partisans d'Eutychès se trouvoient-ils placés au côté le moins honorable. L'Evangile étoit, comme au S. Concile d'Ephèse, sur un trône au milieu de l'assemblée.

Le légat Pachasin parla le premier, & requit de la part du Pape, qu'il nomme chef de toutes les Eglises, d'empêcher

Dioscore de s'asseoir dans le Concile, puisqu'il s'agissoit de le juger. Les commissaires de l'Empereur demanderent ce qu'on avoit à lui reprocher. Il a usurpé, répondit Lucence, second évêque légat, l'autorité judiciaire dans l'Eglise, & il a osé tenir un concile œcuménique, sans l'autorité du S. Siège; ce qui est un attentat & un scandale sans exemple. Le superbe Dioscore fut obligé de quitter sa place, & s'assit au milieu de l'assemblée. Aussi-tôt Eusèbe évêque de Dorylée, Athanase prêtre d'Alexandrie & neveu de S. Cyrille, & quelques autres, produisirent contre Dioscore plusieurs chefs d'accusation, avec les actes du faux Concile d'Ephèse. Dioscore paya d'effronterie, n'épargna ni inventions ni mensonges, pas même les plus dépourvus de vraisemblance; & comme il avoit affaire à d'habiles antagonistes, qui forçoient l'imposture dans tous ses retranchemens, il fut réduit à prétexter qu'il n'avoit rien fait que de l'avis des évêques. A ce propos, mille cris s'élevèrent à la fois du côté des Orientaux, qui lui reprocherent ses violences & l'indignité de toutes ses manœuvres; l'appelerent le séducteur de ses frères, le persécuteur des véritables évêques, & le bourreau de

Martyr Flavian. Les Egyptiens, extrêmement dépendans de l'évêque d'Alexandrie, à cause de sa puissance presque souveraine dans cette importante province, & les évêques de la Palestine, à la suite de Juvénal de Jérusalem, qui avoit eu la foiblesse de trahir sa foi & sa conscience, tenterent de justifier Dioscore, ainsi que son Concile; & les esprits s'échauffèrent de part & d'autre, avec un tumulte & des clameurs extraordinaires.

Ce fut bien pis, quand on proposa d'admettre Théodoret, dont les Egyptiens ne parloient qu'avec horreur, comme d'un hérétique perfide & d'un faussaire impie. Les officiers de l'Empereur furent obligés de prendre la parole, pour représenter que ces débats indécens conviendroient mieux à une émeute populaire qu'à une assemblée d'évêques. Mais enfin comme Théodoret, à l'exemple de Jean d'Antioche son Patriarche, après des écarts véritablement inexcusables, étoit rentré dans le bon chemin, s'étoit détaché de Nestorius, & réconcilié avec S. Cyrille; & que le Pape, convaincu de la sincérité de sa pénitence, l'avoit admis à la communion & rétabli dans son Siège: il fut résolu qu'il auroit place au Concile,

mais au milieu, en qualité d'accusateur, aussi bien qu'Eusèbe de Dorylée. C'en fut assez pour faire sentir aux fauteurs de la nouveauté, quel cours prendroient les choses, & que ce n'étoit plus le regne de la violence & de la confusion, comme à Ephèse. Aussi-tôt on vit les prélats foibles se détacher par troupes de leurs séducteurs, quitter le côté qu'ils occupoient, & passer, Juvénal à la tête, du côté où étoient les légats. Les accusations furent entendues & pesées mûrement, les actes du Conciliabule d'Ephèse lus avec attention; chacun rectifiant ou suppléant, comme les supercheres des hérétiques & le besoin le demandoient. Ainsi convainquit-on pleinement Dioscore d'avoir foulé aux pieds tous les canons, pour rétablir Eutychès, opprimer Flavien & Eusèbe de Dorylée.

La seconde session ou action, ainsi que s'expriment les actes de Calcédoine, se tint deux jours après la première; savoir le dixième d'Octobre. On y lut avec admiration la lettre de Léon à Flavien, qui expose avec tant de solidité & de netteté tout ce qui touche le mystère de l'Incarnation. Les évêques de l'Illyrie & de la Palestine éleverent néanmoins quelques difficultés sur les endroits où la distinc-

tion des deux natures est plus fortement énoncée. Mais les plus savans des Pères firent sentir & comme toucher au doigt l'exacte conformité de cette doctrine avec les symboles des Conciles de Nicée & de Constantinople, & avec les passages des anciens docteurs, particulièrement de saint Cyrille, si opposé à la doctrine Nestorienne qu'on paroïssoit craindre. Après quoi elle fut approuvée d'une voix unanime, & regardée comme une règle infaillible de foi. Nous croyons tous ainsi, s'écria-t-on de toute part; telle est la foi des Pères, telle est la foi des Apôtres; c'est Pierre lui-même qui a parlé par la bouche de Léon. Il faut tenir cette foi pour être orthodoxe. Anathème à qui ne croit pas ainsi. Léon & Cyrille enseignent la même chose: voilà ce que Dioscore a caché. Pourquoi n'a-t-on pas lu cette épître divine à Ephèse? Telle fut la seconde action.

Dans la troisième, qui se tint trois jours après, il fut question de juger Dioscore dans toutes les formes canoniques. Les officiers impériaux, selon l'usage sagement établi, n'y assisterent point. Il y eut en effet bien des chefs d'accusation que le respect de l'état ecclésiastique ne permettoit guère d'approfondir devant des sei-

neurs séculiers. Il ne s'agissoit pas précisément de l'adhésion d'un Patriarche aux rêveries impies d'une moine hypocrite, non pas seulement de ses excès contre les orthodoxes, des procédés révoltans qui avoient transformé un Concile en un barbare brigandage : on l'accusoit encore de vols, d'exactions, de distractions sacrilèges sur des legs pieux, détournés en faveur de comédiennes & de femmes de mauvaise vie ; de plus, d'être un homicide, un incendiaire, un impudique sans frein & sans nulle crainte du scandale ; d'avoir poussé l'audace jusqu'à dérober le blé que l'Empereur avoit donné pour les Eglises de Lybie dans une extrême disette, en sorte qu'il s'étoit passé beaucoup de temps, sans que le sacrifice terrible & non sanglant eût été célébré. Ce sont les propres termes de l'accusation, dont l'adresse étoit conçue en ces mots : *Au très-saint & très-heureux Patriarche œcuménique de la grande Rome, Léon, & au saint & œcuménique Concile assemblé à Calcédoine.*

Mais l'Accusé ayant vu, dès la première session, que les choses prenoient pour lui un très-mauvais cours, il ne paroissoit plus au Concile. En vain lui fit-on les citations accoutumées : il paya de

mauvaises défaites, tout à fait inconséquentes, & qui se détruisoient les unes les autres. Si-tôt qu'on en eut fait le rapport, les légats demanderent à l'auguste assemblée, quel châtiment méritoit un pareil évêque. A l'instant on répondit de toute part, qu'il étoit digne de toute la sévérité dont usoient les canons contre les impies qui les fouloient aux pieds. Alors Paschasin, Lucence, & Boniface prononcèrent la condamnation contre Dioscore, le déposèrent de la dignité épiscopale & de tout ministère ecclésiastique. Ils la fonderent sur ce qu'il avoit reçu à la communion Eutychès, condamné comme hérétique par son propre évêque; sur ce qu'il n'avoit pas laissé lire à Ephèse l'épître de Léon à Flavien, ce qui avoit causé tout le désordre de ce faux Concile; sur les différens griefs dont il étoit chargé par des requêtes particulières; enfin sur sa contumace à ne plus paroître. Il étoit encore mention de l'extravagance qui, sur la fin de son Concile d'Ephèse, l'avoit porté, avec quelques évêques d'Egypte, à exclure de leur communion le Souverain Pontife.

La sentence portée contre cet audacieux, étoit conçue en ces termes: Le très-saint Evêque de Rome, Léon, par nous

nous & par le présent Concile, avec le bienheureux Apôtre Saint Pierre, qui est la base de l'église & le fondement de la foi catholique, a déposé Dioscore de toute dignité, tant épiscopale que sacerdotale. Les Pères, par leurs différentes expressions, releverent comme à l'envi la primauté de Pierre, à qui les hérétiques avoient fait l'outrage d'excommunier son successeur. On trouve jusqu'à quatre-vingt-onze souscriptions variées de la sorte; mais tous généralement souscrivirent, après les trois légats. On observe qu'il y a une souscription en langue Persienne. On signifia aussi-tôt la sentence à Dioscore, & aux membres de son clergé qui se trouvoient à Calcédoine; puis on en fit part à l'Empereur Valentinien, aussi bien qu'à Marcien & à Pulquérie, afin d'en procurer par-tout l'exécution par l'autorité impériale.

Depuis cette session, tenue le treize d'Octobre, on différa de cinq jours l'examen du dogme, marqué pour l'action suivante, qui se tint conséquemment le dix-sept, selon la manière ancienne de compter les délais judiciaires. A cette quatrième session, les commissaires de l'Empereur recommencerent d'assister aux assemblées, & prièrent les légats de déclarer ce que

le Concile avoit arrêté. Paschasin, prenant la parole, dit que les Pères de Calcédoine suivoient ponctuellement la définition des trois Conciles œcuméniques de Nicée, de Constantinople sous le grand Théodose, d'Ephèse sous Cyrille, & des écrits envoyés par le Pape Léon, comme exprimant la même foi, à laquelle on ne pouvoit rien ôter ni rien ajouter. Cette déclaration faite en latin par le légat, ayant été expliquée en grec, les évêques s'accordèrent avec empressement, qu'ils croyoient ainsi, que telle étoit la foi qu'ils avoient reçue à leur baptême, & qu'elle étoit invariable. Les commissaires impériaux demanderent si tous les évêques trouvoient la lettre du Pape Léon conforme à la foi des trois cent dix-huit Pères de Nicée & des cent cinquante de C. P. Elle avoit été examinée soigneusement par les Pères de Calcédoine, suivant le témoignage exprès de saint Léon, qui, dans sa lettre à Théodoret, dit que cet examen avoit d'autant mieux tourné à la gloire de Dieu, que l'autorité du premier Pasteur n'avoit diminué en rien la liberté des inférieurs. C'est pourquoi Anatolius de C. P., Maxime d'Antioche, & une multitude d'évêques, au nombre d'environ cent soixante, répondirent, chacun

Act. iv.
P. 4.

Ep. 63.

Ib. Act. iv.

Jér
sèb
Eu
Co
avo
dam
céd
légat
ceur
étoie

à la manière, qu'ils recevoient la lettre du Pape à Flavien, parce qu'ils l'avoient trouvée conforme à la foi des Pères & des Conciles.

Il n'y eut pas jusqu'aux évêques de l'Illyrie & de la Palestine, qui, revenus de leur première prévention, ne rendissent le même témoignage & ne voulussent le mettre par écrit. Après quoi les commissaires prenant la parole, pour abrégé apparemment: Si les évêques, dirent-ils, qui n'ont pas encore donné leur suffrage, sont du même avis, qu'ils le témoignent de vive voix. A l'instant ces prélats s'écrièrent tous ensemble: Tel est notre avis; c'est ainsi que nous croyons. Mais les cinq pensent aussi comme nous; leur foi est celle de Léon: rendez-les au Concile, puisqu'ils sont Catholiques.

Ces cinq évêques étoient Juvénal de Jérusalem, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Ancyre, Basile de Cœlucie, & Eustache de Bérîte. Ayant présidé au Conciliabule d'Ephèse avec Dioscore, ils avoient été menacés de la même condamnation dès la première action de Calcédoine. Les instructions du Pape à ses légats recommandoient beaucoup de douceur; & tous les Pères du Concile y étoient enclins. On fit grâce à ces cinq

prélats, & aussi-tôt on les admit au Concile en signe de communion; toute l'église retentissant de cris de joie & d'acclamations en l'honneur de l'Empereur & de ses officiers.

Il n'étoit plus question que des évêques d'Egypte, qui faisoient une profession de foi suffisante, & anathématisoient Eutychès. Mais ils craignoient de souscrire l'épître de saint Léon, avant qu'on eût donné un successeur à Dioscore; ils ne croyoient pas leur vie en sûreté, s'ils se remontoient en Egypte sous ce même évêque, qu'on les accuseroit d'avoir trahi & dont personne ne pourroit les défendre; tous les gens en place tenant leur pouvoir de lui. Pour bien concevoir l'appréhension de ces évêques, il faut se souvenir que les Patriarches d'Alexandrie avoient une puissance étonnante en Egypte, & que l'impéreur Dioscore l'avoit à peu près portée à l'indépendance. Après s'être parfaitement assuré de la foi de ces prélats, on usa de tempérament & de délai, pour les tirer d'embarras.

Mais auparavant, & tandis que leur foi sembloit encore suspecte, Cécrope de Sébastopolis fit à leur sujet une réflexion digne d'être rapportée. Est-il juste, s'écria-t-il indigné de leur obstination appa-

rente, est-il juste d'écouter dix hérétiques, au préjudice de douze cens évêques ? entendant par là, non la totalité des évêques du monde, qu'on savoit être en plus grand nombre dans le seul Empire d'Orient ; mais, selon quelques critiques, les Pères des quatre premiers Conciles, & plus vraisemblablement ceux de Calcédoine, en usant néanmoins d'hyperbole, comme il arrive souvent en pareille conjoncture. Ainsi pouvoit-il prendre le nombre défini pour l'indéfini ; c'est-à-dire douze cens en grec, comme on diroit six cens en latin, & mille en françois, pour signifier une grande multitude. On voit en effet que Cécrope ne prétendoit pas s'exprimer avec précision ; puisqu'il ne nomme que dix Egyptiens, tandis qu'il y en avoit treize. Mais il explique lui-même parfaitement sa pensée, en ajoutant que le Concile œcuménique est plus digne de foi que toute l'Égypte, & à plus forte raison, que quelques évêques de cette province.

Le Moine Barsumas, cet Abbé Syrien qui avoit tant contribué au martyre de S. Flavien, eut l'effronterie de se présenter au Concile. Mais il ne fut pas plutôt annoncé, que toute l'assemblée s'éleva avec horreur : Anathème à Barsumas.

mas ! c'est le bourreau de Flavien : bannissez Barsumas ; il est plus digne de l'amphithéâtre , que d'avoir entrée au Concile. Il fut aussi-tôt chassé avec mépris. On employa des manières plus douces , pour tâcher de ramener une quantité de moines beaucoup moins coupables , & prévenus seulement en faveur d'une doctrine inventée par un homme de leur état. Dans la cinquième action , qui se tint le vingt-deux , on s'occupa à dresser une formule de croyance , qui pût satisfaire tous les orthodoxes. Mais il s'éleva des difficultés ; & on les poussa si loin , que les légats commençoient à parler de se retirer & d'obtenir un rescrit pour tenir un concile en Occident.

Toutefois la division paroît n'avoir précédé , au moins dans le grand nombre , que d'un mal-entendu. En effet , les commissaires impériaux ayant demandé à la multitude des évêques , s'ils recevoient la lettre de l'Archevêque de Rome , on cria de tout côté : Oui , nous l'avons reçue ; nous y avons souscrit : l'Archevêque Léon croit comme nous , & il est d'accord avec Cyrille. Mais la crainte extrême qu'on avoit de retomber dans le Nestorianisme , fit qu'on disputa beaucoup sur le choix entre deux expressions

également catholiques. Il s'agissoit de prononcer, ou qu'en J. C. il y a deux natures, ou que J. C. est de deux natures. Cette dernière façon de parler signifie que J. C. est un composé de deux natures; & l'autre, que J. C. a deux natures actuellement existantes. Or ces deux significations ne sont nullement contraires. Mais cette expression isolée de deux natures étoit suspecte, à cause de l'usage qu'en faisoient les Eutychiens. C'est pourquoi dans la définition, l'on mit de deux natures, mais sans confusion & sans changement, aussi bien que sans séparation: ce qui exclut tout à la fois, & le sens d'Eutychiens, & celui de Nestorius.

Pour prévenir les divisions & les difficultés, en rédigeant cette décision, on imagina une méthode nouvelle, dont on se trouva si bien, qu'elle fut, pour les Conciles suivans, l'origine des congrégations distinguées des séances publiques, & employées à minuter ou dresser les décrets. Sans s'exposer au choc des idées & aux lenteurs inévitables entre tant d'arbitres divers, on convint de donner la forme à la définition, par le moyen d'un certain nombre de députés, commis pour une assemblée particulière. Ainsi, dans les diverses provinces ecclésiastiques,

à raison de leur étendue, on choisit quelques prélats des plus qualifiés & des plus instruits, formant tous ensemble le nombre de vingt-deux, y compris les légats Paschasin, Lucence, Boniface, & même Julien de Cos, quoiqu'il ne présidât point d'ailleurs au Concile. Ils se retirèrent dans l'oratoire de sainte Euphémie, & ils y dressèrent une confession de foi entièrement conformé à la lettre de S. Léon, ainsi qu'à la doctrine constante & unanime de l'Eglise. Cette formule fut aussi-tôt lue en pleine session, ou elle prit toute sa force par l'acceptation des Pères. Rien de plus propre, soit à donner une idée juste & sûre de la croyance orthodoxe, soit à fournir les termes convenables pour l'énoncer dans tous les temps.

Après y avoir rapporté tout au long les Symboles de Nicée & de C. P., on dit qu'ils suffirent aux ames droites, pour la connoissance de la religion; mais que les ennemis de la vérité s'égarant dans leurs inventions contradictoires, & donnant dans des extrémités également erronées de part & d'autre, le S. Concile veut opposer à toutes leurs entreprises la digue d'une doctrine constamment inaltérable; - qu'en conséquence il a défini

que la foi des trois cent dix-huit Pères, c'est-à-dire de Nicée, subsiste inviolablement, ainsi que la doctrine des cent cinquante assemblés à Constantinople touchant le Saint-Esprit, lesquels, sans imaginer qu'il manquât rien à la foi précédente, s'étoient opposés plus directement aux hérétiques survenus depuis le premier Concile. De même, poursuivent les Pères dans leur définition, à cause de ceux qui veulent anéantir l'œuvre de notre rédemption, le S. Concile de Calcédoine reçoit les écrits de Cyrille, comme propres à réfuter l'hérésie encore postérieure de Nestorius, & à expliquer parfaitement le sens de l'ancien Symbole : il y joint avec raison la lettre du très-saint Archevêque Léon à Flaviens contre l'hérésie d'Eutychès, comme également propre à établir la vérité.

Nous déclarons donc, concluent-ils, que l'on doit confesser un seul & même J. C. notre Seigneur, le même vraiment Dieu & vraiment homme, parfait dans l'une & l'autre nature ; le même composé d'une ame raisonnable & d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité, & à nous selon l'humanité ; semblable à nous en toutes choses, à l'exception du péché ; engendré du Père avant les siècles.

cles selon la divinité, & dans le temps né de la Vierge Marie selon l'humanité, pour nous & pour notre salut; un seul & même J. C. fils unique, Seigneur, en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures, les propriétés de chacune subsistant & concourant à former une seule personne ou hypostase; en sorte qu'il n'est pas divisé ou séparé en deux personnes; mais que c'est un seul & même Fils unique, Dieu, Verbe, notre Seigneur J. C. Le Concile défend à quiconque d'enseigner ou de penser autrement, sous peine de déposition pour les clercs & les évêques, d'anathême pour les moines & les laïcs.

Cependant la nouvelle du triomphe parfait de la vérité ayant été portée au palais, l'Empereur en vint témoigner lui-même sa vive satisfaction au Concile, le vingt-cinq d'Octobre, jour de la fête de sainte Euphémie. Il étoit accompagné des officiers qui y avoient assisté, & de quelques autres, au nombre de trente-quatre. Il fit un discours qu'il prononça en langue Romaine; c'est-à-dire en latin, pour soutenir la majesté de l'Empire, & qui fut sur le champ expliqué en grec, en fa

veur du grand nombre. Par-tout on y remarque la plus religieuse attention, de la part de ce Prince, à ne point s'ingérer dans les choses purement ecclésiastiques. Il déclare qu'on ne doit avoir d'autre croyance sur le mystère de l'Incarnation, que ce qu'ont enseigné les Pères de Nicée, & saint Léon dans sa lettre à Flavien; qu'il apporte au Concile les humbles dispositions où fut autrefois le grand Constantin, sachant aussi bien que ce grand homme, qu'il doit exercer sa puissance, non pour décider les questions de la foi, mais pour appuyer les décisions que les Pères en auront faites.

Les évêques eurent peine à contenir jusqu'à la fin du discours les transports de leur joie & de leur reconnaissance. Il ne fut pas fini, qu'ils s'écrierent en foule: Vive à jamais le nouveau Constantin! Vive le religieux Empereur, & l'Impératrice orthodoxe! Longues années, règne heureux à Marcien anateur du Christ! Puisse-t-il nous commander à jamais, & abonder en toutes sortes de biens: Cependant on lui dit qu'on avoit dressé une profession de foi, qui sapoit toutes les nouveautés impies: il souhaita qu'on lui en fit la lecture. Quand on l'eut achevée, il demanda si tous les évêques étoient:

d'accord sur ce qu'ils venoient d'entendre. Tous crièrent d'une voix unanime : Nous n'avons qu'une foi & qu'une doctrine : telle est la foi des saints Docteurs ; telle fut la foi des Apôtres ; telle est la foi qui a sauvé l'univers. Et les acclamations recommencerent avec plus de transport que jamais. On répéta cent fois les noms de nouveau Constantin, de nouvelle Hélène, & tous les titres les plus capables d'exprimer l'amour & le respect. Ce furent les mêmes applaudissemens & les mêmes transports, quand Marcien dit que, la foi catholique étant si clairement énoncée, il ne restoit plus qu'à ôter pour l'avenir tout prétexte de division.

Pour assurer l'exécution du jugement canonique des pasteurs, l'Empereur ordonna que quiconque désormais exciteroit du trouble par des disputes en matière de foi, seroit banni & dégradé de sa charge, si c'étoit un laïc, & déposé, s'il étoit clerc. Puis il ajouta qu'il avoit mérité & fait dresser certains réglemens, qu'il croyoit importer beaucoup au bon ordre ; mais que, par une juste déférence pour les Pères, il avoit jugé que la sanction s'en devoit faire canoniquement par le Concile. Il s'agissoit d'empêcher les clercs & les moines de s'engager dans les

affaires séculières, telles que les fermages ou les intendants des terres; de rendre les moines plus tranquilles & plus soumis à l'évêque diocésain, les clercs plus stables dans leur diocèse naturel: articles, qui furent tous applaudis, devinrent autant de loix stables dans l'Eglise, & formèrent le fondement de la discipline encore en vigueur aujourd'hui par rapport à ces objets.

Jusqu'ici nous avons vu, ce qu'on a regardé de tout temps comme la partie essentielle du Concile de Calcédoine. Ce n'est pas que tout ce qui s'y est fait en présence & du consentement des légats, ne soit regardé comme revêtu d'une autorité respectable: mais les six premières sessions, seules incontestablement œcuméniques, contiennent ce qu'il y a de plus important; savoir la définition de foi, l'acceptation de la lettre du Pape à Flavien, & la déposition de Dioscore. Les autres actions ou sessions, jointes aux premières, forment le nombre de quinze, y compris l'assemblée qui porta en faveur de l'Evêque de Constantinople le fameux décret, auquel les légats, & le Pape ensuite, s'opposèrent constamment. Mais dans toutes ces dernières sessions (du moins au rapport du Pape Pélage II, qui

Epist. ad
Episc. Istr.

attribue presque tous les canons à la sixième) on ne régla que des affaires particulières, dont toute-fois quelques-unes méritent encore attention.

On exigea inflexiblement, que Théodoret dit anathème à Nestorius. Il ne s'agissoit plus de cette hérésie; il s'agissoit au contraire de proscrire la doctrine qui donnoit dans l'excès diamétralement opposé. Mais dirigée par le S. Esprit, l'Eglise a le point fixe de la vérité pour objet, & parut singulièrement attentive ici à s'éloigner des deux extrémités vicieuses. Théodoret avoit été très-justement & très-fortement soupçonné de Nestorianisme. Rentré depuis en lui-même, il s'étoit expliqué en parfait Catholique; & en satisfaisant à toutes les interrogations du Souverain Pontife, il l'avoit pleinement convaincu de la pureté de sa croyance. Mais les Pères de Calcédoine voulurent une réparation du scandale, la plus authentique qu'il étoit possible, dans les lieux mêmes où il avoit été donné. C'est pourquoi ils exigèrent que l'ancien panégyriste de Nestorius & de ses écrits anathématisât purement & simplement cet Hérétique avec sa doctrine; c'est-à-dire, comme on s'est exprimé depuis, qu'il en condannât les

ouvrages pernicieux dans le sens de leur auteur. A la première proposition qu'en fit le Concile à Théodoret, il répondit que, par sa requête à l'Empereur, connue par un écrit adressé au Pape, la pureté de sa foi étoit évidente; & il proposa de faire lire ces deux pièces. Il est inutile de rien lire, répliquèrent les évêques d'une voix fort élevée, qui annonçoit le mécontentement & la défiance. Faites ce qu'on n'a que trop de raison d'exiger de vous, & dites anathème à Nestorius. Grace à Dieu, dit Théodoret, j'ai été nourri & instruit dans la sainte doctrine, & l'ai hautement enseignée. Je rejette, non seulement celle de Nestorius & d'Eutychès, mais celle de quiconque a de mauvais sentimens. Encore une fois, s'écrierent les évêques, dites nettement anathème à Nestorius & à sa doctrine, à Nestorius & à ses partisans. Il répondit que c'étoit bien assez confondre la calomnie, que de se présenter à un Concile, où il paroïssoit moins pour son intérêt que pour celui de la charité & de l'édification, & afin de ne laisser aucun doute sur sa catholicité. On l'interrompt, en criant de-rechef: Dites nettement anathème à Nestorius & à tout son parti. Je ne le di-

rai point, répartit-il, que je n'aye expliqué ma croyance. En même temps il ouvrit la bouche, pour faire cette explication. Mais il fut interrompu par mille voix qui crièrent toutes ensemble : Il est hérétique, il est Nestorien ; qu'on le chasse d'entre nous : de manière qu'il n'eut point d'autre parti à prendre, que de dire sur le champ, sans préambule ni tergiversation, Anathème à Nestorius & à sa doctrine. Après quoi, il ajouta qu'il avoit souscrit, dans la droiture de son cœur, à la définition de la foi, ainsi qu'à la lettre de S. Léon, & qu'il tenoit pour hérétique quiconque ne croyoit pas fermement leur doctrine. Alors les cris de joie succéderent aux menaces, & l'on entendit répéter ces mots de toute part : Théodoret est digne de son siège, qu'on le rende à son Eglise, nous le reconnoissons, nous le recevons pour orthodoxe. Puis on applaudit au jugement déjà porté par le Souverain Pontife, en réitérant cent fois les acclamations : Vive Léon ; longues années à l'archevêque Léon ; c'est avec Dieu que Léon a jugé.

Ibas, évêque d'Edesse, avoit été déposé au faux Concile d'Ephèse, ainsi que Théodoret, & pour les mêmes causes. Il demanda pareillement à être rétabli,

& avec d'autant plus de raison, qu'on l'avoit condamné quoiqu'absent. Les Pères exigèrent encore qu'il dit anathème à Nestorius, aussi bien qu'à Eutychés : ce qu'il fit sans difficulté. Je l'ai, dit-il, anathématisé par écrit, lui & sa doctrine; & comme on n'a point de peine à répéter ce qu'on pense véritablement, j'anathématisé Nestorius, Eutychés, & qui-conque ne croit pas comme ce saint Concile. Après une démarche si franche & si peu équivoque; on ne put douter de la foi d'Ibas; & il fut rétabli dans tous ses droits. Les légats ne voulurent point qu'on lût la procédure faite contre lui au faux Concile d'Ephèse; cette assemblée ne méritant pas seulement le nom de Concile, & n'ayant rien fait à quoi l'on voulût avoir égard, excepté l'ordination de Maxime. Encore toute la raison qu'on alléguait pour la maintenir, c'est que le très-saint archevêque de l'ancienne Rome, dit Anatolius de C. P., en recevant Maxime à sa communion, a jugé qu'il devoit gouverner l'Eglise d'Antioche.

Le Légat Paschasin dit pour Ibas, qu'on avoit des preuves suffisantes de sa catholicité, dans toutes les pièces qui avoient été lues jusques-là. Quelques critiques ont voulu conclure de ces expres-

flons vagues, que les légats avoient approuvé la fameuse lettre qu'on prétend avoir été écrite par cet évêque Ibas au Persan Maris, & que nous verrons condamnée dans la suite par le cinquième Concile général. L'approbation prétendue d'Anatolius, sur le même objet, n'est pas mieux fondée. Il n'y eut que l'évêque d'Antioche, qui déclara positivement la lettre d'Ibas orthodoxe; & l'on ne peut nullement présumer qu'il fût en cela l'organe du Concile. Il n'étoit pas question à Calcédoine d'examiner judiciairement cette pièce: il s'agissoit uniquement d'en juger l'auteur, sur sa manière actuelle de penser, qui n'étoit plus douteuse depuis qu'il avoit si nettement anathématisé Nestorius & sa doctrine.

Quoique Maxime vint d'être affermi sur le siège d'Antioche, il restoit quelque difficulté par rapport à son prédécesseur Domnus, à qui l'on jugea convenable d'assurer au moins une subsistance honnête. On créa donc à son profit une pension sur les revenus de l'Eglise d'Antioche; & c'est peut-être ici le premier exemple d'une pension sur un bénéfice. On en trouve plusieurs autres, dans les dernières sessions du même Concile.

Il y a quelque chose de plus singulier au sujet de l'évêché de Perre, suffragant d'Hiéraples en Syrie. Athanase & Sabinien se disputoient ce siège, pour lequel Sabinien avoit été ordonné par le métropolitain, à la place d'Athanase. Celui-ci étoit accusé de plusieurs crimes : mais il n'avoit été condamné, que pour n'avoit point voulu comparoître devant son métropolitain, qu'il disoit son ennemi. Cette affaire ne paroissant pas suffisamment éclaircie, le Concile en renvoya l'examen au Patriarche du ressort, qui étoit celui d'Antioche, avec obligation de la terminer dans l'espace de huit mois. Si Athanase étoit convaincu d'un seul chef digne de déposition, il devoit être traité selon la rigueur des loix. Mais si, dans le terme donné, l'on négligeoit de le poursuivre, ou si l'on ne réussissoit pas à le convaincre, on le devoit rétablir dans son siège. Sabinien, dans ce dernier cas, ajoûte le Concile, conservera la dignité d'évêque, & le droit de succéder à son compétiteur, avec une pension que le Patriarche proportionnera aux facultés de cette Eglise. Quelques observateurs trouvent l'institution des évêques coadjuteurs dans ce traitement de l'évêque Sabinien.

Dans la quinzième session, qui se tint le dernier jour d'Octobre, le clergé de C. P. pria les légats de traiter avec lui d'une affaire importante, qui concernoit son Eglise. Ils répondirent, avec autant de sagesse que de fidélité au Souverain Pontife, qu'ils n'en avoient point reçu de pouvoir à ce sujet; & jamais on ne put les engager à sortir des bornes prescrites à leur commission. Le Patriarche Anatolius, qui se trouvoit à peine affermi sur son siège, portoit loin ses vues. Peu content de la prééminence dont il étoit en possession parmi les Orientaux, il prétendoit à une primauté effective de juridiction sur tous les prélats de l'Orient. Les circonstances ne lui pouvoient être plus favorables: il se trouvoit le seul des Patriarches, qui fût irréprochable & qui fût un personnage digne de son rang. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, avoit été déposé dès la troisième session du Concile. L'état de Maxime d'Antioche n'étoit pas assuré, puisqu'il avoit été élu à la place de Domnus, déposé au Conciliale d'Ephèse. Pour Juvéval de Jérusalem, il devoit être recherché, avec d'autres évêques des plus considérables, comme auteurs de Dioscore. Ainsi, à bien évaluer les choses, aucun de ces

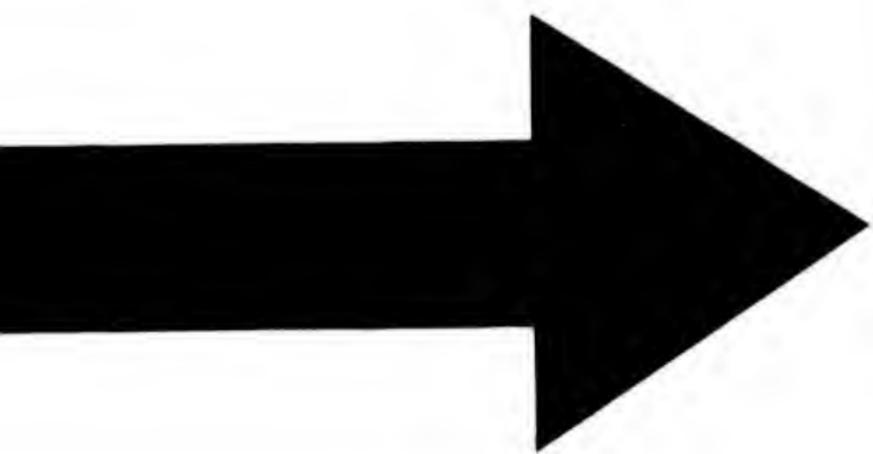
premiers pasteurs n'avoit à Calcédoine le rang qui convenoit à leurs sièges. Le pli des affaires favorisant ainsi les prétentions d'Anatolius; en l'absence des légats, on fit en faveur de C. P. le fameux canon où il est statué, que toute primauté & l'honneur principal devoient être conservés à l'archevêque de l'ancienne Rome; mais qu'après lui l'archevêque de la nouvelle jouiroit des mêmes prérogatives d'honneur, & de la même primauté de puissance sur l'Asie, la Thrace, & le Pont, dont il ordonneroit les métropolitains. Cent quatre-vingt-quatre Pères seulement signèrent cette disposition.

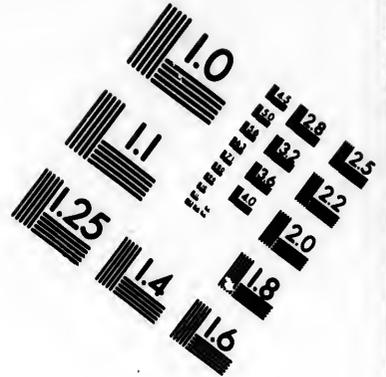
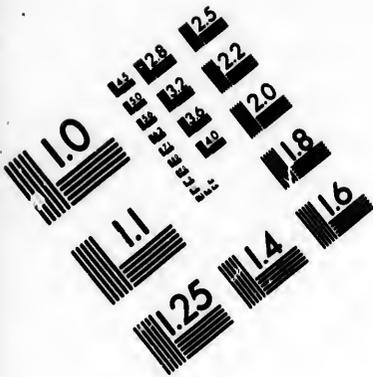
Le lendemain il y eut une assemblée, qui forma une seizième action. Les légats s'y présentèrent, & s'y plainrent très-vivement de ce qui s'étoit fait la veille, comme contraire aux canons de Nicée touchant le maintien des grandes Eglises dans leurs droits respectifs; & ils notifierent les instructions que le Pape leur avoit données à cet égard. On leur opposa les canons du Concile de C. P. tenu environ quatre-vingts ans auparavant: mais ils répondirent: Que demandez-vous donc aujourd'hui, si depuis tant d'années vous avez joui de cette prérogative? & si vous n'en avez pas joui,

Act 16;

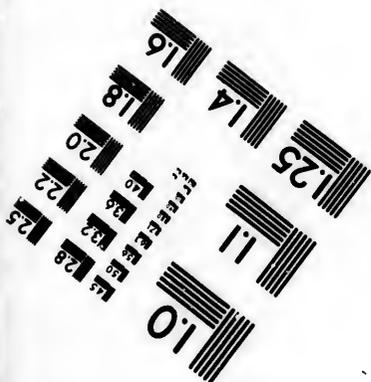
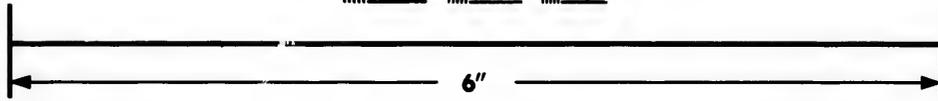
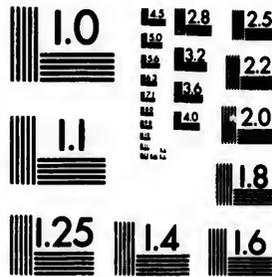
P. 796.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
15
12.8
13.2
12.2
18
20
16

11
10
13
14

pourquoi la demandez-vous? Ils prétendent encore qu'on n'avoit pas donné un consentement libre à ce décret. Sur quoi les commissaires interrogerent les évêques d'Asie & de Pont. Treize en particulier, & les autres en général dirent qu'ils avoient souscrit volontairement. Quant aux Egyptiens, qui étoient les plus intéressés à défendre la dignité du siège d'Alexandrie, le premier incontestablement après Rome, du moins avant ces dispositions nouvelles, on ne leur demanda point leur consentement. Ils n'étoient pas même présens à ces dernières sessions; parce qu'on n'avoit pas encore rempli l'espérance qu'on leur avoit donnée de mettre à leur tête, avant qu'on sortit de Calcédoine, un nouveau Patriarche, sans lequel il n'étoit pas d'usage parmi eux de rien souscrire. Ainsi, la préséance de l'Eglise de C. P. fut confirmée par acclamation, sans qu'on en vint à la collection des voix par ordre & par tête. On ne voit nulle part, que le nombre des souscriptions du jour précédent ait augmenté. Les Grecs qui n'ont pas manqué d'en donner une liste exacte, ne la font, dans tous leurs dénombremens, que de cent quatre vingt-quatre; quoique les Pères de Calcédoine fussent pour le

moins au nombre de cinq cent vingt, & suivant quelques auteurs de six cent trente. Les légats s'opposèrent fortement à cette innovation, présentèrent leur protestation en forme, & la firent insérer dans les actes du Concile. Le motif qu'ils y allèguent, n'est autre que l'instruction qu'ils avoient reçue du Siège Apostolique. Rome n'y étoit intéressée directement, que pour sa juridiction patriarchale sur la Thrace, & non pas pour les droits de sa primauté. Il n'étoit pas question d'égalité entre le Pape & l'Évêque de Constantinople; mais seulement de ressemblance & d'analogie entre les dignités de l'un & de l'autre: c'est-à-dire que, comme le Souverain Pontife est le premier dans toute l'Église, l'évêque de Constantinople le seroit après lui en Orient. Tel est évidemment le sens du canon; puisque le Concile annexe, immédiatement après & d'une manière exclusive, à l'évêque de Rome, la primauté universelle d'honneur & de juridiction, que d'ailleurs on lui voit exercer d'un bout à l'autre du Concile de Calédoine.

Les Pères, en conséquence, ne manquèrent pas d'écrire au Vicaire de J. C., pour lui rendre compte de tout ce qu'ils

venoient de faire, & lui demander l'ap-
 probation même du dernier canon. Nous
 Conc. vous supplions, disent-ils, d'honorer no-
 Calc. pag. 828, tre jugement, en le confirmant par vo-
 tre suffrage: & comme de notre part nous
 nous sommes accordés, dans l'unité de
 la foi, avec vous qui êtes notre père &
 notre chef; que l'éminence de votre au-
 torité mette aussi le dernier sceau au dé-
 cret qu'ont fait vos enfans pour l'honneur
 de la ville impériale. En usant de votre
 sollicitude ordinaire à l'égard de l'Eglise
 de C. P.; faites rejaillir sur elle quelque
 rayon de ce vif amas de lumières & de
 splendeur qui environne votre Chaire
 Apostolique. Teis sont & nos vœux &
 notre confiance, fondés sur la sage géné-
 rosité d'un Père qui épanchera volon-
 tiers son abondance sur ses enfans. Vos
 légats, à la vérité, nous ont ré- for-
 tement; mais sans doute pour réu- ver à
 Votre Sainteté l'honneur d'une si belle
 œuvre, & afin que vous signaliez votre
 zèle pour l'éclat de la discipline, aussi
 bien que pour la sûreté de la foi.

Léon ne déséra point à une supplique
 si engageante. Il confirma, quant à la
 condamnation de l'hérésie & des héré-
 tiques, le Concile de Calcedoine, as-
 semblé, dit-il, par l'ordre des Empe-
 reurs,

reurs, avec le consentement du Siège Apostolique. Mais quant à la prérogative de l'Eglise de Constantinople, il refusa constamment de la confirmer. A Dieu *Epist. 531* ne plaise, écrivit-il à Anatolius, que contre ma conscience, je contente vos desirs ambitieux ! Sachez que le canon même de Constantinople, sur lequel vous les établissez, n'a aucune force ; puisqu'il n'a pas été fait de concert avec le saint Siège. Il lui reproche ensuite, d'un ton d'autorité assez vif, de s'être arrogé, contre les canons, l'ordination de Maxime d'Antioche.

Dans une lettre à l'Empereur Marcien, *Epist. 541* où il prend à dessein le titre d'évêque de l'Eglise Romaine & universelle, il dit que c'est bien assez pour Anatolius, d'être monté sur le siège de la ville impériale, par la faveur de l'Empereur & le consentement du Siège Apostolique, sans vouloir s'élever aux dépens des autres sièges. Si je ne l'ai pas recherché, ajouta-t-il, sur l'ordination qu'il a osé faire de Maxime, c'a été uniquement pour le bien de la paix. Il écrivit à Maxime même. Dans cette lettre, il blâme ses légats d'avoir souffert qu'Anatolius eût la préséance au Concile de Calcédoine sur cet Evêque d'Antioche ; puis il lui déclare que tout ce qu'on dit avoir été fait

ou toléré par ces légats, outre les définitions de foi, demeurera sans effet & sans force. Par ces différentes lettres, on voit que le Pape saint Léon n'étoit point occupé du soin de la prééminence essentielle de son propre siège, à quoi on ne songeoit pas de donner atteinte. Il n'alléqua point de motif plus pressant de son opposition aux prétentions du Patriarche de Constantinople, que l'injure faite par là aux autres grands sièges de l'Orient, contre les anciennes dispositions du Concile de Nicée.

Il y a plusieurs autres canons du Concile de Calcédoine. Les Grecs en marquent trente, en comprenant celui des prérogatives de Constantinople, qui est le vingt-huitième. Les Latins n'en comptent que vingt-sept, qui furent reçus de toute l'Eglise, & dont ceux qui sont effectivement de ce Concile avoient été dressés dans les six premières sessions; comme l'indiquent les anciens exemplaires, où on les trouve à la fin de la sixième. Toutefois on ne peut attribuer sûrement aux sessions œcuméniques de ce saint & célèbre Concile, que les trois canons que nous avons rapportés en traitant de cette session; quoiqu'ils soient aussi très-anciens & très-respectés de tout

l'Eglise ; qui conserve encore aujourd'hui le fond de la même discipline.

Les excommunications n'y sont cependant que comminatoires ; les peines encourues par le seul fait étant fort rares dans l'antiquité , & cette manière abrégée de procéder n'étant devenue nécessaire que par la suite. Le sixième canon défend d'ordonner des clercs qui ne soient pas attachés à quelque Eglise ; & telle fut , dès le Concile de Nicée , qui fit un règlement semblable , l'origine du titre fixe des bénéfices. Le neuvième fait foi , qu'il étoit encore défendu aux ecclésiastiques de porter leurs affaires aux tribunaux séculiers. Deux clercs en différend devoient s'adresser à l'évêque : si l'on étoit en contestation avec l'évêque même , c'étoit au Concile de la province qu'on avoit recours ; & l'on devoit recourir à l'Exarque , ou au Patriarche , contre le Métropolitain. Ce canon fut confirmé , quant à sa substance , par une loi impériale de l'an 456 , portant que les clercs ne pourroient être appelés en jugement que devant l'évêque , sinon à Constantinople , où il seroit libre , pour les affaires temporelles , de les citer devant le Préfet du prétoire , sans qu'eux-mêmes , de leur propre mouvement , pussent aller à aucun

jugé late. Le quatorzième canon, en défendant aux lecteurs d'épouser des femmes d'une foi suspecte, dans les provinces où il leur étoit permis de se marier, nous apprend que cette liberté n'étoit pas universelle, même pour un ordre mineur : preuve surabondante de l'exaétitude de l'Eglise à conserver la continence parfaite dans les ordres supérieurs.

Il faut encore observer, qu'à Calcédoine l'ordre des sessions, ou des diverses matières qu'on y traita, n'est pas le même dans tous les exemplaires. Cette diversité, qui ne se rencontre pas seulement dans les actes de ce Concile, provenoit de ce que les évêques des grands sièges amenoient chacun leurs notaires particuliers aux Conciles généraux, & leur faisoient transcrire ou rédiger les actes, selon le besoin qu'ils en avoient. Tous recueilloient avec soin ce qui intéressoit universellement l'Eglise, comme les points de dogme, & la discipline générale : mais pour ce qui ne concernoit que des affaires particulières, ceux qui n'y étoient pas intéressés, ou l'omettoient, ou ne le plaçoient dans leur recueil que selon les degrés d'importance qu'ils y attachoient.

L'Empereur Marcien soutint de tout

son pouvoir les décrets de Calcédoine. Dioscore, l'ame de l'hérésie Eutychieenne plus qu'Eutychès même, fut exilé en Paphlagonie, où il mourut misérablement. Pour lui ôter d'abord toute espérance d'être jamais rétabli, Théodosie, Gouverneur d'Egypte, eut ordre de faire assembler le clergé & le peuple d'Alexandrie, afin d'élire un nouveau Patriarche. Protère fut effectivement élu. C'étoit lui que Dioscore avoit établi son Vicaire, en partant pour le Concile: mais il avoit d'autres titres en sa faveur. Outre sa prudence & son habileté, qui pouvoient lui avoir attiré la confiance de son Patriarche, sa vertu étoit éminente: ce qui ne lui attira que des chagrins, de la part d'un peuple licencieux & fort attaché au dernier Patriarche, qui ne génoit personne dans sa manière de vivre. Quand ils virent la scène entièrement changée, & qu'on procédoit à l'exécution des décrets canoniques, ils redemandèrent Dioscore avec fureur, & se portèrent aux derniers excès. Les moines, déjà infectés en très-grand nombre des nouvelles erreurs, fomentoient les mécontentemens & la révolte, faisoient le coup de main dans l'occasion, & se montrèrent par-tout les plus em-

Liber. c. 14

Evagr. II

n. 5.

portés. L'Empereur crut faire plier Alexandrie, par le retranchement de la distribution ordinaire des grains, par l'interdiction des bains & des spectacles. Mais le trouble & la sédition ne faisant qu'augmenter, il parut plus expédient de dissimuler avec un peuple si animé & si nombreux, qui se calma en effet pour un temps. Cependant l'évêque Protère courut des dangers presque continuels; & son pontificat ne fut jamais bien tranquille. Comme la nouvelle hérésie avoit les moines pour auteurs & pour défenseurs, dès-lors ces contrées, remplies de cénobites & de solitaires, furent tellement infectées, qu'elles ne reprirent jamais bien la pureté de la foi. Ainsi commença le schisme de ce qu'on appela depuis les Coptes ou Jacobites, qui durent encore aujourd'hui.

Le mal ne fut pas si grand en Palestine: mais il ne laissa pas d'y avoir beaucoup de troubles, causés par un moine intrigant & vicieux, qu'on appelloit Théodosé. Il avoit été autrefois convaincu de plusieurs crimes par son évêque, & chassé pour cela de son monastère. Passé en Egypte, il s'étoit emporté contre Dioscore même, alors encore Patriarche, avoit été condamné à être fouetté publi-

quement, & promené par la ville sur un chameau. La faction du moine Barsumas vint à propos, pour relever les espérances de Théodose dans l'infamie dont il étoit couvert: mais il falloit se vouer à Dioscore, qui étoit l'auteur de la flétrissure. Tout personnage convient aux ames de cette bassesse. Théodose alla au Concile de Calcédoine; retourna aussi-tôt après en Palestine; cria de toute part avec une impudence & une audace forcenée, que le Concile avoit trahi la foi, rétabli l'hérésie de Nestorius, & reconnu en J. C. deux personnes qu'il falloit adorer.

L'Impératrice Eudoxe, retirée dans cette province depuis son veuvage, n'étoit pas encore guérie de sa jalousie contre Pulquérie. Elle se prévint aisément contre un Concile protégé par sa rivale, & se déclara pour la faction du moine Théodose, qui, par ce moyen, entraîna bientôt la plupart des moines & du peuple. Juvénal de Jérusalem étant revenu de Calcédoine, où il s'étoit enfin déclaré généreusement pour la bonne doctrine; on entreprit de la lui faire abjurer, avec une telle violence & un si effroyable désordre, qu'il fut trop heureux de retourner bien vite sur ses pas chercher un

asyle dans Constantinople. On gagea, pour l'assassiner, un scélérat qui manqua son coup; mais qui, voulant de manière ou d'autre mériter son salaire, massacra Sévérien évêque de Scytopolis.

Alors le champ étant libre, les schismatiques s'assemblerent à Jérusalem, & chollirent Théodose pour leur Evêque. Il en ordonna d'autres pour plusieurs villes de la Palestine, sur-tout à la place de ceux qui n'étoient pas encore revenus de Calcédoine. Le Gouverneur de la Province étoit éloigné, & occupé avec ses troupes contre les Barbares. On mit tout en combustion pendant son absence, & l'on prit des mesures pour ne pas le craindre à son retour. Pour cela, on ne fit pas difficulté d'ouvrir les prisons, de mettre indistinctement tous les criminels en liberté; & avec ces brigands, unis aux gens de Théodose & d'Eudoxe, on osa fermer les portes de la ville à celui qui avoit toute la puissance de l'Empereur dans le pays. On exerça la plus violente persécution contre quiconque n'embrassoit pas la communion de Théodose; on osa dire anathème au Concile de Calcédoine & au Pape Léon; on pillà le bien des uns, on brûla les maisons des autres, on les frappa, on les fouetta avec

cruauté, on maltraita indignement les femmes de la première condition; & il y eut une quantité de martyrs. Théodose occupa ainsi, pendant près de deux ans, le siège épiscopal de Jérusalem.

Les Provinces Occidentales reçurent bien différemment les décisions du Saint Concile. S. Léon leur avoit déjà envoyé, du moins aux évêques de Gaule, sa lettre à Flavien. Elle en avoit été reçue avec respect & action de grâces; comme ils le lui témoignèrent de leurs sept provinces, au nombre de quarante-quatre évêques en une seule fois, sans compter plusieurs autres lettres particulières. Aussitôt que les décisions de Calcédoine avoient été reçues à Rome, le Pape les leur avoit fait passer, avec une copie de la sentence rendue contre Dioscore. Il en usa de la même manière, & avec le même succès, à l'égard des évêques de la Gaule Cisalpine, ou du Milanez, & apparemment, avec les prélats de toutes les autres provinces. Dans la réponse des Cisalpins, qui est une lettre synodale aussi bien que celle des quarante quatre évêques de la Gaule proprement dite, ceux-là déclarèrent, qu'ils ont lu dans leur Concile la lettre à Flavien; qu'ils l'ont trouvée conforme aux Saintes Ecritures.

& aux écrits des Pères; qu'en conséquence ils condamnent avec elle les nouvelles erreurs, qui s'élèvent contre le mystère adorable de l'Incarnation.

Pendant ces alternatives de douleur & de consolation, le Saint Pontife fut replongé tout à coup en d'autres alarmes, par l'irruption des Huns qui, sous la conduite du terrible Attila, menaçoient d'une ruine totale les plus belles provinces de l'Occident. Dès l'année précédente, ces Barbares s'étoient jetés dans les Gaules, & avoient ruiné les villes de Cologne, de Trèves, de Metz, de Rheims, de Besançon, & toutes les meilleures places qu'ils avoient rencontrées sur leur passage jusqu'à Orléans, excepté Paris qui fut garanti par Sainte Geneviève, & Troyes que sauva Saint Loup.

Greg.
Tur. 11.
Hist. c. 6.
& 7.

Roll. ad
3. Jan.

Toute la sainteté de Geneviève n'avoit point empêché, qu'elle ne fût calomniée indignement, du vivant même de Saint Germain, qui ne lui en donna que des témoignages plus marqués de sa haute estime. Après la mort du S. évêque, & par son ordre, son archidiacre prit également la défense de cette illustre Vierge. Le besoin ne fut jamais plus pressant, qu'au moment où les Parisiens se virent menacés par le terrible Attila. Troublés

jusqu'au délire par l'excès de leur effroi
 & par la proximité du péril, ils s'en pri-
 rent à leur bienfaitrice même. L'archi-
 diacre d'Auxerre arriva à Paris, comme
 on conspiroit contre elle, ou plutôt com-
 me sa perte étoit déjà résolue, & qu'on
 ne délibéroit plus que sur la manière de
 la faire périr; soit en la lapidant, soit en
 la précipitant dans la rivière. Tout son
 crime étoit sa foi & son intrépide con-
 fiance en Dieu, qui, tandis que les ci-
 toyens se déshonoroient par une lâche
 crainte, les lui faisoit exhorter à tenir
 ferme dans leur ville que le Seigneur
 vouloit préserver, au lieu de se réfugier,
 comme ils le méditoient, dans les places
 voisines qui seroient saccagées.

L'archidiacre fit renaitre l'équité & la
 raison dans le cœur des Parisiens, en re-
 levant leur courage, & en leur parlant
 ainsi de Geneviève: Gardez-vous bien
 de rien oser contre cette sainte fille; à
 jamais il me souviendra des termes, dans
 lesquels j'ai souvent osé célébrer ses ver-
 tus par le S. évêque Germain. Les Pari-
 siens prirent enfin confiance aux conseils
 de la Sainte, & Paris fut sauvé. Alors
 toutes les préventions se changèrent en
 actions de grâces & en une vénération
 religieuse. Le nom de Geneviève ne fut

pas seulement célèbre dans toutes les Gaules, mais aux extrémités de l'Orient; en sorte que l'illustre Saint Siméon Stylite se faisoit recommander à ses prières, par tous les Gaulois qui venoient le visiter. Les Rois mêmes parloient d'elle avec respect. Clovis l'honora tout particulièrement pendant sa vie, qu'elle poussa jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans nonobstant ses austérités, & qui ne finit que vers l'an 500: après sa mort, il fit bâtir sur son tombeau la basilique de S. Pierre & S. Paul, à laquelle le peuple, enchérissant sur la piété du Monarque, donna insensiblement le nom de Sainte Geneviève, qu'il prit pour sa patronne & sa protectrice.

La ville de Troyes se vit encore plus près de sa ruine, que celle de Paris. Déjà le Roi & l'armée innombrable des Huns s'avançoient contre elle, en préluant à sa dernière calamité par le sang & le feu dont ils marquoient toute leur route, quand l'évêque saint Loup entreprit de la sauver. Cet intrépide pasteur alla au devant du Prince farouche, dont la seule figure imprimoit l'effroi. Il étoit d'une taille médiocre, mais d'une carrure énorme; avoit la poitrine large, la tête extrêmement grosse, les yeux petits, mais étin-

Sur. ad
25 ul.

Jornand.
c. 2. p.
471.

ce
g
d
fi
co
ag
ju
se
l'e
ce
rep
ve
rép
po
mis
mi
bis
affu
Seig
épa
A
tou
les
gno
crai
s'ap
le fi
Gén
fui
l'obl

celans, le nez plat, les cheveux négligés, le teint extraordinairement brun; de manière que son aspect, joint à la fierté de sa démarche & aux mouvemens convulsifs dont il étoit perpétuellement agité, suffisoit pour inspirer la terreur, & justifioit le nom de fléau de Dieu, qu'il se plaçoit à prendre. Loup, supérieur à l'effroi général, l'aborde & lui demande ce qu'il prétend. Ignorest-tu qui je suis, repartit le Barbare? Le fléau du Dieu vengeur remplit sa destination. Et moi, répliqua le Saint, je suis un loup dépouillé de sa férocité naturelle, & commis à la garde du troupeau du Dieu de miséricorde. Epargnes-en les foibles trebis, & ne frappe que le pasteur. Cette assurance plut au Hun farouche, dont le Seigneur adoucit l'ame; & Troyes fut épargnée.

Attila alla assiéger Orléans. Cependant tous les peuples étrangers établis dans les Gaules, Goths, Francs, Bourguignons, unis avec les Romains par la crainte d'un ennemi plus formidable, s'approchèrent pour le combattre. Il leva le siège, & se retira en Champagne. Le Général Romain, qui étoit Aëtius, le suivit avec ses alliés & le défit: ce qui l'obligea à quitter les terres de l'Empire.

Sidon.
Epist. 15.

Mais dès l'année suivante, ayant réparé ses pertes, il revint par la Pannonie, pénétra dans l'Italie, ne se proposant rien de moins que de prendre Rome. L'armée des Huns, composée de trois cent mille combattans, sous la conduite d'un Prince qui n'avoit pas moins de génie que de valeur, imprimoit un tel effroi, & l'on étoit si peu en état de résister, que l'Empereur Valentinien & le brave Aëtius songeoient à quitter le centre de l'Empire.

Chron.
Prosp.
Chron.
Cassiod.
an 452,

On voulut essayer auparavant de la négociation. Saint Léon fut prié de se mettre à la tête de l'ambassade, & réussit au delà de toute espérance. On a cru que ce Conquérant n'avoit pu être arrêté en si beau chemin, que par quelque prodige effrayant. Mais la divine puissance, qui tient les cœurs des tyrans dans sa main, & l'éloquence merveilleuse qu'elle inspira au Saint Pontife, n'étoient pas moins efficaces que les plus terribles visions. Les troupes mêmes d'Attila regardoient Rome comme une ville sainte, dont l'attaque étoit funeste; & les Huns se disoient les uns aux autres, qu'Alaric, après l'avoir pillée, n'avoit pas vécu longtemps. Attila fut ravi de voir saint Léon, sur tout ce que la renommée en publoit;

& p
voir
une
les a
du I
paix.
Jul
affaire
témoi
aux
l'incu
même
diacre
triarch
faire h
pouille
grand
forte
laire d
qui for
ce Cat
succes
tychés
de mar
ment s
ché bie
Léon f
à l'Em
pressa
conduit

& peut-être aussi ne fut-il pas fâché d'avoir un prétexte honnête d'interrompre une expédition hasardeuse. Il fit cesser les actes d'hostilité, & se retira au delà du Danube, avec promesse de faire la paix.

Julien de Cos, toujours chargé des affaires du Pape à Constantinople, lui témoigna par lettre la part qu'il prenoit aux maux qu'avoit soufferts l'Italie par l'incursion des Barbares. Il l'intéressa en même temps en faveur d'Aëtius, archidiacre de Constantinople, que le Patriarche Anatolius (sous prétexte de lui faire honneur, mais au fond pour le dépouiller de l'archidiaconé qui donnoit un grand crédit, & pour le tenir dans une sorte d'exil) avoit ordonné prêtre titulaire d'une église hors de la ville. Ce qui sonnoit encore plus mal, c'est qu'à ce Catholique zélé, il avoit donné pour successeur un certain André, ami d'Eutychès & ancien accusateur de Flaviens : de manière qu'Anatolius se faisoit fortement soupçonner de ne s'être pas détaché bien sincèrement des hérétiques. S. Epist. 57
Léon fit ses représentations sur ce sujet & 58.
à l'Empereur & à l'Impératrice, qu'il pressa d'obliger Anatolius à changer de conduite.

Il leur recommanda aussi l'évêque Julien, pour qui ces épîtres tenoient lieu de lettres de créance, en qualité de Légat chargé à C. P. de défendre, pour le Pape, les intérêts de la foi & de l'Eglise contre les hérésies courantes. C'est le commencement des Légats, nommés depuis Apocrisiaires ou Correspondans, dans le goût des agens qu'y avoient déjà les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Mais ceux de Rome y étoient de plus employés spécialement à ce qui concernoit l'intérêt général de l'Eglise; & celui-ci en particulier, à veiller de près l'évêque Anatolius, qui ne donnoit que trop de lieu à cette institution, dont on n'avoit pas encore si bien senti la nécessité. S. Léon ne manqua pas de prévenir Julien de tout ce qu'il écrivoit à la Cour. Il lui demanda des nouvelles certaines de l'Eglise d'Alexandrie, & de plus précises encore des désordres excités par les moines de la Palestine, dont le Pape n'avoit encore ouï parler que confusément.

Il reçut peu après les connoissances qu'il souhaitoit, & tout à la fois l'heureuse nouvelle, que la Cour avoit apporté le remède à un mal si urgent. A la demande de Juvénal de Jérusalem, re-

fu
im
me
par
sua
l'in
sect
thé
dou
folit
d'inc
igno
véqu
gemen
la cle
Qu
teur
plus f
Palest
faire p
à prop
ces de
moines
corpor
siège,
dose a
pour l
foibles
& les r
schismat

fugé, comme on l'a vu, dans la ville impériale, l'Empereur avoit écrit aux moines de la Palestine, pour les ramener par la voie de la douceur & de la persuasion : il s'efforçoit de leur faire sentir l'inconséquence de se livrer à Théodose, sectateur d'Eutychès, tandis qu'ils anathématisoient l'Eutychianisme. C'étoit sans doute l'ignorance & la simplicité de ces solitaires, que Marcien trouvoit dignes d'indulgence. Mais il ne leur laissa point ignorer, que c'étoit à la prière de l'évêque Juvénal & à l'espoir de leur changement, qu'il accordoit ces marques de sa clémence & de sa bonté.

Quant au faux évêque Théodose, auteur de tous les désordres, on en usa ^{Niceph} xv. 9. plus sévèrement. Le Gouverneur de la Palestine eut ordre de l'arrêter, pour le faire punir; mais le coupable fut instruit à propos, & s'évada. Plusieurs complices de ses violences, même entre les moines, furent condamnés à des peines corporelles. Juvénal rentra dans son siège, déposa tous les sujets que Théodose avoit ordonnés, & tint un Concile, pour lever les préventions des esprits foibles contre le Concile de Calcédoine, & les rassurer contre les calomnies des schismatiques. La lettre synodale, ad-

dressée en conséquence aux abbés & aux moines, fut signée par tous les évêques des trois Palestines.

Les sectaires avoient poussé l'artifice jusqu'à répandre le bruit, que le Pape Léon n'approuvoit pas le Concile de Calcédoine. Quoique cette invention, attribuée à Anatolius, fût dépourvue de toute vraisemblance, elle fit cependant une telle impression, que l'Empereur engagea le Pontife à la démentir formellement. Sans compter la lettre à Flavien, la distinction même que mettoit Léon entre le canon des prérogatives de l'Eglise de Constantinople, qu'il rejetoit, & les décisions de foi, qu'il avoit approuvées formellement, suffisoit pour faire connoître ce qu'il pensoit des décisions dogmatiques de Calcédoine. Mais pour contenter l'Empereur & ne rien omettre dans une affaire de cette importance,

Epist. 61. il adressa une nouvelle lettre à tous les évêques qui avoient assisté à ce concile, leur déclara derechef, qu'il approuvoit tout ce qui avoit été statué par rapport à la foi, & que quiconque oseroit soutenir, soit l'erreur de Nestorius, soit celle d'Eutychès & de Dioscore, devoit être retranché de l'Eglise. L'Empereur fut satisfait; & les affaires de la religion

com
cour
M
facti
gens
dre l
l'an
quatr
digne
la te
culte
elle t
de vi
cle en
femme
l'exem
bien
avec c
tions,
de l'a
nouve
magnif
de la R
ta plus
laisa t
testame
une fid
d'un s
de cett
tion de

commencerent à prendre un heureux cours.

Mais on goûtoit à peine cette satisfaction, que l'Empereur & tous les gens de bien eurent la douleur de perdre l'Impératrice Pulquérie, qui mourut l'an 453, âgée seulement de cinquante quatre ans: femme forte, vierge pure, digne de regner dans le Ciel comme sur la terre, & que l'Eglise honore d'un culte public le dix de Septembre. Si elle transforma la Cour en une retraite de vierges ferventes; ce fut un spectacle encore plus merveilleux, de voir la femme d'un Empereur leur donner l'exemple des vertus de leur état, & si bien allier les devoirs du christianisme avec ceux du trône, que ces deux fonctions, loin de se nuire, tiroient l'une de l'autre un nouvel avantage & un nouveau lustre. Elle bâtit plusieurs églises magnifiques, trois entr'autres en l'honneur de la Reine des vierges. Elle fonda & dota plusieurs hopitaux & monastères. Elle laissa tous ses biens aux pauvres par un testament, que Marciën exécuta avec une fidélité religieuse. Mais ce qui peint d'un seul trait le mérite transcendant de cette Princesse, l'énergie & l'élévation de son ame, la solidité de sa vertu.

& de son esprit; c'est que jamais l'Empire ne fut plus heureux ni plus en sûreté, que quand son frère Théodose le lui laissa gouverner. Si-tôt au contraire que, livré aux eunuques ou à la jalousie de sa femme, il ne suivit plus la direction de cet ange Tutélaire, il mit l'Empire & la religion à deux doigts de leur perte; de manière que l'Orient, en bute aux assauts des sectaires & de tous les hommes remuans, auroit infailliblement succombé, comme l'atteste Saint Léon, si cette femme incomparable ne l'eût soutenu.

Chron.
Prosp.
Idac.
Marcel.
&c.

La mort de l'Empereur Valentinien III, qui arriva le 7 Mars de l'an 455, fut bien différente. Ce Prince, qui n'avoit que trente-six ans lorsqu'il périt, avoit bien démenti les idées favorables conçues autrefois de sa vertu. La mollesse & l'incontinence flétrirent tout ce qu'il avoit de bonnes qualités; & ce dernier vice fut enfin la cause de sa perte. Depuis quelque temps, il se livroit sans réserve à cette honteuse passion. La femme du Patrice Maxime, l'un des premiers Seigneurs de l'Occident, n'étoit pas moins recommandable par sa vertu que par sa beauté. Valentinien, désespérant de la séduire, la surprit brutalement & se porta

Evagr. II.
c. 7.

aux
s'écl
appr
& so
son
sein;
après
M
même
temp
bitior
le foil
cepen
& feig
me.
pour c
vaque
dis qu
brouill
bien à
toires,
& barb
Capitai
cet aff
reur se
de Ma
d'Aetiu
qui ma
nien,
voir de

aux derniers excès. Aussi-tôt qu'elle put s'échapper, elle alla, inondée de larmes, apprendre à son époux son déshonneur & son désespoir; se renferma ensuite dans son appartement, la mort déjà dans le sein; & mourut en effet quelques jours après.

Maxime, descendu de l'Empereur de même nom, qui avoit regné quelque temps dans les Gaules, conçut une ambition que lui coloroit avantageusement le foible droit de sa naissance. Il dissimula cependant en présence de Valentinien, & feignit d'ignorer l'opprobre de sa femme. Il eut même assez de sang-froid, pour comprendre que, le trône venant à vaquer, il n'auroit rien à y prétendre tandis qu'Aëtius vivoit; il entreprit de le brouiller avec le Prince, & persuada si bien à celui-ci qu'Aëtius, fier de ses victoires, aspirait à l'Empire, que ce lâche & barbare Empereur poignarda ce grand Capitaine de ses propres mains. Après cet assassinat révoltant, comme l'Empereur se promenoit à Rome, dans le champ de Mars, il fut assailli par deux des gens d'Aëtius, qu'avoit suscités Maxime, & qui massacrèrent publiquement Valentinien, sans que personne se mit en devoir de le défendre. Ainsi finit le der-

nier Prince de la race du grand Théodose. Maxime fut aussi-tôt reconnu Empereur, & il épousa Eudoxie, veuve de Valentinien, dans l'ignorance où elle étoit encore que ce nouvel époux fût l'assassin du premier.

Mais quand elle eut découvert cette trame détestable, elle ne mit plus de bornes à son dépit; & préférant à ce joug indigne celui des plus féroces Barbares, elle invita Genséric à venir s'emparer de Rome. Toujours prêt au pillage, le Roi des Vandales ne se fit pas prier. Bientôt il prit terre à Ostie & marcha droit à Rome. Maxime, songeant à s'enfuir & permettant à tout le monde d'en faire autant, se rendit si méprisable, qu'on attenta sans crainte à sa vie: il fut mis en pièces, le 77^e jour de son regne, par d'anciens serviteurs de Valentinien, qui jeterent les membres du parricide dans le Tibre.

Procop.
L. C. 5.

Toute la ville s'abandonna à la consternation, & l'on ne pensa pas seulement à se défendre. Le seul Pontife alla au devant de Genséric, peu capable de l'effrayer après Attila. Il obtint tout ce qu'on pouvoit demander à un pareil vainqueur, & bien au delà de toutes les espérances; c'est-à-dire que les Vandales se

conter-
droien
y aur
Pierre
Consta
ni viss
durant
ville,
immien
facrés
fois en
milliers
ratrice,
fut con
filles Eu
Mais
lèbre E
Théodo
cident.
mières
foible co
dont ell
dans l'h
la main
plus pro
craignit
la nauva
puissans
doient e
elle habi

contenteroient du pillage, qu'ils s'abstien-
droient du meurtre & des incendies, qu'il
y auroit même trois églises, celle de S.
Pierre, celle de S. Paul, & la Basilique
Constantinienne, qui ne seroient ni pillées
ni visitées. On tint parole: mais on pillà
durant quatorze jours tout le reste de la
ville, d'où l'on emporta des richesses
immenses, en particulier les vases
sacrés que l'Empereur Tite avoit autre-
fois enlevés de Jérusalem. Il y eut des
milliers de captifs, parmi lesquels l'Impé-
ratrice, qui avoit appelé les Barbares,
fut conduite à Carthage avec ses deux
filles Eudoxie & Placidie.

Mais ce désastre fut salutaire à la cé-
lébre Eudoxe, veuve de l'Empereur
Théodosé & mère de l'Impératrice d'Oc-
cident. Sa philosophie & toutes ses lu-
mières naturelles étoient pour elle une
foible consolation, sans celle de la foi,
dont elle s'étoit privée en s'engageant
dans l'hérésie d'Eutychès. Ces coups de
la main du Seigneur donnerent lieu aux
plus profondes réflexions; & bientôt elle
craignit qu'elle ne se fût engagée dans
la mauvaise voie. Les hommes de Dieu,
puissans en œuvres & en paroles, abon-
doient encore dans la Terre Sainte où
elle habitoit. Elle consulta les plus cé-

Vit. S. Eu-
thym. p.
64 & seq

lèbres ; apprit d'eux que sa mort n'étoit pas éloignée, & que nulle œuvre de vertu ne devoit la rassurer, à moins qu'elle ne tint au centre de l'unité, en s'attachant au Concile de Calcédoine & à Juvénal son légitime évêque. Elle obéit à cette voix du Ciel, abjura publiquement l'hérésie à Jérusalem, & rentra dans la communion de l'Eglise, où elle persévéra sans hésiter jusqu'à la mort. Avant de sortir de ce monde, elle eut la consolation d'apprendre que le Prince Huneric, fils du Roi des Vandales, avoit épousé l'aînée des deux filles de Valentinien, & qu'on avoit renvoyé la cadette avec sa mère à Constantinople.

Il restoit en Afrique une multitude d'autres captifs illustres, qui fournirent une ample matière à la charité de l'évêque de Carthage, nommé Deogratias, lequel avoit été ordonné en 454, à la prière de l'Empereur Valentinien, après une longue vacance de ce siège. Les traitemens inhumains qu'éprouvoient les captifs, touchèrent vivement ce prélat. Comme les vainqueurs étoient partie Maures, partie Vandales, ils se partageoient les prisonniers, séparoient impitoyablement les enfans de leurs parens, & les femmes de leurs maris. Ainsi, dans la misère & les tra-

vauz

Vid. vi
t. c. 8.

vaux accablans de l'esclavage, ils n'avoient pas même la triste consolation de porter leurs chaînes de compagnie avec les personnes qui leur étoient chères, ni de confondre leurs sueurs & leurs larmes ensemble. Il y en avoit une multitude de malades, tant par les besoins qu'ils souffroient, que par les incommodités extraordinaires qu'ils avoient souffertes dans la navigation. Le saint évêque, en racheta autant qu'il en put payer, ne craignant pas de vendre pour une si bonne œuvre les vases d'or & d'argent qui servoient aux églises. Il fournissoit aux malades tous les secours dont ils avoient besoin, leur faisoit distribuer la nourriture convenable, & accompagnoit lui-même les médecins qui les visitoient. La nuit, il alloit voir s'ils n'étoient pas négligés, demandoit à chacun, de lit en lit, comment ils se trouvoient; & cela, nonobstant sa foiblesse & son âge décrépité. Il mourut très-peu de temps après, n'ayant occupé le siège de Carthage que trois ans.

A ce triste événement, les captifs crurent revoir le moment où ils tomberent pour la première fois dans la servitude. Cette mort ne fut pas moins funeste à l'Eglise d'Afrique en général. Le Roi Genferic en prit occasion de dé-

Tome V.

R

mort n'étoit
œuvre de
à moins
l'unité, en
alcédoine &
. Elle obéit
ra publique-
, & rentra
lise, où elle
u'à la mort.
de, elle eut
que le Prince
s Vandales,
eux filles de
it renvoyé la
nstantinople.
multitude d'au-
ournirent une
de l'évêque de
ratias, lequel
à la prière de
rès une longue
 traitemens in-
captifs, tou-
. Comme les
Maures, partie
ent les prison-
lement les en-
es femmes de
misère & les tra-
vaux

fendre d'ordonner des évêques dans la province Proconsulaire & dans la Zeugitane, où il y en avoit encore soixante-quatre, mais la plupart fort âgés. Ainsi, manquant de jour en jour, ils furent réduits à trois après quelques années. L'Eglise honore la mémoire de S. Deogratias le vingt-deuxième jour de Mars. La barbarie de Genferic donna lieu à la sanctification de plusieurs autres Africains, sans compter le nombre infini de martyrs qu'elle produisit.

C'est ce qui anima, autant ou plus que les brigandages du Vandale, le zèle & la valeur de l'Empereur Marcien, qui pensa sérieusement à lui faire la guerre. Il s'y prépara en Prince Chrétien, joignant, aux sages précautions suggérées par l'expérience & la politique, tout ce qui pouvoit mettre le Ciel dans ses intérêts; comme les prières publiques, & d'abondantes largesses en faveur des pauvres. Mais si ces œuvres de piété ne purent servir à remplir ses vues temporelles, elles ne furent pas perdues pour l'éternité; dans les circonstances de sa mort prochaine, qui arriva peu après; savoir l'an 457, de son âge le 65^m. Sa mémoire est en bénédiction, pour ses vertus, pour son application au bien de l'Etat & de

la Religion. Il eut pour successeur, le Tribun Léon, Gouverneur de Sélymbrie. Il étoit natif de Thrace, & fut élu, le septième de Février de la même année, par les gens de guerre, avec le consentement du Sénat.

Il aimoit sincèrement la religion: mais dès le commencement de son regne, il commit une faute de surprise ou de faiblesse, qui, en alarmant Saint Léon & toutes les personnes attentives au bien de l'Eglise, leur fit trop tôt sentir que l'Orient n'étoit plus sous la conduite des Marcien & des Pulquérie. Les Eutychiens, si nombreux en Egypte, reprenant courage au changement de Souverain, le moine Timothée, ordonné prêtre du temps de Dioscore, se mit à la tête des séditieux. Depuis long-temps il tramoit sourdement la cabale & la révolution qu'il méditoit. Il alloit de nuit, avec une canne creuse, par les cellules des solitaires; & leur parlant par cette espèce de porte-voix, les appeloit l'un après l'autre par leurs noms, dont il avoit eu soin de se faire instruire, se donnoit pour un Ange envoyé du Ciel, qui venoit les avertir de fuir la communion de Protère, & de choisir le moine Timothée pour évêque, se désignant ainsi

Nicéph.
xv. c. 16.
Evagr.
II. c. 8.

lui-même. C'est à cette supercherie sacrilège, qui le faisoit courir de nuit comme les chats sur les gouttières, qu'on rapporte son surnom d'Elure, mot dont les Grecs nomment ces animaux.

Quand il crut sa partie assez bien liée, & qu'il fut la mort de Marcien auteur de son exil; il reparut avec insolence, & déclama hautement contre le Concile de Calcédoine. Entre les moines qui lui étoient dévoués, il rassembla d'abord ceux du voisinage d'Alexandrie, avec une troupe de bandits & de séditieux gagnés par argent; & profitant de l'absence du Gouverneur, qui étoit occupé avec ses troupes dans la Haute-Egypte, il remplit la ville d'un si grand tumulte, que les Catholiques n'osèrent plus paroître. S'étant emparé de la grande église qu'on nommoit le Temple Césarien, il se fit ordonner évêque par Eusèbe de Péluse & Pierre de Majume, deux des quatre ou cinq évêques condamnés à l'exil, & réduits, par leur révolte contre l'Eglise & ses premiers prélats, à faire la cour à un moine séditieux. Il restoit un obstacle à sa faction, dans la personne de l'évêque Protère, qui chercha inutilement sa sûreté dans le baptistère.

Ni la sainteté du lieu, ni celle du jour

qui
serva
tu,
chev
sieur
prière
pas n
ché à
ment
& des
trains
chira
en lam
rage ju
le reste
les cen
ques fr
évêque
Timon
sacrés
celui de
Martyr
l'Eglise
les prod
ches, sa
Il anath
& tous
nommés
grands fr
évêques

qui étoit le Vendredi-Saint, ne le préserva de leur fureur. Sans égard à sa vertu, ni à sa vieillesse vénérable & à ses cheveux blancs, ils le percerent de plusieurs coups d'épée, comme il étoit en prière. Leur emportement ne se borna pas même à la mort : son corps fut attaché à une corde, & suspendu publiquement à la vue du peuple, avec des huées & des insultes barbares. Ensuite on le traîna par toute la ville, & on le déchira de mille coups, jusqu'à ce qu'il fût en lambeaux. Quelques-uns poussèrent la rage jusqu'à goûter de son sang. On brûla le reste de ses membres, & l'on en jeta les cendres au vent. Plusieurs Catholiques furent martyrisés, avec leur saint évêque.

Timothée ôta le nom de Protère des sacrés diptyques, y mit le sien après celui de Dioscore, pilla les biens du Martyr & de sa famille. Pour ceux de l'Eglise, il en dispoit à sa fantaisie, les prodiguant aux factieux & à ses proches, sans penser seulement aux pauvres. Il anathématisa le Concile de Calcédoine & tous les fidèles qui le révéroient, nommément le Pape & les évêques des grands sièges. Dans le petit nombre des évêques de sa faction, il choisit les plus

Vict.
Chron.
p. 809.

emportés, & les envoya dans toutes les villes de la province, pour persécuter les prélats catholiques & leur clergé. On chassa les plus respectables pasteurs, de vénérables vieillards, ordonnés du temps de S. Cyrille & plus anciennement encore; puis on institua des hérétiques en leur place. Les orthodoxes étoient également recherchés dans les monastères, soit d'hommes, soit de filles, où l'on s'étudioit sur-tout à ne laisser que des prêtres hérétiques; en sorte que les ecclésiastiques soumis aux décisions de la foi, étoient généralement réduits à la fuite ou à se tenir exactement cachés.

Malgré tant d'excès, l'Empereur Léon restoit dans l'inaction & dans une sorte d'indécision sur ce qu'il devoit penser de ces factieux. Ils avoient envoyé à C. P. des requêtes, où ils représentoient que le peuple & les magistrats d'Alexandrie ne vouloient point d'autre évêque que Timothée. Quant à la foi, ils faisoient profession de celle de Nicée & d'Ephèse, ne disoient mot du Concile de Constantinople, & blâmoient insolemment celui de Calcédoine, avec le Pape Léon qui le révéroit & tous les évêques d'Orient qui l'avoient tenu. Après quoi ils ajoutoient, que, sans y avoir égard, il

en f
la f
aban
qui
& b
marc
stant
tous
la ca
sur l
décre
même
preffe
file d
à Juv
de m
confi
soixan
brer
mémq
nier &
chose
Le
que l'
rante
feroit
les dé
quelles
font in
boin de

en falloit assembler un autre & examiner la foi tout de nouveau. L'Empereur, abandonné à ces vaines appréhensions, qui engagent souvent un politique foible & borné dans les plus dangereuses démarches, proposa au Patriarche de Constantinople d'assembler son clergé, avec tous les évêques qui se trouvoient dans la capitale, pour donner leur avis, tant sur l'ordination de Timothée, que sur les décrets de Calcédoine. Il écrivit dans le même goût au Souverain Pontife, qu'il pressoit de venir à Constantinople; à Basile d'Antioche, successeur de Maxime; à Juvénal de Jérusalem; à une multitude de métropolitains & d'évêques des sièges considérables, au nombre d'environ soixante. Il auroit même songé à faire célébrer tout de nouveau un Concile œcuménique, si après les dépenses du dernier & tant d'autres inconvéniens, la chose eût été praticable.

Le Pape répondit à l'Empereur, ainsi que l'avoit déjà fait un Concile de quarante évêques assemblés à C. P.; que ce seroit un attentat d'examiner de nouveau les décisions d'un Concile général, lesquelles, étant dictées par le Saint-Esprit, sont infaillibles & irréformables; que, loin de remettre en question ce qui étoit

Epist. 75.

décidé, il ne falloit penser qu'à y soumettre les indociles; que, si l'on renouvelloit ainsi les disputes au gré des hérétiques, les troubles de l'Eglise n'auroient plus de fin; & que cette coupable condescendance ne pouvoit que les augmenter. Il l'exhortoit enfin à chasser bien vite le moine Timothée du siège d'Alexandrie, qu'il avoit usurpé si indignement: il le faisoit souvenir que tel étoit le vœu de presque tous les évêques d'Egypte, qui l'avoient certifié par leurs lettres, & plusieurs de vive voix, à Constantinople même, où ils s'étoient réfugiés depuis les violences de l'usurpateur; tandis que les évêques schismatiques n'avoient osé signer leur requête, de peur de laisser appercevoir leur petit nombre.

Cette sage fermeté du Pontife fit qu'on ne pensa plus à célébrer un nouveau Concile. Mais les Eutychiens, en perdant toute espérance de ce côté-là, demandèrent qu'on leur accordât au moins une conférence, où ils pussent proposer leurs difficultés. S. Léon ne fut pas moins inflexible contre cette nouvelle tentative. Ce seroit toujours anéantir l'autorité du Concile de Calcédoine, répondit-il, que d'accéder à cette demande artificieuse d'inquiets sectaires: qu'on n'espère jamais

m'an
de n
faire
d'arre
sier ;
L
taires
que S
rien ,
de ce
surpre
ces m
stées p
vains
doret
nous-r
Jacque
de cet
une lie
fommé
découv
les inju
me de
sauvage
soit aux
qui tom
dance q
ne vit j
me pou
consistoi

m'amener là. En cherchant à disputer de nouveau sur la foi, ils voudroient faire croire que jusqu'ici il n'y a rien d'arrêté là-dessus : le piège est trop grossier ; Léon n'y donnera jamais.

L'Empereur consulta ensuite les solitaires les plus révéérés de l'Orient, tels que S. Siméon Stylite, S. Jacques le Syrien, & S. Baradat. La manière de vivre de ces deux derniers n'est guère moins surprenante que celle de Siméon ; & si ces merveilles n'étoient également attestées par des témoins oculaires & des écrivains d'un aussi grand poids que Théodoret, nous aurions peine à les croire nous-mêmes. L'illustre Syrien, nommé Jacques, étoit connu très particulièrement de cet évêque de Cyr : il n'habitoit qu'à une lieue & demie de cette ville, sur le sommet d'une montagne où il vivoit à découvert, exposé nuit & jour à toutes les injures des saisons ; n'ayant pas même de clôture pour se préserver des bêtes sauvages, pas un antre pour se soustraire, soit aux ardeurs du soleil, soit aux neiges, qui tomboient quelque-fois en telle abondance qu'il y étoit comme enseveli : il ne vit jamais de feu, n'en usbit pas même pour apprêter sa nourriture, qui ne consistoit qu'en quelques lentilles trem-

Theod.
Philoth.
C. 21.

pées dans l'eau: cette manière de vivre ne lui paroissant pas encore assez dure, il portoit sous son habit de pesantes chaînes de fer. S. Baradat, exposé de même à toutes les intempéries des saisons, habitoit la pointe d'un rocher; il tenoit sans interruption les mains étendues vers le Ciel, moins semblable à un être animé qu'à un terme informe, tout couvert d'une peau, qui ne lui laissoit de libre que le nez & la bouche pour respirer.

De pareilles austérités s'attiroient les plus grands respects, de la part même des Puissans du siècle, dont l'indifférence en matière de vertu n'est guère touchée que de ce qui est extraordinaire. Mais ces hommes tout célestes avoient encore plus d'humilité que d'ardeur pour la pénitence. Prêts à laisser leur genre de vie singulier au premier ordre des Princes de l'Eglise, qui sont les évêques, ils n'avoient point d'autre règle de leur foi que les décisions de ces premiers pasteurs. Ils répondirent à l'Empereur, qu'il devoit regarder comme un oracle infallible de l'Esprit-Saint, ce qui avoit été prononcé par les six cent trente Pères; c'est-à-dire par le Concile de Calcédoine, qui paroît ainsi avoir été composé de ce nombre d'évêques; & que cette sainte

multitude devoit bien dissiper toutes ses appréhensions, après que le Sauveur avoit promis de se trouver au milieu d'un bien moindre nombre qui s'assembleroient en son nom.

On conserve un recueil de diverses réponses faites, sur le même objet, à l'Empereur Léon, au nombre de trente-six lettres, dont l'ensemble forma une autorité du plus grand poids; non pas précisément à raison de la sainteté de la plupart de leurs auteurs, mais parce que chacune d'elles fut revêtue de la souscription de plusieurs évêques, aussi bien que la lettre du Souverain Pontife, qui, en cette occasion, parla pour tout l'Occident. On vit ainsi, dans la totalité de ces lettres synodales, le sentiment de toute l'Eglise enseignante; & dès-là toutes les difficultés furent censées résolues, la collection de ces réponses particulières faisant le même effet qu'un Concile œcuménique. On voit clairement par cet exemple, comme l'observe M. Fleuri après le grand évêque de Meaux, que la force des décisions de l'Eglise ne consiste pas dans l'assemblée des évêques, mais dans leur consentement unanime, de quelque manière qu'il soit déclaré. Le recueil de ces lettres, nommé en grec

Tom. 4.
Conc. p.
902 &
seq.

Hist.
Ecccl. L.
29, n. 12.
Def Cler.
Gall. par.
2. L. 14.
c. 14.

Encyclia; c'est-à-dire lettres circulaires, a été traduit en latin par Epiphane le Scolastique.

L'Empereur, ainsi rassuré, ne songea plus qu'à faire exécuter les décisions du Concile, & commanda au Gouverneur d'Alexandrie, d'en chasser Timothée dit le Chat, & de faire élire un nouveau Patriarche. Cet intrus méprisable fut en effet banni, & conduit sous bonne garde

Lib. dans la Chersonnèse. Après quoi on élut,
 brev. c. du commun consentement du peuple &
 15. & 16. du clergé, un autre Timothée, surnommé Solophaciole ou le Blanc, qui donna d'abord avis de son élévation au Souverain Pontife, avec le clergé d'Alexandrie & dix évêques d'Egypte. Saint Léon, dans sa réponse, les exhorte au zèle & à la concorde; & il engage le nouveau Patriarche à lui écrire souvent, pour l'instruire de l'état de son Eglise. Anatojus de Constantinople étoit mort quelque temps auparavant; prélat très-ambitieux, au jugement de Saint Léon, & dont la manière même de penser donna de vives inquiétudes à ce saint & habile Pontife: tant il est vrai qu'on ne peut guère sortir des bornes de la subordination dans l'ordre hiérarchique, sans quelque péril pour la foi. On éleva sur le siège de C. P. S. Gennade; Patriarche bien différent

d'Anatolius, & dont on raconte plusieurs miracles.

S. Léon ne survécut pas long-temps à ce commencement de calme qu'il venoit de procurer à l'Eglise, étant mort en 461, sans qu'on sache bien sûrement quel jour. Son Pontificat fut de 21 ans, durant lesquels la grandeur de son ame & de sa vertu n'a cessé d'éclater. Sa science & son génie n'étoient pas moins distingués. Sa manière d'écrire est noble, son style pur pour le temps où il écrivoit, son éloquence digne des plus beaux siècles, extrêmement touchante & pathétique, comme on le voit dans la plupart de ses sermons. Il nous en reste quatre-vingt-seize, sur les principales fêtes de l'année, dont il traite les mystères avec une netteté & une onction qui intéresseront à jamais les esprits justes & les ames pieuses. Nous avons encore de cet illustre Pontife cent quarante-une lettres. C'est le premier des Papes qui ait laissé un corps d'ouvrages, & à qui l'on ait donné le surnom de Grand: grand en effet & en toute manière; zélé pour la décence & la magnificence du culte divin, pour la fondation & plus encore pour le rétablissement des églises, qu'il ornoit avec un goût qui portoit l'empreinte de la noblesse de son ame & de l'élévation de son

génie. Après les ravages des Vandales, il renouvela l'argenterie dans toutes les églises de Rome. Il fonda pour cela six grands vases, de cent livres chacun, donnés autrefois par le grand Constantin. Aux sépulcres des Saints Apôtres, il établit des gardiens ou des chapelains, qu'on nommoit alors Chambriers, comme on le fait encore dans l'Eglise de Paris & dans quelques autres, parce qu'anciennement on nommoit chambre ce que nous appelons chapelle.

Epist. 5.

Entre les lettres de S. Léon, il y a quelques décrétales qui méritent une attention particulière. Ce qu'il écrivit à Dorus évêque de Bénévent, montre combien ce grand Pape avoit à cœur l'ordre hiérarchique. Cet évêque avoit mis un prêtre nouvellement ordonné, à la tête de tous les anciens. Léon l'en reprit avec sévérité; & parce que deux prêtres y avoient donné leur consentement, il statua que les autres garderoient le rang de leur ordination, & que les deux adulateurs en seroient privés à jamais, pour l'avoir cédé par une lâche complaisance. Encore prétendit-il leur avoir fait grace, & qu'ils méritoient la déposition canonique; parce qu'un ecclésiastique, dit-il, maître sans doute d'humilier sa personne, doit toujours honorer sa place,

de
dit
dev
vin
cili
mé
leur
dev
dan
ni
cuse
Die
tion
il su
raiso
de
péni
P
de
repr
bliqu
puis
en f
il di
les p
à Di
fessio
Te
écriv
à ceu

Dans une lettre adressée à Théodore Epist. 91.
de Fréjus, au sujet de la pénitence, il
dit que, tant que la vie dure, nous ne
devons point mettre de bornes à la di-
vine miséricorde, mais accorder la récon-
ciliation à tous ceux qui la demandent,
même en danger de mort, pourvu que
leur conversion soit sincère. Nous ne
devons pas être difficiles, ajoute-t-il,
dans la dispensation des dons de Dieu,
ni mépriser les larmes de ceux qui s'ac-
cusent; mais croire au contraire que c'est
Dieu qui leur inspire l'esprit de compon-
ction. Quand ils auroient perdu la parole,
il suffit qu'ils donnent des marques d'une
raison libre, ou que des personnes dignes
de foi certifient qu'ils ont demandé la
pénitence.

Par une décrétale adressée aux évêques Epist. 80.
de la Campanie & du voisinage, il les
reprend de ce qu'ils faisoient réitérer pu-
bliquement la confession des pénitens :
puis fournissant une preuve bien précise
en faveur de la confession auriculaire,
il dit en propres termes, qu'il suffit que
les péchés soient confessés, premièrement
à Dieu, ensuite au prêtre par une con-
fession secrète.

Touchant le baptême, il décide, en
écrivant à Néonas de Ravenne [quant
à ceux qui ont été emmenés en captivité

avant l'âge de raison, & qui n'ont aucun souvenir d'avoir été baptisés] qu'on doit rechercher avec une grande diligence s'il n'y a pas quelque preuve de leur baptême ; mais que, s'il ne s'en trouve point, il les faut baptiser hardiment, sans craindre le péril de rebaptiser. On infère de là, qu'il n'étoit pas encore d'usage de baptiser sous condition.

C'est ainsi que l'Eglise, qui avoit pris sa forme essentielle sous la main même de son divin Instituteur & de ses premiers disciples, forma insensiblement sa discipline. Elle développa de même différens points de dogme, à mesure que les occasions s'en présentèrent. A la fin du pontificat de Saint Léon, où nous voici parvenus, après la célébration de ces quatre Conciles fameux, que le plus grand de ses successeurs comparoit aux quatre Evangiles, & où la plupart des hérésies à venir ainsi que passées trouvent leur condamnation ; on put regarder les principaux articles de la foi chrétienne, comme parfaitement éclaircis. Dans tout le cours des siècles suivans, nous allons voir tirer, avec la même infailibilité & la même précision, les conséquences particulières de ces principes lumineux.

*habitu I. catholici ob unum & servitum
quod est in conspectu dei uno & vero deo*



III
II

D

LIV

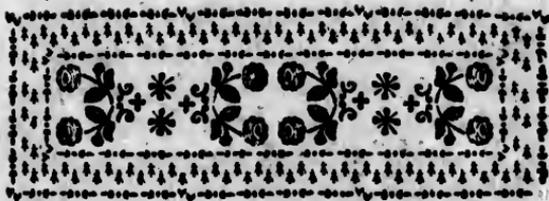
Depuis

461,

en 4



l'Empire
du que
temps,
celles
quelque
phe. E
vangile
reuses &
les Rom



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

*Depuis la mort du Pape S. Léon en
461, jusqu'à la conversion des Francs
en 496.*

Quoique la Religion chrétienne fût déjà la religion universelle, & que l'Empire de l'Eglise, infiniment plus étendu que celui de Rome dans son plus beau temps, ne connût d'autres bornes que celles du monde; il manquoit encore quelque chose à sa gloire & à son triomphe. Elle avoit soumis au joug de l'Evangile les deux nations les plus valeureuses & les plus éclairées, les Grecs & les Romains; c'est-à-dire tout le monde

police, qu'on s'étoit accoutumé à nommer simplement le monde; tant ce qu'on appelloit par opposition Barbares ou Sauvages, sembloit peu digne de faire partie de la société civile & du genre humain! Ainsi la Loi de Grace avoit-elle fait des Chrétiens de tout ce qui méritoit le nom d'hommes. Il lui falloit encore, de ces Barbares, faire d'abord des hommes, pour les rendre ensuite Chrétiens, & pour composer à J. C. ce bercail innombrable & parfait, où entre le Romain & le Scythe, le Grec & le Barbare, le loup & la brebis, étoient destinés, suivant l'expression d'Isaïe, à paître indistinctement & paisiblement tous ensemble, sans autre différence que le mérite d'avoir changé d'inclinations & de naturel par la vertu la plus puissante d'en-haut. C'est ici la grande œuvre déjà exécutée en partie, & que nous allons voir consommer par l'Eglise, avec une édification toute nouvelle. Cette heureuse révolution ne pourra s'opérer, sans lui causer de rudes secousses. Il en résultera bien des bouleversemens & des orages; l'harmonie de cette immense famille, que l'Homme de douleur a engendré sur la croix, en sera troublée pour un temps; sa divine Epouse en paroitra même souffrir quelque altération: mais

Cap. xi.
v. 7.

ses tr
les m
sans
tion,
& ap
vaux.
stueu
queso
nière.
De
éclipse
heure
eien &
des C
elle le
& de
impéri
quand
peren
maux
ou ph
cerdoc
brouill
dresser
de foi
le droit
terdiron
les Ile
frique,
Pierre,

ses traits caractéristiques seront toujours les mêmes, le sceau de l'alliance éclatera sans danger de méprise & sans interruption, tous les nuages se dissiperont enfin; & après tant d'attaques & de rudes travaux, elle reparoîtra sous l'aspect majestueux d'une féconde maturité, & quelquefois avec toutes les fleurs de sa première jeunesse.

De là même elle tire un avantage, éclipsé en quelque sorte dans ses plus heureux jours, sous la faveur des Marcien & des Pulquérie, des Théodose & des Constantin, qui faisoient réfléchir sur elle les plus vifs rayons de leur majesté & de leur puissance. Quand la dignité impériale sera anéantie dans l'Occident; quand en Orient une longue suite d'Empereurs, non moins indifférens aux maux de la religion qu'à ceux de l'Etat, ou plus jaloux des prérogatives du sacerdoce que de ceux de la couronne, brouilleront tout en touchant à tout, dresseront & supprimeront les formules de foi selon leurs caprices, s'arrogeront le droit sacré de l'enseignement & l'interdiront aux évêques; quand les Gaules, les Isles Britanniques, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie le propre apanage de Pierre, gémiront sous la servitude des

Barbares, soit Patens, soit Ariens, encore plus ennemis de la foi que les idolâtres : alors on verra clairement, que la puissance de l'Eglise & l'autorité du Siège Apostolique en particulier, ne devront pas leur accroissement aux grandeurs du siècle, comme elles ne leur avoient point dû leur établissement sous la tyrannie des Néron & des Domitien. Alors, comme sous les Empereurs les plus favorables à la religion, on verra les Pontifes Romains siéger sur la chaire de Pierre, avec la même majesté que leurs plus heureux prédécesseurs, veiller à l'exécution des canons dans les différentes Eglises, connoître des causes les plus importantes, prendre soin qu'elles soient jugées suivant les règles de l'équité & de la sagesse ; rétablir ceux qu'une injuste violence avoit dépossédés, secourir les opprimés, humilier les méchans & les superbes, avertir les Empereurs de leurs devoirs religieux, s'opposer comme un mur d'airain aux emportemens sacrilèges des dominateurs Barbares les plus terribles ; & dans le même temps, recevoir des ambassades honorables de toutes les régions, se voir choisir par les différentes Puissances pour médiateurs & pour arbitres de leurs différends, & dans les lieux trop éloignés pour s'y

rendre
gane
le gr
dével
Cin
S. Pa
vemb
son su
tif de
aupar
avoit
gat du
ordina
célébr
s'étant
vinces
véque
possessi
s'y éto
régulie
qui il
refusé
ressées
& le
les, a
évêque
motiver
députés
ques d
assister
le bien

rendre en personne, prononcer par l'organe de leurs vicaires : tel est en substance le grand tableau, dont les traits vont se développer dans les faits suivans.

Cinq à six semaines après la mort du S. Pape Léon, le douzième jour de Novembre de l'an 461, on ordonna pour son successeur, l'Archidiacre Hilarus, natif de Sardaigne, le même qui douze ans auparavant, au faux Concile d'Ephèse, avoit rempli si dignement l'office de l'évêque du S. Siège. A l'anniversaire de son ordination, qui, selon la coutume, fut célébré avec éclat, quantité d'évêques s'étant rendus à Rome de diverses provinces, il tint un Concile au sujet de l'évêque Hermès, qui se trouvoit en possession de l'évêché de Narbonne. Il s'y étoit mis lui-même d'une manière irrégulière; les habitans de Béziers, pour qui il avoit été d'abord ordonné, ayant refusé de le recevoir. Les parties intéressées portèrent leurs plaintes à Rome; & le Pape écrivit à l'archevêque d'Arles, afin de tirer, de lui & des autres évêques, les connoissances propres à motiver son jugement. On envoya des députés de part & d'autre; & deux évêques de Gaule, étant venus à Rome, assistèrent au Concile. On régla, pour le bien de la paix & par indulgence,

Hilar. Ep.
3. Tom. 4
Conc.

qu'Hermès resteroit sur le siège de Narbonne; mais que, sa vie durant, l'ordination des évêques de cette province seroit attribuée au plus ancien d'entre eux; après quoi elle reviendroit au successeur d'Hermès. Pour prévenir de pareils inconvéniens, on recommanda aux Gaulois de tenir chaque année un Concile dans celle de leurs provinces où les évêques pourroient se réunir, apparemment à cause des guerres & des invasions, qui ne permettoient pas de s'assembler plus régulièrement. Nonobstant ces Conciles, il est dit qu'on consultera le saint Siège dans les affaires importantes. C'est l'Evêque d'Arles qui doit assigner le temps & le lieu de ces assemblées, en écrivant aux métropolitains; & c'est à lui que les évêques doivent encore s'adresser, au refus de ces métropolitains, pour obtenir les lettres authentiques, sans lesquelles il leur est défendu de sortir de leurs provinces.

Greg.
Tur. II.
cap. 6 &
seq.

Par un Concile de Vannes, tenu à peu près dans le même temps, on voit le soin infini des Occidentaux à maintenir la pureté de mœurs dans le clergé. Il y est défendu aux cleres engagés dans les ordres supérieurs; c'est à dire aux prêtres, aux diacres, & aux sousdiacres, d'af-

sister
contr
peut
la pu
encor
d'exc
bunau
que:
ou si
dent,
prélat
de vo
que,
soume
tions
suffise

Dan
les,
abbé
de Fr
nous
tipn
tout
exemp
nautés
soient
de Lé
à ce C
les. Il
dore,

fister aux festins de nocés, & de se rencontrer en toute autre société où l'on peut voir & entendre ce qui offenseroit la pudeur la plus délicate. On défend encore aux clercs, & cela sous peine d'excommunication, de recourir aux tribunaux séculiers sans l'aveu de leur évêque : mais si l'évêque leur est suspect, ou si c'est contre lui-même qu'ils plaident, ils doivent s'adresser aux autres prélats. La défense déjà faite aux clercs de voyager sans des lettres de leur évêque, s'étend ici aux moines, qu'on soumet à des macérations & à des punitions corporelles, si les reprimandes ne suffisent pas.

Dans le jugement d'un Concile d'Arles, sur quelques démêlés de Fauste, abbé de Lérins, avec Théodore, évêque de Fréjus, dont Lérins dépendoit alors; nous trouvons l'exercice de la juridiction épiscopale sur les monastères, & tout à la fois le commencement des exemptions, au moins pour les communautés composées de laïcs qui se choisissent un supérieur. Les moines & l'abbé de Lérins assistèrent avec treize évêques à ce Concile, qui est le troisième d'Arles. Il y fut résolu, que l'évêque Théodore ne s'attribueroit sur le monastère

Tom. 4.
Conc. P.
1023.

que les droits exercés par son prédécesseur Léonce : c'est-à-dire que les ministres de l'autel & les clercs seroient ordonnés par l'évêque diocésain, qu'il donneroit aussi le Saint Chrême, & confirmeroit les Néophytes s'il y en avoit, & que les clercs étrangers ne seroient pas reçus sans son ordre; mais que le gros du monastère, consistant en laïcs, demeureroit sous la conduite de l'abbé, sans que l'évêque s'y attribuât aucun droit, ni qu'il pût de son chef en ordonner aucun pour clerc.

Tom. 4. Le métropolitain & les évêques de la
Conc. P. province de Tarragone en Espagne écri-
1033. virent au Pape Hilarus, pour savoir ce qu'ils devoient conclure dans leur Concile touchant Silvain de Calahorre, l'un d'entr'eux, qui avoit ordonné un évêque que le peuple ne demandoit pas, & pris un prêtre d'un autre diocèse, pour le faire évêque malgré lui. Ils consultent ensuite le S. Siège sur l'affaire d'Irénée, que Nundinaire de Barcelone avoit demandé en mourant pour son successeur, quoique déjà évêque d'une autre ville.

Ibid. pag. Les évêques de la province avoient con-
1060. senti à cette translation, par respect pour le défunt, avec l'agrément du peuple & du clergé de Barcelone. Ces questions furent

furen
à Ro
comp
Après
de T
puisq
d'Hor
l'évêq
ment
dre de
autres
obvie
nité,
jusqu'a
& les
pagne
on lui
des ter
server
sévéren
à Iréné
de ret
métrop
élire p
confacr
Comme
les info
sujet,
fois par
force d
To

furent examinées dans un Concile tenu à Rome par quarante-huit évêques, en comptant le Pape & deux Africains. Après le Souverain Pontife, S. Maxime de Turin, fort ancien dans l'épiscopat, puisqu'il étoit en réputation dès le regne d'Honorius, est nommé le premier; & l'évêque de Porto, le cinquième seulement: ce qui fait croire qu'on suivit l'ordre de l'ordination, comme en plusieurs autres Conciles; usage respectable, qui obvie sagement aux prétentions de la vanité, & qui s'est maintenu avec édification jusqu'à nos jours. Les principaux citoyens & les magistrats de plusieurs villes d'Espagne s'intéressant pour l'évêque Silvain, on lui pardonna le passé, vu la nécessité des temps; mais à charge de mieux observer les canons à l'avenir. On défendit sévèrement les translations. On enjoignit à Irénée, sous peine d'excommunication, de retourner à sa première Eglise; & au métropolitain, nommé Ascagne, de faire élire par le clergé de Barcelone & de consacrer un autre évêque pour ce siège. Comme on lisoit, avant le jugement, les informations envoyées d'Espagne à ce sujet, la lecture fut interrompue deux fois par les prélats, qui se récrièrent avec force contre l'abus de transmettre les

évêchés comme par testament. Le Pape demanda les avis. S. Maxime prit aussitôt la parole, & tous les évêques protestèrent avec lui, qu'ils ne feroient jamais rien de contraire aux loix ecclésiastiques, & que quiconque s'en écartoit, devoit en rendre compte au saint Siège. On fit en ce Concile cinq canons, que le Souverain Pontife publia, & que les autres évêques approuverent par acclamation. Le cinquième & le capital maintient dans toute son étendue le droit des élections, contre la témérité des évêques qui désignent en mourant leurs successeurs.

L'Empereur Léon fit de son côté plusieurs loix favorables à l'Eglise. Celle de l'année 466, en date du dernier jour de Février, dut son origine à un événement qu'il est difficile de ne pas regarder comme miraculeux. Un homme qui avoit encouru l'indignation du Patrice Ardabure, l'un des plus puissans seigneurs de l'Empire, se réfugia au monastère des Acémètes, alors gouverné par le saint abbé Marcel.

Sur. ad
29 Dec. Ardabure le fit aussitôt redemander; & sur le refus de l'abbé, il envoya des soldats qui menacoient des dernières violences. Les moines épouvantés presserent le Saint de céder, plutôt que de les exposer à périr avec leur monastère. Mais

fu
avo
app
mon
chap
à la
leurs
Seig
qu'A
La
cette
des é
les é
qui s
dant
afin q
défenc
cédera
& l'o
immeu
eution
meuble
chez
font re
nome
sterposé
qu'on
& don
le déf
qui ils

fut inébranlable ; & déjà les soldats furieux avoient l'épée à la main. Tout à coup ils apperçurent , à l'endroit le plus élevé du monastère , un feu terrible d'où il s'échappoit vers eux des rayons semblables à la foudre. Ils se prosternerent , en jetant leurs armes & en priant pour appaiser le Seigneur. Ce prodige fut si frappant , qu'Ardabure pardonna aux réfugiés.

La loi faite , comme on le croit , à cette occasion , défend de tirer personne des églises , ni d'inquiéter les évêques ou les économes , pour les dettes de ceux qui s'y réfugioient. Elle permet cependant de leur notifier la sentence du juge , afin qu'ils constituent procureur pour se défendre. Que s'ils le refusent , on procédera contre eux par les voies de droit ; & l'on vendra leurs meubles ou leurs immeubles , suivant les formes , en exécution du jugement. S'ils cachent leurs meubles dans l'enceinte de l'église ou chez quelqu'un des clercs , ces effets seront représentés , à la diligence de l'économe ou du défenseur ; & l'évêque interposera son autorité , pour empêcher qu'on ne les recèle. Quant aux esclaves & domestiques , si-tôt que l'économe ou le défenseur seront avertis , par ceux à qui ils appartiennent , ils doivent les ren-

Lib. 6.
Cod.

voyer avec tout ce qu'ils auront apporté, après avoir fait prêter serment aux maîtres, de ne point s'écarter, en les châtiant, des loix de l'humanité. En général, les ministres des asyles doivent s'informer sans délai, de la qualité des réfugiés, de la nature de leur affaire, en avertir les juges & les personnes intéressées. Dans les différentes dispositions de cette loi, on peut voir l'usage légitime des asyles, avec les mesures qu'on prenoit contre les abus.

Il y eut plusieurs autres loix, sous le même regne & vers le même temps, en faveur de la religion. Léon confirma les anciennes ordonnances portées contre les Patens. Il défendit, sous peine de bannissement perpétuel, à quiconque professoit toute autre religion que la catholique, de faire la fonction d'avocat en aucun tribunal. Il accorda aux clercs & aux moines le privilège de n'être point traduits pardevant les tribunaux étrangers, ni obligés, pour se défendre, à quitter leurs églises ou leurs monastères: ce qui fait voir, malgré les murmures de l'envie & de l'ignorance, que les concessions de nos Princes, en faveur des ecclésiastiques, trouvent des exemples dans la plus haute antiquité.

H
con
& c
pou
tout
les c
spect
ciers
confi
du se
quelq
dit fé
pren
qui tr
être d
veut
ques r
rite, &
copat
termes
festeme
ordonn
Léon
d'Orien
emmen
tre non
plus gra
un intrig
mète &
nom lui

Par une autre loi, l'Empereur Léon confirma tous les privilèges des hôpitaux & des monastères. Il en fit encore une pour l'observation des fêtes, défendant tout acte judiciaire le Dimanche, même les citations ou assignations, & tous les spectacles publics, sous peine aux officiers de perte de leurs charges & de confiscation de leurs biens. En exécution du second canon de Calcédoine & de quelques Conciles particuliers, il défendit sévèrement la simonie; & nous apprenons que dès lors tout clerc ou laïc qui trafiquoit du saint ministère, devoit être déposé ou excommunié. L'Empereur veut que, suivant les canons, les évêques ne soient choisis que pour leur mérite, & qu'ils fuyent positivement l'épiscopat, loin de le briguer. Il déclare en termes formels, que l'évêque est manifestement indigne du sacerdoce, s'il n'est ordonné malgré lui.

Léon ayant donné le gouvernement d'Orient à Zénon son gendre, celui-ci emmena avec lui, à Antioche, un prêtre nommé Pierre, qui occasionna les plus grands troubles en Orient. C'étoit un intrigant hypocrite qui de moine Acémète & de simple foulon, dont le surnom lui resta, parvint, par la protection

Cod. Lib.
ult.

L'her.
Breviar.
c. 16.
Evagr.
lij. c. 11.

des Grands qu'une apparente piété séduisit, jusqu'à envahir le siège patriarcal d'Antioche. Chassé de son monastère, pour son audace à rejeter le Concile de Calcédoine, il se retira dans la ville impériale, où il mit en œuvre son génie entreprenant, souple, flatteur, & fit particulièrement sa cour à Zénon. Etant allé en Syrie avec ce Prince, il gagna par argent quelques Apollinaristes, hérétiques imbus des mêmes principes que les Eutychiens. Il se mit ensuite à calomnier Martyrius Patriarche d'Antioche, qu'il accusa de Nestorianisme. La Cour se laissa prévenir, la division se mit parmi le peuple d'Antioche; & Martyrius n'avoit pas une fermeté d'ame capable de faire face à tant d'obstacles & de contradictions. Quand il vit son peuple divisé à un certain point, & que Zénon favorisoit ouvertement l'usurpateur; après de foibles tentatives & quelques exhortations fort disertes, il quitta la partie, & crut avoir beaucoup fait, en prononçant un dernier discours, parsemé d'expressions assez énergiques. Il déclara publiquement, qu'il abandonnoit une église en désordre, un indocile clergé, & un peuple rebelle; mais qu'il se réservoit la dignité du sacerdoce. Il n'en fallut pas davantage à l'am-

Theod.
Lect. Lib.
4.

bitie
siège
tra p
tinop
cette
coule
que
tant r
fut a
prévir
Après
tioche
Gen
cette
seur A
Orphel
que le
des bi
tempor
ratifier
cédoin
patriarc
vraïsem
Pape S
tion. N
& légat
présence
plice av
tembre
dix jou

bitieux foulon, qui s'empara dès lors du siège comme vacant, & se fit reconnoître pour Patriarche. Gennade de Constantinople, qui aimoit Martyrius, peignit cette usurpation à l'Empereur, avec les couleurs convenables; & Léon ordonna que Pierre seroit exilé dans les déserts tant redoutés de l'Oasis. Mais le coupable fut averti avant qu'on pût l'arrêter, & prévint l'exécution par une prompte fuite. Après quoi Julien fut élu évêque d'Antioche, d'un commun consentement.

Gennade vécut peu de temps depuis cette bonne œuvre, & eut pour successeur Acace, qui étoit de l'hôpital des Orphelins de Constantinople. Il paroit que le S. évêque Gennade, plus avide des biens célestes que des prérogatives temporelles, se mit peu en peine de faire ratifier ou exécuter les canons de Calcédoine, touchant la préséance du siège patriarchal de la nouvelle Rome. Ce fut vraisemblablement Acace, qui, sous le Pape Simplicie, renouvela cette prétention. Mais Probus, évêque de Canuse & légat du Saint Siège, s'y opposa, en présence même de l'Empereur Léon. Simplicie avoit été élu le vingtième de Septembre 467, à la place d'Hilarus, mort dix jours auparavant. On observe que

celui-ci, dans le cours d'un pontificat de moins de six ans, avoit distribué à différentes églises, en vases sacrés, quatre-vingt-quatre livres d'or, & douze cent cinquante-deux livres d'argent, sans compter bien d'autres effets d'une piété aussi magnifique: ce qui peut donner une idée de l'opulence & de la puissance de l'Eglise Romaine, en des temps si malheureux.

L'Empire d'Occident depuis plusieurs années n'étoit plus que le vain simulacre de son ancienne grandeur. Peu après le pillage de Rome, que le lâche Maxime n'avoit osé défendre contre Genserich, Avitus, Préfet du Prétoire dans les Gaules, y fut fait Empereur. Mais étant venu en Italie & ayant été vaincu par Ricimer, on le fit ordonner évêque de Plaisance. Après lui, Majorien fut déclaré Empereur à Ravenne, du consentement de l'Empereur Léon, & regna on sembla regner pendant quatre ans: car c'étoit Ricimer, Maître de la milice, qui jouissoit véritablement de ce qui restoit de puissance impériale en Occident. Quand il fut las de Majorien, qui soutint cependant au dehors la dignité du nom Romain beaucoup mieux qu'on ne devoit s'y attendre, il lui fit quitter la pourpre, & la

vie
Con
le po
le Se
l'Ap
porté
au m
cimen
des I
conv
ment
en do
reux
de so
succes
23 Oc
rius,
née si
quinze
trône
ner év
mois a
pos a
proclan
autrem
regna d
pereur
Ains
fant de
& beau

vie peu de temps après. Sévère, qui étoit
 Consul, lui succéda, & finit bientôt par
 le poison. Après un assez long interregne, Evagr. II.
 le Sénateur Anthémius, parent de Julien c. 16.
 l'Apostat, par Procope qui avoit lui-même Jornand.
 porté la pourpre, fut proclamé l'an 467, p. 477.
 au mois d'Août, du consentement de Ri-
 cimer, qui trouvoit plus de sûreté à faire
 des Empereurs qu'à l'être lui-même. Il
 convint à ce Souverain précaire, de ci-
 menter encore sa propre dépendance,
 en donnant sa fille en mariage à ce dange-
 reux protecteur. Il périt enfin par l'ordre
 de son beau-père, le 11 Juillet 472. Son
 successeur, Anicius-Olibrius, mourut le
 23 Octobre de la même année. Glicé-
 rius, mis en sa place le 5 Mars de l'an-
 née suivante, ne l'occupa qu'environ
 quinze mois, au bout desquels il fut dé-
 trôné par Julius-Népos, qui le fit ordon-
 ner évêque de Salone en Dalmatie. Deux
 mois après, le Patrice Oreste, que Né-
 pos avoit fait maître de la milice, fit
 proclamer son fils Romule ou Momille,
 autrement nommé Augustule, qui ne
 régna que dix mois & fut le dernier Em-
 pereur à l'Occident.

Ainsi se précipita la chute du plus puis-
 sant des Empires, avec plus de rapidité
 & beaucoup moins d'éclat encore qu'il

ne s'étoit établi. Odoacre, Roi des Turcilingues & des Hérules, qui avoit été appelé par le parti de Népos, se rendit maître de Rome le 23 d'Août 476. Il mourut Oreste, & se contenta de régner le jeune Augustule en Campanie. Pour lui, il ne prit ni le nom ni les ornemens d'Empereur, mais le titre de Roi d'Italie; mettant fin à l'Empire, & laissant en paix les différens peuples qui en occupoient ou envahissoient les provinces, devenues la proie de tous les Barbares. Il y avoit jusqu'à trois nations étrangères dans les Gaules; savoir les Goths, les Bourguignons, & les Francs, qui s'arrachoit ce que les Romains y avoient possédé. Le peu de contrées qui en restoient encore à ceux-ci, ils ne les devoient qu'à la jalousie de leurs vainqueurs, qui aimoient mieux les sentir entre les mains d'un ennemi oisif, que de voir l'un des conquérans prendre l'ascendant sur les autres. Une bonne partie de la Grande-Bretagne se trouvoit au pouvoir des Anglois-Saxons, encore idolâtres ainsi que les Francs. Tous les autres professoient l'Arianisme. Les Visigoths suivoient la même religion dans les Espagnes, qu'ils avoient subjuguée presque tout entières. Genserich, maître

de l'
mais
lent
idolâ
La
meill
de Z
son b
vers,
pas n
verain
qui,
jouit
coup
revêtu
ligion
nisme;
Ainsi,
moind
que d
nes q
Seigne
Il paru
ne per
trouble
aux ré
de la b
efforts
lousps f
dans le

de l'Afrique, étoit non seulement Arien, mais persécuteur plus obstiné & plus violent que n'avoient été les Empereurs idolâtres.

La foi chrétienne n'étoit pas sur un meilleur pied en Orient, sous l'Empire de Zénon, qui succéda, en 474, à son beau-père. Ainsi, dans tout l'univers, il n'y avoit pas un seul royaume, pas même un province, qui eût un Souverain Catholique. Le Patrice Ricimer, qui, sans aucun titre de domination, jouit si long-temps d'un pouvoir beaucoup plus absolu que ceux qui en étoient revêtus publiquement, professoit la religion de ses pères, c'est-à-dire l'Arianisme; car il étoit Goth de naissance. Ainsi, les Fidèles, n'eurent pas alors un moindre besoin du secours d'en-haut, que dans celles des persécutions anciennes qui firent le plus de martyrs. Le Seigneur ne manqua point à son Eglise, Il parut clairement au contraire, qu'il ne permettoit ces bouleversemens & ces troubles, que pour la montrer supérieure aux révolutions des temps & aux attaques de la barbarie, autant qu'à tous les autres efforts des puissances infernales. Les loups furieux, qui sembloient n'entrer dans le saint bercail que pour le dévaster,

la main du Tout-puissant les dépouilla de leur férocité naturelle. Odoacre, dont le seul nom avoit répandu l'alarme dans toutes les églises de l'Italie, la fit cesser dès qu'il fut maître du pays. Tout attaché qu'il étoit à l'Arianisme, il accorda des graces insignes à plusieurs saints évêques en faveur de leurs peuples. Il abolit même ou diminua considérablement les tributs excessifs dont les avoient accablés les derniers Empereurs, tyrans d'autant plus durs envers les citoyens, qu'ils étoient plus incapables de faire tête aux Barbares.

Boll. ad
3. Januar.

Cette conduite provint principalement de ses rapports avec un solitaire d'une admirable sainteté, qui habitoit les rives du Danube assez près de Vienne. Comme Séverin (c'est le nom du Solitaire) étoit dans la plus grande vénération parmi tous les habitans de l'Autriche & de la Bavière, qui le nomment leur Apôtre, Odoacre ne put passer dans le voisinage, sans être frappé de sa renommée. Avant d'entrer en Italie, il voulut obtenir sa bénédiction : il vint dans l'appareil le plus modeste ; il pénétra jusqu'au fond de la grotte où le Saint étoit comme enseveli, & qui étoit si basse, que le Prince Barbare, d'une taille extraordinaire, fut

obligé
toute
dans
térie
fois
le sa
de la
suite
en It
que
rez
tunes
qu'il
Quan
talie,
& il
qu'il
nir.
paroit
& des
obtint
On
cet il
grand
assemb
stingue
témoig
prendre
un pré
fidéré

obligé de se tenir courbé pour ne pas toucher à la voûte. Odoacre n'avoit rien, dans ses vêtemens ni dans tout son extérieur, qui put le faire connoître : toutefois comme il prenoit congé, Séverin ne le salua pas seulement comme le chef de la nation, mais il lui prédit toute la suite de ses prochains succès. Vous allez en Italie, lui dit-il, & vous n'êtes vêtu que de pauvres fourrures; mais vous serez bientôt l'arbitre des plus hautes fortunes. Il lui dit même avec précision, qu'il regneroit treize à quatorze ans. Quand Odoacre se vit en effet Roi d'Italie, il se souvint de l'homme de Dieu, & il lui écrivit de lui demander tout ce qu'il voudroit, avec assurance de l'obtenir. L'humble Séverin ne voulut point paroître dédaigner la libéralité du Prince, & demanda le rappel d'un exilé, qu'il obtint aussi-tôt.

On ignore le lieu de sa naissance de cet illustre Solitaire, qui prit le plus grand soin de la tenir cachée. Dans une assemblée, où toutes les personnes distinguées par leur piété & par leur rang témoignoiënt une grande envie d'apprendre quelle terre l'avoit vu naître, un prêtre, nommé Parménus, fort considéré du Saint, avec qui il vivoit dans

une sorte de familiarité, lui demanda, au nom de tous les autres, dans le style figuré de ces peuples, sur quel bord s'étoit levé l'astre qui éclairoit enfin la Norique. Mais l'homme de Dieu, détournant la louange sans s'effaroucher, & le prenant sur un ton badin : Parménus, lui dit-il, ne m'aimez-vous pas assez pour payer ma rançon, en cas que je fusse un esclave fugitif ? Croyez-moi, ajouta-t-il, l'existence que nous avons ici bas, est si peu de chose, qu'il ne faut nous connoître que par celle que nous devons avoir dans l'éternité. Epargnons-nous, moyennant une discrétion qui coute si peu, la tentation de la vanité, qui, pour être ridicule, n'en est pas moins dangereuse. On n'importuna pas le Saint davantage ; mais on ne douta point qu'il ne fût d'une très-noble extraction, que sa modestie sans cela n'auroit pas cachée si soigneusement. La pureté même avec laquelle il parloit la langue latine, monroit qu'il étoit né dans quelque bonne ville d'Italie, & très-probablement à Rome, où il y avoit une famille Sénatoriale & Consulaire, du nom de Séverin.

Il s'étoit d'abord retiré dans les solitudes de l'Orient, pour s'y former à la

pe
ra
cia
pr
au
loi
con
imp
ligi
éto
sou
dell
leur
hor
bon
goie
Plus
évêc
pisc
&
étoit
pren
dre
avoir
de l
diffé
fidèr
du I
D
MAX

perfection ; puis il étoit revenu dans la Haute-Pannonie , par une inspiration spéciale de l'esprit de Dieu , qui vouloit présenter ce grand objet d'édification aux regards de tant de nations qui alloient changer la face de l'univers. Il convertit beaucoup de Barbares , & leur imprima à tous le respect de la vraie religion. Dans ces calamités publiques , il étoit le refuge du peuple fidèle , à qui souvent il apprenoit par révélation les desseins des ennemis. Il les avertissoit de leurs marches , ou du moins il les exhortoit à détourner par la prière & les bonnes œuvres les fléaux qui les menaçoient , & à en faire un salutaire usage. Plusieurs Eglises le demandèrent pour évêque. Comme il ne voyoit dans l'épiscopat qu'un engagement à la peine & aux travaux , il répondit , qu'il lui étoit assez pénible de se voir privé de sa première solitude , & confiné par l'ordre du Ciel dans des provinces où il avoit la douleur de n'appercevoir autour de lui que des malheureux. Il établit différens monastères , dont le plus considérable est près de Vienne , au bord du Danube.

Dans la plupart des régions exposées aux invasions des Barbares , il y avoit

de même de saints personnages, ménagés par la Providence, comme de puissantes ressources en de pareilles extrémités. S. Mamert, évêque de Vienne dans les Gaules, s'y rendit fort utile, malgré la faute qu'il fit de vouloir étendre sa juridiction sur l'Eglise de Die, qui n'étoit pas des quatre attribuées par le Pape S. Léon à la métropole de Vienne: mais un avertissement de la part du Vicaire de J. C., en conséquence de la relation d'un Concile tenu sur les lieux, suffit pour rétablir les choses dans l'ordre accoutumé. Le S. Métropolitain, réduit à des devoirs moins étendus, ne pensa qu'à les remplir avec plus de zèle. Le Seigneur lui en fournit bientôt une ample matière, par le choix qu'il fit de lui pour détourner de nos provinces les fléaux qui les menaçoient, & auxquels précluderent des présages d'autant plus affreux, que la divine justice vouloit engager plus efficacement les peuples à se mettre en état de la désarmer.

S. Avit. Ce n'étoit de tous côtés qu'incendies
 nom. de foudains, dont on ne pouvoit deviner
 Rogat. la cause, que tremblemens de terre sans
 Sidon. interruption, que gémissemens lugubres
 VII Epist. durant la nuit. Des spectres épouvanta-
 1. bles apparoissoient même en plein jour;

& l'o
 les r
 des b
 de m
 Vien
 fortir
 tre en
 de PA
 l'église
 un fr
 & l'o
 dans
 étoit
 embrâ
 pour f
 l'église
 devant
 vine j
 Seigne
 bientôt
 Dès
 tuer d
 proces
 tout à
 l'on ch
 précéd
 Rogat
 de Vie
 autres
 peu de

& l'on vit, jusques dans les places & les rues de la ville les plus fréquentées, des bêtes sauvages se montrer à l'heure de midi. Les alarmes étoient telles à Vienne, que les principaux habitans en sortirent avec précipitation, de peur d'être enveloppés sous ses ruines. La veille de Pâque, le peuple étant rassemblé dans l'église avec le S. évêque, on entendit un fracas plus terrible qu'à l'ordinaire; & l'on vint annoncer que le palais, situé dans le lieu le plus élevé de la ville, étoit tout en feu & la menaçoit d'un embrasement général. Chacun craignant pour sa propre maison, l'on abandonna l'église; & l'évêque demeura seul prosterné devant l'autel, où il se dévoua à la divine justice pour tout son peuple. Le Seigneur l'exauça, & on lui rapporta bientôt la nouvelle que le feu étoit éteint.

Dès lors il forma la résolution d'instituer des jeûnes & des supplications ou processions solennelles, pour désarmer tout à fait le bras du Souverain Juge; & l'on choisit pour cela les trois jours qui précèdent l'Ascension. C'est ainsi que les Rogations commencèrent dans l'Eglise de Vienne, d'où elles passèrent dans les autres provinces des Gaules, & en assez peu de temps dans toute l'Eglise; puis-

que S. Avit, qui succéda à Eschius, successeur immédiat de Mamert, disoit que cette pratique étoit déjà répandue par tout l'univers.

Le saint évêque de Vienne avoit un frère, prêtre de la même Eglise, nommé aussi Mamert & surnommé Claudien.

Gennad. C'est un des auteurs qui font le plus
de Script. d'honneur à l'Eglise de France, pour ce
e 81. Bibl. temps-là. Poète, Orateur, Théologien,
Patr. T. 4. Géomètre même, & Musicien, il eut
tous les talens, & les consacra unique-
ment à la gloire de Dieu & au service de
la religion. Il avoit été moine dans sa jeu-
nesse; & c'étoit dans la tranquillité de sa
retraite, qu'il avoit approfondi tous les
bons auteurs Grecs & Latins, Chrétiens
& profanes. Ses vertus égaloient sa ca-
pacité. Toute son ambition se borroit à
soulager son saint frère dans les tra-
vaux de l'épiscopat, sans aspirer à nul
titre d'honneur. Il nous reste de lui un
traité de la Nature de l'ame, où l'on
en trouve la spiritualité, & la continuité
essentielle de la pensée, établies avec une
précision qui feroit honneur aux meil-
leurs philosophes de nos jours. Il s'est
n'éanmoins trompé touchant les Anges,
qu'à l'exemple de quelques anciens doc-
teurs. il fait de deux substances, la cor-

porell
comp
comm
On de
teur d
nes de
nom
poète
ment
L'E
Clerme
voir la
trouvo
qu'on
que rel
ou Go
les pro
& s'éc
les autr
il ne
Catholi
ces vi
aliéné
l'intéré
ces pe
autres
Gaules
de fair
les SS.
le siège

porelle & la spirituelle. Il passe pour avoir composé l'hymne de la Passion, qui commence par ces mots: *Pange lingua*. On doit encore le regarder comme l'auteur de quelques autres poésies chrétiennes de bon goût, que la ressemblance de nom a fait attribuer mal à propos au poète Claudien, qui étoit indubitablement païen.

L'Église d'Auvergne; c'est-à-dire de Clermont, fut une des premières à recevoir la solennité des Rogations. Elle se trouvoit des plus exposées aux calamités qu'on espéroit détourner par cette pratique religieuse. Evaric, Roi des Visigoths ou Goths d'Espagne, possédoit encore les provinces des Gaules de ce côté-là, & s'étendoit autant qu'il pouvoit dans les autres. Comme il étoit Arien passionné, il ne cherchoit qu'à ruiner la religion Catholique, sans commettre néanmoins ces violences d'éclat qui auroient trop aliéné les Gaulois. Il sentoit au moins l'intérêt qu'il avoit à ne pas affectionner ces peuples, solidement chrétiens, aux autres conquérans qui partageoient les Gaules avec lui; ce qui ne l'empêcha pas de faire quelques martyrs, entr'autres les SS. évêques Valère d'Antibes, dont le siège a été transféré à Grasse, Gratiën

de Toulon, Dentérius de Nice, & un S. Léon de Fréjus. Mais il faisoit un mal infiniment plus grand, en empêchant d'ordonner des évêques à la place de ceux qui mouroient. Aussi n'en vit-on point, pendant un temps fort long, à Comminges, à Auch, à Bazas, à Bourdeaux, à Périgueux, à Rodès, à Limoges, à Mende; & faute d'évêques, on y manquoit aussi de prêtres & de tous les autres ministres de la religion. Les Eglises & les fidèles abandonnés se trouvoient dans l'état le plus déplorable. Non seulement les temples étoient dépouillés, suivant le

Lib. vij.
cap. 6.

tableau que nous en fait Sidoine de Clermont, témoin oculaire; mais ils tomboient en ruines, les toits étoient enfoncés, les portes n'étoient plus fermées que par les ronces qui les bouchoient, & qui croissoient avec l'herbe jusqu' autour des autels, où l'on voyoit paître les animaux. Cette désolation s'étendoit aux villes comme à la campagne; & par-tout les assemblées & les instructions religieuses devinrent extrêmement difficiles. Mais les grands pasteurs qu'eut alors l'Eglise de

Gaule, surmonterent tous les obstacles. Sidoine, évêque de la capitale d'Auvergne, étoit né à Lyon, de la race des Apollinaires, l'une des plus illustres des

Gaule
été P
Préfe
maison
nille,
eut pl
sonnel
sa fort
célèbre
lui élev
lauriers
dans c
fût évê
donner
argente
loit ren
fit d'ab
meuble
étoit m
Eglise
core la
Les
lats, qu
ni moi
Patient
ses libé
étendit
ces; &
de blé
à Vivie

Gaules. Son aïeul & son père y avoient été Préfets du Prétoire. Lui-même fut Préfet de Rome, Patrice, & allié à la maison impériale; puisqu'il épousa Papiannille, fille de l'Empereur Avitus, & en eut plusieurs enfans. Ses qualités personnelles répondoient aux avantages de sa fortune. Il passa pour le poète le plus célèbre de son temps; & à ce titre, on lui éleva à Rome une statue couronnée de lauriers. La vertu étoit comme héréditaire dans cette famille. Avant que Sidoine fût évêque, il lui arriva plusieurs fois de donner aux pauvres des pièces de son argenterie; afin que sa femme, qu'il vouloit rendre aussi charitable que lui, leur fit d'abondantes aumônes pour retirer ces meubles. Etant venu en Auvergne, où étoit mort S. Eparque, évêque de cette Eglise, il fut élu malgré lui, quoiqu'encore laïc.

Greg.
Tur. 11.
Hist. c. 22.

Les Gaules avoient plusieurs autres prélats, qui ne se rendirent ni moins illustres ni moins nécessaires à leurs peuples. S. Patient de Lyon se signala sur-tout par ses libéralités envers les malheureux. Il étendit ses aumônes en plusieurs provinces; & fit conduire une grande quantité de blé pour leur subsistance, à Orange, à Viviers, à Valence, à Avignon, à

Arles, & jusqu'en Auvergne. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de remerciement que lui en écrivit saint Sidoine.

A Tours, saint Perpétue se montra un des plus dignes successeurs de saint Martin, & fut très-zélé pour la gloire de cet illustre Thaumatourge. Trouvant son église trop petite pour le concours immense des personnes que les fréquens miracles y attiroient, il en fit construire à cinq cens pas de la ville, une beaucoup plus grande, qui passa pour un modèle du goût & de la magnificence du cinquième siècle. Elle avoit, selon Grégoire de Tours, cent soixante pieds de longueur, soixanté de largeur, quarante-cinq de hauteur jusqu'à la voûte, trente-deux fenêtres dans le chœur & vingt dans la nef, huit portes dans toute l'église, & six-vingts colonnes. Saint Perpétue en fit la dédicace le 4 de Juillet, jour auquel on célébroit déjà l'ordination de saint Martin. Il fit en même temps la première translation de ses reliques. Saint Euphrone d'Autun fournit le marbre dont on orna le tombeau.

Saint Apruncule de Langres florifloit aussi dans ces temps-là; mais ayant été chassé de son siège, il se retira en Auvergne, & fut choisi par saint Sidoine

Lib. xj.
c. 14.

mém
Toul
d'Or
S. A
saints
Al
lumiè
perfo
rore
brilla
& qu
après
territo
mille,
aussi l
de So
de zai
nomm
dre na
lesse.
ordina
son Pr
lard M
fut ég
nesse:
ditaire
tendre
cellenc
dans le
loquen

même pour son successeur. Auspice de Toul, Censurius d'Auxerre, & Prosper d'Orléans, le successeur & l'imitateur de S. Agnan, sont tous honorés comme saints.

Alors aussi éclata une des plus grandes lumières de l'Eglise de Gaule dans la personne de saint Remi de Rheims: aurore fortunée de la foi Françoisé, qui brilla aussi-tôt de la plus pure splendeur, & qui conserve encore la même pureté après tant de siècles. Remi, né dans le territoire de Laon, d'une très-illustre famille, étoit fils d'Emilius & de Célinie, aussi bien que Principe, qui fut évêque de Soissons. Mais Remi fut un enfant de miracles, prédit par un saint solitaire nommé Montan, & conçu contre l'ordre naturel dans le sein stérile de la vieille. Par un prodige non moins extraordinaire, sa naissance rendit la vue à son Prophète; c'est-à-dire au Saint vieillard Montan, qui étoit aveugle. Tout fut également merveilleux dans sa jeunesse: il renchérit sur les vertus héréditaires de sa famille; & dès l'âge le plus tendre, il se distingua tellement par l'excellence de son esprit & par ses progrès dans les lettres, qu'au jugement de l'éloquent Sidoine, il devint l'homme le

Flodoard
Hist. 1, c.
11.
Hinem.
ap Sur. 13
Januar.

plus éloquent de son temps. En un mot, il se rendit si recommandable, que, Bé-nage évêque de Rheims étant venu à mourir, Remi fut élu d'une voix unanime, & contraint, malgré la plus forte résistance & l'empêchement de son âge qui n'étoit que de 22 ans, à remplir ce siège, l'un des plus distingués & des plus importans de toutes les Gaules.

Ces régions ne furent pas moins édifiées, par l'éclatante piété de leurs solitaires & de leurs cénobites. Des côtes méridionales qui avoient plus de commerce avec l'Orient, où cette vie angélique avoit commencé, elle pénétra pied à pied dans toutes nos provinces. Il y avoit dès lors des monastères dans le voisinage de Vienne & de Lyon, celui de l'Isle Barbe, dans la Saone, renommé dès le commencement du cinquième siècle, passe pour le plus ancien. S. Martin en avoit établi plusieurs dans le pays de Tours, S. Victrice à Rouen, & S. Germain à Auxerre, où ils laissèrent quantité de disciples zélés à perpétuer les exemples & les leçons qu'ils avoient reçues. Ainsi, vers le milieu du cinquième siècle, il n'y avoit presque point de contrées dans les Gaules, où l'on ne vit des ces communautés plus angéliques que terrestres. Saint

S. Romain, né dans le pays des Sé-
 quaniens ou Franche-Comté, étudia les Bolland.
 règles de la vie parfaite dans le monastère 28 Febr.
 d'Alnai, bâti à Lyon au lieu où souffri-
 rent les premiers martyrs de cette ville
 ancienne. A l'âge de trente-cinq ans, il
 se retira dans les forêts du mont Jura,
 avec un exemplaire de la vie des Pères
 & des institutions de Cassien, que son
 abbé Sabin voulut bien lui laisser. Il s'arrêta
 dans un lieu nommé en Celtique Condat
 ou Condé, à cause du confluent des ri-
 vières de Biemme & d'Alière, entre trois
 montagnes, où il trouva une fontaine,
 quelques fruits sauvages, & un coin de
 terre propre à être cultivé. Il avoit passé
 quelques années dans cette solitude,
 lorsque son frère Lupicin fut averti en
 songe de l'aller joindre. Quoique frères &
 saints l'un & l'autre, c'étoient deux ca-
 ractères tout différens: Romain, doux,
 indulgent, toujours prêt à excuser les
 fautes d'autrui; Lupicin, naturellement
 sévère, & d'une fermeté inflexible à main-
 tenir la règle comme à en punir toutes
 les infractions. Mais unis par l'esprit de
 Dieu beaucoup plus que par la nature,
 & tendant invariablement au même but;
 de leur différente méthode il résulta un
 régime mitoyen, qui produisit le plus

En un mot,
 le, que, Bé-
 étant venu à
 ne voix nau-
 la plus forte
 nt de son âge
 , à remplir ce
 ngués & des
 es Gaules.
 pas moins édi-
 de leurs soli-
 es. Des côtes
 plus de com-
 cette vie angé-
 le pénétra pied
 provinces. Il y
 astères dans le
 de Lyon, celui
 Saone, renom-
 t du cinquième
 ancien. S. Mar-
 urs dans le pays
 à Rouen, & S.
 où ils laisserent
 s à perpétuer les
 qu'ils avoient
 milieu du cin-
 bit presque point
 ules, où l'on ne
 s plus angéliques
 Saint

heureux effet. La réputation de leurs austérités & de leurs vertus leur attira tant de disciples, que, le monastère de Condat ne suffisant plus au grand nombre de ceux qui survenoient de jour en jour, ils défrichèrent dans la forêt voisine un lieu nommé Laucone, où ils établirent un second monastère, dont Luplein fut abbé; les deux frères continuant néanmoins à se communiquer leurs vues & leurs conseils réciproques.

Ils avoient une sœur, qui voulut imiter leur manière de vivre. Ils bâtirent pour elle un troisième monastère, sur une montagne voisine, pleine de cavernes: ce qui fit appeler cette maison la Baume, nom qui signifie caverne en langue Celtique. On y vit bientôt plus de cent religieuses: elles gardoient une clôture si exacte, que, quoique plusieurs d'entre elles eussent leurs frères ou leurs fils dans le monastère de Laucone, à quelques pas de là, elles ne leur parloient jamais, & n'avoient pas plus de commerce avec eux que s'ils eussent déjà été morts. Quant à l'enceinte de leur monastère, elles n'en sortoient que pour être portées en terre; la sépulture des religieuses se trouvant, selon l'usage ancien, hors de la clôture Romaine, suivant son naturel indigne

de
pr
fai
frè
vo
n'e
stè
con
au
trui
très
de f
fest
dioc
de f
ving
parv
l'auf
fraye
filio
légu
Il n'
étoit
derni
du to
trop
dans
querr
Le
abbay

& facile, recevoit tous les sujets qui se présentoient. Un ancien religieux lui en faisant un jour des remontrances: Mon frère, lui répondit le saint Abbé, savez-vous ceux qui persévéreront? Combien n'en avez-vous pas vus dans ces monastères, qui se sont démentis après les commencemens les plus fervens; d'autres au contraire, après des infidélités & des traits scandaleux d'inconstance, sont rentrés dans la carrière avec un redoublement de ferveur, & ont atteint à une haute perfection. Saint Romain fonda encore, au diocèse de Lausanne, un monastère appelé de son nom Roman-Moûtier. Il mourut vingt ans avant son frère Lupicin, qui parvint à une extrême vieillesse, malgré l'austérité de sa vie & son abstinence effrayante. Il ne permettoit pas qu'on assaisonnât, soit de lait, soit d'huile, les légumes qui faisoient toute sa nourriture. Il n'avoit point bu de vin, depuis qu'il étoit entré dans le monastère. Les huit dernières années de sa vie, il ne but rien du tout; ne se désaltérant, quand il étoit trop pressé de la soif, qu'en trempant dans l'eau le pain qu'il prenoit alors, uniquement pour ne pas mourir de faim.

Le monastère de Condat est la célèbre abbaye de saint Claude, érigée de notre

temps en évêché. Les monastères de Laucone & de la Baume ne subsistent plus ; ceux qui portent aujourd'hui ces noms dans la Franche-Comté, n'étant pas de la fondation de saint Romain. Les grands exemples de la perfection évangélique se communiquoient ainsi dans toutes les Gaules, quoique soumises à la domination de Princes Barbares, tous infectés de l'idolâtrie ou de l'hérésie. Chilpéric, Roi des Bourguignons, fut même le bienfaiteur insigne des disciples de Romain, auxquels il assigna un revenu annuel de trois cens boisseaux de blé & de trois cens mesures de vin pour la subsistance, & de cent sous d'or pour le vestiaire.

L'Orient, gouverné en apparence d'une manière plus favorable à la vraie foi, étoit au fond dans un état beaucoup plus déplorable. Aussi-tôt que Zénon s'étoit vu le maître de l'Empire, il avoit lâché la bride à tous ses mauvais penchans, sans que nul sentiment d'équité ou de pudeur, ni aucun principe de modération ou d'humanité pût le retenir. Il sembloit persuadé que la gloire des Souverains consiste à faire le mal avec éclat, & qu'il n'y a de honte qu'à marquer de la crainte en le commettant. Du reste, absolument insensible aux injures qu'on faisoit de toute

Evagr. L.

1. c. 1.

par
dan
Sar
cha
nub
res
prox
à le
peup
bare
infat
viole
475
veno
Vérin
de V
rédui
caché
C'é
tombe
neme
deux
que c
clara
rappel
dix-hu
lexand
ple ;
de sa
que l'

part à l'Empire, tandis qu'il étoit abîmé dans la dissolution & la débauche, les Sarrazins ou Arabes au Levant, au Couchant les Huns qui avoient passé le Danube sans obstacle, pillotent les frontières & pénétoient bien avant dans les provinces. A peine daignoit-on s'opposer à leurs progrès; & peut-être en effet le peuple avoit-il moins à craindre des Barbares, que de la dureté & de l'avidité insatiable de son Empereur. Un état si violent ne pouvoit durer. Dès l'année 475, la seconde du regne de Zénon, qui venoit de se brouiller avec l'Impératrice Véline veuve de Léon, Basiliſque, frère de Véline, se fit proclamer Auguste, & réduisit le méprisable Empereur à se tenir caché dans l'Isaurie sa patrie.

C'étoit sortir d'un précipice, pour retomber dans un plus affreux. Le gouvernement de Basiliſque, qui ne dura que deux ans, parut encore plus tyrannique que celui de Zénon. Le Tyran se déclara aussi-tôt pour les Eutychiens, & rappela Timothée-Elure, exilé depuis dix-huit ans. Ce faux Patriarche d'Alexandrie parut fièrement à Constantinople, où il fut reçu en triomphe par ceux de sa doctrine. Le fanatisme alla si loin, que l'on contrefit de point en point l'en-

trée triomphante du Sauveur à Jérusalem; Timothée montant un âne, & ses sectateurs s'écriant: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Mais comme il alloit du palais à l'église, il tomba si rudement qu'il se rompit le pied. Il n'en perdit rien de son crédit auprès de Basilisque, à qui il persuada de condamner publiquement le Concile de Calcédoine, avec la lettre de S. Léon à Flavian.

La condamnation fut adressée, en forme de lettre circulaire, à tous les évêques. Sous prétexte de procurer l'union de l'Eglise, & de conserver les décrets des trois premiers Conciles généraux, on proscrivoit le quatrième, même quant aux définitions de foi. Il est vrai que la lettre de Basilisque condamne en même temps ceux qui supposent la chair de J. C. d'une autre nature que la nôtre, ou qu'il ne s'est incarné qu'en apparence. Mais c'étoit un adoucissement à l'hérésie d'Eutychès, pour lui sauver l'opprobre des anciennes impiétés plus connues, & tout à fait décriées; modification qui n'en ruinoit pas moins les décrets du Concile, & la soumission qu'on leur devoit. La lettre circulaire ajoute, que chaque évêque en soucrivant anathématisera expressément tout ce qui s'est

fait
dans
punis
& d
évêq
moins
cation
un C
tribue
Conc
beauc
cet E
Tim
crite.
la mé
cédent
toit te
cémèr
Timoth
che.
che de
la Pal
casion
tiques
d'horr
ans a
En un
l'on ce
qui co
de S.

fait à Calcédoine ; que ceux qui oseront dans la suite en faire mention, seront punis comme perturbateurs de l'Eglise & de l'Etat : qu'à ce double titre, les évêques & les clercs seront déposés, les moines & les laïcs bannis, avec confiscation de biens. Basilisque autorisa aussi un Concile, qui abolit le privilège attribué au siège de C. P. sur la fin du Concile de Calcédoine : ce qui influa beaucoup dans le zèle d'Acace contre cet Empereur.

Timothée-Elure commença par souffrir. Pierre le Foulon, disgracié pour la même cause que lui sous le regne précédent, & qui, chassé d'Antioche, s'étoit tenu caché dans un monastère d'Acémètes, reparut alors, & signa après Timothée, en qualité de second Patriarche. On dit même qu'Anastase, Patriarche de Jérusalem, souscrivit aussi. Dans la Palestine en effet, les désordres, occasionnés alors par les moines schismatiques, renouvelèrent toutes les scènes d'horreur & de scandale, données vingt ans auparavant sous l'abbé Théodose. En un mot, la défection fut telle, que l'on compte environ cinq cens évêques qui condamnèrent par écrit, & la lettre de S. Léon, & le Concile de Calcé-

doine. Acace de Constantinople fut le seul des Patriarches, qui refusa de souffrir, conduite qui lui feroit plus d'honneur, si elle se fût soutenue par la suite, & si dès lors il ne se fût pas abandonné à un enthousiasme qui décele trop souvent l'affectation, & que l'intérêt propre inspire bien plutôt que l'esprit de Dieu. Il prit des habits de deuil, & couvrit de draps noirs la chaire épiscopale ainsi que l'autel. Il avoit pour lui les moines & tout le peuple de Constantinople.

Le Pape Simplicie s'y prit d'une manière plus paternelle & plus pontificale. **Epist. ult. Tom. 4 Conc.** Il écrit à Basilisque une lettre touchante, par laquelle il l'exhortoit à suivre les exemples religieux des Empereurs Marcien & Léon d'illustre mémoire, dont il avoit été témoin. Il écrit aussi au Patriarche de Constantinople, qu'il fit même son légat, à l'effet de s'opposer à l'usurpateur du siège d'Alexandrie. Il borroit cependant le légat au personnage de solliciteur auprès de Basilisque, que le Pape vouloit détourner de penser à un nouveau Concile; parce qu'on n'en a jamais tenu, dit-il, que quand des esprits inquiets répandant de nouveaux nuages sur le dogme, il a fallu les dissiper

par
du
T
tiles
bien
la v
vive
rauf
emp
cès,
juge
leux
furn
que
dens
lonn
en c
plus
Euxi
vents
reux.
garde
pereu
à qui
Les
de re
Lazes
mains
Danie
entre

par les lumières réunies & l'unanimité du suffrage des pasteurs.

Tous les soins du Pontife furent inutiles. Mais un homme sans titre, sans bien, avec la seule autorité que donnent la vertu & le mépris du monde, fit une vive impression sur le Tyran; & sans réussir à changer le fond de son ame, il empêcha du moins les plus grands excès, par la terreur qu'il lui inspira des jugemens de Dieu. Tel fut le merveilleux ascendant du saint homme Daniel, surnommé le Stylite pour la même raison que S. Siméon, auquel il avoit succédé dans sa manière de vivre sur une colonne: plus admirable que Siméon même, en ce qu'il habitoit un climat beaucoup plus dur, près l'embouchure du Pont-Euxin, sur une montagne exposée à des vents continuels & à des froids rigoureux. On le regardoit comme la sauvegarde de l'Empire, dès le temps de l'Empereur Léon, qui le visitoit souvent, & à qui il obtint un fils par ses prières. Les Barbares avoient eux-mêmes tant de respect pour lui, que le Roi des Lazes étant venu traiter avec les Romains, & l'Empereur l'ayant mené voir Daniel, le Saint fut l'arbitre du traité entre les deux Princes. Dans le péril où

se trouvoit l'Eglise, le Patriarche de Constantinople manda Daniel, qui d'abord refusa de venir, ne pouvant se résoudre à interrompre sa manière de vivre toute spirituelle & toute céleste, pour rentrer dans la fange de ce monde. Mais Acace lui renvoya plusieurs évêques, avec charge de lui faire les plus fortes instances, & de lui proposer l'exemple du Fils de Dieu descendu du Ciel même pour notre salut.

Daniel descendit alors de sa colonne, & vint à la capitale, où il fut reçu avec une joie incroyable. Le peuple toujours extrême s'anima tellement contre les auteurs du schisme, qu'il y auroit eu dès lors une révolution dans le gouvernement, si le Saint n'eût calmé les esprits. Basilius épouvanté sortit de la ville, & se retira au château de l'Hebdomon. Mais Daniel le suivit, accompagné d'une multitude de solitaires & d'autres personnes vénérables par leur piété. Sa manière de vivre toujours debout lui avoit tellement enflé les pieds, qu'il ne pouvoit marcher & qu'il fallut le porter. Un mauvais plaisant dit, en le voyant d'une fenêtre : Voilà une espèce toute nouvelle de Consul. Mais ce bon mot lui coûta cher : il tomba mort sur le champ ; le Seigneur, qui pénètre le fond des cœurs

Theod.
lect. p.
556.

juger
de ce
gnant
trée i
la po
seil d
ment
eut fa
ver,
suppli
blant
voya
furent
même
Dieu,
don.
& ser
du mé
sion a
que c
quer
après
Basili
retour
Tim
aller
quand
que le
de fa
l'Emp

jugeant tout autrement que les hommes
 de certaines légéretés. Les gardes crai-
 gnant pour l'Empereur, refuserent l'en-
 trée à Daniel, qui en se retirant secoua
 la poussière de ses pieds, selon le con-
 seil de l'Evangile. Basilisque tout autre-
 ment disposé que ses gens, quand on lui
 eut fait le récit de ce qui venoit d'arri-
 ver, fit courir après le Saint, pour le
 supplier de revenir. L'inquiétude redou-
 blant de moment en moment, il lui en-
 voya messager sur messager, qui tous
 furent inutiles. Le Prince accourut lui-
 même, se jeta aux pieds de l'homme de
 Dieu, & lui demanda publiquement par-
 don. Mais cette humilité, ou cette basse
 & servile crainte, inspira aux spectateurs
 du mépris pour le Tyran, sans faire illu-
 sion au Prophète. Il dit aux assistans,
 que ce vain artifice ne feroit pas révo-
 quer les ordres de la justice divine; &
 après avoir prédit la chute prochaine de
 Basilisque & fait plusieurs miracles, il
 retourna sur sa colonne.

Timothée-Elure étoit en route, pour
 aller reprendre le siège d'Alexandrie,
 quand il apprit ces nouvelles. Il eut peur
 que les Catholiques ne vinssent à bout
 de faire révoquer la lettre circulaire de
 l'Empereur. Rassemblant donc à la tête

tout ce qu'il put des évêques de son parti, il tint à Ephèse une espèce de concile. De là ils envoyèrent tous ensemble une requête en Cour, par laquelle ils se plaignoient qu'on les accusât, contre la vérité, d'avoir souscrit par force la lettre circulaire, & ils manderent d'ailleurs tout ce que leur artifice put leur suggérer pour se conserver les bonnes grâces du Prince: après quoi Timothée-Elure continua sa route. Timothée-Solofacole, Patriarche Catholique d'Alexandrie, apprenant l'arrivée de cet usurpateur, se retira dans les monastères de Canope, dont il avoit pratiqué la règle. Sa douceur & sa bonté d'ame le rendoient si cher à tout le monde, même aux schismatiques, que la jalouse animosité d'Elure ne put jamais le découvrir. L'arrivée de celui-ci répandit au contraire la dissension & la zizanie parmi les sectaires de l'Egypte, dont la plupart étoient Eutychiens rigoureux; au lieu que Timothée-Elure, quoique ennemi du concile de Calcédoine, soutenoit que le Verbe étoit consubstantiel au Père selon la divinité, & que sa chair étoit consubstantielle à la nôtre.

Pierre le Foulon retourna de même, par ordre de Basileusque, dans le siège qu'il avoit usurpé, & qu'il trouva va-

cant
che
étan
fastre
les t
d'acco
attrib
de D
du V
ces p
Vous
ayez
tion,
teurs
si ind
contr
façon
veau
pour
mieux
vais
Jean
pamé
& qu
fut o
il env
A
moine
grand
public

cant à son arrivée dans la ville d'Antioche ; le Patriarche Catholique Julien étant mort de chagrin, à la vue des désastres qui bouleversoient son Eglise. Mais les schismatiques ne furent pas mieux d'accord en Orient qu'en Egypte. Pierre attribuant la passion à la nature même de Dieu, & non pas à la seule personne du Verbe incarné, ajoutoit au Trisagion ces paroles qui devinrent si fameuses : Vous qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous. Entêté de son invention, selon la manie de tous les novateurs, tandis que l'ancienne foi lui étoit si indifférente ; il lançoit des anathèmes contre quiconque refusoit de prier à sa façon, & causoit chaque jour un nouveau tumulte. Les ordinations qu'il fit pour se fortifier, ne lui réussirent pas mieux. Il fut enfin supplanté par un mauvais prêtre de Constantinople, nommé Jean, qu'il avoit ordonné évêque d'Apamée, quoique déposé par un concile, & qui, ayant été rejeté par le peuple, fut obligé de revenir à Antioche, dont il envahit le siège à son tour.

A Constantinople, le clergé, les moines, & le peuple, témoignoiert un grand zèle pour la foi, & nommoient publiquement hérétique l'usurpateur de

l'Empire. Cependant le bruit se répandit que Zénon, caché jusqu'à ce moment, s'étoit montré en Maurie, & avoit levé une armée avec laquelle il s'avançoit vers la capitale. Le lâche Basilisque accourut à l'Eglise, fit satisfaction publique, & annulla sa lettre circulaire par une nouvelle ordonnance, où il déclaroit qu'il avoit été surpris; & vouloit que la foi reçue dans les Eglises catholiques demeurât invariablement, sans qu'il fût plus question de concile ni d'examen nouveau. Il disoit anathème à Nestorius, à Eutychès, à tous les hérétiques, & rendoit au Patriarche Acace, qu'il craignoit particulièrement, la juridiction sur les provinces dont il avoit consenti peu auparavant qu'on le dépouillât. Quand Zénon fut en effet de retour, ce qui arriva en 477, vingt mois après sa fuite, le Tyran toujours plus lâche vint remettre sa couronne sur l'autel, & se réfugia dans le baptistère, avec son fils Marc & sa femme Zénonide, qui l'avoit engagé dans l'hérésie. Zénon promit de ne point verser leur sang: mais il les envoya en Cappadoce, dans un château dont il fit murer les portes: & ils y moururent de faim. Aussi-tôt il publia une loi, pour casser tout ce qui avoit été fait pendant

Theod.
lect. 1.

Theod.
lect. p.
557.

la ty
gard
leme
rétab
mes
Acac
succè
bâtit
basili
qu'il
vélé
il ne
dépra
ligion
étroite
parut
nullen
Il de
verain
Pierre
Patriar
& Basil
pamée
de son
aussi c
fiastiqu
tôt élu
à peine
lettres

le tyranie, tant contre la foi qu'au regard du privilège des Eglises, principalement de celle de Constantinople, qu'il rétablit dans ses prétentions, en des termes qui semblent avoir été dictés par Acace. Il fit, en action de grâces de ses succès, plusieurs bonnes œuvres d'éclat, bâtit au lieu de sa retraite une superbe basilique en l'honneur de Sainte Thècle, qu'il prétendoit lui avoir apparu & révélé son prochain rétablissement. Mais il ne changea rien dans ses mœurs dépravées; & s'il favorisa d'abord la religion, dont les intérêts étoient liés si étroitement avec les siens propres, il parut peu après que son cœur n'étoit nullement touché.

Il déséra volontiers aux vœux du Souverain Pontife, qui lui écrivit pour déposer Pierre le Foulon; parce que ce faux Patriarche d'Antioche avoit été attaché à Basilique. Ce fut alors que Jean d'Anpamée trouva moyen d'occuper la place de son coupable bienfaiteur, d'où il fut aussi chassé trois mois après. Un ecclésiastique pieux, nommé Etienne, fut aussitôt élu & ordonné canoniquement. Mais à peine eut-il le temps de recevoir les lettres de communion du Pape, du Pâ-

triarche de Constantinople, & de relever l'espoir de la religion affligée, que les hérétiques s'ameutèrent avec fureur, & lui firent endurer la mort la plus cruelle.

Evagr. Au milieu de son église, profanée avec
EII.C.10. une impiété barbare, ils le percerent de mille coups de cannes aiguës comme des lances: après quoi ils traînerent son corps par les rues, & le jeterent dans l'Oronte. L'Eglise l'honore comme martyr, le 25 d'Avril.

L'Empereur le regretta sincèrement, en écrivit au Pape, & fit punir les auteurs de la sédition. Peut-être même que toute la ville en eût souffert, si elle n'eût envoyé une députation pour fléchir le Prince. Les citoyens se départerent pour cette fois du droit d'élection, & demanderent que, pour prévenir le désordre, on leur consacrat un évêque à Constantinople. Ainsi Acace ordonna pour Antioche un autre Etienne, qu'on nomme le jeune pour le distinguer du premier, & qui se rendit pareillement recommandable par sa piété. Comme cette ordination avoit quelque chose d'irrégulier, & que le besoin pressant ne permettoit pas d'obtenir la dispense préalable, on en écrivit immédiatement après au Chef de l'Eglise, qui ratifia ce qui

s'étoi
circ
qu'en
donne
d'Etie
fut en
même
le mé
La
mort
ne fût
avanç
la dép
sonné,
sa répu
fin de
s'il qu'
demen
ciples
être to
à reje
évêque
succes
Bègue
par un
ment à
le chaf
intrusif
gitime
La c

l'avoit engagé dans une démarche qui faisoit peine au Pape Simplicie ; comme nous l'apprenons d'une lettre, où ce Pontife se plaint à Acace, de ce que Solofaciolo avoit souffert qu'on récitât à l'autel le nom de Dioscore. Mais Simplicie fut satisfait peu de temps après, par trois députés que lui envoya le Patriarche d'Alexandrie, pour lui donner avis de son rétablissement, & pour l'assurer que le nom de Dioscore étoit effacé des diptyques. On demanda même pardon au Souverain Pontife, & on lui présenta l'abjuration des Egyptiens, qui avoient été subornés par Timothée-Elure & par Pierre-Monge. Les évêques d'Asie, séduits en grand nombre par la lettre circulaire de Basiliſque, firent aussi leur rétractation, qu'ils adresserent au Patriarche de Constantinople. Pour diminuer la griéveté de leur faute, ils protestoient avec serment, qu'ils n'avoient souscrit que par contrainte, & n'avoient jamais eu d'autre foi que celle du Concile de Calcédoine.

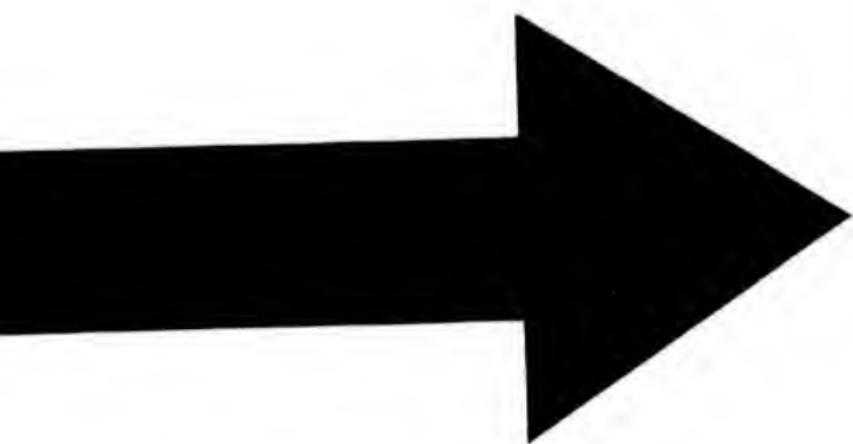
La réunion se fit en Palestine, sous le Patriarche Martyrius, successeur d'Anastase, avec des circonstances beaucoup plus frappantes. Martyrius, qu'il ne faut pas confondre avec le Patriarche d'Antioche de même nom, étoit né en Cap-

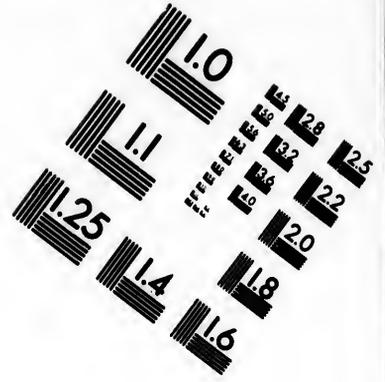
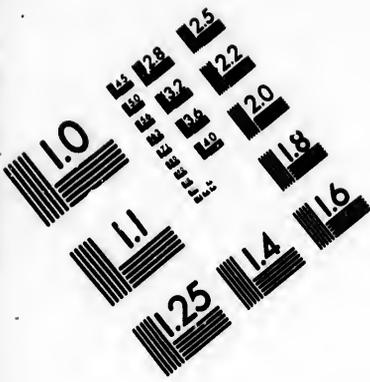
padoc
en Eg
où il r
Protèr
massac
fut en
litudes
& le f
prendre
nomme
mius le
par un
devoit-
eux un
tôt il eu
& l'aut
sur le fid
la mort
Anastaf
ordonn
du S.
C'est
pour o
qu'il fu
Fidus à
ger de
frénée c
de cont
salut de
Joppé ;

padoce : mais sa ferveur l'avoit conduit en Egypte & dans les solitudes de Nitrie, où il menoit la vie d'anachorète, lorsque Protère, successeur de Dioscore, fut massacré par les schismatiques. Alors tout fut en confusion dans les plus pieuses solitudes, aussi bien que dans les villes ; & le fervent Anachorète se vit réduit à prendre la fuite, avec un compagnon nommé Elle. La réputation de S. Euthymius les attira en Palestine, où ce S. Abbé, par un premier pressentiment de ce qui devoit leur arriver, sentit d'abord pour eux une affection toute particulière. Bientôt il eut une révélation précise, que l'un & l'autre seroient élevés successivement sur le siège patriarcal de Jérusalem. Après la mort de S. Euthymius, le Patriarche Anastase les fit venir auprès de lui, les ordonna prêtres ; & les agréa au clergé du S. Sépulcre.

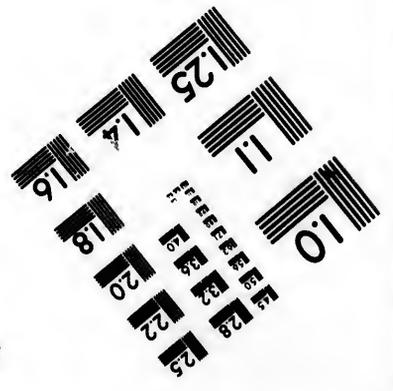
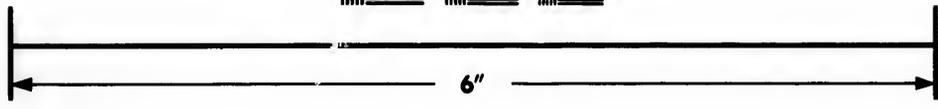
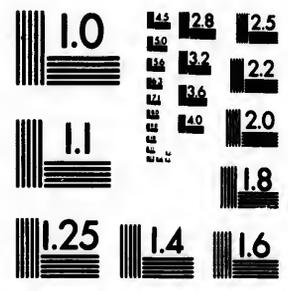
C'est de là que Martyrius fut tiré, pour occuper le siège patriarcal. Dès qu'il fut ordonné, il envoya le diacre Fidus à Constantinople, pour se ménager de la protection contre l'audace effrénée des hérétiques, qui lui causoient de continuelles alarmes par rapport au salut de son peuple. Fidus s'embarqua à Joppé ; mais il fit un naufrage où il ne







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Vit. S. Euthym. p. 87.
 pouvoit manquer de périr, sans l'assistance miraculeuse de S. Euthymius, qui étoit mort depuis peu & qui lui apparut. Votre voyage, lui dit le Saint, n'est pas nécessaire: retournez à celui qui vous envoie, & dites-lui de ma part, qu'il ne se mette point en peine de ses quailles séparées: bientôt elles rentreront dans le bercail. A ces mots, il enveloppa de son manteau le diacre Fidus, qui se trouva sans savoir comment, sur le rivage, & peu de momens après, à Jérusalem, où il se pressa de raconter au Patriarche ce qui venoit de lui arriver.

Toutes les apparences étoient contraires à la prédiction; & quelque espace de temps s'étant écoulé depuis ce récit, le Patriarche l'avoit presque oublié, quand l'abbé Marcien, chef des schismatiques, les rassembla inopinément dans son monastère de Bethléem. Là, il leur tint ce discours inattendu: Jusqu'à quand tiendrons-nous l'Eglise divisée, sans autres principes pour nous rassurer, que nos propres raisonnemens? Cherchons à connoître la volonté de Dieu, par la méthode qu'employèrent les Apôtres: jetons le sort entre les moines & les évêques. Si le sort tombe sur les premiers, nous demeurerons comme nous sommes; &

Cotel. t. 2.
 monum.
 p. 306 &
 307.

s'il tombe
 réunirois
 dit à ce
 il tombe
 le somme
 ne fût la
 les reçoit
 fête à ce
 abbés q
 & qui,
 qu'à la
 heureuse
 C'est
 part les
 perbe dé
 ple, offer
 renversa
 cipe de c
 d'Alexan
 Solofacio
 décliner
 prêtre éc
 présenter
 soi alloib
 supplier
 censeur q
 tholiques
 plurent é
 le prêtre
 & assuré

si l'on tombe sur les pasteurs, nous nous réunirons à eux. Tout le monde applaudit à cette proposition; on jeta le sort; il tomba sur les évêques; & les moines se soulevèrent, ne doutant point que telle ne fût la volonté de Dieu. Le Patriarche les reçut à bras ouverts, & fit une grande fête à cette occasion. Il n'y eut que deux abbés qui s'obstinèrent dans le schisme, & qui, ayant été chassés, menèrent jusqu'à la mort une vie errante & malheureuse.

C'est ainsi que prospéroient de toute part les intérêts de la foi, quand la superbe délicatesse d'Acace de Constantinople, offensée d'un léger défaut d'attention, renversa toutes ces espérances. Le principe de cette triste révolution vint encore d'Alexandrie. Le Patriarche Timothée Solofaciote, sentant ses forces & sa vie décliner, envoya à C. P. Jean Talata, prêtre économe de son Eglise, pour représenter à l'Empereur les périls que la foi alloit courir en Egypte, & pour le supplier de ne lui laisser donner pour successeur qu'un sujet d'entre les clercs catholiques. La supplique & le suppliant plurent également à Zénon, qui renvoya le prêtre Jean Talata comblé de louanges, & assura qu'on auroit égard à ce qu'il

Gesta
Acac. p.
1081.

avoit demandé. Dès lors, on le regarda comme désigné pour le siège patriarcal. En effet, cette grande place étant venue bientôt à vaquer, les Catholiques élurent Jean d'un concert unanime. Il en donna aussitôt avis au Pape & aux Evêques des grands sièges: mais il chargea Illus, Maître des Offices & son ami particulier, de remettre au Patriarche de C. P. & à l'Empereur les lettres qu'il leur écrivoit à ce sujet.

Illus se trouvoit malheureusement en Syrie. Tandis que le porteur Pallu cherchoit, le fier & pointilleux Acace apprit par la voie publique l'ordination de Jean-Takla, & tint à injure de n'avoir pas reçu ses lettres synodales. Il éclata sur le champ contre lui, se joint aux protecteurs que Pierre-Monge avoit encore à la Cour, & de concert avec eux, il charge Jean de différens crimes, entr'autres d'avoir brigué le siège où il étoit parvenu. Jean avoit juré de n'y pas prétendre. Il écrivit à l'Empereur, pour couper court à toutes les difficultés, de rétablir Pierre, que l'on dit agréable aux Alexandrins & seul propre à réunir les esprits. Zénon persuadé en écrivit au Pape, qui avoit déjà reçu la lettre synodale de Jean, & qui, mal instruit de ce qui se passoit

lain de
suspens
Patriar
momen
rétabliss
lement
rétique:
faisoit d
le faire
l'Eglise.
qui, da
abjurati
berté d'
tive qu'
écrivit à
ser Jean
Pierre en
Zénon
qués co
sondite
foi du p
ce fut al
protecte
Monge,
formulé
pire pou
drie. Te
so fame
notique:
écrit qu

lain de lui, promis par sa réponse, de suspendre la confirmation de ce nouveau Patriarche. Il déclara néanmoins, dès ce moment, qu'il ne consentiroit jamais au rétablissement de Pierre-Monge, non seulement le complice, mais le chef des hérétiques; que la profession récente qu'il faisoit de la vraie foi pouvoit tout au plus le faire rentrer dans la communion de l'Eglise, & non lui conférer une dignité, qui, dans le cas justement présumé d'une abjuration peu sincère, le mettoit en liberté d'enseigner l'erreur. Tout bien motivé qu'étoit le refus, l'Empereur choqué écrivit à ses officiers en Egypte, de chasser Jean d'Alexandrie, & de remettre Pierre en possession de la chaire épiscopale.

Zénon voulut cependant donner quelques couleurs plausibles à cette étrange conduite, en paroissant s'assurer de la foi du prélat suspect qu'il rétabliſſoit; & ce fut alors qu'Acace, de concert avec les protecteurs & les partisans de Pierre-Monge, engagea l'Empereur à dresser une formule de foi, que Pierre devoit souscrire pour rentrer dans le siège d'Alexandrie. Telle fut la manœuvre qui donna lieu au fameux édit de Zénon, appelé Hénotique; c'est-à-dire union, & qui ne servit qu'à remplir l'Eglise d'Orient de

Simpl.
Ep. 17.

divisions, de troubles, & de scandales, en paroissant vouloir les éteindre. C'est de ce prétexte, toujours si abusif entre les mains des sages du siècle, & toujours employé avec une supercherie nouvelle, que cet édit de schisme & de subversion est coloré, dès son préambule. Voici comment l'Empereur s'y exprime.

Evagr.
iij. 14.
Niceph.
xvj. 18.

Des abbés & d'autres personnes vénérables nous ont présenté requête, pour demander la réunion des églises, & pour faire cesser les funestes effets de leur division, qui a été cause que plusieurs ont été privés du baptême ou de la sainte communion, & qu'il s'est commis une infinité de meurtres. C'est pourquoi nous déclarons qu'il ne faut point recevoir d'autre symbole que celui des 318 Pères de Nicée, confirmé par les 150 Pères de C. P., & suivi par ceux d'Ephèse, qui ont condamné Nestorius & Eutychès. Nous recevons aussi les douze anathèmes du bienheureux Cyrille, & nous confessons que notre S. J. C. Dieu, fils unique de Dieu, qui s'est incarné véritablement, consubstantiel au Père selon sa divinité, & à nous selon l'humanité, le même qui est descendu du Ciel, s'est incarné du Saint-Esprit & de la Vierge Marie mère de Dieu, est un seul fils, & non deux.

Nous

Nous
Dieu,
souffre
nous
divin
nous
a cru
doine,
soit, pr
& leurs
dans le
l'Eglise
fameux
aussi op
telles d
tiques.
Eutychè
le Conci
autres,
attribuer
Aussi
envoyés
Mongé,
Après ce
Acace co
eux, ren
de Pierre
légitime
promesse
dont la f
Tome

Nous disons que c'est le même Fils de Dieu, qui a fait des miracles, & qui a souffert volontairement en la chair; & nous ne recevons aucunement ceux qui divisent ou confondent les natures: mais nous anathématisons quiconque croit ou a cru ci-devant autre chose, à Calcédoine, ou en quelque concile que ce soit, principalement Nestorius, Eutychès & leurs sectateurs. Réunissez-vous donc, dans les mêmes sentimens que nous, à l'Eglise notre mère spirituelle. Tel est le fameux Hénotique de Zénon, qui semble aussi opposé aux erreurs d'Eutychès qu'à celles de Nestorius & de tous les hérétiques. Il faisoit néanmoins triompher les Eutychiens, parce qu'il ne recevoit pas le Concile de Calcédoine comme les trois autres, & qu'il paroïssoit au contraire lui attribuer des erreurs.

Aussi cet édit fut-il bien vite reçu des envoyés & de tous les partisans de Pierre-Monge, quoique notoirement hérétiques. Après cette formalité perfide de leur part, Acace communiqua sans difficulté avec eux, remit dans ses dyptiques le nom de Pierre-Monge, & le reconnut pour légitime Patriarche d'Alexandrie, sur la promesse que firent pour lui des gens dont la foi n'étoit guère moins suspecte

que la sienne. Pergamius, qui venoit d'être nommé nouveau Duc d'Egypte, y porta conjointement avec les députés les ordres de l'Empereur. Le bruit de ces nouvelles avoit déjà mis en fuite Jean Talala. Ainsi l'intrus, seul maître du siège, ayant reçu l'Hénoïque en triomphe, se mit en mouvement pour le faire recevoir par toute l'Egypte. Il rétablit dans les tables d'Alexandrie les noms de Dioscore & de Timothée-Elure, après en avoir ôté ceux de Protère & de Timothée-Solofacole. Il déterra le corps de ce dernier, & le fit jeter honteusement hors de la ville. Passant même les bornes de l'édit, & démentant tout ce qu'on venoit de promettre pour lui à l'Empereur & au Patriarche de C. P. il anathématisa avec la dernière audace le Concile de Calcédoine & la lettre de S. Léon.

Via.
Tun.
ehron.

Evagr.
ii. 16.

Acace parut fort intrigué, à la nouvelle de ce dernier attentat, qu'il avoit peine à se persuader; & il envoya sur les lieux, pour s'en éclaircir. Mais Pierre, à qui le mensonge ne coûtoit rien après tant d'autres excès, paya d'effronterie, nia tout sans pudeur & sans crainte d'être bientôt confondu. Alors il approuva même expressément le Concile de Calcédoine,

& il en
répondit
au Souv.
avec res
ment m
d'éclat
constanc
cette im
tifans. L
de l'erre
gea les t
de conve
harmonie
Pour l
Siège Ap
illustre pr
& comme
Pape le re
nelle. Il e
eur, quan
ligne chef
ns & cin
ettes de
st trois q
culière. L
on, évêq
e, à ca
aint Siège
l'observa
La seco

& il en parla très-honorablement dans sa réponse à Acace. Il écrivit pareillement au Souverain Pontife, qu'il admettoit avec respect ce Concile ; & cela, au moment même où il le rejetoit avec le plus d'éclat devant les Egyptiens. Cette inconstance, ou plutôt cette fourberie & cette impiété, aliéna plusieurs de ses partisans. La division, compagne inséparable de l'erreur & de la mauvaise foi, partagea les schismatiques en une multitude de conventicules sans subordination, sans harmonie, sans chef, & sans Patriarche.

Pour l'évêque légitime, il appela au Siège Apostolique, à l'imitation de son illustre prédécesseur le grand Athanase ; & comme lui, il se rendit à Rome. Le Pape le reçut avec une tendresse paternelle. Il entreprenoit sa défense avec chaleur, quand la mort priva l'Eglise de ce digne chef, après un pontificat de quinze ans & cinq mois. Nous avons plusieurs lettres de Simplicie, entre lesquelles il en est trois qui méritent une attention particulière. La première est adressée à Zénon, évêque de Séville, qu'elle constitue, à cause de son zèle, Vicaire du saint Siège en Espagne, pour y veiller à l'observation des canons.

La seconde, écrite à Jean de Ra-

venne, le reprend sévèrement de ce qu'il avoit ordonné un nommé Grégoire, malgré lui. C'est pourquoi le Pape assigne à ce Grégoire le gouvernement de l'Eglise de Modène, à la charge de n'avoir rien à démêler avec Jean, & sous la seule dépendance du S. Siège. Il lui attribue même l'usufruit d'une terre de l'Eglise de Ravenne, pour le temps de sa vie; la propriété en demeurant à cette Eglise. Il déclare à l'évêque Jean, que, s'il retombe jamais dans la même faute, il sera privé de toutes les ordinations de sa province.

Par la troisième de ces lettres, le Pape ôte le pouvoir d'ordonner à Gaudence évêque d'Aufinium, pour avoir fait des ordinations illicites; & il charge un évêque voisin de s'acquitter de cette fonction dans le diocèse. Il fait une disposition bien plus remarquable encore des revenus de cette église. Que Gaudence, dit-il, n'en ait que la quatrième partie, ainsi que des oblations des fidèles, dont il ne se pas user. Deux parties seront employées aux réparations des bâtimens, à l'hospitalité, & au soulagement des pauvres. La dernière sera distribuée aux clercs selon leur mérite. Qu'on ait même soin d'ajoute-t-il, de faire restituer ces trois parties

ties du
proprié

Le
ne vaq
on élu
le 8 de
s'attach
de son
damner
fut pré
flétrir pa
pour ne
ce Princ
empêche
qui, sou
de J. C.
soustrayoi
grands si
leurs, qui
les plus sa
lui prescri
elle étoit
e enseigne
premiers
symbole d
Cepend
au saint
Rome, &
établissém
cessir dan

ties du revenu, que l'Évêque s'est appropriées durant trois ans.

Le saint Siège, à la mort de Simplicie, ne vaqua que six jours, au bout desquels on élit Félix II, Romain de naissance, le 8 de Mars 483. Ce nouveau Pontife s'attacha religieusement à suivre les traces de son prédécesseur. Simplicie alloit condamner l'Hénotique de Zénon, lorsqu'il fut prévenu par la mort: Félix, sans le flétrir par une condamnation formelle, pour ne pas aliéner davantage l'esprit de ce Prince, l'improuva suffisamment pour empêcher les effets de cet édit suborneur, qui, sous prétexte de réunir le troupeau de J. C., en égardoit les ouailles & les soustrayoit aux pasteurs mêmes des plus grands sièges: monument injurieux d'ailleurs, qui attentoit visiblement aux droits les plus sacrés de la Puissance spirituelle, qui prescrivoit des loix sur les objets où elle étoit la plus indépendante, s'ingéroit à enseigner les docteurs, & obligeoit les premiers prélats de souscrire un nouveau symbole de croyance.

Cependant Talata, qui avoit eu recours au saint Siège, demouroit toujours à Rome, & continuoit de solliciter son établissement. En attendant qu'on pût réussir dans une affaire si épineuse, & qui

Importoit au repos de toute l'Eglise Orientale, le Pape lui donna l'évêché de Nole, où il mourut avant qu'on eût pu terminer sa cause. Mais il fut assez long-temps auprès du Pontife Félix, pour lui faire parfaitement connoître le caractère altier & faux d'Acace de C. P., ses vues pernicieuses, son instabilité dans les bons principes, & tout ce qu'on avoit à craindre d'un pareil prélat. Pour procéder plus mûrement, le Pontife assembla un Concile des évêques de l'Italie; & l'on y conclut à envoyer des députés à l'Empereur, pour se plaindre des maux causés à l'Eglise, pour demander instamment que Pierre-Monge fût chassé d'Alexandrie, & Acace cité pour répondre aux accusations de Jean Talata. En conséquence, le Pape écrivit à Zénon & au Patriarche Acace.

La lettre à l'Empereur, toute remplie qu'elle étoit de protestations de respect & de déférence bien propres à toucher ce Prince, n'en témoignoit pas une magnanimité moins apostolique; & monroit dans Félix un digne successeur de Pierre, que nulle considération humaine n'empêcheroit de soutenir courageusement la vérité. Il rappeloit à Zénon ce qui avoit fait tomber le tyran Basilisque, & l'avoit

Ep. 110m.
3 conc.

rétabli
ennem
Conci
couvro
leura e
voit l'
perfid
délivré
min. Il
de plus
à se re
propos
& Mar
légitime
pres ex
sur le t
faveur
toit déc
de saint
Monge
auteurs
Dans
proche
giversati
objets o
tion de
ment. .
conduite
ce qu'il
deviez,

rétabli lui-même sur le trône; que ses ennemis s'étoient perdus en attaquant le Concile de Calcédoine, & qu'il avoit recouvré la souveraine puissance en rejetant leurs erreurs; que la reconnoissance devoit l'engager à délivrer l'Eglise de ses perfides ennemis, comme Dieu avoit délivré son Etat d'un rebelle & d'un tyran. Il le conjuroit par tout ce qu'il y a de plus touchant & de sacré, de chercher à se rendre le Seigneur propice, en se proposant l'exemple des Empereurs Léon & Marcien, dont il étoit le successeur légitime. Il lui représentoit enfin ses propres exemples; comment en remontant sur le trône, il avoit écrit à Rome en faveur du Concile de Calcédoine, & s'étoit déclaré contre l'usurpateur du siège de saint Marc; c'est-à-dire contre Pierre-Monge, contre ses sectateurs & ses auteurs.

Dans la lettre à Acace, le Pontife reproche à ce politique irrégulier ses tergiversations & son silence affecté sur des objets où il importoit si fort à l'édification de l'Eglise, qu'il s'expliquât nettement. Revenant encore ici à l'étrange conduite de l'Empereur, si contraire à ce qu'il avoit donné lieu d'espérer: Vous deviez, dit-il, représenter à ce Prince

Ibid. Ep.

24

tout ce qu'il a fait contre Pierre d'Alexandrie, & pour Timothée le Catholique : car on fait assez le crédit que vous avez auprès de Zénon. Pourquoi ne s'employez-vous pas à détourner l'Empereur de rétablir l'hérésie qu'il avoit abattue ? A quoi vous servira sans cela le zèle que vous avez montré contre le premier fauteur de l'impiété ; c'est-à-dire contre le Tyran Basilisque ? Voulez-vous en perdre l'éternel récompense ? Voulez-vous vous perdre à jamais vous-même, pour avoir livré aux loups dévorans le troupeau du Seigneur ; ou du moins pour avoir pris la fuite comme un lâche mercenaire ? Vous ne sauriez même vous couvrir du prétexte honteux de la crainte & de la lâcheté ; puisqu'on fait très-bien que vous n'avez rien à risquer pour ce monde : mais craignez pour l'éternité. C'est pour vous que je tremble. Je me rassure sur le sort de l'Eglise, qui ne dépend ni de vos efforts ni des miens, après les promesses de J. C. Mais craignons le sort du coupable pilote, qui abandonne le gouvernail pendant la tempête. Le vaisseau de l'Eglise sera conservé : mais ceux qui l'abandonnent, comme ceux qui s'en écartent, périront infailliblement ; & c'est l'abandonner, que de ne pouvoir

point
 parti :
 pas ca
 L'E
 Ainsi ,
 voyés
 porteur
 neurs a
 Siège ,
 & le cl
 rent à l
 soldats
 en prison
 papiers.
 remissen
 d'émouv
 trouva r
 nut, pa
 légats, q
 niquer a
 le Patria
 nace de
 pour leu
 & l'on
 tour d'A
 sonnés.
 les fit pa
 saint ave
 Pierre-M
 évêque l

point à sa sûreté. Acace avoit pris son parti: toute l'éloquence pontificale ne fut pas capable de le faire changer.

L'Empereur n'étoit pas mieux disposé. Ainsi, les évêques Vital & Misène, envoyés par le Pape à Constantinople, & porteurs de ses lettres, au lieu des honneurs accordés en pareil cas au Premier Siège, au lieu de voir accourir l'évêque & le clergé pour leur réception, trouverent à l'entrée du détroit une troupe de soldats qui les fouillerent & les mirent en prison, après leur avoir enlevé leurs papiers. On craignoit sur-tout qu'ils ne remissent des lettres de Rome, capables d'émouvoir les esprits dans C. P. On ne trouva rien de semblable; mais on connut, par les instructions du Pape à ses légats, qu'ils avoient défense de communiquer avec Pierre-Monge, & même avec le Patriarche Acace. On employa la menace de mort, les careffes & les présens, pour leur faire promettre le contraire; & l'on réussit. Alors on les tira de la tour d'Abydes, où on les avoit emprisonnés. Ils entrèrent dans la ville; on les fit paroître en public & dans le lieu saint avec Acace & les apocrisiaires de Pierre-Monge, qu'ils reconnurent pour évêque légitime d'Alexandrie: scandale

Liber.
brev c. 13
Fel. Ep.
6. ad Ac.

énorme qui donna tant d'assurance à l'hérétique faction, que dès-lors on lut tout haut dans les tables sacrées le nom de Pierre-Monge, qu'on se contentoit de lire bas avant l'arrivée des Romains.

Tel est l'opprobre dont le S. Siège fut couvert par deux de ses légats : car pour le troisième, qui étoit Félix défenseur de l'Eglise Romaine, il répondit à tout ce que ce titre exigeoit de lui. Etant tombé malade en chemin, il ne put arriver à Constantinople qu'après ses collègues, qu'après même qu'ils furent tirés de prison. On l'y remit à leur place, & on le traita encore plus mal qu'eux. Mais il fut inébranlable, & se montra constamment digne de l'Eglise qu'il représentoit. Plus glorieux dans les fers que ses collègues à la Cour, il eut la consolation d'être vivement applaudi du peuple orthodoxe de la ville impériale, qui fit une protestation en forme contre le procédé des deux autres, & trouva moyen, dans une assemblée publique, d'en attacher une copie à leurs vêtements.

Cyrille, Abbé des Acémètes, & d'autres abbés de C. P. écrivirent avec zèle au Souverain Pontife ; & Cyrille fit partir pour Rome un de ses religieux nommé Siméon, afin que ces avis y par-

vinste
sent
diffé
avoit
Pape
gats d
vant,
opérati
reusim
former
légats
peu de
tout pl
lettres
de C. P.
présenté
y parlo
cile de
été sou
prodig
qu'on a
Le Pape
niûrem
lettres de
on enter
les con
qui n'eu
aussi-tôt
excomm
On co

vinssent plus sûrement & y produisissent un plus grand effet. Cet Abbé, par différens traits de zèle & de prudence, avoit tellement mérité la confiance du Pape Rélix, qu'il étoit prescrit aux légats de ne rien faire sans le voir auparavant, & sans avoir concerté toutes leurs opérations avec lui. Siméon arriva heureusement à Rome, & assez tôt pour informer le Pape avant le retour des deux légats Misène & Vital, qui revinrent peu de temps après, & se présentèrent tout pleins de confiance, chargés des lettres de l'Empereur & du Patriarche de C. P. Tout y étoit pallié, tout y étoit présenté sous une face avantageuse. On y parloit en termes honorables du Concile de Calcédoine, qu'on assuroit avoir été souscrit par Pierre-Monge; & l'on prodiguoit les éloges à cet intrus, tandis qu'on accusoit grièvement Jean Talata. Le Pape tint un concile: on examina mûrement l'affaire des légats, on lut les lettres des Catholiques de Constantinople, on entendit les légats eux-mêmes, & on les confronta avec le moine Siméon, qui n'eut pas de peine à les confondre. Aussi-tôt après, Vital & Misène furent excommuniés & déposés de l'épiscopat. On confirma les sentences portées.

par le S. Siège contre Pierre-Monge déjà qualifié d'hérétique. Pour Acace, on se contenta de blâmer sa conduite peu conforme à elle même, en ce qu'ayant taxé Pierre d'hérésie dans ses lettres au Pape Simplicie, loin de le faire connoître pour tel à Zénon, il avoit fait voir, par une duplicité & des ménagemens indignes d'un évêque, que la faveur de la Cour lui étoit plus chère que la foi. Le Pape voulut encore tenter de le ramener, & lui représenta paternellement, qu'il avoit péché, mais qu'il étoit toujours temps d'obtenir le pardon de sa faute par un repentir sincère, en n'y retournant plus, & en s'efforçant de la réparer.

L'obstiné Patriarche, qui dans le fond ne pensoit pas mieux que Pierre-Monge, ne quitta point la communion de l'Hérétique, & même ne lui conseilla pas ouvertement de recevoir le Concile de Calcédoine. Bien informé de toute cette conduite, le Pape, vu l'importance de l'affaire, rassembla en concile les prélats d'Italie, & prononça la sentence de condamnation contre Acace. Elle contient tous les griefs dont on le chargeoit, ses usurpations sur la juridiction de ses confrères, sa communication avec les hérétiques condamnés par le S. Siège, & au-

tres
sacer
traits
perso
Enfin
ajoute
où vo
l'évêq
donc
vous
présen
de l'h
comm
ques s
Celiu
tholiqu
Il s'
gement
fort de
tus, a
en fut
mit en
& il
gardes
phore.
mettre
Par le
moines
l'attach
il entro

trois par lui-même, leur promotion au sacerdoce & à l'épiscopat, le mauvais traitement des légats, & plus encore son personnage de suborneur à leur égard. Enfin vous n'avez pas voulu répondre, ajoute-t-on, devant le Siège Apollonique, où vous étiez cité selon les canons, par l'évêque Jean. Que votre partage soit donc avec les scélérats, dont les intérêts vous sont si chers; & sachez que par la présente sentence vous êtes privé, tant de l'honneur du sacerdoce, que de la communion catholique. Soixante-sept évêques souscrivirent avec le Pape, qui signa, *Celius-Félix, Evêque de l'Eglise Catholique de Rome.*

Il s'agissoit après cela de notifier ce jugement à Constantinople: commission fort délicate dans les circonstances. Tutus, ancien clerc de l'Eglise Romaine, en fut fait défenseur à cette fin. Il se mit en route, plein de bonne volonté, & il eut l'adresse de se dérober aux gardes qui le guétoient à l'entrée du Bosphore. Mais il ne put parvenir à remettre la lettre du Pape au Patriarche. Par le conseil du Défenseur, quelques moines Acémètes eurent le courage de l'attacher au manteau d'Acacc., comme il entroit dans l'église. Ils furent surpris,

Niceph.
xvi. 17.

jetés dans les fers & si cruellement traités, qu'il en périt quelques-uns. Alors le foible Défenseur fit voir qu'il est plus difficile de surmonter le péril que de l'affronter. Il entra en composition, il se laissa suborner, il communiqua avec celui qu'il venoit exclure de la communion.

Ce fût un surcroît accablant de douleur, d'humiliation & d'embarras pour le Pape, quand il reçut à ce sujet les lettres de quelques abbés zélés. Il avoit mandé par Tutus même, au peuple & au clergé de Constantinople, la sévère condamnation des légats Misène & Vital : afin de lever ce premier scandale, il fallut encore plus vite user de la même rigueur contre Tutus. Dès qu'il fut de retour à Rome, on le convainquit en plein concile, par les lettres écrites contre lui. Il confessa lui-même sa lâcheté : il fut honteusement privé de la charge de Défenseur, avant le temps où elle devoit cesser, car elle étoit passagère, & outre cela privé de la communion. Le Pape eut soin d'en informer les plus religieux cénobites de C. P., les chargea de publier cette réparation du dernier scandale, & d'avertir les Fidèles que tous ceux qui voudroient être réputés catho-

lique
nion
Bie
pereu
sance
tous
se po
Pour
d'imp
sacrés
fit ch
d'évêc
d'héré
ceux
l'héréf
furent
dans l
tourme
idolâtr
cesseur
Acace
ticulier
tiche
& qui
serts d
séquen
la vra
Prélat
Pape &
drie Je

liques, eussent à se retirer de la communion d'Acace.

Bien assuré de la protection de l'Empereur, & content de la faveur des Puissances du siècle, le Patriarche méprisa tous les décrets du Chef de l'Eglise, & se porta dès-lors aux plus grands excès. Pour comble d'audace aussi bien que d'impiété, il ôta le nom du Pape des sacrés diptyques, & par tout l'Orient fit chasser de leurs sièges une multitude d'évêques orthodoxes, leur en substitua d'hérétiques, & ne laissa tranquilles que ceux qui professoient ou favorisoient l'hérésie. Ainsi, les prélats Catholiques furent contraints de chercher des asyles dans l'Occident, où l'Eglise étoit moins tourmentée par les Barbares ariens & idolâtres, que dans l'Orient, par le successeur des Constantin & des Théodose. Acace fit traiter avec une rigueur particulière Calendion Patriarche d'Antioche, qu'il avoit ordonné lui même, & qui fut relégué dans les affreux déserts de l'Oasis. Il colora cette incon séquence de prétextes spécieux : mais la vraie raison, c'est que ce digne Prélat demuroit dans la communion du Pape & du Patriarche légitime d'Alexandrie Jean Talata, & qu'occupant une

Gest. d.
nom.
Acac. in-
fin.

si grande place, son autorité & son exemple étoient du plus grand poids pour la bonne cause. Il rétablit aussi Pierre le Foulon, qu'il avoit tant de fois condamné; n'exigeant autre chose de ce scélérat diffamé, que la signature de l'Hénotique.

Zénon, de son côté, afin d'appuyer la séduction, se para de tous les dehors du zèle pour le progrès & la pureté de la foi. Il s'intéressa auprès d'Huneric Roi des Vandales, fils & successeur de Genserich, en faveur de l'Eglise de Carthage, qui étoit sans évêque depuis vingt-quatre ans. Sur les instances redoublées de l'Empereur, elle eut permission de se choisir un pasteur, quoiqu'à des conditions dures & onéreuses: ce qui n'empêcha point que le peuple ne conçût une joie extrême, quand il vit ordonner Eugène. Il y avoit une grande partie des citoyens, qui n'avoient jamais vu d'évêque assis dans cette première chaire de l'Afrique. Mais tous se crurent au comble du bonheur, quand ils virent éclater les vertus du nouveau prélat, sa douceur, son humble affabilité, sa charité tendre & agissante, ses aumônes prodigieuses, une bienfaisance à laquelle personne n'échappoit, & qui étoit iné-

puissab
rien p
s'étoie
l'Eglis
que fa
multit
journe
qu'on
nult,
mises
distinct
non se
des V
moins
tion pl
même
Tant
d'Eugèn
dans les
dans le
d'entre
dangers
l'on com
sonne ne
en habit
Vandales
témoigne
de la mo
tre à la p
plutôt de

puissable, quoiqu'il ne réservât jamais rien pour le lendemain. Les Barbares s'étoient emparés de tout les fonds de l'Eglise : mais le digne usage que l'Evêque faisoit des oblations, engageoit une multitude de personnes à lui apporter journellement des sommes considérables, qu'on lui vit toujours distribuer avant la nuit, à moins qu'on ne les lui eût remises trop tard. Ainsi s'attira-t-il indistinctement l'affection & le respect, non seulement des Catholiques, mais des Vandales mêmes. Telle fut néanmoins la première cause d'une persécution plus cruelle que n'avoit été celle même de Genferic.

Tant d'hommages rendus à la vertu d'Eugène exciterent une jalousie furieuse dans les évêques Ariens, principalement dans le cœur de Cirila, le plus puissant d'entre eux. Ils exagérèrent au Roi les dangers que couroit sa communion ; & l'on commença par empêcher que personne ne parût dans l'Eglise Catholique en habit de Barbare. C'est ainsi que les Vandales se nommoient eux-mêmes, pour témoigner leur aversion & leur mépris de la mollesse Romaine. Huneric fit mettre à la porte de l'église des gardes, ou plutôt des bourreaux, qui voyant un

homme ou une femme entrer avec l'habit de Vandale, leur jetoient sur la tête de petits bois dentelés, dont ils leur entortilloient les cheveux; puis les retirant avec force, ils leur arrachotent la chevelure avec la peau de la tête. Quelques personnes en moururent, & un grand nombre en perdit les yeux. On promena des femmes, la tête ainsi écorchée, précédées d'un crieur pour leur faire honte & pour intimider la multitude. Il y avoit à la Cour d'Huneric un assez bon nombre de Catholiques, dont les talens rares & les vertus éprouvées les avoient jusques-là maintenus dans plusieurs charges de confiance & de distinction. Non seulement on les chassa du palais, mais on les fit conduire dans les plaines d'Utique, & on les réduisit impitoyablement, malgré la délicatesse de leur complexion & la différence de leurs habitudes, à couper les blés, aux plus grandes ardeurs du soleil. Mais ce ne fut là que le prélude de la persécution d'Huneric: monstre de cruauté, qui fit périr tous ses proches, pour assurer le royaume à ses enfans, & crut sanctifier ses penchans sanguinaires, en les tournant contre les ennemis de ses vices & de ses erreurs. Plusieurs saints personnages furent in-

fruits
ce qu
tarda
annon
Les
les p
Roi c
vierge
teusem
qu'à f
de dép
les su
pieds;
enflam
& dans
ser les
leurs c
ces tor
demeur
n'accus
Le
deshon
stratagé
sans mé
reléqua
clésiastic
d'autres
leur sui
neuf ce
tai lesqu

fruits, par des visions effrayantes, de ce que l'Eglise alloit souffrir : l'effet ne tarda point à confirmer ce qu'ils avoient annoncé.

Les premières violences tomberent sur les personnes comacrées à Dieu. Le Roi commanda qu'on fit assembler les vierges catholiques, qu'elles fussent honorablement visitées par les matrones, & qu'à force de tourmens on les obligéât de déposer contre les ecclésiastiques. On les suspendit avec de gros poids aux pieds; on leur appliqua des lames de fer enflammé sur le sein & sur les côtés; & dans cet état, on les pressoit d'accuser les prêtres & les évêques, d'être leurs corrupteurs. Plusieurs périrent dans ces tortures, un plus grand nombre en demeura estropié; mais pas une seule n'accusa le moindre clerc.

Le Tyran voyant qu'il ne pouvoit déshonorer le clergé par cet indigne stratagème, s'emporta, sans prétexte & sans ménagement. En une seule fois, il relégua dans le désert des ministres ecclésiastiques de tous les ordres, avec d'autres Fidèles de leur famille ou de leur suite, au nombre de quatre mille neuf cent soixante-seize personnes, parmi lesquelles il se trouvoit quantité d'in-

Vie. Vig.
L. II.

firmes & de vieillards si décrépits, que plusieurs avoient perdu la vue. Félix d'Abirte, qui comptoit quarante quatre ans d'épiscopat, languissoit d'une paralysie qui ne lui laissoit pas même l'usage de la langue. Les Fidéles ne sachant comment l'emmener, firent prier Huneric de le laisser en quelque réduit près de Carthage, où il ne pouvoit plus guère vivre. Le Barbare répondit: S'il ne peut se tenir à cheval, qu'on l'attache à des bœufs qui le traîneront où je lui ordonne d'aller. Il fallut en effet le lier en travers sur un mulet, & le transporter comme une masse insensible.

ibid. n. 9.

Les confesseurs furent rassemblés dans la ville de Sicque, d'où les Maures les devoient conduire dans le désert. On les enferma dans une prison qui étoit supportable, & où les Fidèles du lieu vinrent les consoler: mais on les priva bientôt de cette satisfaction, parce qu'ils paroissoient plus fermes que jamais. Il n'y avoit pas jusqu'aux enfans qui ne signalassent leur constance, en résistant aux efforts de quelques mères aveuglées par leur tendresse, & qui vouloient les rebaptiser pour les soustraire à la persécution. On resserra donc les prisonniers dans un cachot affreux & si étroit, qu'ils étoient

enta
avoit
besoi
infect
titud
cette
vivan
comm
trouv
en do
dis qu
il enf
dure
On
des M
non s
saletés
visage
que la
permet
chanto
tions d
de souf
Fils de
tout c
ges all
pour e
présen
de larr
proie a

entassés les uns sur les autres, sans même avoir d'espace libre pour satisfaire aux besoins naturels : ce qui produisit une infection contagieuse & une horrible multitude de reptiles, qui, engendrés dans cette corruption, les y dévorolent tout vivans. L'Historien Victor, qui en parle L. II. n. comme témoin oculaire, dit qu'ayant trouvé moyen d'entrer dans ce cachot, en donnant de l'argent aux Maures, tandis que les Vandales étoient endormis, il enfonçoit jusqu'aux genoux dans l'ordure & les vers.

On les fit enfin partir, sous la conduite des Maures. Ils sortirent de ce cloaque, non seulement les habits dégoûtans de saletés, mais leurs cheveux mêmes, leur visage & toute leur personne dans un état que la délicatesse des lecteurs ne nous permet pas de peindre au naturel. Ils chantoient cependant des cantiques d'actions de grâces, & s'estimoient heureux de souffrir ces indignités pour la gloire du Fils de Dieu. Les peuples accouroient de tout côté pour les voir, portant des cierges allumés, demandant leur bénédiction pour eux & pour leurs enfans qu'ils leur présentoient, & se plaignant avec effusion de larmes de rester, sans pasteurs, en proie aux loups dévorans. Mais on re-

pouffoit avec brutalité ces pieux Fidèles, ou, après leur avoir laissé exercer leur libéralité envers les confesseurs, on prenoit à ceux-ci ce qu'ils leur avoient donné. On remarqua une femme qui avança avec précipitation, tirant un enfant par la main, & lui disant : Cours, mon petit ami; vois-tu comment tous ces saints se pressent d'aller recevoir leur couronne? Ceux qui les accompagnoient, la blâmoient de son imprudence & de sa dureté. Priez pour moi, leur dit-elle, & pour cet enfant qui est mon petit-fils; je l'emène, de peur que l'ennemi de nos âmes ne le surprenne seul, & ne lui fasse souffrir une mort infiniment plus funeste.

N. iv. Les confesseurs se montroient plus sensibles aux périls des Fidèles qu'à leurs propres maux; quoiqu'on pressât inhumainement leur marche: car plus ils recevoient de témoignages de vénération, moins on leur donnoit de relâche. Quand les vieillards ou les enfans n'en pouvoient plus, on les piquoit avec des dards, ou on leur jetoit des pierres pour les faire avancer. Ceux que l'excès de la fatigue abattoit de temps en temps, on commandoit aux Maures de leur attacher des cordes aux pieds, & de les

trainer
que ce
surent
vêteme
s'accro
ils eur
l'un la
ventre
bres
merent
furent
désert,
stance q
par mes
encore
les laissa
nimeuses
moins q
que dan
ainsi dir
gereux
Dieu ne
queiles il
précautio
Lorsqu
nistres d
gnés, H
de Carth
évêques
tout le

trainent comme des bêtes mortes; en sorte que ces chemins rudes & tout pierreux furent bientôt rougis de leur sang. Leurs vêtementsomboient par lambeaux, ou s'accrochoient aux pierres & aux épines. Ils eurent même le corps tout déchiré; l'un la tête brisée, l'autre le côté ou le ventre ouvert, presque tous les membres disloqués; & plusieurs conformèrent dès-lors leur martyre. Ceux qui furent assez robustes pour atteindre le désert, n'y trouverent pour leur subsistance que de l'orge qu'on leur donnoit par mesure, comme à des bêtes de somme; encore les en priva-t-on bientôt, & on les laissa mourir de faim. Les bêtes venimeuses les plus malfaisantes le furent moins que les tyrans; & l'on observa que dans une contrée qui n'est, pour ainsi dire, qu'un repaire des plus dangereux reptiles, aucun des serviteurs de Dieu ne périt de leurs morsures, auxquelles ils demeuroient exposés sans nulle précaution.

Lorsque tant de saints & savans mi- Num. 13
nistres de la religion furent ainsi éloi- & seq.
gnés, Huneric fit proposer à l'évêque de Carthage une conférence avec les évêques Ariens. Eugène répondit que tout le Monde Chrétien étant intéressé

à des questions où il s'agissoit des premiers principes de la foi, il en alloit écrire au Pape chef de toutes les Eglises, & convoquer des évêques de tous les pays. Ce n'est pas qu'il n'en restât encore assez en Afrique, pour faire triompher la vérité par leurs lumières. Mais comme ils étoient sous le joug des Vandales, ils avoient beaucoup plus à craindre que des étrangers, soit pour eux, soit pour leurs troupeaux. Loin d'avoir égard à la remontrance d'Eugène, Huneric, au contraire, chercha encore à écarter ceux des Africains qui passioient pour savans. Il bannit l'évêque Donatien, après une rude bastonnade, bannit de même Præsidius de Suffétule, & en fit tourmenter plusieurs autres en diverses manières. Un miracle éclata nt que fit alors le S. Evêque Eugène, ne servit qu'à rendre le Tyran plus furieux. Un aveugle très-connu, nommé Félix, recouvra subitement la vue, par le seul attouchement de la main du prélat, en présence d'un concours extraordinaire de Fidèles rassemblés pour la solemnité de l'Epiphanie. Il n'y avoit guère moyen de douter d'un fait, qui avoit eu tant de spectateurs. Le Roi ne laissa point de se faire amener Félix, pour entendre de sa bouche

la

la vé
La m
la de
mais
le part
par m
la cor
Les
que &
Vanda
le jour
Février
tout ce
textes;
la bonn
& les p
trop, p
sent en
mença
mille ch
que les
y eût d
les plus
teurs, c
de bâton
roient s
nommoit
le nom
querent
cession de
Tom

la vérité & tout l'ordre de l'évènement. La merveille étant ainsi prouvée jusqu'à la démonstration, on n'osa plus la nier: mais en convenant du prodige, on prit le parti de dire qu'Eugène l'avoit opéré par malefice, & l'on suivit le projet de la conférence.

Les évêques du continent de l'Afrique & de toutes les isles soumises aux Vandales, se rendirent à Carthage pour le jour marqué, qui étoit le premier de Février 484. L'on en fit encore mourir tout ce qu'on put, sous différens prétextes; mais par le seul motif d'ôter à la bonne cause les défenseurs les plus zélés & les plus éclairés. Il en restoit encore trop, pour que les évêques Ariens osassent entrer en lice. La conférence commença néanmoins: mais ils susciterent mille chicanes pour la rompre. Sur ce que les Catholiques demandoient qu'il y eût des arbitres présens, qu'au moins les plus sages du peuple fussent spectateurs, on ordonna de délivrer cent coups de bâton aux laïcs Homousiens, qui oseroient s'y trouver: c'est ainsi qu'on nommoit par mépris les orthodoxes. Sur le nom de Catholiques, qu'ils ne manquèrent pas de prendre dans leur confession de foi, on éleva de grandes plaintes;

& avec quelque modestie qu'ils se missent en devoir d'y satisfaire, on cria au tumulte & à la sédition, & l'on courut dire au Roi que les Homousiens troubloient tout, pour éviter la conférence. Il paroît que ce jeu avoit été concerté entre le Prince & ses évêques : car aussitôt il fit porter dans les provinces un décret dressé d'avance, en vertu duquel, tandis même que les évêques orthodoxes étoient à Carthage, on ferma en un seul jour toutes les églises, & l'on attribua aux Ariens tous les biens de ces églises & de leurs pasteurs, en appliquant aux Catholiques les peines portées contre l'hérésie par les loix impériales. On publia en même temps que c'étoient les Homousiens, qui, ne pouvant prouver leur doctrine par l'Écriture, avoient rompu la conférence & l'avoient tournée en sédition par le moyen du peuple qu'ils avoient soulevé. Afin de donner quelque couleur à cette imputation, par une apparence de modération & d'humanité on leur marqua un terme pour mériter leur pardon.

Mais sans aucun retardement, si-tôt que l'édit fut envoyé pour saisir leurs églises & tout ce qu'ils possédoient dans leur pays, Huneric chassa de Carthage les évê

que
les
avo
ser
bit p
mém
les l
Aini
six c
errer
asyle,
toutes
de no
de tem
forti pa
se train
tâcher
leur hu
pondit
il fit co
garde,
pieds de
fin relég
damnés
struction
L'évé
envoyé
sous la g
Antoine
nouvelle

ques qui s'y trouvoient rassemblés, après les avoir encore dépouillés du peu qu'ils avoient apporté avec eux, sans leur laisser ni cheval ni esclave, pas même d'habit pour changer. Défense fut faite en même temps sous peine du feu, soit de les loger, soit de leur fournir des vivres. Ainsi, on les vit, au nombre de cinq à six cens, la plupart d'un âge avancé, errer autour des murs de la ville, sans asyle, sans abri, exposés nuit & jour à toutes les injures de l'air, & manquant de nourriture. Il en mourut en assez peu Viâ. viâ
L. iv. n. 3.
de temps quatre-vingt-huit. Le Roi étant sorti par hasard, tous ceux qui pouvoient se traîner vinrent autour de lui, pour tâcher de l'adoucir : mais sans écouter leur humble demande, à quoi il ne répondit que par des regards foudroyans, il fit courir sur eux des cavaliers de sa garde, qui en foulèrent plusieurs sous les pieds de leurs chevaux. Tous furent enfin relégués dans l'île de Corse, & condamnés à couper du bois pour la construction des navires.

L'évêque de Carthage saint Eugène fut envoyé dans le désert de Tripoli, & mis sous la garde d'un Arien furieux, nommé Antoine, qui inventoit chaque jour de nouvelles manières de le tourmenter. Le

Saint se regardant comme une victime dévouée pour son Eglise, ajoutoit encore de rudes macérations à ses tourmens. En couchant sur la terre, couvert seulement d'un sac, il contracta une paralysie qui lui embarrassa jusqu'à la langue. Son persécuteur lui fit avaler de force un vinaigre violent, dont on crut que le saint vieillard perdrait la vie. Mais il en guérit, fut rappelé d'exil par le Roi Gontamond, vécut jusqu'à l'an 503, & ne mourut que sous Trasamond, dans un second bannissement, à Albi dans les Gaules, où sa mémoire est encore plus honorée que dans le reste de l'Eglise.

Après l'évêque, on bannit avec une barbarie proportionnée tout le clergé de Carthage, encore composé de plus de cinq cens personnes : ce qui nous donne une idée de la splendeur de cette Eglise Primatiale de l'Afrique dans ses beaux jours. Le diacre Muritta, qui étoit un vieillard vénérable, se signala par une fermeté extraordinaire. Il avoit levé des fonts l'apostat Elpidifore, qui s'étoit montré le plus ardent des persécuteurs avant le départ des Catholiques pour l'exil. Alors Muritta tira tout à coup les linges dont il avoit couvert Elpidifore au sortir des fonts, & qu'il tenoit

Id. L. v.
u. 9.

caché
ployé
dit à
juge :
fera
qui te
le pu
regret
ra plu
tu t'es
tir la r
Elpidif
répond
Mais
plus
chœur,
beauté
les con
Leur ta
qui con
ramener
vouloie
ils s'att
laissoien
tons,
les men
Ariens :
qui ma
sembloie
ou à de

cachés sous ses habits. Les ayant déployés, aux yeux de tout le monde, il dit à l'Apostat qui étoit assis comme son juge: Voilà la robe nuptiale qui t'accusera au tribunal du Juge Suprême, & qui te fera précipiter sans ressource dans le puits enflammé de l'abîme. Tu regretteras, malheureux, mais il n'en sera plus temps, ce préservatif sacré dont tu t'es dépouillé toi-même, pour revêtir la robe d'ignominie & de malédiction. Elpidifore pâlit sur son tribunal, & n'osa répondre.

Mais nul objet d'édification ne fut plus touchant que douze enfans de chœur, distingués entre les autres par la beauté de leurs voix, & qui suivoient les confesseurs dans leur bannissement. Leur talent les fit regretter par les Ariens, qui coururent sur leurs pas, afin de les ramener. Mais ces généreux enfans ne vouloient pas quitter leurs saints maîtres; ils s'attachoient à leurs vêtemens, ils se laissoient frapper à grands coups de bâtons, ils bravoient les épées nues dont les menaçoient des clercs & des évêques Ariens: ministres de sang & de terreur, qui marchaient toujours armés, & ressembloient beaucoup mieux à des soldats ou à des bourreaux, qu'aux prêtres du

Ibid.

Seigneur. Enfin on les détacha de force , & on les ramena à Carthage : mais on n'en put jamais séduire un seul , par toutes les carettes & les mauvais traitemens qu'on employa tour à tour. Long-temps après la persécution , ils faisoient encore la consolation & la gloire de l'Eglise d'Afrique , demeurant ensemble à Carthage , mangeant ensemble , chantant ensemble les louanges de Dieu. Toute la province révéroit ces douze Confesseurs , comme autant d'Apôtres.

Entre les évêques qui furent bannis dans cette persécution , Vigile de Tapse se rendit célèbre par ses écrits. La crainte d'aigrir les persécuteurs , jointe à l'envie de donner plus de cours à ses ouvrages , lui fit cacher son nom , & emprunter ceux des Pères les plus renommés , tels que S. Athanase & S. Augustin : ce qu'il pouvoit hasarder parmi des Barbares aussi ignorans que les Vandales. On lui attribue avec raison le Symbole qui porte encore le nom de Saint Athanase. Quoiqu'il avertisse lui-même en plusieurs endroits de ses écrits , qu'il fait parler les plus grands personnages pour donner plus de poids à la vérité , cette pieuse fraude n'a pas laissé de produire de pernicious effets. Outre

la co
œuvre
avoir
leurs
les plu
suite à
en lib
tions c
le seul
qui po

La p
du cler
les évê
neric o
sa dom
ceux qu
pies , q
sexe ou
tude in
serva n
les uns
somnia
dépouill
par pré
les tour
étoit la
ces ob
dont la
premiers
les châti

la confusion qu'elle a jetée dans les œuvres de plusieurs Pères, elle paroît avoir autorisé les Novateurs à répandre leurs inventions, à la faveur des noms les plus respectables. Vigile alla dans la suite à Constantinople, où se trouvant en liberté, il écrivit sans toutes ces fictions contre l'hérésie d'Eutychès: c'est le seul ouvrage de cet Evêque Africain, qui porte son nom.

La persécution s'étendit en Afrique, du clergé au peuple. Avant même que les évêques fussent conduits en exil, Hunicric ordonna, dans toute l'étendue de sa domination, de n'épargner aucun de ceux qui résisteroient à ses volontés impies, quels que fussent leur âge, leur sexe ou leur condition. De cette multitude innombrable, envers qui l'on n'observa nulle forme judiciaire, on pendit les uns, on brûla les autres, on en assomma une infinité sous le bâton, on dépouilla honteusement les femmes, & par préférence, celles de qualité, pour les tourmenter de la manière qui leur étoit la plus sensible. Ce n'étoient plus ces obscènes & licencieux Africains, dont la corruption faisoit horreur aux premiers Vandales qui les subjuguèrent: les châtimens célestes en avoient fait des

hommes tout nouveaux, de purs & de parfaits chrétiens.

Une dame de haut rang & d'une rare beauté, nommée Denyse, à qui la pudeur étoit beaucoup plus chère que la vie, dit aux persécuteurs: Faites-moi souffrir tous les tourmens qu'il vous plaira; la seule grace que je vous demande, c'est de m'épargner la honte de la nudité. C'en fut assez pour la traiter avec plus d'indignité que les autres: ils l'éleverent au dessus d'eux; pour la donner de tous côtés en spectacle. Mais Denyse s'armant de toute la résolution que peut inspirer la bonne conscience: Ministres de l'Enfer, leur dit-elle, ce que vous faites pour ma confusion, dès que je l'endure malgré moi, ne peut tourner qu'à ma gloire; & sans faire attention à l'état où elle se trouvoit, ni aux ruisseaux de sang qui jaillissoient de tous ses membres dépouillés, elle exhorta les autres martyrs à mépriser des douleurs auxquelles elle se montroit insensible. Elle avoit un fils encore jeune, nommé Majoric, qui lui parut autant épouvanté qu'attendri. Elle l'encouragea si bien par ses discours & par ses exemples, qu'il consumma fidèlement son martyre. Alors sa sainte mère, à qui les persécuteurs laisserent une vie moins dési-

rab
en
plus
&
con
sieu
mill
exh
crue
O
héro
écha
fessé
regn
délit
avoir
nade
& de
ni se
Mais
belle
qu'ell
si for
qu'ell
fit de
incon
Vic
l'hom
qui a
sance

nable que la mort, rendit grâces à Dieu, en embrassant le corps de son fils avec plus d'affection que s'il eût été vivant, & l'enterra dans sa maison, pour prier continuellement sur son tombeau. Plusieurs autres personnes, tant de sa famille qu'étrangères, souffrirent par ses exhortations une mort accompagnée de cruelles tortures.

On a conservé le souvenir d'une autre héroïne, nommée Dagile, femme d'un échanson du Roi, & qui avoit déjà confessé la foi à plusieurs reprises sous le regne précédent. Elle n'étoit pas moins délicate que Denyse: cependant, après avoir enduré la flagellation & les bastonnades, elle fut exilée dans un lieu aride & désert, où elle ne pouvoit recevoir ni secours ni consolation de personne. Mais quittant avec joie, pour une si belle cause, enfans, mari & tout ce qu'elle avoit de plus cher, sa foi l'éleva si fort au dessus de sa foiblesse naturelle, qu'elle refusa jusqu'à l'offre qu'on lui fit de la transférer dans un lieu moins incommode.

Victorien Gouverneur de Carthage, l'homme d'Afrique le plus fortuné & qui avoit la plus grande part à la confiance du Roi, sacrifia tous ces avantages

à sa religion. C'est dans l'Eglise Catholique , répondit-il à ceux qui le sollicitoient de la part du Prince de se faire rebaptiser , c'est dans l'Eglise Catholique que j'ai été régénéré pour la vie éternelle : mais quand je ne serois point assuré d'une récompense aussi magnifique que celle que j'attends après cette vie , je ne voudrois pas être ingrat envers le Créateur qui m'a fait connoître tout ce que je dois à sa bonté infinie. Le Roi lui fit souffrir de longs & très-rigoureux tourmens , sans qu'on pût jamais lui arracher la moindre partie de sa couronne.

Servant , homme de condition , de la ville de Suburbe , après une rude bastonnade , éprouva mille raffinemens d'une cruauté inouïe. On l'élevoit en l'air avec des poulies , puis on le lâchoit tout à coup , pour le faire tomber de tout son poids sur le pavé ; & l'on réitéra longtemps cette manœuvre , à l'imitation de celle du béliet. Comme il respiroit encore , on le traîna par des chemins raboteux , & on le déchira jusqu'au dernier souffle de vie , avec des pierres tranchantes ; en sorte que la peau lui pendoit horriblement des flancs & du ventre.

A Tambaide , deux frères prièrent les bourreaux de les tourmenter ensemble :

on
né
L'un
l'aut
frère
à J.
mém
dén
parol
rage ;
l'un d
ment.
lames
de leu
Mais
eux au
bourre
fant :
le mon
religion
braven
Dans
de la v
que tou
en Esp
plutôt
les Ari
évêques
bilité d
ment à

on les suspendit durant toute une journée, avec de grosses pierres aux pieds. L'un des deux demanda quartier; mais l'autre lui cria: Est-ce donc là, mon frère, ce que tu viens de jurer avec moi à J. C. Oui, je serai témoin contre toi-même; & dans quelques momens, je te dénoncerai au redoutable tribunal. Ces paroles lui rendirent son premier courage; & on se remit à les tourmenter l'un & l'autre avec un nouvel acharnement. On leur appliqua long-temps les lames ardentes, & l'on déchira chacun de leurs membres avec les ongles de fer. Mais un instant après, on ne voyoit sur eux aucune trace des tortures. Enfin les bourreaux rebutés les chassèrent, en disant: A quoi servent nos efforts? tout le monde, loin de se convertir à notre religion, envie le sort de ceux qui la bravent.

Dans la Mauritanie Césarienne, le zèle de la vraie foi fut si général, que presque tous les habitans de Typasé passèrent en Espagne, & s'exilèrent eux-mêmes, plutôt que de rester dans une Eglise où les Ariens venoient d'établir un de leurs évêques. Le peu qui resta par l'impossibilité de s'embarquer, résista généreusement à toutes les sollicitations. C'est pour-

quoi le Roi envoya un Comte, avec ordre de leur couper à tous la langue & la main droite. Mais quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine, ils continuèrent à parler: ils rendirent à la vertu du Très-Haut un témoignage d'autant plus glorieux, qu'il ne devoit rien à la nature. Plusieurs de ces merveilleux Confesseurs se retirèrent à Constantinople, où ils reçurent l'accueil qu'ils méritoient. Les autres se répandirent en différentes provinces, portant par-tout cette preuve permanente de la puissance divine de J. C., en sorte que jamais prodige ne fut mieux constaté. Si quelqu'un fait difficulté de le croire, disoit dans le temps

L. v. n. 6. même de l'évènement l'Historien Victor de Vite, qu'il aille à la nouvelle Rome: il y entendra Réparat le Soudiacre parler d'une manière facile & parfaitement articulée, quoiqu'il ait la langue arrachée.

Dialog. de resur. Il faut bien plutôt s'étonner, reprend le Philosophe Enée de Gaze, de ce que Réparat & plusieurs autres que j'ai connus vivent encore après cette barbare exécution, que de ce qu'ils continuent à parler. L'Historien Procope & le Comte Marcellin attestent le même fait, comme

I Bell. Vand. c. 8. témoins oculaires. Justinien, dans une **L. 1 Cod. de off. PP.** Constitution impériale, adressée depuis à Afr,

l'Afr
merv
Conf
temp
Sep
souffr
moins
un g
attirer
fit ven
tenta
ébloui
mier c
que.
& tou
fureurs
de lon
Huner
où l'o
de les
mettre
tuellen
gnit au
fit, o
Roi co
à coup
dans l
contre
sur le
respect

l'Afrique, témoigne avoir vu les mêmes merveilles, dans quelques-uns de ces Confesseurs qui vivoient encore de son temps.

Sept moines du territoire de Capse souffrirent d'une manière qui n'est guère moins remarquable. On regardoit comme un grand triomphe dans la secte, d'y attirer des moines: c'est pourquoi l'on fit venir ceux-ci à Carthage, & on les tenta par tout ce qu'il y avoit de plus éblouissant, jusqu'à les assurer du premier degré de faveur auprès du Monarque. Ils se montrèrent inébranlables; & toutes les caresses se changèrent en fureurs. Après leur avoir fait endurer de longues tortures, jusqu'alors inouïes, Huneric fit remplir de bois sec un vaisseau où l'on attacha les Martyrs, avec ordre de les conduire en pleine mer, & de mettre le feu au navire. Tout fut ponctuellement exécuté: mais le feu s'éteignit aussi-tôt; & quelque effort que l'on fit, on ne put jamais le rallumer. Le Roi confus ordonna de leur casser la tête à coups d'avirons, & de jeter leur corps dans les ondes, qui, à l'heure même & contre leur cours ordinaire, les porterent sur le rivage. Le peuple les rapporta respectueusement à la ville, en chantant

des cantiques, puis leur décerna une sépulture honorable.

Il est impossible de peindre tous les genres de tourmens, ni de compter tous les martyrs & les confesseurs, de la persécution d'Huneric. On trouvoit encore les vestiges de sa cruauté, long-temps après toutes les exécutions. De toute part, on rencontroit des personnes qui avoient les oreilles ou le nez coupé, les yeux arrachés: on en voyoit d'autres sans pieds ou sans mains; un plus grand nombre encore qui avoient le corps tout contrefait, les épaules disloquées d'une manière monstrueuse, & plus hautes que la tête; ce qui provenoit d'un jeu barbare, qui semble avoit été fort du goût de ces ennemis outrageans de l'humanité. Ils suspendoient les confesseurs à des cordes attachées au faite des maisons; & ils se divertissoient à les pousser dans les airs, quelquefois contre les murailles, où ils se brisoient la tête & les membres. Romains, Africains, Vandales même, quand ils professoient la vraie foi, personne n'étoit épargné. Le moindre danger qu'on courût, c'étoit l'exil, des amendes exorbitantes, avec incapacité de faire ou de recevoir aucune donation, la privation des charges,

pour les
Roi, &
les plus
Félix é
au triste
en vain
fin une
Vandale
fois l'Es
de bou
devoit p
ces de
jures de

Une
suivie d
désola t
qui obé
435, ap
mois, il
ruption
& tomb
même l
à sa po
ce dess
son nev
& fit ce

Le O
lant gué
tint pou
quarante

pour les officiers même de la maison du Roi, & pour les Grands de la nation les plus considérables. En vain le Pape Félix écrivit à Zénon, pour l'intéresser au triste sort des Fidèles de l'Afrique; en vain cet Empereur envoya pour cette fin une ambassade honorable au farouche Vandale. Le Tyran, pour braver à la fois l'Empire & la Religion, fit border de bourreaux les rues où l'ambassadeur devoit passer. Mais au défaut des Princes de la terre, le Ciel vengea les injures de ses serviteurs.

Une longue & brûlante sécheresse, suivie de la famine, puis de la peste, désola toutes les contrées de l'Afrique qui obéissoient à Huneric. Enfin l'an VI. VI. 435, après un regne de sept ans & dix L. V. N. 211 mois, il mourut d'une maladie de corruption, son corps fourmillant de vers, & tombant par lambeaux. Il n'eut pas même la consolation de laisser le trône à sa postérité, lui qui avoit répandu à ce dessein tant de sang illustre: ce fut son neveu Gontamond qui lui succéda, & fit cesser la persécution.

Le Chef de l'Eglise universelle voulant guérir les plaies de celle d'Afrique, tint pour cela un concile composé de quarante évêques Italiens, de quatre

Africains, & de 76 prêtres que les successeurs des Apôtres, par une concession spéciale, associerent à leur fonction de juges. Malgré le grand nombre de Catholiques qui souffrirent avec tant d'édification & de constance, il y en avoit toutefois plusieurs qui s'étoient laissé rebaptiser, même entre les prêtres & les évêques. On leur imposa, pour la réparation de leurs fautes, les règles suivantes: Les évêques, les prêtres & les diacres seront pénitens toute leur vie, & recevront seulement à la mort la communion laïque. Les autres Fidèles, clercs inférieurs, religieux ou séculiers, seront, suivant les canons de Nicée, douze ans de pénitence: mais si avant ce terme ils se trouvent en danger de mort, ils ne laisseront pas de recevoir l'absolution. Les impubères seront tenus quelque temps sous l'imposition des mains; c'est-à-dire dans l'humiliation de la pénitence: après quoi on leur rendra la communion, de peur que la fragilité de leur âge ne les fasse tomber en de nouvelles fautes, dans le cours d'une trop longue épreuve. Si cependant ils venoient à recevoir trop tôt l'absolution, à l'occasion, par exemple, d'une maladie dangereuse; en récupérant après cela leur santé, ils ne com-

Tom. iv.
Conc. P.
1075.

munic
la pri
crit e
expiré
rebapt
trois
mettra
ecclési
auront
qui de
trainte
lonté,
quelqu
cipaux
après
traordi
aura so
Le
de voi
dre un
par la
dix-sep
compte
à domi
jurisdic
& des
de son
par tou
ner à s
constitu

muniqueront avec les Fidèles que dans la prière, jusqu'à ce que le temps prescrit en premier lieu à leur pénitence soit expiré. Les clercs inférieurs ou les laïcs rebaptisés par contrainte, ne feront que trois ans de pénitence: mais on n'admettra jamais aucun d'eux au ministère ecclésiastique, ni généralement ceux qui auront été baptisés hors de l'Eglise. Ce qui doit s'entendre des cas où la contrainte n'exclut pas tout degré de volonté, & dans lesquels il y a toujours quelque faute libre. Tels sont les principaux réglemens dressés dans ce Concile; après quoi il ajoute, que pour les cas extraordinaires qu'il n'a point prévus, on aura soin de consulter le S. Siège.

Le Pape Félix eut aussi la consolation de voir enfin les affaires de l'Eglise prendre un meilleur cours à Constantinople, par la mort du Patriarche qui, après dix-sept ans d'épiscopat, alla rendre compte à Dieu de son penchant funeste à dominer dans le clergé, à étendre sa juridiction impérieuse au delà des règles & des bornes les plus sacrées, ainsi que de son malheureux artifice à faire sa cour par toutes les voies qui pouvoient le mener à son but, sans épargner la foi ni la constitution fondamentale de l'unité ec-

clésiastique. Le prêtre Flavita, son successeur immédiat, Catholique équivoque ou très-chancelant, ne voulut pourtant pas monter sur son siège, sans la participation du Souverain Pontife. Mais en même temps il envoya ses lettres synodales au faux Patriarche d'Alexandrie, Pierre-Monge.

Comme on étoit à Rome dans la juste inquiétude qu'y donnoit un ménagement si scandaleux, le Seigneur délivra son Eglise de ce lâche dissimulateur. Flavita mourut subitement, après quatre mois seulement d'épiscopat; & il eut pour successeur le prêtre Euphémus, Catholique non seulement très-décidé, mais très-éclairé & très-vertueux. Il se sépara aussitôt de la communion du Patriarche hérétique d'Alexandrie; & il auroit poussé les choses plus loin, si celui-ci ne fût mort peu après. Cette Eglise infortunée eut le malheur, après Pierre-Monge, d'avoir encore un autre pasteur hérétique, nommé Athanase. Il en étoit de même du siège d'Antioche, qui, ayant vaqué quelque temps auparavant par la mort de Pierre le Foulon, fut rempli par Pallade, hérétique comme le premier.

Chron.
Pasch.
Marcel.
Victor,

L'Empire eut le même sort, en changeant de maître. Zénon fut remplacé par

Anastasi
lui. Di
constan
non. A
dans l'
qu'on l
uns dis
les autr
à quoi i
me Ari
prétendi
terrorer to
tombeau
qu'on v
une esp
les bras.
le Sénat
comman
faire obs
n'étoit p
que le
491 à l'
ans; qu
lors de
l'Impéra
Il avo
piété, il
jeûnoit s
ment à
restoit ju

Anastase, qui ne valoit pas mieux que lui. Différens auteurs rapportent des circonstances effroyables de la mort de Zénon. Avec tous les autres vices, il étoit dans l'habitude de s'enivrer. Un jour qu'on le rapporta sans connoissance (les uns disent dans un excès d'ivrognerie, les autres, dans une attaque d'épilepsie, à quoi il étoit pareillement sujet) sa femme Ariane qui ne le pouvoit souffrir, prétendit qu'il étoit mort, & le fit enterrer tout vivant. Il se reveilla dans le tombeau, fit des hurlemens affreux, sans qu'on voulut l'entendre, & mourut dans une espèce de rage, après s'être mangé les bras. L'Impératrice assembla aussi-tôt le Sénat, & fit proclamer Anastase. Il commandoit certains gardes destinés à faire observer le silence dans le palais, & n'étoit pas même Sénateur. C'est ainsi que le Silenciaire Anastase parvint l'an 491 à l'Empire, qu'il occupa vingt-sept ans; quoiqu'il en eut déjà soixante, lors de son élévation. Aussi tôt après, l'Impératrice l'épousa.

Il avoit tous les dehors d'une haute piété, il faisoit de grandes aumônes, il jeûnoit souvent, il se rendoit habituellement à l'Eglise avant le jour, & il y restoit jusqu'à la fin de l'office. Mais il

étoit d'une race fort suspecte en matière de foi ; & déjà il passoit personnellement pour penser très-mal. Aussi le Patriarche Euphèmius s'opposa-t-il fortement à son élection, & ne consentit enfin à le couronner, qu'après en avoir exigé par écrit une confession de foi claire & nette, avec promesse de ne rien changer dans la religion. Anastase se piquoit lui-même de ne point innover, & d'aimer la paix sur toute chose. En effet, il laissa les Eglises comme il les trouva, du moins au commencement de son regne, qui paroissoit assez mal affermi : chaque évêque en usoit comme il vouloit, à l'égard du Concile de Calcédoine ; ceux-ci le recevant, ceux-là lui disant anathème, les autres gardant une sorte de neutralité : ce qui remplit l'Eglise de plus de divisions peut-être, que n'en eût causé le gouvernement d'un persécuteur.

Dans ce nouveau genre de péril que courut la foi par-tout l'Orient, ses plus fermes appuis furent deux saints solitaires, nommés Sabas & Théodose, Capadociens l'un & l'autre. Dès l'âge de huit ans, Sabas étoit entré dans un monastère voisin de Césarée, où, prévenu des grâces les plus abondantes, il surpassa bientôt en vertu, mais sur-tout en

Monum.

Gréc. p.

222. n. 3

& seq.

humili
les pl
inspiré
la Pal
S. Eut
tomba
de sa j
la vie c
ans qu
dans u
maine,
chorète
fortant
soir, p
n'empor
de palm
Voya
lâcher,
il se ret
d'où il
par rév
verne,
toit pou
gneur
temps
bientôt
côtés ;
temps à
soixante
multipli

humilité & en obéissance, les vieillards les plus avancés. A dix-huit ans, il fut inspiré de se retirer dans les déserts de la Palestine, & son abbé le lui permit. S. Euthymius, entre les mains de qui il tomba, voulut encore l'exercer, à cause de sa jeunesse, avant de lui laisser mener la vie d'anachorète. Ce ne fut qu'à trente ans qu'il lui permit de demeurer seul dans une caverne, cinq jours de la semaine, durant lesquels le fervent anachorète ne prenoit aucune nourriture. En sortant du monastère le Dimanche au soir, pour s'y retrouver le Samedi, il n'emportoit autre chose que des feuilles de palmier, pour en faire des corbeilles.

Voyant l'observance religieuse se relâcher, après la mort de S. Euthymius, il se retira dans le grand désert d'Orient, d'où il revint quelques années après par révélation, s'établir dans une caverne, près du torrent de Cédron. C'étoit pour profiter à plusieurs que le Seigneur ne vouloit pas laisser plus longtemps cette lumière sous le boisseau : bientôt il lui vint des disciples de tous côtés; en sorte qu'il se vit en peu de temps à la tête d'une communauté de soixante-dix personnes, dont plusieurs multipliant à leur tour ces fruits de salut,

établirent de nouveaux monastères. Il bâtit un oratoire avec un autel, & il engagea des prêtres du voisinage à y venir offrir le sacrifice : car son humilité l'empêchoit de recevoir l'ordination. Mais le Patriarche de Jérusalem, Saluste successeur de Martyrius, l'ayant fait venir sous quelque autre prétexte, il le fit consentir à recevoir le sacerdoce ; après quoi il se transporta au monastère, pour en consacrer l'église, & pour instituer Sabas abbé, avec une solennité qui pût imprimer le respect à ses moines, dont quelques-uns, peu dignes d'un tel supérieur, tenoient à déshonneur la simplicité de ses mœurs & de ses manières.

Mais le saint homme savoit parfaitement allier à la simplicité de l'Évangile les ressources de l'expérience & de la sagesse. Rien n'échappoit à sa connoissance, de ce qui regardoit, nonseulement la discipline régulière, mais la science de la religion & les intérêts de la foi. Des Arméniens, qui s'étoient venus ranger sous sa conduite, chantoient le trisagion dans leur langue, avec l'addition de Pierre le Foulon. Sabas les obligea de le chanter en grec, & dans les termes usités par les anciens Pères.

Il leu
n'ente
célébr
mière
l'instru
lectur
aux a
l'avoit
avant
permet
lules d
grandes
il avoit
tenoit
struits
quoi il
lui ceu
mais il
de là, a
Ces de
d'autre
sans nul
séquem
Théo
nessé,
maîtres
la suite
à deux
caverne
ou de l

Il leur permit cependant, parce qu'ils n'entendoient pas la langue Grecque, de célébrer séparément dans la leur la première partie de la messe, qui est pour l'instruction; mais à charge qu'après la lecture de l'évangile, ils se réuniroient aux autres pour le sacrifice. Comme on l'avoit soigneusement éprouvé lui-même, avant de le laisser vivre à part, il ne permettoit aussi de demeurer dans les cellules dispersées de la laure, qu'après de grandes épreuves. Pour les commençans, il avoit une petite communauté où il les tenoit jusqu'à ce qu'ils fussent bien instruits de la discipline régulière: après quoi il n'admettoit pas encore auprès de lui ceux qui étoient d'un âge tendre; mais il les envoyoit à une lieue & demie de là, au monastère de l'abbé Théodose. Ces deux saints personnages n'avoient d'autre prétention que le service de Dieu, sans nul esprit de gloire propre, ni conséquemment de rivalité.

Théodose avoit été formé dès la jeunesse, comme Sabas, par les meilleurs maîtres de la vie solitaire. Craignant dans la suite d'être établi supérieur, il se retira à deux lieues de Jérusalem, dans une caverne où il vécut trente ans, de fruits ou de légumes, sans jamais manger de

Bol. 12.

Jan.

pain. On fut bien le trouver dans cette humble retraite. Le nombre de ses disciples croissant à proportion de son humilité, il se vit obligé de bâtir un des plus grands monastères qu'on eût encore vus, & qui ressembloit à une ville, où l'on exerçoit tous les arts & les métiers nécessaires à la vie.

Il y avoit quatre infirmeries, deux pour les religieux, soit malades, soit trop avancés en âge pour suivre les exercices réguliers; deux pour les séculiers; parce qu'on y voyoit un concours étonnant d'hôtes & de malheureux de toute condition, & que la délicate charité de notre saint vouloit épargner aux personnes d'un certain état, l'humiliation d'être confondus avec la foule. Il y avoit aussi quatre églises, une pour les moines Grecs de naissance, du nombre desquels étoit le supérieur; une pour ceux de Thrace; la troisième pour les Arméniens, & la quatrième pour certains solitaires, malades d'esprit plutôt que de corps, & qui s'étoient engagés dans la vie d'anachorète, sans avoir la tête assez ferme pour soutenir la solitude. Chaque nation faisoit son office à part, jusqu'à la fin de l'évangile; après quoi les frères de chaque langue se réunissoient dans la
grande

grand
& con
verron
Ciel si
de la
empire
plus ri
Le l
voir ce
l'ayant
492, a
ans. L
Saints.
mit Gé
Siège A
& huit
porel d
temps;
ayant ô
avec la
donné e
ans à C
ment air
fils d'arr
de peine
grément
monts
douces e
Après tro
il l'oblige
Tom

grande église, qui étoit celle des Grecs, & communioient tous ensemble. Nous verrons bientôt ces hommes suscités du Ciel signaler leur courage pour la défense de la foi, quand Anastase croyant son empire bien affermi, pensera ne devoir plus rien ménager.

Le Pape Félix n'eut pas le chagrin de voir ces troubles scandaleux; le Seigneur l'ayant retiré du monde le 25 de Février 492, après un pontificat de près de neuf ans. L'Église le compte au nombre des Saints. Après cinq jours de vacance, on mit Gélase, Africain de naissance, sur le Siège Apostolique, qu'il occupa quatre ans & huit mois. Le gouvernement temporel de Rome changea vers le même temps; Théodoric, Roi des Ostrogoths, ayant ôté à Odoacre le royaume d'Italie avec la vie. Le Prince Goth avoit été donné en otage & élevé dès l'âge de huit ans à Constantinople, où il se fit tellement aimer, que Zénon l'adopta pour son fils d'armes & le fit consul. Il n'eut pas de peine à obtenir de cet Empereur l'agrément de passer avec sa nation, des monts sauvages de l'Illyrie en de plus douces contrées envahies par les Hérules. Après trois batailles gagnées sur Odoacre, il l'obligea de se renfermer dans Ravenne.

& de se rendre enfin , après un siège de trois ans. Il lui avoit promis la vie ; mais il prétendit ensuite avoir quelque trahison à lui reprocher. Théodoric voulut conserver la paix avec Anastase , qui avoit succédé à Zénon , & qui ne demandoit pas mieux que de rester tranquille. Pour cela , il envoya des ambassadeurs à Constantinople. Ceux-ci , sans se borner à l'objet de leur commission , firent savoir au Pape Gélase , soit de leur chef , soit par l'instigation des Orientaux , que les Grecs formoient de grandes plaintes contre l'Eglise Romaine , au sujet de la condamnation d'Acace ; qu'ils disoient la sentence du Pape insuffisante pour condamner leur Patriarche , & prétendoient que pour un pareil jugement il falloit un concile général.

Ep. 4.
Tom. iv.
Conc.

Le Pape Gélase répondit aux ambassadeurs , & confondit en ces termes les murmures des Grecs : Quand Acace n'auroit pu être jugé par un seul , ainsi que s'expriment les murmurateurs , n'est-ce pas en vertu du Concile de Calcédoine qu'il a été condamné ? Mon prédécesseur a-t-il fait autre chose qu'exécuter un ancien décret , sans rien prononcer de nouveau ? Tout autre évêque auroit pu le faire comme

celui
font-
canon
refusa
n'exig
de lég
nons
glise d
en for
& qu'
n'ont
mens ;
d'y do
ment
affaire ,
son suc
autres
été dép
Apostol
cuteur
damné
les autre
voir , &
munion.
ils dépos
d'Antioch
orthodox
tant de
cond &
de Conf

celui du Siège Apostolique : mais ne sont-ce pas ceux qui nous opposent les canons, qui les violent eux-mêmes, en refusant d'obéir au Premier Siège, qui n'exige rien de plus que de raisonnable & de légitime ? C'est par l'autorité des canons que les appellations de toute l'Eglise doivent être portées à notre Siège ; en sorte qu'il juge de toutes les Eglises, & qu'il ne soit jugé par aucune. Ils n'ont jamais ordonné de juger ses jugemens ; mais ils ont statué, qu'au lieu d'y donner atteinte, il falloit religieusement s'y soumettre. En cette même affaire, Timothée d'Alexandrie, Pierre son successeur, Pierre d'Antioche, & les autres qui se prétendoient évêques, ont été déposés par la seule autorité du Siège Apostolique : Acace fut lui-même l'exécuteur de ce jugement : il est donc condamné aussi légitimement que l'ont été les autres ; puisque c'est par le même pouvoir, & pour s'être attaché à leur communion. En vertu de quels canons ont ils déposé Jean d'Alexandrie, Calendion d'Antioche, & plusieurs autres évêques orthodoxes ? Quoi ! l'on a chassé, avec tant de prélats innocens, ceux du second & du troisième siège, & l'évêque de Constantinople, à qui les anciens &

légitimes canons ne donnent aucun rang particulier, n'aura pu être déposé, après avoir embrassé la communion des hérétiques ! Ou ses partisans prétendroient-ils que s'exercât le jugement qu'ils proposent ? chez eux peut-être ; en sorte qu'ils soient juges, témoins, & parties ? Quand il s'agit de la religion, la souveraine autorité de juger n'est due, suivant les canons, qu'au Siège Apostolique. Les Puissances du siècle, en cette matière, ne peuvent se soustraire au jugement des évêques, principalement du successeur de S. Pierre. Personne, quelque puissant qu'il soit, pourvu qu'il soit chrétien, ne s'arroge le pouvoir de juger des choses divines, à moins qu'il ne se fasse persécuteur.

Quelques ardens que fussent les vœux du Pontife, ils ne purent amener le Patriarche Euphémus, tout orthodoxe qu'il étoit, à retrancher des diptyques le nom de son prédécesseur Acace. Il répondit que c'étoit user de dureté envers lui-même, que de l'obliger à flétrir la mémoire d'un prélat en vénération à Constantinople, où il étoit à craindre que cette démarche n'occasionât une sédition. Mais il fut soupçonné de suivre son inclination particulière, de vou-

loir a
pereu
foi,
puisse
veur
la rel
aux c
& l'au
du S
bonne
Anast
princip
conter
Bientô
ou plu
rable,
étoit d
le soup
risé la
tachem
compat
Anastaf
qui se
excomm
l'envoy
le prêtr
vé dans
que cert
d'avoir
D'un

loir assurer sa fortune & plaire à l'Empereur: tant il est rare qu'avec de la foi, & même des vertus, un évêque puisse ménager sans inconvénient la faveur d'un Prince mal intentionné pour la religion. Mais le Patriarche déplut aux deux partis, en voulant plaire à l'un & l'autre. Après avoir encouru le blâme du Successeur de Pierre, il perdit les bonnes grâces du successeur de Zénon. Anastase, comme bien des Grands sans principes, n'étoit pas d'humeur à se contenter d'une complaisance limitée. Bientôt le Patriarche lui devint odieux, ou plutôt, à la première occasion favorable, on fit éclater la disposition où l'on étoit depuis long-temps à son égard. On le soupçonna en apparence d'avoir favorisé la révolte des Isâures, qui, par attachement à la mémoire de Zénon leur compatriote, s'étoient soulevés contre Anastase. Celui-ci rassembla les évêques qui se trouvoient à Constantinople, fit excommunier & déposer Euphémus, puis l'envoya en exil. On mit en sa place le prêtre Macédonius, qui avoit été élevé dans la piété & la vie ascétique, & que certains auteurs accusent néanmoins d'avoir signé l'hénotique de Zénon.

D'un autre côté, les évêques de Dar-

clanie témoignèrent le plus grand éloignement des nouveautés dangereuses, & de tous leurs sectateurs sans exception. A l'avertissement que le Pape Gélase leur donna d'éviter la communion des hérétiques, ils répondirent avec une affection & un respect qui s'annoncent dès l'adresse de la lettre. Au Maître Apostolique, portoit-elle, au très-saint Père des pères, Gélase évêque de la ville de Rome, les humbles évêques de Dardanie, salut. Ils l'assurent, qu'ils ont reçu ses avis salutaires avec la soumission convenable; que leur désir est de lui obéir en toutes choses, de garder inviolablement les ordonnances du Siège Apostolique, comme leurs pères leur en ont donné constamment l'exemple; qu'ayant fui de leur propre mouvement la communion d'Eutychès, de Pierre, d'Acace & de leurs sectateurs, ils s'en abstiendront à plus forte raison, après l'avertissement du S. Siège. A la fin, ils prient le Pontife de leur envoyer quelqu'un de ces excellens hommes qui remplissent son clergé, & devant qui ils puissent régler, suivant ses intentions, ce qui concerne la foi catholique.

Le Pape ne manqua pas de féliciter ces évêques de leur fermeté dans la com-

munic
selle ;
lut les
trait à
que ce
donno
time ;
pas été
près ,
la ville
ce qui
vous v
catholic
contre
décision
mais ét
il n'y au
mens de
fisoit de
fiarque,
damnati
avec lui
condam
Ariens a
nomius,
Tout
Gélase,
personne
ignorer,
mier Sièg

munion de l'Eglise Romaine & universelle; & pour animer leur zèle, il voulut les instruire à fond de ce qui avoit trait à l'affaire d'Acace. Les partisans que cet évêque conservoit après sa mort, donnoient sa condamnation pour illégitime; parce que la sentence n'en avoit pas été rendue dans un Concile tenu exprès, & qu'il s'agissoit de l'évêque de la ville impériale. Parcourez, dit le Pape, ce qui s'est passé depuis les Apôtres; & vous verrez que nos pères les évêques catholiques, ayant une fois prononcé contre une hérésie, ont voulu que leur décision fût irréfutable, sans pouvoir jamais être remise en question: autrement il n'y auroit rien de solide dans les jugemens de l'Eglise. Ils ont pensé qu'il suffisoit de condamner l'hérésie avec l'hérétique, en comprenant dans cette condamnation quiconque communiqueroit avec lui ou avec ses auteurs. Ainsi fut condamné Sabellius; ainsi le furent les Ariens au Concile de Nicée; ainsi Eutychius, Macédonius & Nestorius.

Tout ceci bien considéré, reprend Gélase, nous nous assurons, qu'aucune personne solidement chrétienne ne peut ignorer, que c'est principalement au Premier Siège à faire exécuter les décrets des

Ep. 11:
T. iv.
conc. p.
1196.

conciles approuvés par le consentement de l'Eglise Universelle ; puisqu'il est en possession de les confirmer par son autorité, & de tenir la main à leur observation, en vertu de sa primauté. Or étant averti que Acace s'étoit écarté de la communion catholique, il a employé durant trois ans toutes les voies de la douceur pour le ramener au devoir, & lui a notifié, par une citation légale, qu'il eût à venir ou à envoyer pour se défendre contre les accusations graves de Jean d'Alexandrie. Comme il n'y avoit pas lieu à tenir un nouveau concile, nul évêque n'étoit en droit de décliner le jugement du Premier Siège, auquel s'étoit adressé l'évêque du second, qui ne reconnoit point d'autre juge que saint Pierre. Acace a donc été condamné dans la même forme que Timothée & Pierre-Monge, qui se donnoient pour évêques d'Alexandrie ; c'est-à-dire par l'autorité du Siège Apostolique, sans un nouveau Concile. Tout le monde chrétien sait que le Siège de Pierre a droit d'absoudre des jugemens de tout évêque, & de juger de toute l'Eglise, sans qu'il soit permis à aucune personne de juger son jugement ; puisque les canons veulent qu'on y recoure de toutes les parties du monde, & qu'il n'y

ait p
com
aucu
xand
qui l
conc
mém
sans
vienn
N'est
d'Hé
conci
absou
cond
Il a l
sans c
Gé
nase,
vien.
direct
arrête
cile d
traire
& ay
princi
pu &
légitim
de l'E
légitim
né eu

ait plus d'appel de ce tribunal. Or, comme il est constant qu'Acace n'avoit aucun pouvoir d'absoudre Pierre d'Alexandrie, sans la participation du S. Siège, qui l'avoit condamné; qu'on dise par quel concile il l'a fait, lui qui n'auroit pas même été en droit de le faire en concile sans le Siège Apostolique. Qu'il se souvienne de quelle église il est évêque. N'est-ce pas d'un siège dépendant de celui d'Héraclée? Souvent même, sans un concile précédent, on a vu le saint Siège absoudre selon les canons, des personnes condamnées injustement par un concile. Il a le même pouvoir, pour condamner sans concile ceux qui le méritent.

Gélase cite ici les exemples de S. Athanase, de S. Jean Chrysostome, de S. Flavien. Comme ce dernier fait concernoit directement l'affaire en question, il s'y arrête davantage, ainsi qu'au faux Concile d'Ephèse; lequel, dit-il, étant contraire à tout ordre, à tous les canons, & ayant été rejeté de toutes les Eglises, principalement du Siège Apostolique, a pu & du être révoqué par un concile légitime, approuvé de ce Siège, & reçu de l'Eglise Universelle. Mais un concile légitime, ajoute-t-il, ne peut être infirmé en aucune manière. Il applique ensuite

cette maxime au Concile de Calcédoine ; puis il fait sentir les contradictions & la mauvaise foi de ceux qu'on appelloit Acéphales ; c'est-à-dire des Demi-Eutychiens, qui, sans admettre ouvertement la doctrine d'Eutychès, ne recevoient cependant pas le Concile qui l'avoit condamnée.

Passant de là à ce qui avoit servi de motif aux entreprises d'Acace : Nous avons ri, ajoute le Pontife, de la prérogative que s'arrogéoit cet ambitieux, en sa qualité d'évêque de la ville impériale. Les évêques de Ravenne, de Milan, de Trèves, qui furent long-temps des villes impériales, sont-ils pour cela sortis des bornes que l'antiquité leur avoit prescrites ? Mais si l'on veut apprécier sagement la dignité des villes, les évêques du second & du troisième siège ont plus de dignité que l'évêque d'une ville qui n'a pas même le droit de métropole. Autre est la puissance impériale, autre est la juridiction ecclésiastique. La présence de l'Empereur ne change point l'ordre de la religion. Qu'ils écoutent l'Empereur Marcien, lequel n'ayant pu rien obtenir pour l'élevation de l'évêque de Constantinople, donna de grandes louanges à Léon mon saint prédécesseur, pour avoir

défen
vêque
la tra
son p
noiffa
étoit l
Léon
le Co
ce qu
nons
conlié
ce gra
plice
Léon
Byzan
Le
préten
thème
ultérie
de sa
toucha
objet e
fluence
schisme
plaisir
moins
mentat
cile de
tout la
Concil

défendu les canons. Qu'ils écoutent l'évêque Anatolius, qui, n'osant avouer la trame de son ambition, l'attribuoit à son peuple & à son clergé, en reconnoissant que l'évêque du Premier Siège étoit le maître de la décision. L'illustre Léon lui-même, quoiqu'il ait confirmé le Concile de Calcédoine, a cassé tout ce qu'on y avoit innové contre les canons de Nicée, & au delà du pouvoir confié à ses légats. Depuis la mort de ce grand Pontife, Probus légat de Simplicie soutint en présence de l'Empereur Léon, que la prétention de l'évêque de Byzance étoit mal fondée.

Le Pape Gélase revient encore à ces prétentions, dans son traité de l'Anathème, qui est une de ces instructions ultérieures qu'il avoit promises à la fin de sa lettre aux évêques de Dardanie, touchant les affaires d'Acace. Comme cet objet est fort important, à raison de l'influence qu'il eut par la suite dans le schisme des Grecs, nous croyons faire plaisir au lecteur de lui en présenter au moins les traits capitaux. Dans cette fermentation des esprits par rapport au Concile de Calcédoine, on faisoit valoir surtout la raison suivante: Si l'on reçoit ce Concile, on le doit recevoir tout entier;

& par conséquent ce qui concerne la prérogative du siège de Constantinople. Gélase répond que toute l'Eglise admet sans difficulté & sans exception les décrets de ce Concile touchant la foi, pour laquelle le S. Siège avoit ordonné qu'il fût tenu, & l'avoit ensuite confirmé. Mais ce qui a été résolu, reprend Gélase, sans l'autorité & sans l'ordre de Léon, fut sur le champ contredit par ses légats; & le Siège Apostolique ne l'a jamais approuvé, quelque instance que fit l'Empereur Marcien.

Parlant ensuite de la distinction entre les deux puissances, celle du Prince & celle de l'Eglise: Quoiqu'avant J. C., dit-il, certains personnages, tels que Melchisédec, aient été figurativement rois & prêtres tout ensemble; quand on en est venu à ce Maître incomparable, qui seul est tout à la fois vrai Roi & vrai Pontife, les Empereurs qui, par la suggestion de l'Enfer usurpoient auparavant les titres du pontificat, ont cessé de les prendre, & les Pontifes ne se sont plus arrogé la dignité de l'Empire. Tous les membres de J. C. sont nommés par honneur une race royale & sacerdotale: mais au fond, Dieu connoissant le danger d'un pareil assemblage de puissance, pour

l'orgue
adorate
mais p
paré le
a voul
eussent
éternell
sent de
porelles
s'aroge
culières
ment,
dans les
l'autre
emplois
nus dan
On aura
lettre du
sions &
naires: r
vit, ne
qu'il faut
juste val
chose de
tentions
gieuse de
Il est e
remarque
aux évêq
du pays

l'orgueil humain, & voulant sauver ses adorateurs, non par l'éclat du diadème, mais par l'humilité de la croix, il a séparé les fonctions des deux pouvoirs : il a voulu que les Empereurs Chrétiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes dépendissent des Empereurs dans les choses temporelles. Le ministre sacré ne doit pas s'arroger l'administration des affaires séculières ; & celui qui en a le gouvernement, ne peut sans attentat s'ingérer dans les affaires du Ciel. Ainsi l'un & l'autre ordre se trouvent appliqués aux emplois qui leur conviennent, & contenus dans la modération qui les sanctifie. On aura trouvé sans doute, dans cette lettre du Pape Gélase, bien des expressions & des propositions fort extraordinaires : mais les circonstances où il l'écrivit, ne l'étoient pas moins. C'est de là qu'il faut partir, pour tout réduire à sa juste valeur, & pour écarter sur toute chose des idées de systèmes & de contentions, inconnus à la simplicité religieuse de ces temps antiques.

Il est encore plusieurs points dignes de remarque, dans la décrétale de Gélase aux évêques de Sicile, de Lucanie & du pays des Brutiens. Ces provinces,

les plus méridionales de l'Italie, étoient si désolées par les calamités publiques, qu'on y manquoit de ministres pour les choses saintes. Il fallut se relâcher, sur quelques points de la discipline ordinaire concernant l'institution des ecclésiastiques; & il fut permis d'ordonner prêtres en un an les laïcs tirés de la vie monastique, & en dix-huit mois ceux de la vie commune. Nonobstant le peu d'importance de ces adoucissements, qui se terminent à abrégér les interstices des ordinations, le zélé Pontife témoigne à diverses reprises, qu'il ne cède à la nécessité qu'avec une répugnance extrême; & redoutant les suites trop ordinaires de ces sortes de condescendances, il recommande instamment qu'on ne se soustraie en rien autre chose aux saintes rigueurs de la discipline primitive. Il ne craint pas de descendre à ce sujet, en des détails qui paroitraient minutieux à notre siècle. Mais pour l'usage des biens ecclésiastiques, réputé de si grande importance dans tous les temps; qu'on ait toujours soin, dit-il, suivant l'ancienne règle, de faire quatre parts des revenus de l'Eglise & des oblations, dont on attribuera la première à l'évêque, la seconde aux clercs,

la troisième
aux b...
Cette l...
494. Da...
Mai sui...
Pape m...
ecclésiast...
la part...
des capti...
On a...
beaucoup...
mentaire...
nant, av...
les Mess...
des ordin...
dans celle...
cédèrent l...
rapporter...
crit dès sa...
nisière, da...
ans entre...
à l'Eglise...
immédiat...
devoit être...
les exorcis...
ou soudiac...
diacre pen...
& de là...
games &...
exclus des

la troisième aux pauvres, la quatrième aux bâtimens; c'est-à-dire aux fabriques. Cette lettre est du onzième de Mars 494. Dans une autre du 15 du mois de Mai suivant, aux évêques de Sicile, le Pape marque le même partage des biens ecclésiastiques; si ce n'est qu'il charge la part de l'évêque, du soulagement des captifs & des hôtes.

On attribue au Pape Gélase, avec beaucoup de raison, un ancien Sacramentaire de l'Église Romaine, contenant, avec les formules des Sacremens, les Messes de toute l'année. Les règles des ordinations y sont les mêmes que dans celles de ses décrétales, qui précéderent la dispense que nous venons de rapporter. Selon ces règles, un sujet inscrit dès sa première jeunesse pour le ministère, demeurait jusqu'à l'âge de vingt ans entre les lecteurs. S'il se donnoit à l'Église dans un âge plus avancé (mais immédiatement après son baptême) il devoit être cinq ans entre les lecteurs ou les exorcistes, puis quatre ans acolyte ou soudiacre; ensuite, s'il le méritoit, diacre pendant cinq ans, puis prêtre, & de là promu à l'épiscopat. Les bigames & les pénitens sont absolument exclus des ordres. Dans les Messes,

on remarque qu'elles avoient chacune en tout temps deux collectes au commencement, une secrète, une postcommunion, & une oraison sur le peuple. La plupart ont des préfaces propres. Il y a plusieurs bénédictions sur le peuple après la communion; mais le canon est tel que nous le disons encore. Il y a plusieurs messes pour les morts, entre autres pour ceux qui ont désiré la pénitence, & n'ont pu la recevoir. Pendant le Carême, on ne disoit la messe qu'au soir: mais il y en avoit deux le Jeudi-Saint, une le matin, & l'autre le soir. Il est certain que le Pape Gélase composa aussi des oraisons pour l'administration des Sacremens & pour le Saint Sacrifice de la Messe, plusieurs préfaces & des hymnes à l'imitation de S. Ambroise.

Tom. iv.
Conc. p.
1260,

Il tint à Rome, l'an 494, un Concile de soixante-dix évêques, où il est dit que l'Eglise Romaine a été préférée à toutes les autres, non par aucune disposition humaine ou ecclésiastique, mais par ces paroles du Sauveur: *Tu es Pierre*, &c. A S. Pierre, dit ce Concile, a été associé S. Paul: mais on voit dans le même endroit ce que veut dire cette association, qui n'est nullement pour le pontificat su-

prême
pour
souffrir
ville
temps
lexand
son dis
occup
Rome
troisièm
que le
voit en
en Oec
de Con
Nou
ressant
la distin
des ap
lieu le
absolun
qu'on n
bées da
de ce d
tous d'
ques, l
ciles de
phèse,
les autr
puis les
Grégoire

prême ou la primauté ecclésiastique, mais pour l'honneur du martyr qu'ils ont souffert l'un & l'autre dans la même ville de Rome, & dans le même temps. La seconde Eglise est celle d'Alexandrie, établie au nom de Pierre par son disciple Marc. Le siège d'Antioche, occupé par Pierre avant qu'il vint à Rome, porte aussi son nom; & il a le troisième rang, tant pour cela, que parce que le nom chrétien y a commencé. On voit encore ici le peu d'égard qu'on avoit en Occident à la prérogative de l'Eglise de Constantinople.

Nous avons un autre décret fort intéressant de ce Concile Romain, touchant la distinction des livres authentiques & des apocryphes. Il contient en premier lieu le catalogue des livres saints, tel absolument qu'aujourd'hui, si ce n'est qu'on ne compte qu'un livre des Machabées dans quelques-uns des exemplaires de ce dénombrement, qui ne sont pas tous d'accord. Après les livres canoniques, l'Eglise Romaine reçoit les Conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse, de Calcédoine; & après ceux-ci, les autres conciles autorisés par les Pères; puis les ouvrages de S. Cyprien, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Basile, de

S. Athanase, de S. Cyrille d'Alexandrie, de S. Jean de Constantinople, qui est S. Jean Chrysostome, de Théophile d'Alexandrie, de S. Hilaire, de S. Ambroise, de S. Augustin, de S. Jérôme, de S. Prosper, & la lettre de S. Léon à Flavien; enfin les ouvrages de tous les Pères qui sont morts dans la communion de l'Eglise Romaine, & les décrétales des Papes. Quant aux Actes des Martyrs, la coutume de Rome est de ne pas les lire publiquement, pour ne pas donner la moindre occasion à la censure ou aux risées des mécréans; quoiqu'on y honore avec une sincère dévotion tous les martyrs & leurs exploits héroïques, souvent plus connus de Dieu que des hommes. Il y a toute apparence que ce décret ne regarde que certaine collection particulière & peu authentique, quoique fort répandue. On approuve les poèmes de Sédulius & de Juvencus, l'histoire d'Orose: mais pour celle d'Eusèbe, on ne fait que la permettre, ainsi que les ouvrages de Ruffin & d'Origène, & ceux-ci, seulement quant à ce qui n'y a pas été censuré par S. Jérôme.

On passe après cela à la censure des livres apocryphes, dont les plus fameux sont l'itinéraire de S. Pierre & ses Actes,

avec
le livre
Actes
au Ro
le livre
quité,
Mais
dans le
cile,
soit gli
ques n
més en
ne trai
ces écr
ceux q
de l'Eg
entre L
Arnob
vertanc
teils que
& géné
quelque
noms,
Acace
Nous
du Pape
particuli
chès &
on attri
meurs

avec ceux de plusieurs autres Apôtres, le livre de l'Enfance du Sauveur, les Actes de Sainte Thècle, la lettre de J. C. au Roi Abgar & ceile d'Abgar à J. C. le livre du Pasteur si révééré de l'antiquité, & même les Canons Apostoliques. Mais comme il y a beaucoup de variété dans les anciens exemplaires de ce Concile, on craint avec raison qu'il ne se soit glissé dans son dénombrement quelques noms d'auteurs qu'il n'a pas nommés en effet. Au moins est-il sûr, qu'il ne traite pas de la même manière tous ces écrivains. De même, en reprenant ceux qui se sont écartés de la doctrine de l'Eglise, il met une grande différence entre Lactance, Clément d'Alexandrie, Arnobe, Cassien, qui l'ont fait par inadvertance, & les dogmatiseurs décidés, tels que Tertullien, Fauste le Manichéen, & généralement tous les hérétiques de quelque célébrité, dont il rapporte les noms, depuis Simon le Magicien jusqu'à Acace de Constantinople.

Nous avons encore d'autres ouvrages du Pape Gélase, entre lesquels on prise particulièrement un traité contre Eutychès & Nestorius, que plusieurs critiques on attribué à Gélase de Cysique. Les mœurs de ce Pontife honorèrent son si-

voir & ses talens. Il étoit d'une rare piété, donnoit à la prière ou à de saints entretiens avec les plus dignes serviteurs de Dieu, tout le temps qui lui restoit de ses fonctions séculiers. Elevé à la dignité la plus éminente, il la regardoit comme le plus pesant fardeau & comme une vraie servitude, qui le rendoit comptable envers tout le monde. Il nourrissoit tous les pauvres qu'il pouvoit découvrir, vivoit lui-même en pauvre, & dans la pratique des austérités les plus rigoureuses. Il mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, le 19. Novembre de l'an 496. C'est le premier Pape qui ait fixé les ordinations aux Quatre temps.

Ennod.
P. 360.
Boll. ad
21 Jan.

La même année, S. Epiphane, évêque de Pavie, couronna par une sainte mort cinquante-huit ans d'une vie qui n'avoit été qu'un tissu continuel de toutes les vertus, & sur-tout de la plus active charité. Dès l'âge de dix-huit ans, son saint prédécesseur Crispin lui trouva assez de maturité, pour lui conférer l'ordre sacré du soudiaconat. A vingt ans, il le fit diacre & lui confia l'administration de tous les biens de son Eglise: occupation qui ne l'empêcha point de lire & de méditer assidûment les Saintes Ecritures, d'acquérir une tendre piété & d'être d'une

pureté
tions e
lui don
sonnes.
de tout
stie enc
que le
voix b
& d'in
manière
les plus
plus di
étoit la
la vieil
ployer à
quand i
du soula
reux tal
dit la p
infine
sa jeun
& comm
quand il
de 23 a
intelligen
du peup
bles Em
il réconc
il obtend
épuisées

pureté angélique, au milieu des distractions extérieures & des relations qu'elles lui donnoient avec toutes sortes de personnes. Il étoit beau de visage, bien fait de toute sa personne; mais d'une modestie encore plus grande, qui n'inspiroit que le respect & la retenue. Il avoit la voix belle, & je ne fais quoi de doux & d'insinuant dans le discours & les manières, qui pénétrait dans les cœurs les plus durs, & gagnoit les esprits les plus difficiles. Son Evêque, dont il étoit la consolation & le soutien dans la vieillesse, avoit coutume de l'employer à intercéder pour les malheureux, quand il n'avoit pu réussir à leur obtenir du soulagement par lui-même. Cet heureux talent de la médiation, qui rendit la personne d'Epiphane précieuse & infiniment chère à tout le monde dès sa jeunesse, en fit l'intercesseur public & comme le patron de toute l'Italie, quand il fut fait évêque, âgé seulement de 28 ans. Tantôt il rétablissoit la bonne intelligence, si nécessaire pour le bien du peuple, entre les Grands & les faibles Empereurs de son temps; tantôt il réconcilioit les Princes entr'eux, tantôt il obtenoit la remise des tributs aux villes épuisées par les exactions: souvent il

s'engageoit en de longues & périlleuses ambassades, pour redemander des peuples entiers de captifs, qu'on avoit emmenés des provinces demeurées désertes & incultes. C'est ainsi qu'il obtint sans rançon, du Roi Gondebaud, jusqu'à six mille sujets du Roi Théodoric, qui avoient été menés esclaves d'Italie en Bourgogne. Il étoit également cher aux Princes les plus ennemis. Quand le Roi des Ostrogoths ou Goths Orientaux le vit pour la première fois, à son entrée en Italie, il s'écria, comme par inspiration: Voici un homme à qui tout l'Orient n'en a point de semblable. Quelque animosité qu'il y eût entre ce Prince & Odoacre Roi des Hérules, le Saint Evêque eut constamment la confiance de l'un & de l'autre. Il avoit l'ame d'une telle bonté, qu'uniquement attentif à faire du bien, sans considérer à qui il en faisoit, on lui vit nourrir, dans Pavie, ceux qui venoient de piller ses terres aux dehors.

Cinq jours après la mort du Pape S. Gélase, Anastase, comme lui Romain de naissance & compté au nombre des Saints, fut élevé sur la chaire de S. Pierre. Il eut la consolation, dans le court espace de son pontificat qui ne fut

pas d
de Fra
& la c
plus d
Gerna
jour en
martial.
pénétré
cemens
cessé d
le gouv
Princes
beaucou
para de
dans les
tout ce
Bourguig
quoi son
des coup
bares,
sa nation
Il porta
sur la niè
gogne,
vantée,
mais pou
toutes les
Les B
manie, c
s'étoient

pas de deux ans, de voir Clovis Roi de France embrasser la religion chrétienne & la communion catholique. Il y avoit plus de deux siècles que ce peuple de Germanie étoit connu, & se rendoit de jour en jour plus fameux par son génie martial. Il avoit passé le Bas-Rhin & pénétré dans le Gaules dès les commencemens du cinquième siècle, & il n'avoit cessé d'y étendre sa domination, sous le gouvernement successif de trois de ses Princes. Clovis, le quatrième, poussa beaucoup plus loin ses conquêtes, s'empara de tout ce qui restoit aux Romains dans les Gaules, & généralement de tout ce qui n'y appartenoit point aux Bourguignons ou aux Visigoths. Après quoi son génie, bien supérieur à celui des coups de main & des invasions barbares, voulut donner à sa maison & à sa nation une forme constante & fixe. Il porta ses vues, pour une alliance, sur la nièce de Gondebaud Roi de Bourgogne, nommée Clotilde, extrêmement vantée, non seulement pour sa beauté, mais pour l'élevation de son esprit & toutes les qualités estimables.

Les Bourguignons, sortis de la Germanie, comme tant d'autres Barbares, s'étoient d'abord établis, vers l'an 413, Chron.
Prosp.
edit. Pitt.

dans les provinces voisines du Rhin : mais ceux-ci n'avoient de barbare que le nom. Ils étoient bien faits, d'une taille extraordinairement avantageuse, & communément hauts de six pieds, doux, modérés, non de cette humeur féroce & vagabonde de la plûpart des peuples du Nord; très-laborieux au contraire, amis des arts & de tous les exercices de l'industrie. Avec un naturel si heureux, ils eurent beaucoup moins de peine à goûter les maximes du Christianisme, dès qu'ils les connurent. Désolés par les incursions que les Huns faisoient souvent sur leurs terres, ils résolurent, après une délibération publique, de se mettre sous la protection du Dieu des Romains; après avoir observé, dit l'Historien Socrate, qu'il est le puissant défenseur de tous ceux qui le craignent. Ils allèrent à une ville des Gaules, prier l'évêque de les admettre au nombre des serviteurs de J. C. Il les prépara par sept jours de jeûne, pendant lesquels il les instruisit des vérités de la foi; après quoi il leur donna le baptême & les renvoya chez eux, pleins de consolation & de confiance. Leur espérance ne fut pas trompée : Uptare Roi des Huns étant mort subitement dans une débauche nocturne,

les

les Bo
tables
ment n
néanme
dans la
enseigne
Ils men
innocen
prêtres
leurs per
tôt en
peuple
lement
goths, q
nage. L
tellement
ce funeste
leurs Pri
quand C
servir fu
Francs.
La Pri
d'esprit à
moins qu'
bien d'aut
couroit de
côté, l'ép
encore ido
à concl
qu'il s'agiss
Tome

les Bourguignons attaquèrent ces redoutables ennemis, avec des forces infiniment moins nombreuses, & les défèrent néanmoins entièrement. Leur constance dans la religion, & dans les vertus qu'elle enseigne, égala leur première docilité. Ils menerent une vie beaucoup plus innocente qu'auparavant, obéirent aux prêtres qu'on leur envoya, comme à leurs pères, & traitèrent les Gaulois plutôt en frères qu'en vaincus. Mais ce peuple liant & facile eut malheureusement trop de rapport avec les Visigoths, qui s'établirent dans son voisinage. Les Bourguignons se laisserent tellement infecter de l'Arianisme, dans ce funeste commerce, que presque tous leurs Princes professoient cette hérésie, quand Clotilde, qui avoit su s'en préserver fut recherchée par le Roi des Francs.

La Princesse, qui joignoit beaucoup d'esprit à une vraie piété, n'étoit rien moins qu'attachée à une Cour, où, avec bien d'autres sujets de douleur, sa foi couroit des périls continuels. D'un autre côté, l'époux qu'on lui proposoit étoit encore idolâtre. Une nouvelle difficulté à la conclusion de cette alliance, c'est qu'il s'agissoit de tirer Clotilde des mains

d'un oncle, indigne de sa naissance & de la belle nation qu'il gouvernoit; Prince dissimulé & perfide, parent cruel & dénaturé, qui ayant fait mourir le père de la Princesse, craignoit qu'elle ne fit passer son ressentiment à un époux capable de la venger. On s'assura d'abord des dispositions de Clotilde, par le moyen d'Aurélien, l'un des favoris de Clovis, quoique Chrétien & Gaulois. Le confident prit la Princesse par sa religion, lui représenta que Clovis traitoit favorablement les Chrétiens en toute rencontre, témoignoit de la vénération pour toutes les personnes pieuses, & beaucoup de respect pour les églises, que son esprit juste & solide commençoit sans doute à sentir la vanité de ses Dieux de pierre & de métal; que pour elle, il y avoit tout lieu de la croire destinée par le Ciel à convertir, avec son Roi, un peuple renommé entre tous les autres pour sa valeur, & à ménager une protection si puissante, à la vraie foi, dans l'extrême besoin qu'elle en avoit. Ces grands motifs, joints au penchant de Clotilde pour se tirer de la contrainte où elle se trouvoit auprès de l'assassin de son père, l'engagerent à donner son consentement: après quoi, Gondebaud n'osa refuser ou-

vertem
peu d'h
affront.
Princesse
des som
servir de
Prince
faire tou
qu'une
étoit exé
suivie, c
l'on ne c
à l'attein
sur un
elle conn
dès le pré
quatre lie
posé à A
cheval, p
des Bourg
rière fut p
va heureu
riage se co
lut même
les palliat
ses artifice
d'une guer
qu'il n'ain
Clotilde
parler du C

vertement le sien à un jeune conquérant, peu d'humeur à essuyer impunément un affront. Le Bourguignon fit partir la Princesse, & remit à ses conducteurs des sommes assez considérables pour lui servir de dot, suivant l'usage. Mais ce Prince perfide comptoit apparemment faire tout manquer en route, par quelque-une de ces atrocités secrètes où il étoit exercé. La troupe fut en effet poursuivie, dès le lendemain du départ; & l'on ne devoit point prévoir de difficulté à l'atteindre, la Princesse étant montée sur un char attelé de bœufs. Mais elle connoissoit le génie de son oncle: dès le premier jour, se voyant à peine à quatre lieues de Vienne, elle avoit proposé à Aurélien, de la faire monter à cheval, pour être plutôt hors des terres des Bourguignons. L'argent resté en arrière fut pillé; Clotilde échappa & arriva heureusement à Soissons, où le mariage se célébra magnifiquement. Il fallut même que Gondebaud, malgré tous les palliatifs dont il entreprit de couvrir ses artifices, restituât la dot, de peur d'une guerte qu'il craignoit encore plus qu'il n'aimoit l'argent.

Clotilde ne fut pas long-temps sans parler du Christianisme au Roi son mari,

avec les succès qu'on pouvoit attendre d'une jeune épouse tendrement chérie & pleine de mérite. Le Roi fut d'abord ébranlé, & conçut la plus haute estime de la foi chrétienne: mais il ne parloit pas de changer; ces grands changemens n'étant pas le pur effet de la conviction, & ne s'opérant qu'avec les graces victorieuses, que le Seigneur donne quand il lui plaît. Clovis permit cependant à la Reine de faire baptiser ses enfans. Malheureusement le premier, nommé Ingomer, mourut dans la semaine même de son baptême. Le Roi éclata en reproches, & ne manqua pas d'attribuer cette mort à la colère de ses Dieux. La sainte Reine soutint l'épreuve avec un courage digne de la foi qui l'animoit: elle répondit que, loin de regarder cette mort comme un malheur, elle s'estimoit heureuse d'avoir enfanté un fils que le Tout-puissant appeloit plutôt à son Royaume qu'aux misères échées sous le plus beau diadème. Dès l'année suivante, elle mit au monde & fit encore baptiser un second enfant, qu'elle nomma Clodomer. Il tomba aussitôt malade très-dangereusement, & déjà le Roi menaçoit de chasser tous les Chrétiens de son Royaume. Mais le Ciel content, pour cette seconde fois, de la

prépara
celle, r
res de
se dissip
confianc
d'altérat
Il vou
digne d
la Reine
que d'é
heur d'u
ture: je
que la li
de cette
fire pas
En cons
l'exhorte
rer le Di
qui d'une
du néant
vivantes
les cieux
ble d'ast
qu'il la q
aux Allen
Germanie
enfin pris
si vous v
invoquez
Dieu des

préparation du cœur de la vertueuse Princesse, rendit la santé à l'enfant, aux prières de la mère. Les préventions du Roi se dissipèrent avec son chagrin; & sa confiance pour Clotilde ne souffrit plus d'altération.

Il voulut dès-lors lui assurer un douaire, digne d'elle & de lui. Seigneur, lui dit la Reine, qui n'avoit d'autre ambition que d'étendre le regne de J. C. le bonheur d'une chrétienne est pour la vie future: je ne vous demande d'autre faveur que la liberté de vous entretenir souvent de cette félicité suprême, que je ne désire pas moins pour vous que pour moi. En conséquence, elle ne cessa plus de l'exhorter à quitter les idoles, pour adorer le Dieu véritable; le seul, disoit-elle, qui d'une parole a tiré la terre & la mer du néant, qui les remplit de créatures vivantes de toute espèce, & qui orne les cieux de cette multitude innombrable d'astres éclatans. Un jour sur-tout qu'il la quittoit pour aller faire la guerre aux Allemands, nation redoutable de la Germanie & dont toutes les autres ont enfin pris le nom; Seigneur, lui dit-elle, si vous voulez vous assurer la victoire, invoquez le Dieu des Chrétiens: c'est le Dieu des armées, c'est le maître des

succès & des revers. N'oubliez pas la parole qu'à ce moment je vous engage en son nom: Si vous recourez à lui, rien ne pourra vous résister. Clovis s'en sou-
 11. c. 30. vint un peu tard: ses troupes plioient de tous côtés, & il se voyoit au moment d'une déroute entière, quand il s'écria en gémissant & en se prosternant, à la vue de toute son armée: Dieu de la vertueuse Clotilde, c'est à toi que j'ai recours: fais-moi vaincre, & je n'aurai plus d'autre Dieu que toi. Tout change à ces mots. Un courage imprévu & tout divin anime les Francs: les Allemands sont frappés d'une terreur panique, ils lâchent pied de toute part. Leur Roi tombe entre les morts, & le champ de bataille reste à Clovis. C'étoit la plaine de Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn & Juliers.

Le vainqueur tint parole: dans la route même, en repassant par Toul, il emmena avec lui un saint & savant prêtre, nommé Védaste ou Vaast, depuis évêque d'Arras, afin de se faire instruire. S. Remi, évêque de Reims, & l'une des plus grandes lumières de son siècle, joignit ses soins à ceux de S. Vaast, & baptisa le Roi dans l'église de S. Martin de Reims, le jour de Noël de l'année

496, du pro les voe Ren voulut & un avoit t jusqu'à de la stère ét fiquem gieuse des pa les aïrs impressi naturel tout ce plus gu dans le tout le r destie a l'appare Le Roi me hors qui le co est ce là m'avez l'évêque en lui m

496, avec un grand nombre de Francs du premier rang, qui avoient prévenu les vœux du Prince.

Remi qui avoit les idées grandes, voulut donner à la cérémonie un lustre & un appareil digne de son objet. On avoit tapissé les rues, depuis le palais jusqu'à l'église qui étoit hors des murs de la ville. L'église même & le baptistère étoient ornés beaucoup plus magnifiquement. Il y avoit une quantité prodigieuse de cierges, dont la cire mêlée des parfums les plus exquis embaumoit les airs en se consumant, & faisoit une impression peu ordinaire sur un peuple naturellement vif & accoutumé à une vie tout militaire. Mais ce qui frappa surtout ces Barbares idolâtres, beaucoup plus guerriers encore, ou plus négligés dans le culte de leurs Dieux que dans tout le reste, ce fut le nombre & la modestie angélique des ministres sacrés, & l'appareil majestueux de nos cérémonies. Le Roi transporté d'admiration & comme hors de lui-même, dit à S. Remi qui le conduisoit par la main: Mon Père, est-ce là le royaume de Dieu que vous m'avez promis? Non Prince, répondit l'évêque, ce n'en est que l'ombre; & en lui montrant les fonts sacrés, voilà,

Annem.
Vit. S. Remig. ap. Duchesne
T. 1. P.
527.

pourfuyit-il, la porte qui nous y conduit.

Ibid. Clovis demanda le baptême avec empressement; & le saint archevêque lui dit: Courbez la tête, fier Sicambre, sous le joug du Tout-puissant; adorez ce que vous avez blasphémé, & foulez aux pieds ce que vous avez adoré jusqu'ici. Lui ayant fait ensuite confesser la foi de la Trinité, il le baptisa. Trois mille François qui l'accompagnoient, sans compter les femmes ni les enfans, reçurent en même temps le baptême de la main des évêques & des prêtres, que Remi avoit invités en grand nombre, pour rendre la cérémonie plus auguste. Clovis avoit deux sœurs avec lui, Alboflède & Lenthilde. La première fut baptisée, & l'autre qui étoit déjà Chrétienne, mais engagée dans l'Arianisme, fut réconciliée par l'onction du saint-chrême. Une troisième, nommée Audoflède, & mariée depuis quelque temps à Théodoric Roi d'Italie, où elle étoit demeurée, persista dans l'Arianisme & périt en communiant, du poison que sa propre fille avoit mis dans le calice.

Le Roi voulant que rien ne manquât à la joie de sa conversion, mit en liberté un grand nombre de prisonniers, & fit aux églises des libéralités si prodigieuses,

qu'une
l'évêché
de Reim
nièce d
pour u
mier év
Après
Remi d
servent
pétuosité
feu, da
saint év
Un jour
Passion d
que n'é
fit publi
ger tous
à se faire
solation
chef de la
plus puissa
pire, se c
dis que to
pas idolâtr
tégeoient
reur Anas
Les Rois
le Roi des
les & cel
faisoient pr

qu'une partie fut suffisante pour établir l'évêché de Laon, jusques là du diocèse de Reims. Gènebaud, qui avoit épousé la nièce de S. Remi & s'en étoit séparé pour une vie plus parfaite, fut le premier évêque de ce nouveau siège.

Après le baptême de Clovis, Saint Remi continua d'instruire l'illustre & fervent Néophyte, qui entroit avec l'impétuosité de son tempérament tout de feu, dans les pieux sentimens que le saint évêque cherchoit à lui inspirer. Un jour qu'il lui faisoit la lecture de la Passion du Sauveur : Ah ! s'écria le Prince, que n'étois-je là avec mes François ! Il fit publier une déclaration, pour engager tous les peuples de son obéissance à se faire Chrétiens : doux objet de consolation pour l'Eglise, qui voyoit le chef de la nation la plus belliqueuse & la plus puissante depuis la décadence de l'Empire, se déclarer pour la vraie foi, tandis que tous les Souverains qui n'étoient pas idolâtres, ou professoient, ou protégeoient l'hérésie. En Orient, l'Empereur Anastase étoit livré aux Eutychiens. Les Rois Goths en Espagne & en Italie, le Roi des Bourguignons dans les Gaules & celui des Vandales en Afrique faisoient profession de l'Arianisme, per-

Fredeg.
Epit. c.
21.

dant que les Anglois-Saxons en Bretagne, & tous les autres peuples du Nord demeuroient ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie. Ainsi Clovis, par une exception unique, se trouva dans le monde entier le seul Souverain qui professât la religion catholique; & par une exception pareillement unique & plus glorieuse encore, tous ses successeurs, pendant plus de douze cens ans, méritant ou soutenant le titre de Rois Très-Chrétiens & de Fils aînés de l'Eglise, ont seuls donné le spectacle d'un Empire, où l'hérésie ne s'est pas fixée sur le trône durant un seul regne, & n'a jamais dominé dans l'Etat.

Fin du Tome cinquième.

CH
 XLI
 le
 XLII
 do
 mo
 XLIV
 él
 Sep
 le
 XLV
 No
 Fé
 XLVI
 25
 27
 XLVI
 a M
 ou
 XLVII
 492
 496
 XLIX
 ord
 vein

T A B L E

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 423, jusqu'à l'an 496.

TOME CINQUIEME.

P A P E S.

- XLII.** S. Célestin, mort du 26 au 30 Juillet, 432.
XLIII. S. Sixte III, ordonné le 31 Juillet 432, mort le 18 Août 440.
XLIV. S. Léon le Grand, élu probablement le 29 Septembre 440, mort le 3 ou le 5 Nov. 461.
XLV. S. Hilarus, élu 10 Nov. 461, mort 21 Févr 468.
XLVI. S. Simplicie, sacré 25 Févr. 468, mort le 27 Févr. 483.
XLVII. S. Félix II, élu 2 Mars 483, mort le 24 ou 25 Févr. 492.
XLVIII. S. Gélase, 1 Mars 492, mort le 16 Nov. 496.
XLIX. S. Anastase II, ordonné le 24 Novembre 496.

EMPEREURS D'ORIENT.

- Théodose II, mort en 450.
 Marcien, 457.
 Léon I, 474.
 Léon II, 474.
 Zénon, 491.
 Anastase.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

- Valentinien III, 455.
 Maxime, 455.
 Avitus, 456.
 Majorien, 461.
 Sévère, 465.
 Anthémius, 472.
 Olybrius, 472.
 Glycérius, déposé en 474.
 Julius-Népos, déposé en 475.
 Romulus-Augustulus, à la déposition duquel finit l'Empire d'Occident, en 476.
 Odoacre Roi des Hérules, puis Théodoric Roi des Goths, se saisirent de la puissance impériale, sous le titre de Rois d'Italie,

T A B L E.

Sectaires.

Semi-Pélagiens décou-
verts l'an 427.
Nestorius, 428.
Butychès, 448.
Prédestinatien, vers 460.
Pierre le Foulon, 471.
Xénaïas, autrement Philo-
xène, combat les saintes
images en 486.

Persecutions.

CRuelle persécution de
Genserik, premier Roi
des Vandales en Afrique,
depuis l'an 439 jusqu'à
l'an 466.
Attila Roi des Huas im-
mole une infinité de
Chrétiens, l'an 451 dans
les Gaules, & en Italie
l'an 452.
horrible persécution d'Hu-
neric Roi des Vandales,
dans les dernières an-
nées de son regne, qui
se finit en 484.
Persecutions exercées suc-
cessivement, par le Ty-
ran Basilisque & l'Em-
pereur Zénon, contre
les défenseurs du Con-
cile de Calcédoine.

S.
43
res
&
plu
L'E
sieu
des
Con
fidé
senti
Ave
cette
de la
ses C
acqu
étern
géné
une
géné
vive
vues
queso
des si
soient
mir, u
une fi
une f
blessé
feu,
rapid

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

*Principaux
Conciles.*

S. Augustin , mort en 430. C'est celui des Pères qui a le plus écrit, & contre les sectes les plus opposées entr'elles. L'Eglise a déclaré plusieurs fois par la bouche des Papes & dans les Conciles , qu'il est le fidèle interprète de ses sentimens sur la Grace. Avec ses ouvrages sur cette matière , son traité de la Cité de Dieu & ses Confessions lui ont acquis une célébrité éternelle. On trouve en général dans ses écrits une vaste étendue de génie, une pénétration vive & profonde, des vues heureuses & quelquefois étonnantes sur des sujets qui ne paroissent nullement y fournir, une abondance & une finesse de pensées, une force & une noblesse d'expressions, un feu, une énergie, une rapidité, qui excite au

Concile de Carthage, tenu vers l'an 425. Le Prêtre Apollinaire, qui avoit appelé au Pape, & avoit été absous par surprise, y confessa hautement ses crimes. Les Pères en écrivirent avec force au Pape Célestin, & remédièrent à l'usage trop fréquent & aux autres abus des appels.

Concile de Troies, en 429, où, de l'avis du Pape Célestin, on choisit S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies, pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens.

Concile d'Alexandrie, en 430, d'où S. Cyrille écrit à Nestorius une lettre fort touchante.

Autre Concile d'Alexandrie, 430, d'où S. Cyrille écrivit au Pape, pour démasquer Nestorius.

Concile de Rome, 430. La doctrine de Nestorius y fut condamnée, &

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

moins l'admiration dans les esprits les plus durs, quand elle n'y opère pas la persuasion.

S. Paulin de Noie, 431. Il a laissé un grand nombre d'épîtres & de poésies, dont S. Jérôme, S. Augustin & les autres grands hommes des beaux temps de l'antiquité faisoient une grande estime.

Philostorge de Cappadoce, engagé dans les erreurs de l'Arianisme, a publié sous Théodose le jeune une Histoire Eccl. qui commence en 320, & finit en 425.

Jean - Cassien, 440. Il a recueilli en vingt quatre livres les conférences des Pères du désert, composé douze livres des Institutions Monastiques, & sept livres touchant l'Incarnation. Tous ces ouvrages, écrits d'un style simple & facile, tout à fait propre à inspirer le goût de la vertu, l'ont fait passer pour un Docteur profond, & pour un des

*Principaux
Conciles.*

lui déposé, si dans dix jours après avoir reçu l'avertissement pontifical, il ne se rétractoit nettement. S. Cyrille est commis, en cas de refus, pour lui donner un successeur. Les Pélagiens y furent aussi condamnés.

Concile d'Alexandrie, en 430. S. Cyrille y dressa ses douze anathèmes, pour les envoyer à Nestorius, avec la lettre du Pape.

Concile de Rome, 430, au sujet des lettres impériales, concernant la convocation d'un concile oecuménique.

Concile d'Ephèse, troisième général, composé de plus de deux cens évêques, commencé le 22 Juin & terminé le 31 Juillet de l'an 431. Saint Cyrille y présida, comme tenant la place du Pape. Nestorius refusant d'y assister, avant l'arrivée de Jean d'Antioche, y fut anathématisé, aussi bien que sa doctrine: ce qui fut

p
l
s
u
c
P
S. I
Il
le
ex
dé
qu
ou
co
un
S. Cy
44
con
dore
Dio
Julie
fait
sur l
& si
livre
style
fort
diffus
une d
& un
dans
vérité
Vincent
445
fort e
hérésie

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

*Principaux Con-
ciles.*

plus grands maîtres de
la vie régulière. Il y
a néanmoins quelques-
uns de ses confères,
qui ressentent le
Pélagianisme.

S. Isidore de Péluſe, 440.

Il a grand nombre de
lettres, contenant des
explications de paſſages
de l'Écriture & de
questions théologiques,
où l'on remarque beau-
coup de pénétration &
un jugement exquis.

S. Cyrille d'Alexandrie,

444. Outre ſes écrits
contre Nestorius, Théod-
dore de Mopſueſte,
Diodore de Tharſe &
Julien l'Apoſtat, il a
fait des commentaires
ſur l'évangile de S. Jean
& ſur pluſieurs autres
livres de l'Écriture. Son
ſtyle eſt peu naturel,
fort ſubtil, entortillé &
diffuſ: mais on y trouve
une dialectique très-fine
& une grande juſteſſe
dans l'énonciation des
vérités de la foi.

Vincent, moine de Lérins,

445. Auteur d'un traité
fort eſtimé contre les
hérésies de ſon temps.

confirmé, à l'arrivée
des légats Romains Les
Pélagiens y furent auſſi
condamnés, Jean d'An-
tioche & les autres
ſchiſmatiques retranchés
de la communion de
l'Égliſe.

Concile d'Antioche, 432,

pour la paix entre S.
Cyrille & Jean d'An-
tioche, qui fut conclue
l'année ſuivante.

Conciles de Tarſe & d'A-

nazarbe en Cilicie, 435,

pour recevoir les déci-
ſions du Concile d'E-
phèſe, & embrasser la
paix faite entre Saint
Cyrille & Jean d'An-
tioche.

Premier Concile d'Orange

441, où l'on fit plu-
ſieurs canons importants
pour la diſcipline.

Second Concile d'Arles,

442, remarquable par
56 canons de diſci-
pline.

Concile de Rome, 444,

où S. Léon, ſur l'aveu
des Manichéens con-
vaincus, fait dresser des
actes qui conſtatent les
abominations de ces
ſectaires.

T A B L E.

Ecrivains Eccle- siastiques.

S. Hilaire d'Arles, 449. On a de lui des homélies, une exposition du Symbole, la vie de S. Honorat son prédécesseur, & quelques opuscules; sans compter beaucoup de lettres & d'autres ouvrages qui sont perdus, ou attribués à d'autres évêques. On avoit tant d'estime pour ses sermons, qu'on ne se faisoit pas une peine de les transcrire & de les prêcher dans beaucoup d'Eglises des Gaules.

Saint Pierre-Chryfologue, 451. Son éloquence pleine de jeux de mots & d'ornemens recherchés, est aussi éloignée de celle de S. Jean Chrysostôme, que le goût des nations qui ont donné à ces deux Pères les mêmes surnoms d'honneur étoit différent: mais sa doctrine n'en est pas moins sûre. Socrate le Scholastique, auteur d'une Histoire Ecclesiastique depuis Constantin jusques bien

Principaux Con- ciles.

Concile de Tolède, 447. On y fit, contre les Priscillianistes, la confession de foi qui se trouve dans les actes du Concile tenu en 400, dans la même ville.

Concile de C. P. 443. Eutychès y fut condamné, à la requête d'Eusèbe de Dorylée.

Faux Concile nommé Brigandage d'Ephèse, le 8 Août 449. Dioscore y domina despotiquement, & tout se passa dans le désordre. S. Flavian fut opprimé, Eutychès absous, & son hérésie approuvée.

Concile de Rome, 449, assez nombreux pour représenter tout l'Occident, & où l'on condamna ce qui s'étoit fait au brigandage d'Ephèse.

Concile de C. P. 450, assemblé par Anatolius successeur de S. Flavian, & où l'on anathématisa tant Nestorius qu'Eutychès; & l'on approuva la lettre de S. Léon à Flavian.

Conciles de Milan & de

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

*Principaux
Conciles.*

avant dans le regne de Théodose le jeune. Il faut se défier de son exactitude, quand on n'a point d'autre garant des faits extraordinaires qu'il rapporte, sur-tout concernant les Novatiens.

Sozomène le Scholastique a fait l'histoire de ce qui intéresse l'Eglise, depuis l'an 324 jusqu'à l'an 439. Il faut encore se tenir en garde sur ce qu'il dit des Novatiens.

Théodoret de Cyr, 457. Ses écrits en faveur de Nestorius & contre S. Cyrille, ont été condamnés par le cinquième Concile. Il reste encore de lui une Histoire Ecclésiastique depuis l'an 324 jusqu'en 429, une Histoire des Solitaires, des Commentaires sur l'écriture, des traités contre les Païens & contre différens hérétiques, beaucoup de lettres & quelques opuscules. Ces différens ouvrages pas-

Gaule, 451, à l'effet d'approuver la même lettre à Flavian.

Concile de Calcédoine, quatrième œcuménique, 451, composé de plus de cinq cens évêques, tous Orientaux, excepté deux d'Afrique & les légats du Pape. Les six premières sessions, dans lesquelles seules il s'est agi de la foi, & dont on a toujours reconnu l'œcuménicité, se sont tenues du 8 au 25 Octobre inclusivement. La lettre de S. Léon y fut approuvée, S. Flavian justifié, & Dioscore anathématisé. On y proscrivit également l'Euty-chianisme & le Nestorianisme, & tous les Pères signèrent les décrets de foi. Quoique tous les canons de ce Concile, au nombre de 27, se trouvent placés après la sixième session, il paroît certain que plusieurs au moins des plus importants ont été faits dans les sessions précédentes. Dans la quinzième on

Con-

le, 447.
ontre les
la con-
qui se
actes du
en 400,
ville.

443. Eu-
ondamné,
d'Eusèbe

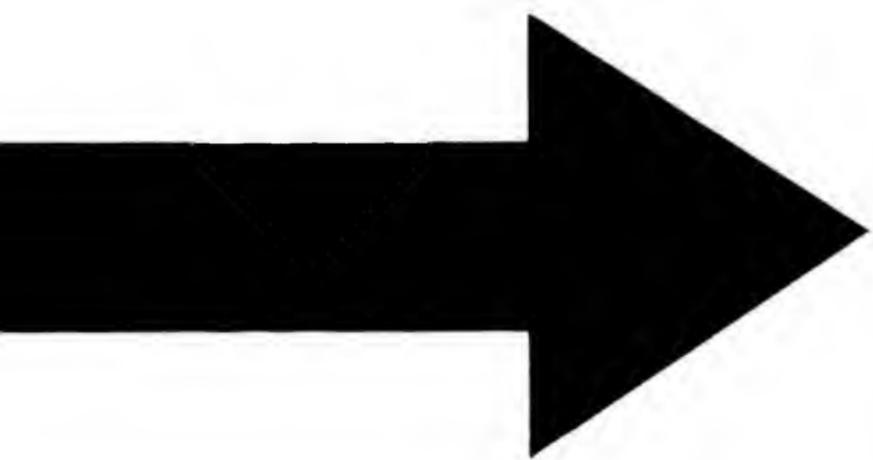
onné Bri-
phèse, le
Dioscore
espotique-
it se passa
dre. S. Fla-
rimé, Eu-
us, & sou-
ouée.

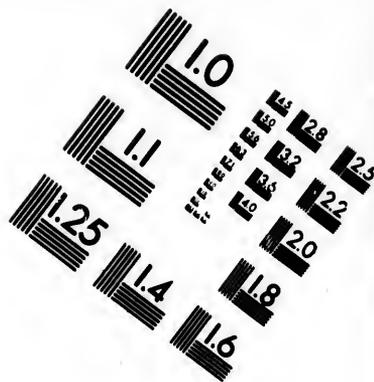
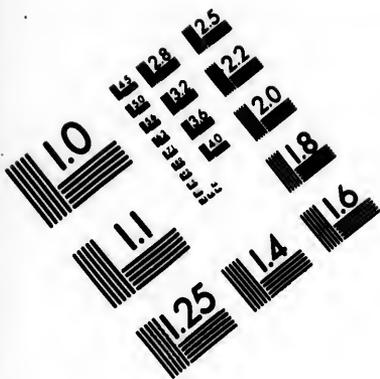
omé, 449,
eux pour
out l'Occi-
l'on con-
s'étoit fait
e d'Ephèse.

P. 450,
Anatolius
S. Flavian,
anathématisé,
is qu'E-
on approu-
de S. Léon.

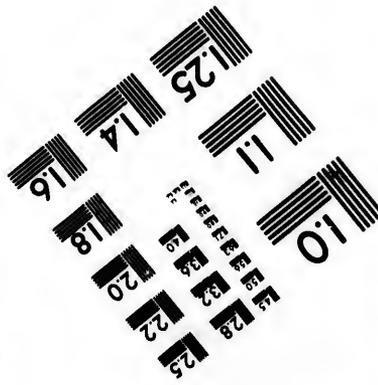
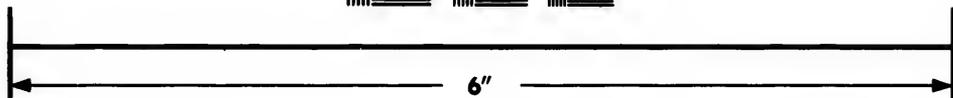
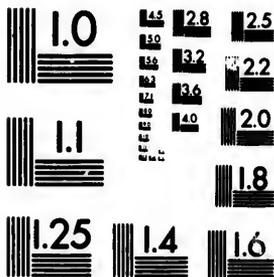
llan & de







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

sent justement pour l'une des productions les plus parfaites de la bonne antiquité.

S. Prosper vivoit en 463.

Il a écrit pour la défense de la doctrine de S Augustin contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens. On estime sur-tout son poëme contre les ingrats; c'est à-dire contre les ennemis de la Grace.

Paul Orose, 471. On a de lui une Apologie du Libre-Arbitre contre Pélage, une Lettre sur les erreurs des Priscillianistes & des Origenistes, & une Histoire, quelquefois peu exacte, mais utile à plusieurs égards, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 416 de J. C.

Claudien Mamert, 473. auteur de l'hymne *Pange lingua* sur la Passion, & de trois livres excellens, & presque toujours exacts, sur la Nature de l'Âme.

Salvien, prêtre de Mar-

*Principaux
Conciles.*

fit, en l'absence des légats, le vingt-huitième & fameux canon concernant la prérogative du siège de C. P. Les légats réclamèrent vivement, si tôt qu'ils en eurent connoissance, & la prérogative fut très-long-temps contredite par S. Léon & ses successeurs.

Concile de Rome, 451, pour recevoir le Concile de Calcédoine.

Concile de Jérusalem, 453, assemblé des trois Palestines, pour le rétablissement de l'union, après l'expulsion de l'intrus Théodose.

Concile de Vienne, 474, où S. Mamert établit le jeûne & les prières des Rogations.

Conciles d'Arles & de Lyon, vers 475, qu'on prétend avoir condamné quelques erreurs des Prédestinians.

Conciles de Rome & de C. P. 478, pour la condamnation de Pierre le Foulon, de Jean d'A-

Vigile
48.
le sy
ave
raïf
Il l
d'en
Pèr
en
ges,
dus
parm
Doct
Sidoniu
Clem
de lu
tres,
pièce
fourle

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

seille, 484. Il nous a
laissé un traité de la
Providence, un traité
contre l'Avarice, &
quelques éptres. Son
style est très-orné, &
néanmoins facile & at-
tachant. Il est peu de
Pères Latins qui attein-
nent son Éloquen-
ce, poussée quelquefois
peut-être jusqu'à un
enthousiasme & une vé-
hémençe qui ressentent
la déclamation.

Vigile de Tapse vivoit en
484. On lui attribue
le symbole *Quicumque*,
avec beaucoup plus de
raison qu'à S. Athanase.
Il lui étoit ordinaire
d'enprunter le nom des
Pères les plus illustres,
en publiant ses ouvra-
ges, qui sont confon-
dus en grand nombre
parmi ceux des autres
Docteurs.

Sidonius - Apollinaris de
Clermont, 489. On a
de lui neuf livres d'épi-
tres, & vingt-quatre
pièces de poésie, qui
soutiennent la réputa-

*Principaux
Conciles.*

pamée, de Paul d'E-
phèse, & de Timothée-
Eure qui fut épargné
à cause de sa mort pro-
chaine.

Conciles tenus à Rome
en 484 & en 485, pour
la condamnation d'A-
cace de C. P.

Autre Concile tenu à
Rome en 485, où, par
une concession spéciale,
on donna voix délibé-
rative à 58 prêtres.

Concile de Rome, 496,
où l'on publia un cata-
logue des livres cano-
niques, Celui des Divi-
nes Ecritures y est sem-
blable au nôtre, si ce
n'est dans les exemplai-
res qui en sont raison-
nablement suspects. On
y nomme ensuite les qua-
tre conciles généraux,
& les autres conciles
approuvés par l'Eglise;
puis les Pères qu'elle
avoue, depuis S. Cy-
rien jusqu'à la lettre
de S. Léon à Flavian.
Les écrits de Fauste
de Riez sont comptés
parmi les apocryphes,

T A B L E.

Ecrivains Ecclesiastiques.

tion d'habileté qu'il s'étoit acquise en fait d'éru-
dition & de littérature.
Fauste de Riez, 490. Il est fameux par un traité
du Libre Arbitre & de la Grace, où l'on a re-
levé beaucoup d'erreurs.
Victor de Vite ou d'Utique nous a faisé une Hi-
stoire touchante de la persécution des Rois Van-
dales en Affrique, aux souffrances de laquelle il
avoit eu part.

F I N.

d'éru-
traité
a re-
ne Hi-
s Van-
nelle II

